Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17361 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 18 NOVEMBRE 2000 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement veut maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a rendu, jeudi 16 novembre, les principaux arbitrages sur le délicat dossier de la revalorisation des salaires des fonctionnaires. Alors que le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, engage des négociations avec les syndicats de fonctionnaires, le 21 novembre, il a obtenu gain de cause sur le principal point de controverse : il devrait pouvoir s'engager à maintenir le pouvoir d'achat du traitement de base des agents, même si le ministère des finances plaidait pour une approche plus globale, incluant les revalorisations catégorielles et de carrière. Cela devrait entraîner des augmentations au moins égales à l'inflation en 2000, 2001 et 2002. Cet arbitrage va à l'encontre des mises en garde que multiplie le ministre de l'économie, Laurent Fabius, sur les risques de dérapage des dépenses publiques.

Lire page 6

Enquête sur le réchauffement de la planète

● Les déserts progressent, les glaciers fondent, le niveau de la mer monte ● Notre cahier spécial : comment lutter contre ce phénomène ● A La Haye, 180 pays cherchent un accord sur l'effet de serre ● L'Europe veut lancer un programme spatial pour mieux étudier les changements climatiques

LA CONFÉRENCE des Nations unies sur les changements climatiques, qui réunit, depuis le 13 novembre à La Haye, des experts de 180 pays, a débattu, tout au long de la semaine, du rôle des forêts dans la lutte contre l'effet de serre. Les forêts absorbent le gaz carbonique et les Etats-Unis, qui en sont largement dotés, estiment que les quantités de CO_2 ainsi absorbées doivent être déduites du volume d'émissions qu'ils se sont engagés à réduire. Mais les scientifiques ne sont pas d'accord entre eux sur l'impact des forêts et des terres agricoles. L'Union européenne a rejeté la proposition américaine. *« Je me battrai pour un accord, mais pas n'importe quel accord : ratifiable par tous, mais contraignant, avec un système de vérification et de sanctions »,* a affirmé, jeudi 16 novembre, Dominique Voynet, qui s'exprimait en qualité de présidente du conseil des ministres de l'environnement de l'Union. D'autre part, la Commission de Bruxelles et l'Agence spatiale européenne envisagent un programme spatial de surveillance planétaire qui servira notamment à l'étude des changements climatiques.

Et, pendant ce temps-là, la planète continue de se réchauffer. Les causes et les conséquences de ce réchauffement sont évaluées dans notre cahier spécial de huit pages. L'industrie, les automobiles et les matières organiques agricoles sont les premières responsables du changement climatique, avec quelques causes plus naturelles. Cela pourrait entraîner une progression des déserts, une fonte de la banquise et une montée du niveau des mers, bref, un sérieux coup de chaud sur la planète.

Les points de vue des romanciers Ahmadou Kourouma (Prix Renaudot 2000 pour *Allah n'est pas obligé*), Arundhati Roy (*Le Dieu des petits riens* et *Le Coût de la vie*) et James Ballard (*Crash, Le Monde englouti* et *Sécheresse*) concluent ce supplément.

Lire pages 5 et 28 et notre éditorial page 16

Cahier spécial

■ Que se passe-t-il ?
L'effet de serre augmente. Description et analyse des gaz incriminés.

■ Que doit-on redouter ?
La fonte de la banquise et l'élévation du niveau des mers.

■ Que peut-on faire ?
Les solutions imaginées par la Chine, la Russie, l'Allemagne et la Californie.

■ La vision de trois romanciers
Kourouma, Arundhati Roy et Ballard.

La France intègre les étrangers

LE NOMBRE d'étrangers présents sur le sol français a baissé de 9 % entre 1990 et 1999. C'est l'un des enseignements du recensement de la population publié par l'Insee, le 9 novembre. L'Institut de la statistique démontre que la proportion d'immigrés est stable depuis vingt-cinq ans. Outre l'efficacité du contrôle des flux migratoires, une des raisons de ce phénomène est la hausse importante des naturalisations, 550 000 en dix ans contre 280 000 pour la période précédente. Les statisticiens notent aussi la féminisation et le vieillissement de la population immigrée ainsi que la progression de l'immigration en provenance d'Asie et d'Afrique subsaharienne.

Lire page 8

Ces vaches argentines qui font de l'exercice, en liberté, toute la journée...

BUENOS AIRES
de notre correspondante

La crise de la vache folle va-t-elle permettre à l'Argentine, grand producteur de viande, d'augmenter ses exportations vers l'Union européenne ? *« Ce serait une aubaine pour les consommateurs européens »,* avance-t-on fièrement à Buenos Aires, au siège de la Société rurale, traditionnelle institution regroupant les plus grands propriétaires terriens du pays. *« La vache folle n'a jamais existé en Argentine et n'existera jamais car notre bétail s'alimente exclusivement de l'herbe des pâturages et non pas de farines animales, à l'origine de cette maladie »,* affirme Marcelo Fielder, membre de l'Institut d'études économiques de la Rurale.

Savoureux, juteux, fondant dans la bouche, le célèbre « bif » argentin, précise-t-il, est aussi moins gras que le bifteck. *« Nos vaches ont très peu de graisse, car elles font de l'exercice toute la journée, marchant et broutant de l'herbe fraîche. »* Dans un pays cinq fois plus grand que la France, l'élevage est extensif et les plantureuses shorthorn, hereford ou aberdeen-angus flânent en toute liberté. *« Mais pour que notre bif arrive sur la table des gourmets européens, il faudrait que l'Union européenne lève les barrières limitant nos exportations »,* estime M. Fielder. En vertu des *« cuotas Hilton »,* l'Argentine est autorisée à exporter actuellement sans impôts spéciaux 28 000 tonnes par an de pièces de viande de qualité supérieure, dont 85 % vont vers l'Allemagne, et 30 000 tonnes par an de viande, dite industrielle, c'est-à-dire de moindre qualité et destinée à des préparations congelées ou des conserves.

En 1999, les Argentins ont exporté 350 000 tonnes de viande, dont 115 000 tonnes vers l'Europe. Pour satisfaire une éventuelle hausse de la demande européenne, il faudrait aussi que les éleveurs soient en mesure d'augmenter leurs cheptels. Le stock actuel est de 50 millions de têtes, près de deux vaches par habitant, avec 12 millions d'animaux abattus annuellement pour la consommation, soit 2,7 millions de tonnes de viande. Le marché intérieur absorbe plus de 80 % de la production. *« On pourrait envisager de concentrer toutes nos exportations vers l'Europe et d'augmenter les prix des plus beaux morceaux afin de réduire la consommation intérieure »,* assure M. Fielder. Une mauvaise nouvelle pour les Argentins, qui sont les plus gros mangeurs de viande du monde et pour lesquels le « bif » n'est pas seulement un aliment de base mais un véritable mode de vie.

Les habitudes alimentaires ont évolué ces dernières années et la consommation de viande est en baisse. Les Argentins sont passés de 90 kilogrammes de viande consommés par an et par personne à 60 aujourd'hui, alors qu'en France la consommation de viande ne dépasse pas 15 kilogrammes par an et par personne. Du côté européen, on reste prudent, soulignant la faiblesse des contrôles sanitaires. Fin juin, la découverte de foyers de fièvre aphteuse à la frontière entre l'Argentine et l'Uruguay a obligé les deux pays à abattre des milliers de bêtes. D'origine virale, la fièvre aphteuse est extrêmement contagieuse et peut contaminer tout un cheptel en quelques jours. Bien que cette maladie ne se transmette pas à l'homme, des acheteurs comme les Etats-Unis, le Canada, le Chili ou le Japon ont suspendu momentanément leurs importations.

Christine Legrand

Lire nos informations page 4

CLARO CORTES/AFP

DIPLOMATIE

Bill Clinton vietnamien

A son arrivée à Hanoï, jeudi 16 novembre, Bill Clinton s'est déclaré *« heureux d'être ici »*. Il a eu, vendredi, des entretiens avec les principaux responsables vietnamiens.

p. 2

Bleus et Blacks, la belle

BERNARD LAPORTE

APRÈS LEUR VICTOIRE en demi-finales de la Coupe du monde (43-21) et leur défaite (26-39), le 11 novembre, les Français retrouvent les All Blacks, samedi 18 novembre, à Marseille. Pour relever le défi, Bernard Laporte, l'entraîneur des Bleus, a fait appel à des hommes d'expérience.

Lire page 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1118 - 7,50 F

POINT DE VUE

Voter la tête à l'endroit *par Raymond Barre et Michel Rocard*

TROIS professeurs de droit public, dont Georges Vedel, le plus sage de tous, ont récemment appelé, ici même (*Le Monde* du 5 octobre) à ne pas *« voter la tête à l'envers »*, en élisant les députés d'abord et le président ensuite, en 2002. Ils ont exprimé ainsi ce que leur dictait l'analyse éclairée qu'ils font de nos institutions.

Anciens premiers ministres l'un et l'autre, issus des deux camps opposés, notre expérience nous conduit à la même conclusion : l'ordre actuel des élections prévues pour 2002, qui ne résulte que d'un hasard malencontreux, est absurde et périlleux. Absurde dès le second tour du premier scrutin. Qui dirigera le pays dans les deux mois séparant de la présidentielle ? Au soir des législatives, il faudra soit que Lionel Jospin demeure en fonctions, même s'il a été défait, soit que le chef de l'Etat lui nomme un successeur alors que lui-même sera à la veille de la fin de son propre mandat.

Et si le leader du camp perdant décide, comme il serait compréhensible, de ne pas être candidat à la présidentielle, qui pourra le remplacer dans un délai si court ? Et qui seront les députés qui parraineront les candidats, ceux élus en 1997 ou ceux élus en 2002 ? Les uns auront le temps, mais plus vraiment la légitimité, les autres auront la légitimité, mais pas vraiment le temps, puisque le délai de dépôt des candidatures à l'élection présidentielle expirera sans doute quarante-huit heures seulement après le second tour des législatives. Et l'on pourrait ainsi multiplier les interrogations que ne manquera pas de soulever ce déroulement saugrenu.

Lire la suite page 17

Raymond Barre, *ancien premier ministre, est député (app. UDF) du Rhône et maire de Lyon.*

Michel Rocard, *ancien premier ministre, est député européen (PS).*

C. JEAN/RNM

PEINTURE

Le pompier de Bordeaux

Le Musée d'Aquitaine montre, à Bordeaux, les noces de l'art et de l'industrie au XIXe siècle, à travers les relations entre le peintre pompier Jean-Léon Gérôme et l'éditeur Adolphe Goupil. A partir d'un original, l'industriel diffusait par milliers des reproductions, des gravures ou des photographies consacrant la naissance de l'image stéréotypée pour dessus de cheminée.

p. 31

International	2	Tableau de bord	23
France	6	Aujourd'hui	26
Société	8	Jeux	30
Carnet	12	Culture	31
Régions	14	Guide culturel	33
Horizons	15	Kiosque	34
Entreprises	20	Abonnements	34
Communication	22	Radio-Télévision	35

RÉCONCILIATION Le président américain est arrivé jeudi 16 novembre à Hanoï. Bill Clinton a commencé, vendredi, ses entretiens avec les principaux responsables vietnamiens, avant de prononcer dans l'après-midi un discours très attendu qui devait être retransmis en direct par la télévision vietnamienne. ● SYMBOLE DE LA RÉCONCILIATION entre les deux pays après un conflit acharné, qui avait pris fin en 1975 sur une défaite humiliante des Etats-Unis, l'hymne américain a pour la première fois retenti dans l'enceinte du palais présidentiel. ● LE GOUVERNEMENT vietnamien doit cependant tenir compte de ceux qui, au sein du Parti communiste, se méfient toujours des Etats-Unis. ● LA CHINE cherche pour sa part à conforter son influence en Asie du Sud-Est, et semble vouloir amadouer les communistes vietnamiens.

Le président Clinton reçoit à Hanoï un accueil amical et discret

Cette première visite d'un président américain au Vietnam est marquée par une volonté commune de normaliser les relations après une guerre qui a fait 3 millions de victimes vietnamiennes, et 58 000 morts parmi les soldats américains

HANOÏ
de notre envoyé spécial

Il n'y a eu, contrairement aux habitudes locales, ni mots d'ordre de mobilisation ni distribution de petits drapeaux. C'est donc une foule curieuse et sympathique de Hanoïens qui s'est rassemblée, dans la soirée du jeudi 16 novembre, pour voir passer et parfois applaudir le président américain, Bill Clinton, sur le chemin qui l'a conduit de l'aéroport à son hôtel, le Daewoo, proche du centre de la capitale vietnamienne et dont l'entrée était pavoisée de bannières étoilées et de drapeaux à l'étoile dorée sur fond rouge. Il y avait toutefois moins de monde, vendredi matin, sur le chemin du palais présidentiel, où a eu lieu la brève cérémonie d'accueil officiel du chef de l'Etat américain par son homologue vietnamien, Trân Duc Luong.

Les autorités américaines qualifient cette visite, la première d'un président des Etats-Unis à Hanoï, d'historique. C'est – enfin !, disent-ils – celle de la *« réconciliation »* après tant d'années d'une guerre qui s'est terminée dans une humiliation assez durable pour que Washington « punisse » le Vietnam pendant près de deux décennies en lui imposant un embargo économique. C'est aussi, en fin de mandat, le couronnement des efforts de Clinton, ancien pacifiste, pour tourner cette page et normaliser définitivement les relations entre les deux pays.

Le gouvernement vietnamien se retrouve dans une situation bien différente. Il doit tenir compte de ceux qui, au sein du Parti communiste, se méfient toujours des Etats-Unis, qu'ils soient gouvernés demain par un républicain comme George W. Bush, donc jugé ici sensible aux appels des milieux d'affaires, ou un démocrate comme Al Gore, davantage lié à des syndicats américains qui font plus volontiers le procès des droits de l'homme. Hanoï jauge également les réactions du grand voisin chinois, avec lequel le Vietnam doit cohabiter et entretient, à l'égard de ses propres administrés, le message selon lequel les réformes et l'ouverture du pays se poursuivent au rythme, prudent, défini par un parti communiste dont le 9e congrès est prévu dans moins de cinq mois.

CRÉNEAU D'AVENIR

C'est sans doute pour ces raisons que les autorités ont choisi de donner peu d'éclat à l'accueil de leur hôte américain tout en le voulant amical et en l'autorisant à s'exprimer en direct à la télévision. Venue d'Israël, où elle a représenté son pays aux obsèques de Leah Rabin – la veuve du premier ministre assassiné –, Hillary Clinton a attendu l'arrivée de son époux et de sa fille en allant faire les magasins jeudi en fin d'après-midi dans le vieux Hanoï, celui des « trente-six rues » commerçantes, où une petite foule, toujours curieuse, lui a souri. Vendredi, la famille présidentielle américaine a visité, dans une ambiance identique, le Van Miêu, le temple de la Littérature où des générations de lettrés ont concouru pendant des siècles pour devenir les mandarins des dynasties impériales.

Les médias vietnamiens n'ont publié que vendredi un portrait de Clinton, et les mesures de sécurité ne sont guère apparentes, comme si les autorités entendaient faire comprendre qu'elles n'étaient pas impressionnées par l'importance de leur hôte du jour. Il est vrai que, même s'il ne s'agit plus que de lointains souvenirs, la population de Hanoï a souffert d'une guerre qui a fait 3 millions de victimes vietnamiennes, dont 1 million de civils. La capitale n'a pas été épargnée par les bombardements américains, et chaque famille y a donné un fils ou un parent, jamais revenus du « front ».

C'est dans ce contexte que Clinton entend ouvrir un créneau d'avenir entre les deux pays. Une intention qu'il devait exprimer, notamment vendredi après-midi, à l'occasion du discours télévisé en direct de l'université de Hanoï. Cet exercice est d'autant plus délicat que l'Amérique le surveille, ce qui explique, entre autres, l'hommage rendu aux quelque 58 000 Américains morts au Vietnam en assistant au rapatriement des restes d'un militaire américain, samedi soir, avant de s'envoler pour une courte visite à Hô-Chi-Minh-Ville, l'ancien Saïgon. Toutefois, si le séjour de Clinton conserve son côté paisible jusqu'à son terme, il devrait contribuer à rassurer les autorités vietnamiennes et à renforcer des échanges entre les deux pays qui seront automatiquement stimulés, dès l'an prochain, par l'application d'un accord commercial. Ce qui pourrait faire l'affaire de près de 80 millions de Vietnamiens qui n'aspirent qu'à voir leur pays se construire en réintégrant le reste de la planète.

Jean-Claude Pomonti

« Heureux d'être ici »

Avant de prononcer son discours devant les étudiants de l'université de Hanoï– des déclarations qui devaient être retransmises en direct par la télévision vietnamienne, une première dans ce pays où jamais un chef d'Etat étranger ne s'est adressé en personne à la population –, Bill Clinton s'est déclaré *« heureux d'être ici ». « Je me réjouis de pouvoir contribuer à la construction de l'avenir. »* Le président américain a aussi déclaré avoir été *« très impressionné par la gentillesse des gens qui l'avaient accueilli dans la nuit et dans la matinée »* au passage du cortège présidentiel et devant son hôtel. *« C'est un très bon signe pour nos relations »*, a-t-il dit. – ***(AFP.)***

Boeing signe un contrat avec Vietnam Airlines

Le géant de l'aviation américaine Boeing devait signer, vendredi 17 novembre, un contrat préliminaire avec la compagnie d'Etat vietnamienne, Vietnam Airlines, de 480 millions de dollars (plus de 556 millions d'euros) pour l'achat de trois Boeing 777, a indiqué, à Hanoï, un porte-parole du constructeur. Le vice-président de la branche aviation de Boeing, Ray Bracey, a indiqué que sa société avait remporté ce contrat en dépit d'une forte compétition avec Airbus Industries. Il existe une *« volonté forte de passer à l'étape suivante »*, a-t-il dit, en précisant que le contrat préliminaire, sous forme d'une *« lettre d'intention »*, n'était pas un engagement définitif. *« Bien que je ne sois pas un devin, il y aura, j'espère, d'autres commandes dans l'avenir »*, a-t-il ajouté. M. Bracey a encore indiqué que cette commande ouvre la possibilité de vols directs vers Los Angeles et Paris, où vivent d'importantes communautés de Viet Kieu, les Vietnamiens d'outre-mer. – ***(AFP.)***

démonstration**nouveauté**

Découvrez en avant-première
le DVD Audio Toshiba SD 500 E.

Du 18 au 25 novembre,
en démonstration dans toutes
les Fnac lors des forums
DVD Home Cinema.

Cette nouvelle génération de DVD est destinée aux cinéphiles mélomanes les plus exigeants. Avec 1000 fois plus d'informations musicales que sur un CD, le DVD Audio offre une qualité de son époustouflante en stéréo ou en multicanal.

Retrouvez ce DVD Audio
dans le dossier Fnac DVD
en magasin et sur www.fnac.com

fnac

La Chine cherche à conforter son influence en Asie du Sud-Est aux dépens des Etats-Unis

HANOÏ
de notre envoyé spécial

La réunion à Bruneï, au cœur de l'Asie du Sud-Est, du sommet annuel de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique), les 15 et 16 novembre, a offert à la Chine l'occasion de se manifester dans une région qu'elle considère traditionnellement comme son pré carré méridional et où les Etats-Unis ont été la puissance dominante pendant deux décennies. Le président Jiang Zemin l'a saisie en passant quatre jours au Laos et au Cambodge. La relève sera assurée par le premier ministre Zhu Rongji, qui se rendra fin novembre à Singapour pour le sommet annuel de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est élargi à la Chine, à la Corée du Sud et au Japon.

Les escales du président chinois au Laos et au Cambodge ont été un peu vite présentées comme un pied-de-nez de Pékin à Hanoï en raison de la forte brouille de vingt ans, dans les années 70 et 80, entre les deux capitales. Selon ce scénario, la Chine souhaiterait contrer un Vietnam dont les liens avec les directions laotienne et cambodgienne demeurent étroits. Hanoï aurait encore prêté main forte aux Laotiens, cette année, face à un regain d'agitation parmi les minorités ethniques encouragé par des exilés aux Etats-Unis. D'un autre côté, Hun Sen, premier ministre cambodgien, est le produit d'un régime mis en place au Cambodge, dans les années 80, sous la protection d'un corps expéditionnaire vietnamien.

Cette interprétation est accueillie avec scepticisme au Vietnam. Tout en gardant quelques distances à l'égard de l'ancien protecteur des Khmers rouges, Hun Sen a opéré un net rapprochement avec Pékin depuis 1997, quand il a chassé de Phnom Penh une représentation taïwanaise. Il s'est montré assez habile, depuis, pour maintenir de bonnes relations de travail avec Hanoï et ménager Washington. Quant à Norodom Sihanouk, remonté sur son trône en 1993, il entretient des relations privilégiées avec des Chinois qui lui offrent l'hospitalité depuis 1970.

Pékin avance ses pions en Asie du Sud-Est

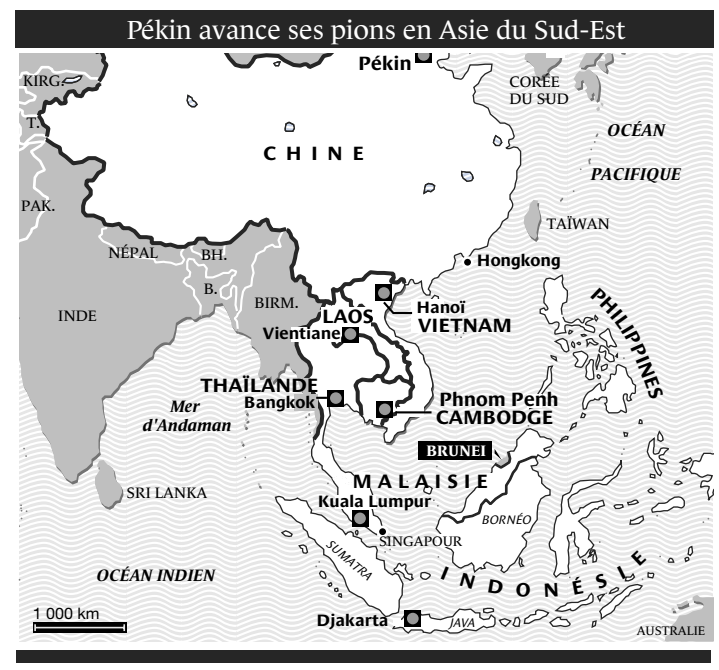

Le Laos a été, depuis janvier, le théâtre de plusieurs incidents. Outre l'agitation parmi les Méos de l'est et du nord-est du pays, plusieurs attentats ont été commis à Vientiane. Mais la possibilité d'une rivalité entre factions pro-vietnamienne et pro-chinoise au sein du PC laotien retient moins l'attention que l'opposition entre les clans du nord et du sud de cet ancien royaume unifié voilà un siècle par les Français. Pékin et Hanoï se seraient même entendus fin septembre, lors d'une visite en Chine du premier ministre vietnamien, Phan Van Khai, pour soutenir la direction communiste laotienne face aux difficultés qu'elle affronte en ce moment.

CONDESCENDANCE

Tout en gérant parfois avec une condescendance voulue ses relations avec Hanoï, Pékin semble vouloir amadouer les communistes vietnamiens. Le Vietnam joue, par exemple, un rôle dans le rapprochement, amorcé par Pékin, avec Moscou et surtout New Delhi. Mais la Chine n'en continue pas moins de pousser ses pions dans la mer de Chine du Sud, dont elle revendique la souveraineté au grand dam de Hanoï. Rien n'indique donc une remise en cause de la « normalisation » des relations entre le Vietnam et la Chine, intervenue en 1991 à la suite du retrait des garnisons vietnamiennes stationnées au Laos et au Cambodge.

L'une des priorités de Pékin est aussi de conforter sa pénétration économique et commerciale non seulement dans ces deux pays mais également dans le reste de l'Asie du Sud-Est, y compris au Vietnam. Depuis la chute de Suharto en 1998, les relations sino-indonésiennes sont d'autre part sorties d'un gel de trois décennies. Djakarta envisage d'acheter des armes chinoises à la suite d'un embargo de Washington. A long terme, même si la méfiance des Indonésiens à l'égard des Chinois est importante, l'émergence d'un fort courant anti-occidental dans ce vaste archipel peut aussi aider Pékin à limiter l'influence des Etats-Unis dans la région. Si nettes à Bruneï, les divisions au sein de l'APEC, organisme dont Bill Clinton avait fait son tremplin diplomatique en Asie-Pacifique, jouent également pour Pékin.

J.-C. P.

L'UE critiquée par les Arabes et les Israéliens à Marseille

A la quatrième conférence Euroméditerranée, qui s'est achevée jeudi, les Quinze ont affirmé leur volonté de voir s'établir « à brève échéance, et de préférence par la négociation, un Etat souverain palestinien démocratique, viable et pacifique »

La conférence euroméditerranéenne, qui s'est réunie mercredi 15 et jeudi 16 novembre à Marseille, a placé l'Union européenne dans une posture délicate. Les deux parties du conflit israélo-palestinien ont critiqué la timidité d'une politique européenne résultant d'un compromis à Quinze. Les Israéliens critiquent son absence de lisibilité. Shlomo Ben Ami, ministre israélien des affaires étrangères, estime que les Quinze veulent *« accroître leur influence dans la région »*, tout en se montrant incapables d'articuler une position cohérente. Quant aux négociateurs arabes, ils veulent que l'Europe s'implique avec plus de force dans le processus de paix, afin de contrebalancer l'influence des Américains, traditionnellement favorables à l'Etat juif. Et les Palestiniens pressent les Européens de s'engager plus clairement au nom de la « légalité » internationale.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Il existe une vraie incompréhension entre l'Union européenne, d'une part, Arabes et Israéliens, de l'autre. Certes, les seconds savent gré aux Quinze d'avoir persisté à tenir la quatrième conférence euroméditerranéenne, alors même que le déraillement du processus de paix au Proche-Orient souligne la vacuité de celui de Barcelone, qui organise le dialogue et la coopération entre les deux rives de la Méditerranée. L'Europe veut jouer un rôle pour tenter de rapprocher les positions entre Arabes et Israéliens et relancer un processus de paix moribond, mais elle ne veut plus être accusée de prendre fait et cause pour l'un ou l'autre camp. Or cette frilosité diplomatique, pour compréhensible qu'elle soit, n'est appréciée par aucune des parties en cause.

A l'issue de la conférence de Marseille, jeudi 16 novembre, l'Union européenne a été de nouveau mise en position d'accusé par les délégations arabes et israélienne. L'Europe a pourtant fait un « petit pas » vers les pays arabes dans le libellé du communiqué final de la conférence euroméditerranéenne, en soulignant sa volonté à voir s'établir *« à brève échéance, et de préférence par la négociation, un Etat souverain palestinien démocratique, viable et pacifique. »*

LA « POSITION CENTRALE »

Lors de leur rencontre de Berlin, en mars 1999, les Quinze s'étaient contentés de souhaiter que les Palestiniens obtiennent un Etat *« en temps voulu »*. La nuance n'est pas sans signification, mais l'essentiel est ailleurs : les dirigeants arabes veulent que l'Europe s'implique avec plus de force dans le processus de paix, afin de contrebalancer l'influence des Américains, traditionnellement favorables à l'Etat juif. Or les Quinze – et dernièrement la France – ont compris qu'ils ne pouvaient faire cavalier seul au Proche-Orient et que le leadership de Washington est incontournable. Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, l'a rappelé : *« Les Etats-Unis sont en position centrale au Proche-Orient. »* Pour autant, le ministre français des affaires étrangères ne croit pas que l'Union européenne soit inexistante, au contraire : *« Son influence se développe lentement mais sûrement. »*

Un exemple ? La présence de Javier Solana, le responsable de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), lors des négociations de Charm el-Cheikh. M. Solana participera le 26 novembre, à New York, à la première réunion de la *« commission d'établissement des faits »* chargée de rechercher les causes de la nouvelle éruption de violence. L'Union, pour sa part, demande aux Palestiniens et aux Israéliens d'en revenir aux engagements contractés à Charm el-Cheikh, car ceux-ci *« n'ont pas été tenus »*, a souligné M. Védrine. Sur ce point au moins, le ministre palestinien de la coopération, Nabil Chaath, et son homologue israélien, Shlomo Ben Ami, chargé des affaires étrangères sont d'accord, en accusant évidemment l'autre partie d'avoir failli à sa parole. Mais ils se rejoignent aussi pour critiquer la pusillanimité de la position européenne.

ÊTRE « UTILE »

M. Ben Ami a affirmé avoir indiqué à Jacques Chirac qu'une intervention de l'Europe *« pourrait être constructive, et il m'a répondu qu'il pensait que les Américains devaient avoir un rôle central »*. L'Europe, a-t-il estimé, n'a pas tiré les conclusions de Charm el-Cheikh. Le sentiment du chef de la diplomatie israélienne est que les Quinze veulent *« accroître leur influence dans la région, qui est vitale pour leurs intérêts régionaux »*, tout en se montrant incapables d'articuler une position cohérente. Diagnostic décapant, mais peu éloigné de ce que pense Hubert Védrine : l'Europe s'efforce d'être *« utile »* dans le processus de paix, avec les limites qu'une position négociée à quinze Etats membres suppose.

Cette prudence n'est à l'évidence pas du goût de celui qui fait figure de « ministre des affaires étrangères » de l'Autorité palestinienne. L'Union européenne, a estimé Nabil Chaath, doit abandonner son *« pernicieux concept de neutralité »*, elle doit faire preuve de *« courage »*, soutenir la *« légalité internationale »*. *« Nous avons besoin que l'Europe joue un rôle actif entre les occupants et les occupés, entre les chars et les manifestants qui protestent contre l'usage de la violence »*. Le problème, a souligné M. Chaath, est que l'Europe *« veut un rôle qui soit acceptable par Israël. Or Israël ne veut aucun rôle pour l'Europe »*...

Laurent Zecchini

L'Europe veut tirer les enseignements d'un bilan économique peu flatteur

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Sans surprise, le communiqué final de la quatrième conférence euro-méditeranéenne, qui s'est achevée, jeudi 16 novembre, à Marseille, est une litanie de bonnes intentions. L'intérêt de l'exercice n'est cependant pas dans les conclusions, rédigées pour ne déplaire à personne, mais dans l'état d'esprit qu'il recouvre. Le *« processus de Barcelone »*, initié en 1995, et qui réunit les quinze Etats de l'Union européenne à leurs douze partenaires du sud de la Méditerranée, est un pari sur l'avenir : un jour, *mare nostrum* sera une *« zone de paix et de stabilité »* ; en 2010, elle deviendra une zone de libre-échange, pourvu que, d'ici là, bien des conditions aient été remplies, et un préalable levé : la paix.

En attendant, les Quinze ne peuvent que tenter d'améliorer l'outil existant, imparfait, c'est-à-dire le processus de Barcelone. La conférence de Marseille a entendu à ce sujet moult diagnostics sans complaisance. Elle a aussi été l'occasion de se féliciter de l'accord qui est intervenu *in extremis* entre les Quinze s'agissant de l'enveloppe financière du programme Méda-II, bras séculier du processus de Barcelone pour la période 2000-2006 : 5,35 milliards d'euros de dons (contre 3,4 milliards d'euros pour Méda), auxquels s'ajoutent la contribution de 7,4 milliards d'euros de la Banque européenne d'investissement (BEI), soit un budget d'intervention dans la région de 12,75 milliards d'euros.

2000 « PROJETS DORMANTS »

Une somme non négligeable, à condition d'être dépensée. Or, seulement 26 % des fonds de Méda ont été décaissés, du fait de la complexité des procédures. La Commission européenne s'est engagée à ce qu'une telle dérive ne se reproduise pas : à l'avenir, tout projet dont les contrats n'auront pas été signés dans les trois années suivant l'engagement des crédits sera annulé, et les sommes prévues reversées au budget communautaire. Ce couperet devrait contribuer à mettre fin au véritable scandale que constituent les quelque deux mille *« projets dormants »* de l'Union européenne.

Mais, pour que la coopération entre les Quinze et leurs partenaires méditerranéens soit concrète et coordonnée, elle suppose la conclusion d'accords d'association. Là encore, le bilan n'est guère brillant : trois seulement sont entrés en application. L'accord avec l'Egypte a été signé, mais toujours pas ratifié depuis deux ans. La raison officielle : *« des problèmes internes au gouvernement égyptien »*. Certains industriels puissants feraient pression sur le président égyptien, Hosni Moubarak, pour empêcher une libéralisation de secteurs industriels protégés.

Le cas égyptien est exemplaire : d'abord parce le leadership économique et politique de l'Egypte s'impose à tout projet régional ; ensuite, parce que ces réticences à l'ouverture des marchés intérieurs des Etats, ce protectionnisme, expliquent l'état embryonnaire du commerce Sud-Sud (6 % du total régional). A l'avenir, et sans que le terme tabou de *« conditionnalité »* soit prononcé, le programme Méda sera directement lié aux accords d'association. En substance, explique un spécialiste, la signature et la ratification d'un accord seront *« un facteur positif pour obtenir des fonds »*. Avec un tel viatique, et fort d'une dynamique de paix au Proche-Orient, Méda-II permettrait peut-être de remettre le processus de Barcelone sur des rails.

L. Z.

L'Algérie et le Maroc disent vouloir normaliser leurs relations

LES RELATIONS entre l'Algérie et le Maroc sont-elles en voie de normalisation ? S'il est encore trop tôt pour répondre, une volonté semble exister de part et d'autre pour réduire le contentieux accumulé entre les deux capitales. En témoigne la publicité qui a entouré la brève rencontre à Rabat, jeudi 16 novembre, du ministre algérien de l'intérieur, Yazid Zerhouni, avec son homologue marocain, Ahmed Midaoui.

Les deux hommes en sont à leur troisième rencontre depuis le début de l'année, mais jamais jusqu'ici ils n'avaient tenu de conférence de presse conjointe. Au cours de celle organisée jeudi dans la capitale marocaine, les deux ministres se sont efforcés de présenter les relations algéro-marocaines comme étant en voie d'amélioration. *« Nous poursuivons depuis une année un travail pour arriver à la normalisation des relations maroco-algériennes au point de rouvrir la frontière et de réactiver la haute commission mixte de coopération entre les deux pays »*, a déclaré M. Midaoui.

Le deuxième objectif est le plus aisé à atteindre. Une réunion, prévue à Alger début 2001, devrait permettre d'avancer dans ce sens. En revanche, la réouverture de la frontière terrestre entre les deux Etats, fermée depuis 1994, apparaît plus lointaine. Elle viendra *« couronner »* une normalisation des relations bilatérales, ont expliqué les deux ministres.

Le Sahara occidental est la principale pomme de discorde entre les deux capitales. Alger soutient en effet le Polisario, qui milite pour l'indépendance du territoire, tandis que Rabat souhaite l'annexer au royaume. Pour que ce dossier ne bloque pas d'éventuelles retrouvailles, *« les deux parties sont convenues de mettre* [cette question] *entre parenthèses »* au cours de leurs discusions, selon le ministre algérien. M. Midaoui a cependant fait observer que *« le Maroc ne pourrait traiter aucun problème en oubliant le parachèvement de son intégrité territoriale dans ses provinces du Sud* [le Sahara occidental] *»*.

DIPLOMATIE PARALLÈLE

A plusieurs reprises, le chef de l'Etat algérien avait souligné qu'il n'était pas dans l'intérêt de son pays de rouvrir la frontière avec le royaume. De fait, en 1994, dernière année de libre circulation, les *« touristes »* algériens avaient dépensé l'équivalent de 3 à 4 milliards d'euros au Maroc pour se procurer des produits introuvables chez eux. Dans le sens inverse, les transferts sont rares (seuls les carburants, vendus à vil prix en Algérie, intéressent les consommateurs marocains). Il y a quelques mois, au plus fort de la tension entre les deux capitales, le président Bouteflika avait également accusé le Maroc d'approvisionner son pays en drogue. Une réouverture des frontières, a prévenu jeudi le ministre algérien de l'intérieur, devra être *« profitable aux deux pays et aux deux peuples sur le plan économique »*.

Faisant à peu près jeu égal, l'Algérie et le Maroc entretiennent des relations difficiles de longue date. Au cours de l'été 1999, Hassan II et Abdelaziz Bouteflika, tous deux adeptes de la diplomatie parallèle, avaient repris langue par le biais de tierces personnes. Mais la disparition brutale du souverain marocain en juillet 1999 avait fait avorter cette tentative secrète.

Peu de temps après, les rumeurs selon lesquelles le Maroc servait de refuge aux groupes armés islamistes sont venues envenimer les relations entre les deux Etats. Le roi Mohammed VI n'a pas caché à quelques-uns de ses interlocuteurs qu'il avait ressenti comme une trahison du président algérien la mise en cause du royaume. C'est ce lourd contentieux que les deux ministres de l'intérieur – et non pas ceux des affaires étrangères – devront aplanir.

Jean-Pierre Tuquoi

Ehoud Barak coupe les vivres à l'Autorité palestinienne

L'ÉMISSAIRE américain pour le Proche-Orient, Dennis Ross, est reparti d'Israël, jeudi 16 novembre, sans avoir réussi à enrayer la flambée de violence au Proche-Orient, malgré ses discussions avec les dirigeants israéliens et palestiniens.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les échanges de tirs se sont multipliés et trois engins télécommandés ont explosé au passage d'un convoi militaire et de véhicules privés israéliens. Deux Palestiniens ont été abattus, jeudi soir, près de Jéricho, en Cisjordanie.

Dans la journée, deux autres Palestiniens avaient été tués dans des affrontements près d'Hébron, en Cisjordanie, et un Palestinien de onze ans, blessé la veille à Gaza, avait succombé à ses blessures. En sept semaines de violences, plus de deux cent trente personnes ont été tuées, en grande majorité des Palestiniens.

Avant son départ, M. Ross n'a pas caché son scepticisme sur les chances d'une reprise du dialogue : *« Les blessures psychologiques et autres sont trop profondes. Si nous voulons retrouver le chemin de la paix, il faut créer un autre climat. »*

« RÉUNION URGENTE »

M. Barak a pourtant pressé le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov, en visite en Israël, d'appeler M. Arafat à abandonner *« immédiatement »* la violence et regretté qu'il ait renoncé *« à progresser vers un accord avec Israël en direction d'un Etat palestinien »*. Après s'être, à son tour, entretenu à Gaza avec M. Ivanov, M. Arafat a appelé à une *« réunion urgente »* des parrains du processus de paix et des pays le soutenant *« afin qu'ils* [le] *sauvent »*.

Tout en continuant les raids militaires ciblés contre le Fatah, le mouvement du président Yasser Arafat, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a entrepris, jeudi, de couper les vivres à l'Autorité palestinienne en gelant le transfert des fonds qui lui sont dus. Dans un entretien à la radio publique israélienne, M. Barak a annoncé qu'Israël avait gelé *« ces derniers jours »* et jusqu'à nouvel ordre le transfert des fonds dus à l'Autorité en vertu des accords d'autonomie.

A Gaza, M. Arafat a réagi à cette mesure en affirmant à la presse que cela faisait *« partie de la guerre contre nous de la part de Barak, qui est aussi une guerre de roquettes, d'avions et de tanks »*. Il a aussi déclaré que cette mesure, qui, selon lui, était en fait entrée en vigueur *« il y a plusieurs mois »*, plaçait les territoires palestiniens *« dans une situation économique critique »*, renforcée par les bouclages. – *(AFP, Reuters.)*

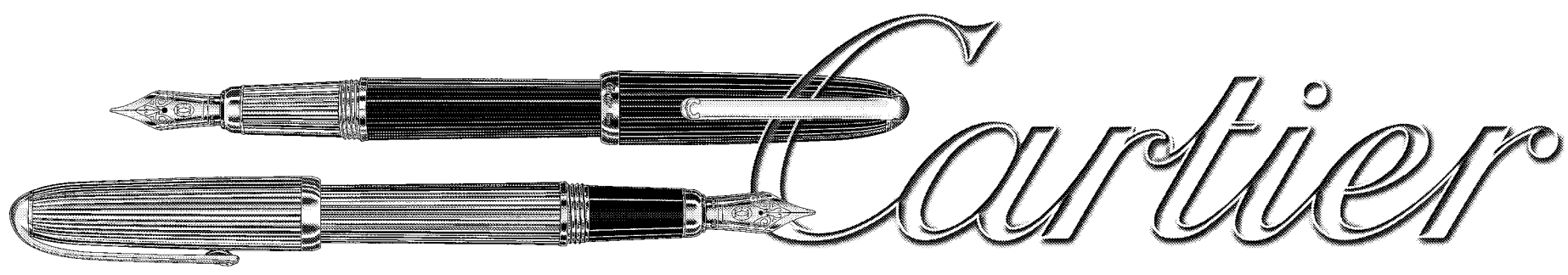

En vente dans les boutiques Cartier et chez les distributeurs agréés : (75) PARIS 1er - Casty • PARIS 8ème - Élysées Stylos Marbeuf • PARIS 17ème - Le Stylo d'Or • (20) BASTIA Vannucci • (21) DIJON - Pérignon Joaillier • (31) TOULOUSE Toulouse Stylos • (34) MONTPELLIER - Cyr • (78) LE CHESNAY Le Cigare et la Plume • (92) NEUILLY - Lamartine
Informations autres distributeurs agréés : 01 42 18 43 83

Stylos Louis Cartier - www.cartier.com

La crise de la vache folle s'étend à l'Union européenne

Jugé « indispensable » par Jacques Chirac, le plan de lutte contre l'encéphalopathie spongiforme bovine annoncé par Lionel Jospin place la Commission de Bruxelles dans une situation délicate. Le Parlement de Strasbourg demande un moratoire général sur les farines qui s'appliquerait aux Quinze

Alors qu'un conseil des ministres de l'agriculture est prévu à Bruxelles les 20 et 21 novembre, la crise de la vache folle a, ces derniers jours, pris une subite dimension européenne. En Italie, le conseil des ministres devait prononcer, vendredi 17 novembre, l'interdiction des farines animales ainsi que des importations en provenance de la France de tous les bovins âgés de plus de dix-huit mois. Un embargo plus large pourrait être prononcé vis-à-vis des produits bovins français. A Strasbourg, le Parlement européen a, jeudi 16 novembre, voté une résolution en faveur de la suspension de l'usage de toutes les farines de viandes et d'os dans l'alimentation des animaux. A l'inverse, la Commission estime qu'une stricte application de la réglementation en vigueur permettrait de prévenir le risque infectieux. En Allemagne, le ministre de la santé a recommandé l'exclusion du don du sang de toutes les personnes ayant séjourné dans les îles britanniques entre 1980 et 1996. Cette mesure vise à prévenir le risque de transmission interhumaine.

JUSQU'ALORS circonscrite à l'Hexagone, la crise de la vache folle gagne l'ensemble de l'Union européenne. A la veille du conseil des ministres de l'agriculture, organisé les 20 et 21 novembre à Bruxelles, elle menace de conduire à une situation de blocage similaire à celle qui, en 1996, avait suivi l'annonce par le gouvernement britannique de la transmission à l'homme de l'agent responsable de la maladie bovine. L'annonce, faite mardi 14 novembre par Lionel Jospin, des nouvelles mesures de lutte prises par le gouvernement français – et notamment la suspension des farines de viandes et d'os dans l'ensemble de l'alimentation animale – a, paradoxalement, généré de nouvelles inquiétudes dans différents pays de l'Union. Pour sa part, Jacques Chirac, recevant jeudi 16 novembre les organisations agricoles, a estimé que les mesures gouvernementales étaient *« indispensables pour assurer la santé publique, pour rétablir la confiance et donc enrayer la baisse de la consommation de la viande bovine »*.

A Berlin, Karl-Heinz Funke, ministre allemand de l'agriculture, a annoncé, jeudi 16 novembre, l'interdiction de l'utilisation de farines animales françaises en Allemagne et a demandé à son homologue français, Jean Glavany, ainsi qu'à David Byrne, commissaire européen chargé de la santé et de la sécurité des consommateurs, d'interdire leur exportation. *« Nous allons faire en sorte que les nourritures animales françaises qui ne sont pas considérées comme sûres dans leur propre pays ne soient pas utilisées chez nous »*, a affirmé le ministre dans un communiqué. M. Funke a réitéré sa confiance dans la sécurité du système de fabrication des farines de viandes et d'os utilisé en Allemagne depuis soixante-cinq ans. A Paris, la cellule interministérielle de crise chargée de la coordination des nouvelles mesures de lutte contre la maladie de la vache folle a aussitôt fait savoir qu'un arrêté était en préparation pour interdire les exportations des farines françaises – qui, depuis le début de l'année, se sont élevées à 64 000 tonnes. Ces dernières années, des usines d'incinération allemandes avaient passé des contrats avec la France pour éliminer ces farines à hauteur de 150 000 tonnes par an.

Alors que l'Italie s'apprête à prendre des mesures d'embargo envers la France *(lire ci-dessous)*, la Commission européenne ne cache plus son inquiétude devant l'évolution de la situation. Il faut être *« sévère, sévère, sévère »* dans l'application des contrôles pour dépister la maladie de la vache folle, a déclaré, jeudi 16 novembre, Romano Prodi, président de la Commission européenne, dans un entretien donné à une chaîne de télévision grecque. *« La maladie de la vache folle existe, et c'est vraiment sérieux »*, a souligné M. Prodi, ajoutant qu'il espérait que tous les pays de l'Union allaient mettre en pratique les contrôles décidés par la Commission.

« Si les lois qui existent déjà étaient respectées, les mesures d'interdiction de toutes les farines animales seraient inutiles », déclare en écho David Byrne dans un entretien accordé au quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* (daté 17 novembre). *« Les lacunes observées par l'office vétérinaire de la commission sont inacceptables*, a-t-il ajouté. *Je vais demander à l'office de renforcer ses contrôles. »*

DONS DU SANG

Réuni le mercredi 15 novembre à Bruxelles, dans le cadre de la préparation du prochain conseil des ministres de l'agriculture, le comité vétérinaire permanent de l'Union européenne a examiné les mesures françaises et enregistré une nouvelle proposition de la Commission sur le dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Initialement, la Commission n'avait retenu qu'un programme très réduit de dépistage, qui consistait à faire, à partir du 1er janvier 2001, de simples sondages chez des animaux apparemment sains. Cette disposition avait été vivement critiquée par la France qui, dès le mois de juin, a lancé un programme de 48 000 tests (contre les 8 000 demandés par Bruxelles) chez les animaux les plus à risques. Désormais, la Commission préconise une systématisation des tests sur les bovins retrouvés morts ou devant être abattus en urgence.

Auprès du gouvernement français, on se dit persuadé qu'un tel programme permettrait de démontrer que des pays officiellement indemnes de la maladie de la vache folle – l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie notamment – sont en fait bel et bien touchés. Si des progrès notables semblent ici en passe d'être obtenus, il en va différemment sur l'autre dossier essentiel, celui de l'interdiction généralisée de l'utilisation des farines animales, qui – pour l'heure – n'est pas recommandée par la Commission européenne.

Dans l'autre chapitre des mesures de lutte contre la vache folle, Andrea Fischer, ministre allemand de la santé, a, jeudi 16 novembre, recommandé aux personnes ayant séjourné plus de six mois au Royaume-Uni entre 1980 et 1996 de ne plus donner leur sang, afin de prévenir les risques de la diffusion interhumaine de l'agent pathogène. Cette recommandation a été proposée par un groupe d'experts réunis par le ministère. *« Même si le risque n'est pas encore prouvé scientifiquement, les recommandations du groupe de travail contribuent à l'amélioration de la qualité des produits sanguins et à la réduction du possible danger d'infection des patients »*, a expliqué Mme Fischer.

L'Allemagne s'aligne ainsi sur les dispositions préventives prises il y a plus d'un an par les Etats-Unis et le Canada, puis, plus récemment, par l'Australie, la Suisse et l'Autriche. La Norvège étudie actuellement cette question.

A Paris, les experts réunis sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé s'interrogent, à la demande du gouvernement, sur l'intérêt qu'il y aurait à interdire l'usage du plasma des donneurs français dans la fabrication des médicaments dérivés du sang.

Rafaële Rivais *Jean-Yves Nau*

Le Parlement européen demande un moratoire pour l'ensemble de l'Union

STRASBOURG
de notre bureau européen

Faut-il suspendre l'utilisation des farines carnées dans l'alimentation de tous les animaux sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, comme la France l'a décidé pour elle-même ? Le Parlement européen vient de le demander, par une résolution (texte politique dépourvu de valeur juridique) votée, jeudi 16 novembre, en séance plénière à Strasbourg.

Ce texte a fait l'objet d'un compromis entre les groupes politiques, comme en témoigne son libellé, pour le moins compliqué. La majorité s'est opposée à l'interdiction définitive des farines animales, revendiquée par Françoise Grossetête (DL, PPE), mais aussi par les groupes GUE (communiste) et UEN (souverainiste). L'interdiction réclamée par le Parlement est provisoire : elle vaudrait *« aussi longtemps »* que les Etats membres ne pourront garantir qu'ils ont pris les mesures de sécurité nécessaires pour se prémunir de la maladie de la vache folle.

Lors de la réunion à huis clos qui a permis de trouver ce compromis, des députés allemands ont évoqué leurs inquiétudes à propos d'une interdiction pure et simple : que faire des carcasses qu'il ne sera pas possible d'incinérer ? Comment éviter des épidémies ou des pollutions de la nappe phréatique ? Et que donner à manger aux moutons, aux chèvres, aux volailles ou aux poissons ? L'Union devra-t-elle acheter du soja génétiquement modifié aux Etats-Unis ? Ils n'ont consenti qu'à une interdiction temporaire.

RESPONSABILITÉS POLITIQUES

La présidente du Parlement, Nicole Fontaine, a rappelé récemment que, *« dès 1996 »*, l'Assemblée *« avait adopté une recommandation extrêmement ferme »* pour demander l'interdiction des farines animales. *« Malheureusement, nous n'avons pas été écoutés, nous payons des années de laxisme, des années d'immobilisme »*, avait-elle ajouté, mettant en cause *« les Etats »*, mais aussi *« le fait qu'une institution comme le Parlement européen n'a pas suffisamment de pouvoir »*. En matière européenne, c'est la Commission qui détient le monopole de l'initiative législative. Le Parlement ne peut pas rédiger de propositions de loi. En outre, il n'a été associé que tardivement au travail législatif portant sur l'alimentation animale : jusqu'au traité d'Amsterdam, signé en 1997, cette matière relevait non pas de la santé publique, mais du secteur agricole, où seuls les Etats décident.

Malgré cela, le Parlement européen a tenté de jouer son rôle dans la dénonciation de la gestion de la vache folle : en 1997, une commission temporaire d'enquête a souligné les responsabilités politiques des ministres de l'agriculture des Quinze, plus soucieux, selon elle, de protéger le secteur de la viande que la santé humaine. Cette commission a aussi pointé l'apathie législative de l'exécutif bruxellois, victime, selon elle, de pressions britanniques.

En réponse, la Commission a revu l'organisation de ses comités scientifiques, afin qu'ils ne dépendent ni des Etats membres ni des lobbies : au lieu d'être intégrés aux différents services, ils ont été regroupés dans une direction autonome, qui préfigure la future Autorité européenne alimentaire.

L'Italie interdit l'importation de France de bovins adultes

ROME
de notre correspondante

Le conseil des ministres italien, qui se préparait à annoncer à son tour, vendredi 17 novembre, un moratoire sur l'utilisation des farines animales pour tous types d'élevage, devait également se prononcer sur l'interdiction des importations de viandes bovines françaises. La décision d'un embargo sur tous les bovins âgés de plus de 18 mois étant déjà acquise, la discussion s'est concentrée sur la question de savoir s'il fallait l'étendre à tous les produits de boucherie bovine. Le ministre des politiques agricoles y était favorable, alors que celui de la santé pensait pouvoir limiter cet embargo aux seules viandes à os.

Les deux ministres, Alfonso Pecoraro Scanio et Umberto Veronesi, avaient jeudi affiché des positions très fermes lors d'un long débat à la Chambre des députés. M. Veronesi avait déploré que le comité vétérinaire permanent de l'UE ait reculé lors de sa réunion du 15 novembre devant des mesures nettes. Il avait reproché à l'Union, si prompte à intervenir sur les questions monétaires, de tergiverser sur la sécurité alimentaire. *« Une occasion a été perdue de doter l'Union européenne d'un instrument commun pour prévenir efficacement la diffusion de l'ESB. Je n'accepte pas que des calculs et des stratégies corporatistes ou des lobbies passent avant la santé de l'homme »*, a ajouté M. Veronesi, lui-même éminent médecin.

Devant les députés, son collègue de l'agriculture a reproché aux autorités françaises d'avoir agi sans se concerter avec ses partenaires. Il a estimé qu'*« elles ne pouvaient pas décider unilatéralement l'interdiction de la côte à l'os chez elles et s'étonner ensuite si l'Italie, à son tour, s'oriente vers le blocus des importations de ces côtes que les Français ne veulent pas pour leurs propres consommateurs »*.

FORTE PRESSION

Pour ce qui est de leurs propres contrôles, les Italiens ont arrêté le principe de tester tous les bovins, buffles et bisons de plus de 24 mois envoyés à l'abattage. Dans le Piémont, à titre expérimental, 300 tests ont déjà été effectués, et tous ont été négatifs, soulignent les autorités italiennes. *« Nous avons l'intention*, a affirmé le ministre des politiques agricoles, *de généraliser les tests de dépistage. Mais il faut se souvenir que nous n'avons pas les mêmes problèmes que la France. Chez nous, il n'y a aucun cas d'ESB recensé. »*

Le gouvernement italien se trouve lui aussi soumis à forte pression. Comme en France, du nord au sud de la péninsule, la viande rouge a été rayée des menus de la plupart des cantines scolaires.

De son côté, l'association *Legambiente*, puissant mouvement écologiste, met en garde contre les risques de suppléer aux farines par des importations d'OGM : *« Alors que l'Union s'apprête à bannir les farines animales pour l'alimentation du bétail, elle balise la route des farines d'origine végétale génétiquement modifiées* (...). *En bref, on fera amplement recours à l'importation de soja OGM des Etats-Unis, du Canada et de l'Argentine. On ne peut tolérer qu'on fasse front à un risque en en proposant un autre. »*

Danielle Rouard

L'armée met à disposition des hangars pour stocker 180 000 tonnes de farines

BRAVES militaires ! Ils auront été parmi les premiers à monter au front du moment : trouver où entreposer les farines animales que la nation a sur les bras. Jeudi 16 novembre, le ministère de la défense a annoncé qu'il mettait à disposition *« des emprises afin de pouvoir stocker sous hangar environ 180 000 tonnes »*, affirmant encore *« procéder actuellement au recensement des sites »*.

Voilà déjà une soustraction qui ravit la mission interministérielle de coordination pour l'élimination des farines animales, créée dans le cadre du plan gouvernemental et présentée officiellement ce même jeudi. Jean-Paul Proust, qui la dirige, reste cependant loin du compte. Il estime nécessaire de trouver au plus vite une capacité de stockage de 400 000 à 500 000 tonnes, *« bien répartis sur le territoire national »*. Les préfets ont donc été chargés par une circulaire de prospecter des sites, répondant à un cahier des charges précis : un lieu fermé, dallé, d'accès facile, muni de moyens de lutte contre l'incendie, à l'écart de toute nappe phréatique ou cours d'eau. Afin d'éviter la dispersion, ces entrepôts devront encore avoir une contenance minimale de 10 000 tonnes. Dernière recommandation, le hangar doit être suffisamment éloigné des habitations pour éviter les nuisances olfactives.

La mission ne semble pas douter de trouver où stocker les farines litigieuses. Elle semble moins assurée quant aux 275 000 tonnes de graisses animales qui nécessitent des installations plus sophistiquées, type citernes, de préférence chauffées. *« Les graisses sont plus difficiles à stocker et à manipuler »*, confirme M. Proust. Les compagnies pétrolières ont notamment été contactées. Leur réponse est attendue avec impatience.

Un gros million de tonnes de farines et de graisse sera produit d'ici un an par les équarrisseurs. En prospectant des sites pour environ 500 000 tonnes, la mission s'accorde donc entre quatre et six mois de délai, le temps de réfléchir à l'incinération de ces déchets et à l'éventuelle modification de certaines installations de combustion pour les recevoir. *« Nous allons contacter toutes les filières liées à l'énergie »*, a expliqué M. Proust. Seuls les cimentiers font preuve de bonne volonté, acceptant de doubler leur capacité d'absorption.

EDF a jusqu'à présent refusé de coopérer. La Fédération nationale des activités du déchet et de l'environnement (Fnade), qui regroupe les petits et gros industriels de ce secteur, n'est pas plus enthousiaste. Elle rechigne à ce que les farines soient entreposées dans les décharges gérées par ses adhérents. *« Nous n'avons pas la capacité et ne souhaitons pas nous créer des problèmes ultérieurs »*, assure Jean-Pierre Paillard, délégué général de la Fnade.

FAIRE MONTER LES ENCHÈRES

La fédération renâcle également à mobiliser ses incinérateurs, qui totalisent pourtant une capacité de onze millions de tonnes. Tout juste accepterait-elle, selon M. Paillard, de traiter *« 50 à 100 000 tonnes dans les incinérateurs équipés de filtre à dioxine »*. Mais au ministère de l'environnement, on explique que des négociations sont en cours. Profitant de l'embarras de l'Etat et de son empressement à trouver une solution, les entreprises minaudent simplement pour faire monter les enchères. En fait, elles guignent ce nouveau marché. Le prix offert aux cimentiers a été jugé attractif par les autres. Les négociateurs espèrent simplement obtenir des garanties sur le long terme que le simple moratoire de trois mois sur la vente des farines animales, actuellement en vigueur, n'autorise pas. *« Si le gisement est pérenne, on peut imaginer la fabrication d'usines dédiées à cet usage dans un délai de 18 mois à deux ans »*, assure M. Paillard.

En attendant l'issue de ces conciliables commerciaux, la mission a encore annoncé, jeudi, qu'un arrêté interdisant l'exportation des farines animales allait être publié. D'ores et déjà, les certifications sanitaires de ces produits ont été suspendues.

Benoît Hopquin

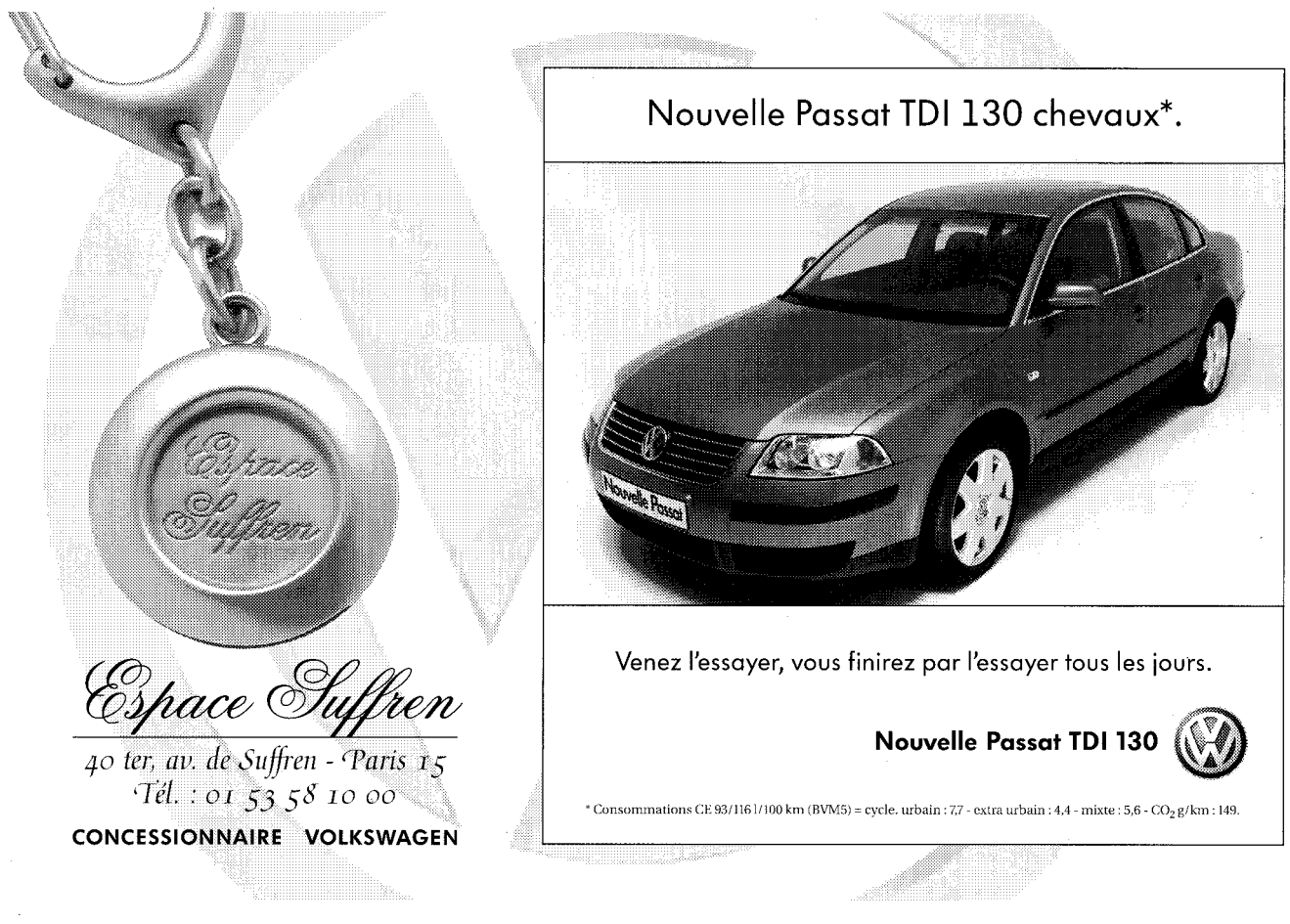

Etats-Unis et Européens s'opposent, à La Haye, sur le rôle des forêts contre l'effet de serre

Les écologistes veulent édifier des digues de sable autour du siège de la conférence sur le climat

La première semaine de négociation de la Conférence de La Haye sur le climat a été marquée par la discussion entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Ceux-ci veulent inclure les forêts dans les moyens de lutter contre l'effet de serre, ce que refusent les Européens, au nom de l'incertitude scientifique. La discussion se radicalisera la semaine prochaine avec l'arrivée des responsables politiques à La Haye. ***(Lire aussi page 16.)***

AH LULU ! Lulu n'a pas fini de faire enrager les négociateurs de La Haye. Lulu, ou plus exactement Lulucf, désigne dans le bizarre jargon des diplomates chargés de faire avancer la Convention sur le climat, l'utilisation des forêts et des changements de sol dans la lutte contre les émissions de gaz carbonique. Et c'est autour de Lulucf (*Land Use, Land-use Change and Forestry)* que la discussion s'est cristallisée lors de la première semaine des négociations commencées, lundi 13 novembre, pour mettre en œuvre le protocole de Kyoto.

Mercredi, les Etats-Unis ont avancé une proposition visant à inclure largement les forêts et les terres agricoles dans la comptabilisation des gaz à effet de serre. Arbres et plantes absorbent en effet le gaz carbonique par la photosynthèse, et les Etats-Unis estiment que les quantités ainsi absorbées devraient venir en déduction du volume d'émissions qu'ils se sont engagés à réduire, comme les autres pays industrialisés, par le protocole de Kyoto de 1997. Mais l'incertitude scientifique est telle sur le bilan exact que représentent les forêts qu'il est difficile de les comptabiliser.

Plusieurs articles parus dans les revues scientifiques *Nature,* le 9 novembre, et *Science,* le 17 novembre, suggèrent même que les forêts pourraient avoir un effet négatif, dans certaines conditions, en relâchant du gaz carbonique ou en accroissant l'effet de serre ! Selon Antoine Bonduelle, du Réseau action climat, le réseau des associations écologistes très présent à La Haye, *« la proposition américaine confinait à l'escroquerie. C'est un système compliqué et infondé sur le plan scientifique »,* nous a-t-il indiqué au téléphone.

L'Union confirme donc la fermeté qu'elle avait affichée la semaine précédant la conférence *(Le Monde* du 10 novembre). Parlant en tant que présidente du conseil européen des ministres de l'environnement, Mme Voynet a déclaré jeudi à Paris : *« Je me battrai pour un accord, mais pas n'importe quel accord : ratifiable par tous, mais contraignant, avec un système de vérification et de sanctions. Un texte plein d'échappatoires ne nous conviendrait pas. »*

Jeudi, l'Union européenne a rejeté la proposition américaine, le faisant même savoir par un communiqué public : selon celui-ci, la proposition des Etats-Unis, soutenue également par le Canada et le Japon, ne *« garantit pas l'intégrité environnementale du protocole de Kyoto et ne répond pas aux inquiétudes de l'Union européenne ».*

EXCLUSION DU NUCLÉAIRE

Si l'opposition s'est cristallisée sur les forêts, aussi appelées *« puits de carbone »,* d'autres progrès ont été enregistrés. Sans le déclarer officiellement, les Etats-Unis ont indiqué qu'ils n'insisteraient pas pour inclure le nucléaire dans le *« mécanisme de développement propre »* – dispositif destiné à aider les pays en développement à s'équiper en technologies propres. L'Union européenne est opposée à cette inclusion, le nucléaire est très mal adapté aux besoins concrets des pays en développement, et sa mauvaise image auprès du public risque de ruiner le « mécanisme ». Or le mécanisme de développement propre est un outil essentiel pour convaincre les pays en développement de s'engager eux aussi dans la lutte contre le changement climatique.

Les négociations, jusqu'ici menées par les hauts fonctionnaires des différents pays, prendront un tour plus serré et plus politique à partir de lundi, quand les ministres – dont Mme Voynet – s'y impliqueront personnellement. Du côté américain, Franck Loy, sous-secrétaire d'Etat aux affaires globales, qui dirigera la délégation des Etats-Unis, est arrivé vendredi à La Haye. Le week-end devait aussi voir les écologistes édifier un mur de sacs de sable autour du bâtiment de la conférence. Il s'agit, selon les Amis de la Terre, de montrer aux décideurs ce qu'il adviendrait s'ils échouaient dans leur négociation : le climat se réchaufferait, selon les écologistes, la mer monterait, et il faudrait édifier des digues pour s'en protéger.

Hervé Kempf

La France mauvaise élève de la « classe carbonique »

Malgré son suréquipement en énergie nucléaire (qui n'émet pas de gaz carbonique), la France ne parvient pas à limiter ses émissions de gaz carbonique. Il est difficile d'obtenir des statistiques précises, mais différents indicateurs le confirment. Selon le secrétariat de la Convention sur les changements climatiques, les émissions de gaz carbonique ont crû de 6,5 % entre 1990 et 1998. Selon l'Agence internationale de l'énergie, ces émissions ont augmenté de 1,9 % ou de 8,4 %, selon la méthode de calcul utilisée. Enfin, Mme Voynet a indiqué jeudi16 novembre que, d'après les chiffres de la Commission européenne, les émissions françaises seront de *« 3 à 4 % en 2000 supérieures à ce qu'elles étaient en 1990 »*. Dans le Protocole de Kyoto, la France s'est engagée à réduire en 2010 de 8 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. Pour tenir compte de son équipement nucléaire, l'Union européenne a réduit cet engagement à 0 % en juin 1998.

L'OIT sanctionne la Birmanie pour le travail forcé « généralisé »

GENÈVE
de notre correspondant

Rien n'y aura fait, ni les prétendues concessions de dernière minute consenties du bout des lèvres par la junte de Rangoun, ni les ultimes manœuvres dilatoires du représentant de la Malaisie : à une nette majorité de ses 56 délégués, le conseil d'administration (exécutif) du Bureau international du travail (BIT) s'est prononcé, jeudi 16 novembre, en faveur de sanctions contre le régime militaire birman, accusé d'imposer le travail forcé de manière *« généralisée et systématique ».* En vertu de cette décision sans précédent, l'Organisation internationale du travail (OIT) recommande à ses membres (Etats, employeurs et syndicats), ainsi qu'aux autres organisations internationales, de réexaminer leurs relations avec la Birmanie.

En quatre-vingt-un ans d'existence, c'est la première fois que l'OIT recourt à une mesure aussi extrême contre l'un de ses membres. Après de vaines admonestations, lors de sa session annuelle en juin, elle avait donné jusqu'au 30 novembre à la junte de Rangoun pour en finir avec de telles pratiques contraires aux conventions internationales signées et ratifiées par la Birmanie. Une mission de coopération technique autorisée in extremis à se rendre sur place avait constaté à son retour, dans un rapport publié le 7 novembre, *« des progrès dans le domaine législatif »,* tout en notant que *« les progrès sont moins évidents en termes de mesures exécutives, budgétaires ou administratives appropriées ».*

Au cours de son séjour à Rangoun, la délégation s'était vu refuser une rencontre avec Aung San Suu Kyi, lauréate du prix Nobel de la paix, de nouveau assignée à résidence depuis le 22 septembre. Autre signe révélateur du climat ambiant, le 3 novembre, le rapporteur spécial de l'ONU pour la Birmanie, le juge mauricien Rajsoomer Lallah, a présenté sa démission à Mary Robinson, haut commissaire aux droits de l'homme, se plaignant du *« manque de soutien logistique et administratif »* pour accomplir sa mission.

Le conseil d'administration du BIT a demandé l'application de sanctions dès le 30 novembre. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui a joué un rôle moteur en collectant des témoignages accablants sur le travail forcé en Birmanie, s'est félicitée du *« signal ferme envoyé aux généraux de Rangoun ».* A la veille de la décision de l'OIT, la CISL avait rappelé que, selon ses estimations, près d'un million de Birmans étaient astreints au travail forcé. Elle a également invité les compagnies multinationales et les voyagistes actifs en Birmanie à tenir compte de ces sanctions.

Jean-Claude Buhrer

L'Amérique attend le verdict des votes par correspondance de Floride

WASHINGTON
de notre correspondant

La bataille de procédure autour du scrutin présidentiel s'est poursuivie, jeudi 16 novembre, en Floride. Pas moins de cinq procédures sont actuellement en cours sur le point de divergence crucial entre les deux camps : faut-il, comme le demandent les démocrates, recompter à la main tous les bulletins ? Cela permettrait de corriger les erreurs mécaniques des machines et pourrait donner une majorité à leur candidat. Ou bien doit-on, comme les républicains le réclament, mettre immédiatement un terme à des vérifications qui n'ont que trop duré et qui, si elles se prolongeaient, risqueraient fort de faire perdre à George W. Bush sa faible marge de 300 voix sur un total de six millions ?

« ÉLECTION PAR LES AVOCATS »

Dans l'après-midi, la Cour suprême de Floride a rejeté la requête de la secrétaire d'Etat républicaine de l'Etat, Katherine Harris, qui avait demandé de bloquer tout recompte à la main dans les trois comtés démocrates qui souhaitent l'entreprendre. La décision de la Cour suprême a été prise à l'unanimité de ses membres, tous nommés par des gouverneurs démocrates. Le comté de Broward est en train de compter, celui de Palm Beach a commencé jeudi soir et celui de Miami-Dade devait décider vendredi matin s'il s'y mettait à son tour. Cette décision a été considérée comme une victoire par le camp d'Al Gore, qui la présente comme une chance de poursuivre un dépouillement qui devrait durer six jours environ. Mais les avocats de « W » n'y ont vu qu'un incident de parcours.

Car il y a d'autres procédures en cours : vendredi matin, un juge de Tallahassee, la capitale politique et administrative de la Floride, devait rendre son verdict sur une requête d'Al Gore visant à casser une autre décision de Mme Harris : celle-ci refuse de compter tout résultat ne lui étant pas parvenu avant mardi 14 novembre à 17 heures. La loi de Floride prévoit en effet que les résultats doivent être annoncés dans un délai d'une semaine après le scrutin. La décision de Mme Harris aboutirait en fait à bloquer tout nouveau décompte manuel. Les républicains considèrent que poursuivre un tel décompte serait injuste, truffé d'irrégularités et inconstitutionnel.

Al Gore était d'autant plus pressé de voir ces dépouillements reprendre que c'est samedi matin que Mme Harris devait annoncer le résultat des votes par correspondance en provenance de l'étranger. Estimés à 2 600 selon une estimation journalistique, ils devaient être parvenus dans les comtés vendredi à minuit. Une fois ces chiffres proclamés, les républicains considéreront que leur candidat est élu.

Les démocrates, pour leur part, entendent poursuivre la querelle d'avocats en cours jusqu'à ce qu'ils aient obtenu gain de cause. Qu'ils gagnent ou qu'ils perdent, l'affaire est pour eux de la plus haute importance : un changement infinitésimal en faveur d'Al Gore renverserait la situation. La publication de chiffres à son avantage, même s'ils ne devaient pas être comptabilisés par la secrétaire d'Etat, ferait de lui une victime face à un président Bush mal élu et représenterait un atout politique de taille pour une reconquête de la Maison Blanche en 2004.

Derrière les affrontements de prétoire que favorise le système judiciaire américain, les deux candidats se placent en vue d'une guerre psychologique, dans tous les cas de figure possibles. Ils sont chacun soutenus par une pléiade d'avocats de renom chargés de convaincre les juges de trancher en leur faveur. Jusqu'à présent l'opinion, confiante dans le système, semble préférer l'équité à la précipitation. Mais, comme l'a fait remarquer Me Theodore Olson, un des avocats de « W », si la situation perdure, on risque de se retrouver devant *« une élection par les avocats, pour les avocats ».*

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'annonce par le directeur de campagne de M. Bush selon laquelle celui-ci ne contesterait pas le résultat de l'élection en Iowa, gagnée par Al Gore par 4 047 voix sur 1,3 million. Cela ne change pas grand-chose, les sept grands électeurs de cet Etat du Midwest ne permettant pas au gouverneur du Texas de l'emporter sans la Floride.

Neuf jours après la clôture du scrutin, les résultats définitifs de l'Oregon et du Nouveau-Mexique n'ont toujours pas été publiés. Les résultats, au niveau des Etats-Unis, non plus : selon le dernier décompte national connu jeudi à 15 heures, Al Gore avait obtenu 221 987 voix de plus que George W. Bush, soit 49 785 447 contre 49 563 460.

Patrice de Beer

Katherine Harris au cœur de la bataille

Dans chacun des cinquante Etats américains, le secrétaire d'Etat joue le rôle de ministre de l'intérieur. En Floride, ce poste est occupé par Katherine Harris, qui est de ce fait au cœur de la bataille politico-judiciaire en cours depuis l'élection du 7 novembre aux Etats-Unis. Républicaine, co-présidente de la campagne de George W. Bush en Floride, elle est accusée de partialité par les démocrates.

Au nom de la commission électorale de l'Etat, Mme Harris a annoncé qu'elle validerait le vote de désignation des grands électeurs en Floride samedi 18 novembre. Même si la Cour suprême de Floride a autorisé la poursuite du décomptage manuel des voix dans trois comtés de l'Etat, Mme Harris n'est pas obligée en fait de prendre en compte le résultat de ces décomptes.

La Yougoslavie reprend les relations diplomatiques avec les Occidentaux

BELGRADE. Le gouvernement yougoslave a décidé, jeudi 16 novembre, de renouer des relations diplomatiques avec les quatre pays qui avaient été à l'origine des frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie en 1999 : les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. A Paris, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré qu'il s'agissait *« d'un nouveau développement positif dont le principe avait été agréé »* avec le président yougoslave, Vojislav Kostunica, lors de la visite du chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, à Belgrade le 10 octobre.

La France proposera un ambassadeur à l'agrément des autorités yougoslaves. Washington annoncera formellement la reprise des relations *« dans les prochains jours »,* a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Philip Reeker, qui a ajouté que les Etats-Unis étaient contents *« de rétablir les liens étroits qui ont caractérisé historiquement les relations entre nos deux pays et nos deux peuples ». – (AFP.)*

Le Japon lance une nouvelle campagne de chasse à la baleine

TOKYO. Une flotte de cinq navires baleiniers japonais a quitté, vendredi 17 novembre, les côtes du Japon à destination de l'Antarctique pour tuer environ quatre cents baleines, officiellement pour des *« raisons scientifiques »,* a-t-on appris auprès du gouvernement. Il s'agit de la quatorzième mission *« de recherche »* annuelle depuis que le Japon a recommencé à chasser la baleine en 1987, et il s'agit de la deuxième campagne depuis le début de l'année. L'armateur des bateaux est l'Institut de recherche sur les cétacés, qui est subventionné par une agence gouvernementale. Le retour de ces navires est prévu aux environs d'avril 2001.

Le Japon défend le caractère *« légal »* de sa pêche aux baleines en soulignant qu'ils est autorisé à tuer plusieurs centaines de cétacés par an à des fins scientifiques par le moratoire international adopté en 1986. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a condamné, vendredi, cette nouvelle expédition dans l'Antarctique. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **HONGKONG : les autorités se sont engagées à rapatrier les ressortissants** qui tenteraient de s'installer illégalement en Allemagne, aux termes d'un accord bilatéral signé vendredi à Hongkong. Cet accord est le premier du genre entre l'ancienne colonie britannique et l'un des quinze pays de l'Union européenne. Il vise à favoriser la suppression de l'obligation de visa pour les détenteurs d'un passeport de Hongkong voulant se rendre dans un pays membre de l'UE. – *(AFP.)*

■ **IRAK : le secrétaire américain à la défense, William Cohen,** a réaffirmé, jeudi 16 novembre à Bahrein, qu'*« il est d'une importance cruciale de maintenir la sécurité dans la région ». « Nous croyons que Saddam Hussein continue à constituer une menace pour la région parce qu'il refuse d'appliquer les résolutions de l'ONU et qu'il a jeté dehors les inspecteurs du désarmement (...). Maintenant, il cherche à ce que les sanctions soient levées »,* a-t-il dit. Ces déclarations interviennent au lendemain du sommet de l'Organisation de la conférence islamique qui a été marqué par le retour de l'Irak. – *(AFP.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : le gouvernement a levé, jeudi 16 novembre,** l'interdiction de sortir du territoire national qui avait été imposée, à la mi-mai, aux leaders politiques par la junte du général Robert Gueï, chassée du pouvoir le 25 octobre. Par ailleurs, on a appris à Paris que le conseiller Afrique du président Chirac, Michel Dupuch, était attendu à Abidjan, vendredi 17 novembre, où il devait s'entretenir avec le président Gbagbo. Après une conversation téléphonique entre les présidents Chirac et Gbagbo, le 13 novembre, il s'agit du second geste de reconnaissance tardive de l'Elysée.

■ **KENYA : selon un bilan provisoire, 62 personnes sont mortes à Nairobi** depuis le 14 novembre et 245 autres ont été hospitalisées après avoir bu un alcool artisanal. Pour augmenter sa teneur en alcool, la boisson, vendue dans plusieurs bidonvilles de la capitale kenyane, contenait du méthanol, un liquide toxique utilisé comme solvant ou comme antigel pour les batteries. Commercialisé par des femmes, dont douze ont été arrêtées depuis, le breuvage coûte quatre fois moins cher qu'une bouteille de bière. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : le général allemand Rainer Schuwirth** a été choisi pour diriger le futur état-major militaire de l'Union européenne (UE) qui doit être mis en place au premier semestre 2001. Agé de 55 ans, il a été proposé par les chefs d'état-major des armées des pays membres de l'UE lors d'une réunion à Quinze à Bruxelles. Le général Schuwirth commande actuellement le 4e corps de la Bundeswehr, basé à Potsdam. Durant sa carrière, il a servi dans les états-majors de l'OTAN. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le président ukrainien, Leonid Koutchma,** a critiqué, jeudi 16 novembre, la politique *« pas toujours constructive »* du Fonds monétaire international. *« Nous avons besoin de collaborer avec le Fonds mais cette coopération doit se fonder sur des principes de confiance mutuelle et de respect »,* a-t-il ajouté. Kiev négocie avec le FMI pour la reprise de prêts d'un montant de 2,6 milliards de dollars, suspendus à la suite des soupçons de détournements de fonds par la banque centrale – *(AFP.)*

CONFÉRENCE-DÉBAT

LIONEL JOSPIN

Premier Ministre

Peut-on encore réguler l'économie ?

Avec la participation d'Anton Brender, Jean-Christophe Le Duigou et Margaret Maruani

Mercredi 15 novembre à 18 h 30

Maison de la chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Renseignements : 01 44 88 28 90

Alternatives Economiques — Un autre regard sur l'économie — www.alternatives-economiques.fr — 20 ans 1980 2000

Avec le soutien de

DÉPENSES PUBLIQUES **Le gouvernement prépare les négociations que le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, doit engager, le 21 novembre, avec les syndicats de fonctionnaires qui réclament une meilleure répartition des fruits de la croissance. Le premier ministre a rendu ses principaux arbitrages sur ce dossier délicat jeudi 16 novembre.**

● MICHEL SAPIN a obtenu gain de cause sur le principe du maintien du pouvoir d'achat du traitement de base des fonctionnaires, alors que le ministère des finances plaidait pour une approche plus globale du pouvoir d'achat, incluant les revalorisations catégorielles et de carrière.

● LAURENT FABIUS, ministre de l'économie et des finances, multiplie les mises en garde contre les risques de dérapage des dépenses publiques. En exécution, Bercy espère réduire à 195 milliards de francs le déficit budgétaire pour 2000.

Le gouvernement veut maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires

Michel Sapin, ministre de la fonction publique, a convaincu Lionel Jospin de préserver le niveau du traitement de base des fonctionnaires par rapport à l'inflation jusqu'en 2002. Cet arbitrage va à l'encontre des mises en garde de Laurent Fabius sur la maîtrise des dépenses publiques

EMPLOIS ou salaires ? Partage des fruits de la croissance ou maîtrise des dépenses publiques ? Il aura fallu pas moins de trois réunions interministérielles pour permettre au premier ministre de trancher, jeudi 16 novembre, entre la rigueur budgétaire soutenue par son ministre des finances, Laurent Fabius, et les marges de manœuvre inlassablement revendiquées par Michel Sapin, ministre de la fonction publique, avant l'ouverture, mardi 21 novembre, de négociations salariales à hauts risques avec les syndicats de fonctionnaires.

M. Sapin n'a pas manqué d'arguments pour faire pencher la balance en sa faveur. A quelques jours du congrès du Parti socialiste, à un an des élections municipales et deux ans de la présidentielle, la tentation était forte de faire un geste significatif en direction des 5,2 millions de fonctionnaires et des 4 millions de retraités de la fonction publique, où la gauche recrute de gros bataillons. *« La continuité, c'est la meilleure politique »*, a expliqué Michel Sapin au premier ministre, en rappelant que l'accord salarial de février 1998, arrivé à son terme en décembre 1999, avait pour principale ambition de maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires. *« Je ne vois pas ce qui devrait nous faire changer de logique par rapport au précédent accord, négocié alors qu'on avait moins de croissance, moins de recettes et plus de déficits qu'aujourd'hui »*, a-t-il plaidé.

MARGE ÉTROITE

Tout indique que le ministre a obtenu gain de cause. Il a reçu un mandat lui permettant de garantir le pouvoir d'achat des fonctionnaires sur la période du futur accord, portant sur 2000, 2001 et 2002. Le gouvernement est prêt à s'engager à ce que la valeur du point d'indice – à partir duquel sont calculés les rémunérations des fonctionnaires comme les pensions des retraités de la fonction publique – ne soit pas inférieure à l'inflation au cours de ces trois années.

Compte tenu du taux d'inflation de 1,6 % prévu en 2000, c'est donc une revalorisation de 0,5 % des salaires, représentant 3 milliards de francs en année pleine, qui devrait être consentie au seul titre de l'année 2000 . Pour 2001, ce sont 8 milliards de plus qu'il faudra débloquer pour compenser une augmentation des prix évaluée à 1,2 %. Or, seuls 3,2 milliards ont été provisionnés, cette année, pour couvrir les évolutions de rémunérations en 2000 et 2001, *« ce qui ne permettrait de faire face qu'à une augmentation de moins de 0,5 % de la valeur du point pour les deux années 2000 et 2001 »*, observe Jean Vial, rapporteur (PC, Pyrénées-Orientales) du budget 2001 de la fonction publique. *« Les intentions du gouvernement témoignent du souci de sacrifier à un nouveau dogme, celui de la maîtrise des finances publiques exigée par l'Union économique et monétaire »*, ajoute le député : la France s'est en effet engagée à limiter à 1 % la progression de ses dépenses sur 2001-2003, soit 0,3 % par an.

Bref, si d'autres ressources doivent nécessairement venir gonfler l'enveloppe avant la fin des négociations, la marge de manœuvre imposée par Bercy reste très étroite. Une revalorisation de 1 % du point d'indice coûte en effet 6,7 milliards au budget de l'Etat, auxquels s'ajoutent chaque année une vingtaine de milliards pour financer les promotions et les évolutions de carrière.

Si les syndicats ne peuvent contester l'objectif du gouvernement, encore reste-t-il à s'accorder sur les moyens – très controversés – d'y parvenir. Tous s'opposent en effet unanimement à la volonté du gouvernement d'intégrer les gains concédés involontairement lors du précédent accord : en ayant surestimé l'inflation en 1998 et 1999, le gouvernement avait alors accordé aux fonctionnaires une progression de 1,1 % de leur pouvoir d'achat. C'est ce bénéfice que Michel Sapin souhaite à présent déduire des augmentations promises pour l'année 2000, et qui, compte tenu du calendrier, ne pourront être versées avant janvier 2001.

« FIXER DES PRIORITÉS »

Le ministre ne manquera pas, en revanche, de rappeler à ses interlocuteurs syndicaux que le projet de loi de finances 2001 prévoit une progression de 10,2 milliards de francs des dépenses de personnel de l'Etat (rémunérations d'activité, pensions et allocations, charges sociales) qui s'élèveront, en 2001, à 689 milliards de francs, soit une augmentation de 1,5 % par rapport aux crédits prévus pour l'exercice 2000. Le projet de budget ayant été élaboré avec l'hypothèse d'une stabilité de la valeur du point d'indice, celle évolution est principalement destinée à couvrir la création de 10 112 emplois nouveaux, la titularisation de 9 483 contractuels ou vacataires au titre de la résorption de l'emploi précaire et une première partie des 33 000 créations d'emplois programmées sur cinq ans à l'éducation nationale... Autant d'arguments qui, espère-t-on au ministère de la fonction publique, ne peuvent laisser les syndicats totalement insensibles. Comme l'a confirmé, jeudi 16 novembre, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, à BFM. *« On ne peut pas avoir et les 35 heures et des créations d'emplois nombreuses et des augmentations salariales. Il faut fixer des priorités. »*

Il en faudra sûrement plus pour amadouer les fédérations de fonctionnaires, qui contestent la manière dont le gouvernement calcule leur pouvoir d'achat *(lire ci-dessous)* tout en refusant catégoriquement de lier les négociations salariales à l'augmentation des effectifs ou à la réduction du temps de travail. Majoritaires dans la fonction publique, les trois fédérations contestataires – FO, FSU, CGT – revendiquent des revalorisations beaucoup plus importantes.

Alexandre Garcia

Les primes de nouveau mises en cause

Rapporteur pour avis du budget de la fonction publique, examiné jeudi 16 novembre par l'Assemblée nationale, Alain Tourret (PRG) s'est vigoureusement élevé contre le système *« complexe et opaque »* des rémunérations accessoires des fonctionnaires, déjà dénoncé, en janvier, dans un rapport de la Cour des comptes.

M. Tourret s'en est pris, notamment, aux *« quarante primes accessoires sans base légale »* du ministère de l'économie et des finances où, assure-t-il, *« les trésoriers-payeurs généraux, qui touchent 1,25 million de francs par an se sont attribué la possibilité de défiscaliser jusqu'à 27 % de leur rémunération »*. Il cite également les *« indemnités en espèces, soustraites à l'impôt »*, de 500 à 10 000 francs par personne, distribuées dans les cabinets ministériels, et demande à cet égard la plus grande transparence, ainsi que *« l'établissement de règles pour la rémunération des membres des cabinets ministériels »*.

Les termes de la controverse sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS POUR LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

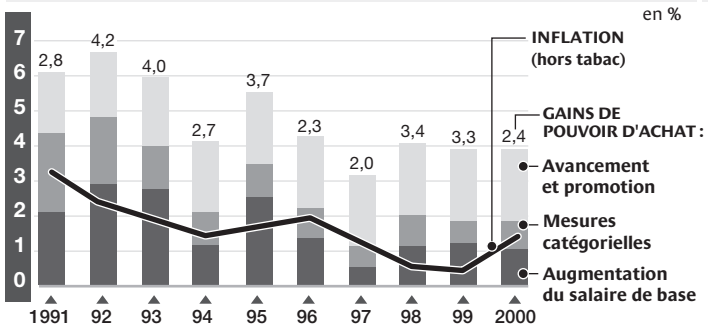

Selon Bercy, les traitements des fonctionnaires ont enregistré 36 % de gains de pouvoir d'achat cumulés entre 1991 et 2000, soit 3,1 % en moyenne par an.

Source : Bercy

PART DES DÉPENSES INDUITES PAR LA FONCTION PUBLIQUE DANS LE PIB

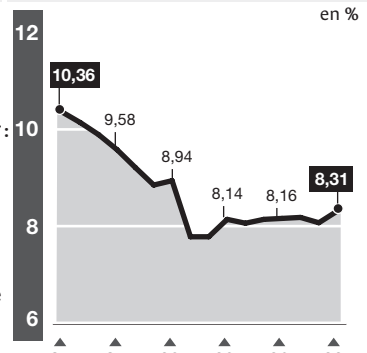

Source : Insee-DGAFP

Un débat permanent qui oppose le ministère des finances et les syndicats

LE SCÉNARIO est bien rodé, les arguments préparés de longue date. A quelques jours de l'ouverture des négociations salariales dans la fonction publique, le 21 novembre, la question du pouvoir d'achat des fonctionnaires donne lieu de nouveau à une bataille de chiffres aux règles immuables : *« Le gouvernement essaye toujours de montrer aux fonctionnaires qu'ils n'ont pas à se plaindre »*, résume Jean-Yves Vayssières, secrétaire national de l'Union des syndicats autonomes (UNSA), pour qui le rôle des syndicats consiste à *« prouver le contraire »*.

Le rapport bisannuel du ministère de l'économie et des finances sur les rémunérations de la fonction publique, rendu public le 15 novembre, indique que les fonctionnaires ont gagné 36 % de pouvoir d'achat entre 1991 et 2000, soit 3,1 % par an en moyenne. Les syndicats le contestent. Selon la CGT, le point d'indice, qui sert de base au calcul des rémunérations des fonctionnaires, a au contraire perdu 10 % de sa valeur, en référence à l'indice des prix de l'Insee, depuis la désindexation des salaires, en 1983.

DEUX MODES DE CALCUL

Ces données, en apparence très contradictoires, illustrent les différentes manières de mesurer l'augmentation moyenne des rémunérations des fonctionnaires selon les résultats recherchés. Utilisée par les syndicats, la première méthode consiste à ne prendre en compte que l'impact des seules mesures d'augmentation générale concernant l'ensemble des agents : revalorisation du point d'indice, attribution de points d'indice et primes exceptionnelles.

Cette méthode ne tient pas compte des mesures catégorielles, qui ne bénéficient qu'à certains groupes de fonctionnaires, comme les plans « Jospin » de 1990 et « Lang » de 1993 pour les enseignants, ou le protocole « Durafour » de 1990 sur la rénovation de la grille des classifications et des rémunérations, qui a laissé de côté une partie des cadres. Elle exclut aussi les augmentations individuelles liées aux avancements et promotions, autrement dit le fameux « glissement vieillesse technicité » ou GVT. Ces deux derniers paramètres, estiment les syndicats, ne bénéficient pas à tous les fonctionnaires ; les prendre en compte dans les négociations salariales reviendrait en outre à annuler peu à peu l'effet des revalorisations catégorielles et à retirer toute signification à la notion de carrière.

Ce mode de calcul a l'avantage de maintenir le pouvoir d'achat des retraités, dont l'évolution ne dépend que de la valeur du point. Seul inconvénient : il coûte très cher, 1 % d'augmentation du point représentant une dépense pour le budget de 6,7 milliards de francs dans la fonction publique d'Etat et de 11,6 milliards de francs si l'on y ajoute les agents et les retraités des collectivités territoriales et des hôpitaux.

Pour apprécier l'évolution moyenne du pouvoir d'achat des fonctionnaires, le ministère des finances utilise une autre méthode, beaucoup moins onéreuse, en s'appuyant sur la progression de la « rémunération moyenne des personnes en place » (RMPP). Celle-ci intègre tous les facteurs contribuant à la hausse des rémunérations des agents : les mesures d'augmentation générale, les mesures catégorielles et les dépenses induites par la progression des carrières. Entre 1990 et 2000, la RMPP a progressé de 4,7 % en moyenne par an. Compte tenu de l'inflation hors tabac, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a augmenté en moyenne de 3,1 % par an sur cette période.

Cet indicateur a ainsi l'avantage, pour le gouvernement, de faire ressortir des évolutions très positives en période de faible inflation et de dégager des augmentations salariales même en année de gel des salaires. Pour les syndicats, il sert surtout à masquer les politiques de rigueur salariale.

A. Ga.

Laurent Fabius entend éviter tout dérapage des finances publiques

FONCTIONNAIRES, SMIC, minima sociaux... Syndicats, Verts, PCF... Laurent Fabius a vu, ces dernières semaines, les pressions se multiplier pour lui soutirer de l'argent. Le ministre de l'économie et des finances n'a pas l'intention de se laisser forcer la main. Ou plutôt, il entend dépenser le maximum d'énergie pour rallier Lionel Jospin à sa cause. *« Je ne suis pas un comptable borné »*, a déclaré M. Fabius dans *Le Monde* du 16 novembre. Est-ce à dire qu'il craint un dérapage des finances publiques ? Bien entendu, le ministre ne répond pas par l'affirmative. Mais il insiste, comme il l'a fait dans nos colonnes, sur la nécessité de maîtriser les dépenses et de réduire les déficits. Et n'hésite pas à dire que l'effort en la matière prévu par le projet de loi de finances rectificative pour 2000 (*Le Monde* du 15 novembre) est insuffisant.

Le gouvernement a inscrit dans ce « collectif » un déficit de 209,5 milliards de francs. Soit 6 petits milliards de moins que ce qui était prévu en loi de finances initiale. Et 3 milliards de plus que le déficit budgétaire que la France a effectivement constaté en 1999 (206 milliards de francs). Pourtant, l'année 2000, avec une croissance soutenue (3,3 %) et des créations d'emplois record (566 000), était prometteuse. Les recettes fiscales ont effectivement été très dynamiques : elles devraient être supérieures de 75 milliards de francs aux prévisions initiales. C'est sur cette hypothèse que le gouvernement a construit le budget 2001.

Dans ces conditions, le déficit 2000 aurait dû être réduit dans de plus larges proportions. En juillet, M. Fabius avait laissé entendre qu'il atteindrait quelque 185 milliards de francs. Et, à l'époque, le ministre sous-estimait encore d'une dizaine de milliards les rentrées fiscales, dont il avait dit qu'elles seraient intégralement consacrées à la réduction des déficits. Avec 75 milliards de francs de surplus de recettes fiscales, les déclarations du ministre de cet été laissaient donc supposer que le déficit budgétaire pourrait être, cette année, ramené à 175 milliards de francs.

C'était sans compter avec l'effet « cagnotte » : les révélations successives sur les excédents de recettes en 1999 ont attisé les exaspérations et les convoitises. Au printemps déjà, le gouvernement avait décidé de calmer les esprits en accordant de nouvelles baisses d'impôts pour 40 milliards de francs, qui venaient s'ajouter aux allègements fiscaux du même montant décidés en loi de finances initiale. Avec les mesures catégorielles pour l'essence, décidées à la rentrée, et officialisées dans le collectif de printemps, les baisses d'impôts sur l'année auront donc été de 90 milliards de francs. Du côté des dépenses aussi, il y a eu des imprévus – le collectif prévoit l'ouverture de 22 milliards de francs de nouveaux crédits –, mais Bercy, après des négociations parfois difficiles avec les autres ministères, a réussi à obtenir de l'administration qu'elle s'engage à faire des économies du même montant. D'ici à la fin de l'année, d'autres économies devraient être constatées, permettant de ramener, en exécution, le déficit 2000 aux alentours de 195 milliards de francs.

RECETTES REPORTÉES

Ce ne sont donc pas les dépenses supplémentaires qui expliquent le niveau moins bon que prévu du déficit budgétaire. Pas plus que les 10 milliards de baisses d'impôts qui n'étaient pas prévues cet été. L'explication est à chercher ailleurs : dans le choix du gouvernement de reporter sur 2001 un peu plus de 18 milliards de francs de recettes non fiscales, qui auraient dû être encaissées en 2000. *« Les recettes fiscales ont été meilleures que prévu. Il ne nous a pas semblé nécessaire de prélever en 2000 les recettes non fiscales »*, a expliqué Florence Parly en présentant le collectif à la presse, mercredi. C'est donc le déficit 2001 qui sera réduit de ces 18 milliards, et ainsi ramené à 186 milliards, et non le déficit 2000, comme cela aurait pu l'être. L'an prochain, les incertitudes, économiques et politiques, sont bien plus nombreuses que cette année. Et Bercy a préféré prendre ses précautions, quitte à décevoir sur 2000.

Virginie Malingre

Un député critique la directrice de l'ENA

DÉPUTÉ de Charente-Maritime, Dominique Bussereau (DL) ne connaît pas la nouvelle directrice de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Marie-Françoise Bechtel, nommée le 13 septembre en conseil des ministres. Il n'ignore pas, en revanche, sa candidature aux élections municipales de Paris, présentée par le Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement dans le 13e arrondissement. Pour M. Bussereau, il s'agit là d'un *« problème de fond »*, qui *« nuit à l'éthique d'une école formant les hauts fonctionnaires du pays »*.

Intervenant, jeudi 16 novembre, lors de l'examen par les députés du budget de la fonction publique, M. Bussereau s'est déclaré *« choqué »* de voir, *« pour la première fois, une directrice de l'ENA candidate dans la capitale sur une liste extrêmement politique »*. Il considère cette nomination comme une *« atteinte à la neutralité de l'Etat »*, qui va contribuer à donner *« une image politisée de l'ENA »* au moment même où l'école, assure-t-il, peine à recruter des candidats. M. Bussereau entend faire part de son indignation au premier ministre lors d'une prochaine séance de questions au gouvernement.

Ancienne conseillère de M. Chevènement au ministère de l'éducation, puis de l'intérieur, Mme Bechtel s'étonne de l'intervention de M. Bussereau. Ce dernier, observe-t-elle, appartient à la même famille politique que le directeur de l'ENA auquel elle a succédé, Raymond-François Le Bris. Préfet, M. Le Bris avait donné sa démission lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, et assuré, en même temps qu'un enseignement à l'université Paris-IX-Dauphine, le secrétariat général du Conseil pour l'avenir de la France, créé par Valéry Giscard d'Estaing après sa défaite, avant d'intégrer le corps préfectoral en 1986. *« Cela ne l'a pas empêché d'être directeur de l'ENA »*, dit Mme Bechtel, assurant que sa propre candidature à Paris est, pour l'instant, *« complètement en sommeil »*. *« S'il y avait l'ombre d'un problème, je ne serais pas candidate et ne ferais rien qui soit incompatible avec ma fonction »*, ajoute-t-elle.

A. Ga.

Nicolas Sarkozy propose une réforme radicale de la procédure budgétaire

Le premier ministre s'engagerait davantage

« CROYEZ-MOI, il y a plus intéressant qu'une discussion sur la fiscalité des étalons reproducteurs ! » Nicolas Sarkozy (RPR) garde un souvenir trop pesant de ces longs débats nocturnes à l'Assemblée sur les projets de loi de finances pour se refuser le plaisir de quelques... saillies. L'ancien ministre du budget, qui promet sa rentrée début 2001 avec la publication d'un ouvrage de réflexion politique, ne s'en est pas privé, jeudi 16 novembre, devant la « commission spéciale » chargée par le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), de proposer une réforme de l'ordonnance du 2 janvier 1959 , véritable « Constitution financière » qui prive le Parlement de tout pouvoir sur l'élaboration et le contrôle du budget.

Le maire de Neuilly-sur-Seine a une petite idée de ce que doit être cette réforme : plus ambitieuse en tout cas que la proposition de loi déposée en juillet par Didier Migaud (PS), rapporteur général du budget. *« Nombre de vos propositions auront mon soutien »*, car *« il ne s'agit pas d'un combat politicien »*, a prévenu M. Sarkozy. Les pouvoirs des députés sont si limités, a-t-il rappelé, qu'ils s'estiment comblés quand ils ont pu obtenir 1 milliard de francs d'avantages fiscaux supplémentaires au cours des débats. Sur un budget de 1 600 milliards ! Et tout cela, au terme d'un mois et demi de débats sans intérêt. M. Sarkozy a mis les députés en garde contre *« une semi-réforme »* qui serait *« vite dépassée »*.

Il en a appelé à un *« changement total des règles du jeu »*, notamment à une révision de l'article 40 de la Constitution qui interdit au Parlement de voter des dépenses nouvelles non gagées par des économies ou de réduire les recettes. *« Le Parlement doit pouvoir proposer des modifications, en recettes comme en dépenses, qui traduiraient ses propres orientations »*, soutient-il. L'année budgétaire devrait, selon lui, être rythmée par trois temps forts. A l'automne, le débat sur le budget serait réduit à quinze jours dans chaque assemblée. Seuls le premier ministre et son ministre des finances y participeraient. Le débat se focaliserait sur les sujets essentiels (effectifs, dette...) et non sur les dépenses de chaque ministère ou des mesures fiscales secondaires.

AUDIT GOUVERNEMENTAL

Au printemps suivant, dans le cadre de la loi de règlement, les ministres expliqueraient aux parlementaires comment ils ont utilisé leurs crédits. S'ils sont affectés à des programmes précis (humanisation des prisons, soutien aux élèves en difficulté, etc.), comme le prévoit Didier Migaud, la loi de règlement deviendrait un audit de la politique gouvernementale. Enfin, chaque trimestre, Bercy présenterait l'état d'exécution du budget aux commissions des finances. L'administration est-elle prête ? a risqué M. Migaud. *« Votre inquiétude est la réponse à notre propre inquiétude »*, a ironisé M. Sarkozy. Pour l'heure, la majorité et l'opposition tirent *« dans la même direction »*, se félicite le socialiste Raymond Forni. Un accord *« n'est pas acquis »*, tempère le RPR Philippe Auberger, vice-président de la commission spéciale.

Jean-Michel Bezat

Jacques Chirac et Laurent Fabius font assaut d'attentions à l'égard des artisans

L'un et l'autre promettent des assouplissements sur les 35 heures dans les PME

Pour ses vingt-cinq ans, l'Union professionnelle artisanale (UPA) a été gâtée : Laurent Fabius et Jacques Chirac se sont déplacés, jeudi 16 novembre, pour rendre, chacun dans son style, un vigoureux hommage aux artisans. Les deux hommes ont, par ailleurs, assuré leur auditoire de leur volonté d'assouplir les 35 heures.

HEUREUX ARTISANS ! Jeudi 16 novembre, l'Union professionnelle artisanale (UPA), qui fêtait son vingt-cinquième anniversaire et réunissait son congrès à Paris, a eu droit à toutes les attentions sur fond de débat sur l'application des 35 heures aux petites entreprises. Laurent Fabius intervenant en ouverture, Jacques Chirac faisant lui, la clôture, gouvernement et chef de l'Etat se sont livrés à un match sévère, mais peu original. Du type « qui vous comprend mieux que moi ? ».

Par nature, l'artisan est un gars « sympa », proche de la vie quotidienne. Sur ce registre, le ministre de l'économie a commencé par placer la barre très haut. Les artisans sont *« respectés et même aimés »*, a-t-il lancé à la salle. A l'ère de la globalisation, ils incarnent une *« économie à visage humain »*. En plus, ils sont chaleureux. D'ailleurs, a noté le ministre de l'économie, ils ne parlent pas de *« secteurs »* professionnels, mais de *« familles »*. Ils *« se lèvent tôt, travaillent dur, mouillent leur chemise »* a constaté M. Fabius. *« Comment vivrait la nation sans* [leurs] *250 métiers ? »* s'est-il interrogé gravement, citant, entre autres, les serruriers et les orthoprothésistes. Il a été très applaudi.

Pour le président de la République, l'affaire devenait sérieuse. Que les artisans le sachent, lui, Jacques Chirac *« sera toujours à leurs côtés »*, car ils ont pour valeurs *« la liberté, le réalisme, l'indépendance d'esprit, la solidarité, l'enracinement dans une tradition et la volonté de répondre aux défis des mutations technologiques »*. Et grâce à ce qu'ils donnent d'eux-mêmes, leurs produits ne sont *« pas seulement bien faits, mais encore uniques »* car, a justement souligné M. Chirac, *« ils sont faits par quelqu'un »*. Tout cela, a-t-il insisté, *« contribue à la renommée de la France »*. Le président de la République a salué le rôle des conjoint (e)s d'artisans *« qui épousent aussi un métier »*.

Sur les 35 heures, le ministre de l'économie a rendu hommage à la position de l'UPA, qui s'oppose au Medef en réclamant un assouplissement de la loi au profit des petites entreprises et non un moratoire de son application et qui est prête, comme le propose Elisabeth Guigou, à examiner les problèmes rencontrés branche par branche. *« Vous êtes favorables à une adaptation intelligente (..)Comme moi, sur ce dossier, vous ne faites preuve d'aucun dogmatisme. Même si ça m'est parfois plus difficile dans ma propre famille que dans la vôtre »*, a déclaré M. Fabius, sans citer de nom ni donner, par ailleurs, davantage de détails sur les aménagements de la loi qui pourraient être proposés. De son côté, M. Chirac a jugé *« indispensable »* d'apporter des *« assouplissements »* à la loi.

MESURES CONCRÈTES

Plus généralement, le chef de l'Etat a souligné qu'il fallait *« changer de logique en prenant en compte la spécificité de l'entreprise artisanale plutôt que de vouloir la contraindre à se fondre dans des moules qui ne correspondent pas à sa réalité »*. Il a souhaité que les conditions de réduction du temps de travail soient *« revues en faveur des petites entreprises »* afin d'*« en limiter le coût »*, d'*« empêcher les injustices »* et d'*« éviter de créer des obstacles à l'activité »*.

Le président de la République a par ailleurs apporté à nouveau un soutien appuyé à la refondation sociale, lancée par le Medef et à laquelle participe l'UPA. *« Sans remettre en cause les missions fondamentales de l'Etat, il s'agit de rompre avec une pratique trop uniforme, trop centralisatrice, qui entrave la réalisation d'un meilleur équilibre économique et social »* a t-il indiqué. C'est par *« la voie du dialogue social »* qu'une société progresse, a t-il déclaré, précisant que *« cette logique »* devait être inscrite *« dans nos habitudes et dans notre droit »*.

Au chapitre des mesures concrètes, le ministre de l'économie a très officiellement annoncé que, conformément aux vœux exrpimés par Jean Delmas, le président de l'UPA, lors de son entrevue mardi avec Lionel Jospin, il y aura une loi d'orientation pour l'artisanat. Deux parlementaires seront bientôt nommés pour préparer – *« avec vous »* a précisé le ministre –, ce texte. L'un des objectifs de cette loi sera notamment, d'éviter les inégalités de traitement entre les deux formes juridiques que sont l'entreprise individuelle et la société. M. Fabius a également dit réfléchir à la création d'un chèque emploi-service pour les artisans. De son côté, Jacques Chirac s'est déclaré favorable à une loi d'orientation, tout en soulignant toutefois que la *« première priorité »* devait être la diminution des charges pesant sur les entreprises.

Virginie Malingre et Caroline Monnot

Jean Tiberi affiche sa rupture avec Jacques Chirac

« JACQUES CHIRAC n'est plus mon ami » : après une relative accalmie, le maire de Paris, Jean Tiberi, attaque une nouvelle fois Jacques Chirac dans un entretien au *Figaro Magazine*, à paraître samedi 18 novembre. Interrogé, le 10 novembre, au lendemain de la cérémonie d'inauguration de la statue du général de Gaulle où les deux protagonistes s'étaient côtoyés sans se parler, M. Tiberi se dit *« humilié »* et *« profondément déçu »* par le président qui, dit-il, *« lui raconte des histoires depuis des mois »*. *« Au lieu de me défendre, l'Elysée a suscité les attaques contre moi ! »*, lance le maire de Paris, qui ajoute : *« Quand Séguin attaque le système, ce ne peut être que celui d'avant 1995. Qu'il se débrouille avec Chirac pour cette période. (...) Il faudra que l'on trouve les vrais responsables de toutes ces affaires. Je n'en suis pas. »* Puis le maire poursuit : *« Je me suis toujours demandé pourquoi Chirac ne m'avait pas mis dans le coup, tout en m'en félicitant aujourd'hui. »*

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le Sénat a adopté en première lecture par 220 voix contre 98 ,** jeudi 16 novembre, le projet de loi de financement 2001 de la Sécurité sociale en le modifiant, contre l'avis du gouvernement. Il a supprimé la ristourne dégressive sur la CSG jusqu'à 1,4 SMIC et veut la remplacer, dans la loi de finances 2001, par des *« crédits d'impôts »* remboursables, jugés *« trop lourd à gérer »* et *« trop coûteux »* par Elisabeth Guigou, ministre de la solidarité.

■ **OUTRE-MER : la droite parlementaire** a déposé, jeudi 16 novembre, deux recours auprès du Conseil constitutionnel sur la loi d'orientation pour l'outre-mer, adoptée par le Parlement (*Le Monde* du 17 novembre). Les saisines portent notamment sur l'instauration d'un *« congrès »* ainsi que sur la faculté laissée aux DOM de négocier des accords internationaux avec les Etats de leur région.

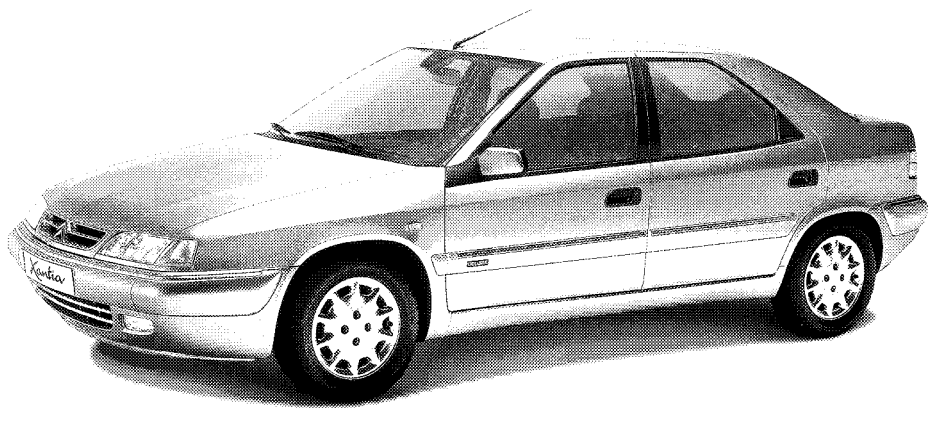

ENJOY SCHER LAFARGE Automobiles CITROËN. RCS Nanterre B 642 050 199

IMMIGRATION. C'est l'un des enseignements du recensement de la population, publié le 9 novembre par l'Insee : entre 1990 et 1999, la France a connu un net infléchissement du nombre de ses résidents étrangers. ● CETTE BAISSE est en partie due à la hausse des naturalisations, mais aussi à l'efficacité des politiques de contrôle des flux migratoires mises en place par les gouvernements successifs depuis le début des années 90. ● AUTRES MODIFICATIONS MAJEURES observées : la féminisation et le vieillissement de la population immigrée. La féminisation s'explique par le fait que, d'une immigration de main-d'œuvre, on est passé à une immigration familiale, autorisée par les mesures de regroupement prises au milieu des années 70. Quant au vieillissement, il est la conséquence directe de la fermeture des frontières. ● LE NOMBRE DES IMMIGRÉS d'Afrique subsaharienne augmente de 43 %.

Le nombre d'étrangers en France a baissé de 9 % entre 1990 et 1999

Les statistiques du recensement de la population publiées par l'Insee révèlent un infléchissement du nombre de résidents étrangers. Cette baisse, la première d'importance depuis vingt-cinq ans, est due à la hausse des naturalisations mais aussi à l'efficacité des politiques de contrôle des flux migratoires

CONTRAIREMENT à beaucoup d'idées reçues, le nombre d'étrangers présents sur le sol français a fortement baissé depuis dix ans. Entre 1990 et 1999, dates des deux derniers recensements de la population, la France a « perdu » 340 000 étrangers, soit une diminution de 9 %. Tel est le principal enseignement des nouvelles données sur la part des étrangers et des immigrés dans la population de France, publiées jeudi 9 novembre par l'Insee (*Insee première* de novembre 2000). Pour la première fois depuis l'arrêt officiel de l'immigration de travailleurs en 1974, la France connaît donc un net infléchissement de la présence des étrangers. Une nouvelle qui vient à contre-courant des discours alarmistes sur les flux migratoires.

Selon les calculs des statisticiens de l'Insee, il serait entré 630 000 étrangers nés hors de France de plus qu'il n'en est parti entre 1990 et 1999, soit 70 000 personnes par an. Le nombre d'étrangers entrant sur le territoire était jusqu'alors estimé à 100 000 personnes par an. Signe de l'efficacité des politiques de contrôle des flux migratoires mises en place par les gouvernements successifs depuis le début des années 90, cette baisse étonne par son ampleur : 30 %. *« Il s'agit d'une accentuation d'une tendance déjà notée en 1990 qui confirme une transformation de la population immigrée »*, tempère Catherine Borrel, de la cellule statistique et études sur l'immigration.

En 1990, l'Insee avait dénombré 3,6 millions d'étrangers contre 3,7 en 1982. Mais la décrue d'alors n'avait pas connu l'ampleur constatée cette année. Certains démographes appellent cependant à la prudence devant ces chiffres. *« La baisse, telle qu'elle apparaît dans les tableaux de l'Insee, est essentiellement due à la forte régression des étrangers nés en France. Or on sait par expérience que les déclarations de nationalité ne donnent jamais des données très stables »*, note Xavier Thierry, de l'Institut national des études démographiques (INED).

Les changements successifs apportés par la loi sur la nationalité ont certes pu induire en erreur certains jeunes, se croyant français alors qu'ils sont étrangers. Mais ces erreurs ne peuvent expliquer une telle diminution qui, signe supplémentaire, touche aussi les étrangers nés à l'étranger, donc les plus récemment arrivés sur le territoire : entre les deux comptages, leur nombre a chuté de 110 000 personnes.

FÉMINISATION ET VIEILLISSEMENT

Selon les auteurs de la note, cette baisse s'explique par les décès (190 000) mais surtout par une hausse importante du nombre de naturalisations : 550 000 étrangers nés hors de France ont obtenu la nationalité française depuis le dernier recensement, contre 280 000 estimés entre les deux recensements précédents.

C'est donc le constat d'un quasi-doublement du nombre de naturalisations depuis dix ans. Cette poussée des naturalisés a un effet immédiat sur le visage de l'immigration en France. *« Plus d'un immigré sur trois est français »*, souligne la note. En 1999, 1,5 million d'immigrés sont effectivement de nationalité française, soit 36 % de l'ensemble (*lire l'infographie ci-dessus*).

Confirmant les tendances constatées depuis l'arrêt de l'immigration de travail en 1974, l'Insee démontre ainsi que *« la proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans »*. En 1999, 4 310 000 immigrés ont été recensés, soit 7,4 % de la population métropolitaine. En neuf ans, le nombre d'immigrés a augmenté de 3,4 %, au même rythme que l'ensemble de la population. Les pays d'origine sont en revanche de plus en plus lointains. Ainsi la part des Européens baisse de 9,3 %, tandis que celle des originaires d'un pays extérieur à l'Union européenne augmente : les immigrés natifs du Maghreb sont 6 % de plus qu'il y a neuf ans, une hausse due aux trois quarts aux Marocains. Les Turcs sont aussi en net accroissement (+ 16 %) comme les populations asiatiques (+ 35 %) et les Africains des pays subsahariens (*lire ci-dessous*).

Les deux autres modifications majeures observées dans la population immigrée sont sa féminisation et son vieillissement. *« Ce sont les changements internes qui sont les plus importants »*, souligne Mme Borrel. Depuis le dernier recensement, les nouveaux immigrés ne sont quasiment que des femmes. Cette féminisation, qui a débuté au milieu des années 70 avec la mise en place des mesures autorisant le regroupement familial, s'est accentuée ces dernières années. D'une immigration de main-d'œuvre, essentiellement masculine, on est passé à une immigration familiale : en restreignant les entrées, on a aussi rendu les allers-retours aléatoires et donc incité les étrangers installés en France à faire venir femme et enfants. *« L'équilibre hommes-femmes est désormais atteint alors que, pour des raisons liées à l'histoire de l'immigration, la population avait toujours été majoritairement masculine »*, remarque la note de l'Insee. *« C'est une mutation importante : nous n'avons plus affaire à des hommes seuls, vivant dans des foyers, mais à des familles »*, insiste Guy Desplanques, chef du département de démographie à l'Insee. Cette tendance à la féminisation s'observe tant chez les immigrés naturalisés, où les femmes sont même majoritaires, que chez les immigrés étrangers.

Autre conséquence de la politique de fermeture des frontières, le vieillissement de la population immigrée. Le nombre des moins de vingt ans a ainsi chuté de 20 % depuis 1990, tandis que la part des personnes de plus de quarante ans (+ 15 %) augmente plus que les autres tranches d'âges. Cette tendance est particulièrement nette chez les femmes immigrées. Mais parmi les hommes, ce sont en majorité les plus de soixante ans (+ 17 %) qui voient leur nombre augmenter.

Sylvia Zappi

La proportion d'immigrés est restée stable depuis 25 ans

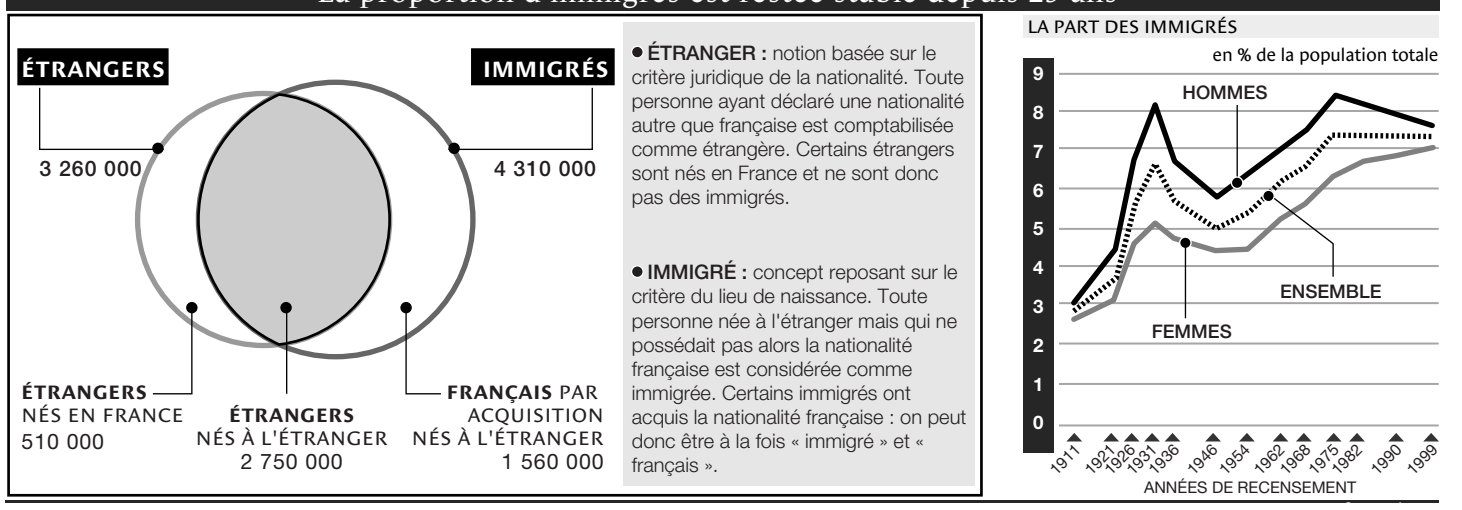

Les Marocains en forte hausse

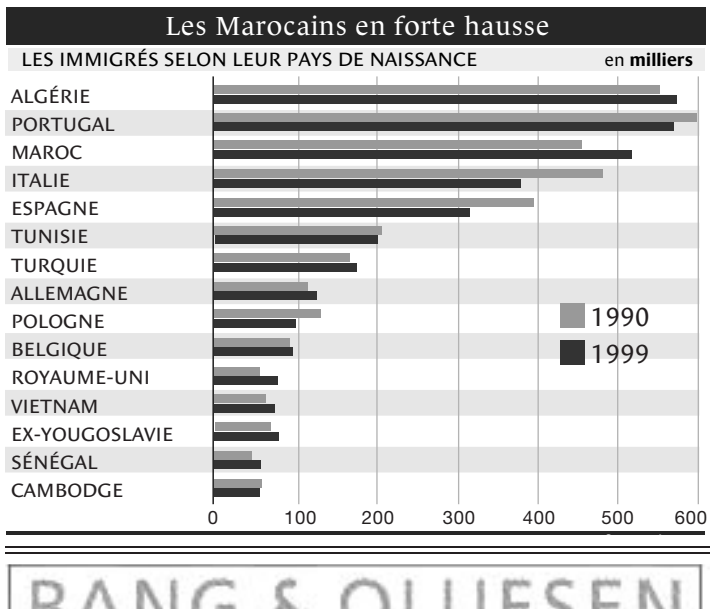

Une population majoritairement citadine

Les immigrés sont citadins. Le dernier recensement de la population établi par l'Insee montre que près de deux immigrés sur trois habitent une ville de plus de 200 000 habitants. Seuls 3 % vivent dans une commune rurale. C'est d'abord en Ile-de-France – 37 % de la population immigrée y séjourne –, puis en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) que se concentrent les immigrés de l'Hexagone. Entre les deux recensements de 1990 et 1999, en Ile-de-France, la proportion d'immigrés atteint 15 %. Cette concentration est particulièrement sensible à Paris, où plus d'un habitant sur six est immigré, et en Seine-Saint-Denis avec plus de un sur cinq.

L'immigration africaine a changé de visage

LES IMMIGRÉS originaires d'Afrique noire sont ceux dont la part augmente le plus entre les deux recensements sur le territoire français. Après avoir triplé entre 1982 et 1990, la population venue d'Afrique subsaharienne a progressé de 43 % dans les neuf dernières années. Elle atteindrait aujourd'hui 400 000 individus, contre 275 000 en 1990, selon le dernier recensement de la population. L'analyse plus fine des pays de provenance montre que, au-delà d'un faible flux continu des pays qui ont traditionnellement envoyé de la main- d'œuvre en France, ce sont aujourd'hui d'autres régions du continent qui alimentent l'immigration africaine.

Les Africains des « pays du fleuve » – Sénégal, Mali – ont été les premiers à migrer vers la France au tournant du XXe siècle. Cette émigration s'est amplifiée avec la crise économique qu'ont connue ces deux pays dans les années 70. Il s'agissait alors surtout d'hommes seuls, restant trois à six ans avant de retourner au pays, tandis que d'autres, plus jeunes, venaient les remplacer. Avec l'arrêt de l'immigration de travail en 1974, cette migration tournante a été bloquée. Les communautés sénégalaises et maliennes ont cependant continué à grossir grâce aux mesures favorisant le regroupement familial : poussés à rester, les travailleurs ont fait venir épouses et enfants. *« Le gros des regroupements familiaux s'est fait dans ces deux nationalités »*, remarque Victor Kuagbénou, chercheur à l'Institut national des études démographiques (Ined).

« GENS DU FLEUVE » ET GENS DES VILLES

D'autres pays ont pris aujourd'hui la relève de cette immigration. Si le Sénégal (53 900 immigrés, soit 29 % de plus qu'en 1990) et le Mali (36 000, + 25 %) demeurent toujours les deux principales communautés, elles augmentent moins que d'autres. Les Ivoiriens connaissent la plus forte progression, passant de 19 137 à 30 000, soit une hausse de 58 % en neuf ans. Les Camerounais voient leurs effectifs augmenter également de plus de 48 % : de 18 130 personnes, la communauté grimpe à 27 000 personnes. Les Congolais de l'ex-Congo-Brazzaville verraient leurs effectifs plus que doubler, avec une hausse de 162 %, tandis que la part des ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC, ex Zaïre) demeurerait stable. Les responsables de l'étude reconnaissent que, concernant ces deux pays, les statistiques ne sont pas fiables. *« Quand ces personnes ont indiqué leur pays de naissance, elles ont simplement indiqué qu'elles étaient congolaises, sans plus préciser »*, admet Catherine Borrel de la cellule statistiques et études sur l'immigration de l'Insee. Il n'empêche : les deux origines confondues, l'augmentation est de 58 % des ressortissants.

Ces nouveaux arrivants modifient le visage de l'immigration africaine. Les Maliens et Sénégalais correspondaient à un profil d'immigrants « typé » : à 70 % d'origine rurale, ils n'ont pas eu de cursus scolaire et se sont cantonnés à des emplois sans qualification. Ces *« gens du fleuve »* ont souvent gardé un mode de vie traditionnel, laissant peu de place aux mélanges avec l'extérieur. A l'inverse, les nouveaux migrants sont majoritairement issus des villes, ont été scolarisés, souvent au-delà du baccalauréat, et parlent très bien français. Ce changement de profil aura inévitablement des répercussions sur le type d'emploi recherché et sur leur intégration.

S. Z.

Le statut des chefs d'établissements du second degré va être revalorisé

ILS VONT gagner plus, être mieux formés et, fait nouveau, être évalués. Les 12 000 chefs d'établissements du second degré, exclusivement représentés par le Syndicat national des personnels de direction (SNPDEN), ont signé, jeudi 16 novembre, un protocole d'accord avec Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, et Jean-Luc Mélenchon, délégué à l'enseignement professionel, sur la revalorisation de leur rôle et de leur statut. Ce texte met fin à deux années de discussions, ponctuées en juin 1999 par le rapport du recteur Blanchet (*Le Monde* du 8 juin 1999), inspirateur des décisions annoncées.

Même s'ils s'en défendent, les proviseurs de lycée et les principaux de collège obtiennent essentiellement un changement sur leur feuille de paie : ils seront augmentés d'environ 12 000 francs par an. *« Cet effort de 40 millions de francs au budget 2001 et de 160 millions sur quatre ans a fait des jaloux, ici ou là »*, a lancé Jack Lang, lors de la signature.

LETTRE DE MISSION

Le texte introduit d'autres modifications touchant aux missions et aux carrières. Désormais, les chefs d'établissement recevront une lettre de mission du recteur, définissant des objectifs sur lesquels ils seront évalués tous les trois à quatre ans. Après une étonnante éclipse de plusieurs années, l'évaluation de ces cadres est ainsi réinstaurée. Le texte crée une nouvelle instance, censée réaffirmer le rôle pédagogique des chefs d'établissement. Présidé par le proviseur ou le principal, un conseil composé d'enseignants déterminera la politique pédagogique de l'établissement.

En revanche, sur les prérogatives des personnels de direction en matière d'évaluation des enseignants, le texte demeure en retrait par rapport aux propositions présentées par le recteur Monteil en 1999. Il préconisait de renforcer le regard du chef d'établissement sur le travail des enseignants, au grand dam de ces derniers. *« Les esprits ne sont pas prêts,* reconnaît Jean-Jacques Romero, secrétaire général du SNPDEN. *Mais c'est une évolution inéluctable. »* Politiquement, il était sans doute encore un peu tôt pour provoquer un *casus belli* avec les profs.

Une autre décision, si elle n'a qu'une portée symbolique a eu le don d'exaspérer le SNES. Le syndicat enseignant déplore l'ouverture, pourtant *« expérimentale »*, de la fonction de chef d'établissement aux personnels d'encadrement des trois fonctions publiques (des non-enseignants). De leur côté, les chefs d'établissement pourront intégrer d'autres ministères et devront changer d'établissement tous les neuf ans.

La formation des personnels de direction, maintes fois critiquée, sera *« professionnalisée et valorisée »*. Un DESS de direction des établissements du second degré est en cours d'habilitation afin de la valider. Ces mesures devraient contribuer à rendre plus attractive une fonction qui peine à recruter.

L'année 2001, avec une légère augmentation du nombre de candidats aux concours (passant de 2 351 à 2 401), est jugée encourageante par le ministère.

Stéphanie Le Bars

La cassette Méry versée au dossier de l'enquête sur le financement du RPR

Le juge Desmure en a obtenu la transcription

LA CASSETTE de Jean-Claude Méry est désormais versée dans un quatrième dossier judiciaire. Chargé de l'enquête sur le financement du RPR par la Ville de Paris et une série de sociétés privées, le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure a demandé et obtenu, le 7 novembre, la transcription du témoignage enregistré avant sa mort par l'ancien promoteur, décédé en juin 1999. Ce dernier s'y présentait comme le pivot d'un *« système »* de collecte de fonds occultes au profit du parti gaulliste et de son chef, Jacques Chirac, au moment où celui-ci était maire de Paris.

Depuis la publication des déclarations de l'ancien financier occulte du RPR, dans *Le Monde* des 22 et 23 septembre, le « testament » de Jean-Claude Méry a été saisi par le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, qui conduit la procédure dans laquelle M. Méry avait été mis en examen en 1994, et par ses collègues parisiens Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, chargés de l'enquête sur les marchés publics de la région Ile-de-France. M. Brisset-Foucault est par ailleurs saisi de l'information visant les conditions dans lesquelles la cassette avait été réalisée, puis diffusée. C'est ce magistrat qui a adressé la transcription au juge de Nanterre.

Dans son témoignage, M. Méry évoquait les *« emplois privés »* dont auraient bénéficié certains familiers du RPR au sein d'entreprises concourant aux appels d'offres parisiens. *« Un nombre impressionnant d'élus divers et variés, de droite ou de gauche,* disait-il, [ont été] *embauchés, à la demande de Michel Roussin, dans toute une série d'entreprises* (...) *leur assurant un salaire et faisant que ces gens-là ou leurs épouses pouvaient travailler pour le RPR sans autres soucis. »*

La prise en charge de permanents du RPR par des entreprises constitue l'un des pans de l'enquête de M. Desmure, dans laquelle ont notamment été mis en examen l'ancien premier ministre Alain Juppé, trois anciens trésoriers du RPR et deux anciens directeurs du cabinet de M. Chirac à la Mairie de Paris, Michel Roussin et Rémy Chardon.

Hervé Gattegno

Trente ans de réclusion criminelle requis contre Boualem Bensaïd et Karim Koussa

La défense a déploré l'amalgame fait entre les deux islamistes poursuivis pour des attentats en 1995

Des peines de trente ans de réclusion criminelle, assorties d'une période de sûreté des deux tiers, ont été requises, jeudi 16 novembre, devant la cour d'assises de Paris, contre Boualem Bensaïd et Karim Koussa, deux islamistes accusés d'une série d'actions violentes en 1995. Leurs défenseurs ont stigmatisé l'amalgame opéré par l'accusation entre les deux hommes ainsi que les faiblesses du dossier.

L'AVOCAT GÉNÉRAL, Gino Necchi, a requis, jeudi 16 novembre, une peine de trente ans de réclusion criminelle assortie d'une période de sûreté des deux tiers à l'encontre de Boualem Bensaïd et de Karim Koussa, poursuivis pour une série d'actions violentes commises en 1995. Le représentant du ministère public n'a pas souhaité faire de différence entre les deux accusés, même si les faits pour lesquels ils sont poursuivis devant la cour d'assises de Paris, spécialement composée, ne sont pas tous de même nature. Les deux hommes doivent répondre ensemble de la fusillade qui, selon l'accusation, les a opposés, le 15 juillet 1995, à des policiers lors d'un contrôle routier à Bron, dans la banlieue lyonnaise. Boualem Bensaïd est également suspecté d'avoir participé à la tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris, le 26 août 1995, à la hauteur de Cailloux-sur-Fontaines (Rhône). Pour sa part, Karim Koussa est impliqué dans une fusillade avec des gendarmes, dans le bois du col de Malval, dans l'Ouest lyonnais, le 27 septembre 1995.

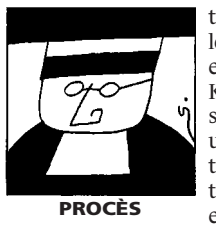

PROCÈS

En préambule de son intervention, Gino Necchi a rappelé que la cour d'assises n'a à juger que de ces trois faits, et non de *« l'ensemble des attentats de 1995 »*. S'appuyant sur les aveux des accusés, sur certains témoignages et sur quelques éléments matériels, il s'est dit convaincu de leur culpabilité. M. Necchi a également rappelé que les faits s'inscrivaient dans un contexte particulier : le Groupe islamique armé (GIA) souhaitait se venger de la France parce que celle-ci aidait indirectement le pouvoir algérien en démantelant sur le territoire national les réseaux de soutien logistique aux maquis islamistes. *« Face à l'aveuglement terroriste, nous avons la chance dans notre pays d'avoir des institutions qui peuvent répondre selon les règles de droit. »*

C'est au nom de ces règles de droit que l'avocat général a demandé que l'échelle des peines soit respectée, car, a-t-il expliqué, *« la riposte doit être circonstanciée et adaptée à chaque infraction »*.

« DE QUALITÉ MÉDIOCRE »

Intervenant pour la défense de Karim Koussa, Me Jacques Debray s'en est pris, lui, à l'amalgame créé par la comparution, lors d'une même audience, de deux accusés poursuivis pour des actes différents. *« Vous êtes là pour juger un homme à qui on n'a jamais reproché un attentat ou une tentative d'attentat »*, a-t-il indiqué, avant de soutenir que, sans le contexte des attentats, Karim Koussa aurait été jugé devant une juridiction criminelle ordinaire et non une cour d'assises spéciale. Selon l'avocat, les faits imputés à l'accusé n'auraient objectivement aucune *« relation avec une entreprise terroriste »*, et la défense, en raison de la *« pression »* qui entoure ce genre d'affaire, souffrirait d'*« un déséquilibre majeur »* par rapport à l'accusation.

Me Benoît Dietsch, conseil de Boualem Bensaïd, s'est, pour sa part, attaché à démontrer les faiblesses du dossier. *« La défense regrette que Khaled Kelkal, abattu par les parachutistes en 1995, Rachid Ramda, toujours détenu en Grande-Bretagne, et Ali Touchent, qui a par deux fois échappé aux arrestations policières, ne soient pas, eux aussi, dans ce box,* a-t-il dit. *Pourquoi ? Parce que* [leur absence] *permet de présenter Boualem Bensaïd comme étant le responsable de tout, celui qu'il faut châtier. »*

Selon l'avocat, *« au terme des débats, personne n'est en mesure d'apporter la preuve qu'il était dans la Seat Ibiza impliquée dans la fusillade de Bron. Aucune démonstration étayée n'a été apportée »*. Concernant la tentative d'attentat contre le TGV, Me Dietsch fait le même constat. *« Il y a une volonté farouche de faire coller une vérité policière au dossier judiciaire qui vous est présenté. Pourtant, toutes les pistes n'ont pas été exploitées »*, a-t-il soutenu. Revenant sur l'empreinte digitale mettant en cause son client, l'avocat a rappelé qu'il n'y en avait qu'une et qu'elle était *« de qualité médiocre »*.

Acacio Pereira

Un homme, incarcéré puis interné depuis trente ans, veut retrouver sa liberté

BORDEAUX
de notre correspondante

L'histoire de Claude Baudouin est atypique et troublante. Depuis l'âge de vingt ans, cet homme a passé trente années de sa vie entre la prison et des unités pour malades difficiles (UMD), des structures dépendant des hôpitaux et réservées aux personnes aux troubles pathologiques graves, présentant une dangerosité importante et nécessitant des protocoles thérapeutiques difficiles.

M. Baudouin, soutenu par le groupe Information asiles et par l'Observatoire national de la psychiatrie, ne se considère pourtant pas comme un malade mental. *« Son cas relève de la caractérologie, pas de la pathologie*, affirme Philippe Bernardet, membre d'Information asiles et mandataire à la cour européenne des droits de l'homme. Il suit le dossier de M. Baudouin depuis deux ans. *« C'est quelqu'un de droit, d'entier et de prévisible*, dit-il. *Quand on le provoque, il peut réagir vigoureusement, mais il a surtout des difficultés d'insertion sociale, et les trente ans d'enfermement n'ont fait qu'empirer les choses. »*

En juin 1999, M. Bernardet a déposé une requête auprès de la Cour européenne pour *« délai anormalement long de la procédure »*. Elle est en cours d'instruction.

Cette requête n'est que la dernière d'une longue série. Plusieurs fois, M. Baudouin a réclamé, devant les tribunaux, sa sortie immédiate ; la dernière, à Bordeaux, le 16 juillet 1998. Depuis, M. Baudouin est interné à l'UMD de Cadillac, en Gironde. Une ordonnance de référé a rejeté sa demande en janvier 1999.

L'appel qu'il a déposé a été examiné le 15 novembre 2000, après la nomination de deux nouveaux experts. En préambule de sa plaidoirie, Me Pascale Andolfatto a tenu à rappeler qu'en janvier 1998 la cour d'appel de Nîmes avait ordonné la sortie immédiate de M. Baudouin, au vu d'un rapport de psychiatres qui concluait à son absence de pathologie mentale. A cette date, M. Baudouin avait déjà passé treize ans en prison et quinze ans à l'UMD de Montfavet, dans le Vaucluse.

Son parcours, il est vrai, avait assez mal commencé. Trente-huit ans plus tôt, en 1970, il avait été écroué pour crime passionnel et condamné à vingt ans de réclusion par la cour d'assises du Rhône. A cette époque, l'UMD de Montfavet souhaitait déjà l'interner, car, selon le médecin-chef de l'unité, il présentait *« une personnalité paranoïaque caricaturale et des signes certains de déséquilibre psychique qui le rendent extrêmement dangereux et nocif sur le plan social. »* M. Baudouin purgea donc les quatre dernières années de sa peine, à Montfavet. Puis y resta onze ans après sa levée d'écrou, jusqu'à ce que la cour d'appel de Nîmes ordonnât sa sortie immédiate.

Ce 19 janvier 1998, après ces longues années passées sans contact avec le monde extérieur, M. Baudouin est *« relâché »* sans aucun accompagnement ni structure d'accueil prévus. *« Il était hagard, semblait perdu, sans papiers d'identité, avec juste quelques cartons ficelés pour tout bagage »*, se souvient Marie-Christine D'Welles, présidente de l'Observatoire national de la psychiatrie, auteur d'un livre sur la vie et les conditions d'internement de M. Baudouin (*Le Séquestré de Montfavet*). Elle réussit à lui trouver un hébergement à la communauté d'Emmaüs de Bordeaux. Depuis lors, plusieurs incidents se sont produits, toujours mineurs. Le 14 juillet 1998, un différend l'oppose ainsi au concierge de l'hôpital Saint-André de Bordeaux. Au regard de son dossier, il est aussitôt interné à l'UMD de Cadillac.

« AGRESSIVITÉ ENVERS AUTRUI »

Dans le nouveau rapport examiné le 15 novembre, les deux experts soulignent l'*« activité procédurière intense »* de M. Baudouin, ses *« contestations et revendications systématiques »*, son *« agressivité envers autrui »*, son *« égocentrisme »* et *« une surestimation de sa personne »*. *« M. Baudouin doit-il rester en UMD parce qu'il conteste les raisons de son internement ? »*, s'interroge Me Andolfatto, critiquant la forme et le fond du document. *« Si tous les procéduriers étaient enfermés, il faudrait des dizaines d'UMD autour de Bordeaux. »* Au sujet de son agressivité, *« les incidents évoqués n'ont donné lieu à aucune poursuite ni interruption temporaire de travail. Ils ne montrent pas en quoi mon client est dangereux. »*

Les troubles de caractère décrits dans le rapport, enfin, *« ne sont pas suffisants pour justifier une privation des libertés individuelles,* poursuit-elle. *Seuls les troubles mentaux le permettent. Et la nécessité de suivre un traitement thérapeutique n'est pas une raison pour décider un internement. Quant aux troubles de la personnalité, ce sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport de 1998 qui a débouché sur la remise en liberté de M. Baudouin. »*

Me Andolfatto demande donc un nouveau rapport *« avec des experts* (...) *respectant le principe du contradictoire »*. L'avocate n'avait en effet pas été informée de la mesure d'expertise. Elle souhaite également un élargissement de leur mission pour qu'ils *« précisent la nature du suivi médical actuel et futur et proposent des solutions alternatives à l'internement. »* Délibéré le 13 décembre.

Claudia Courtois

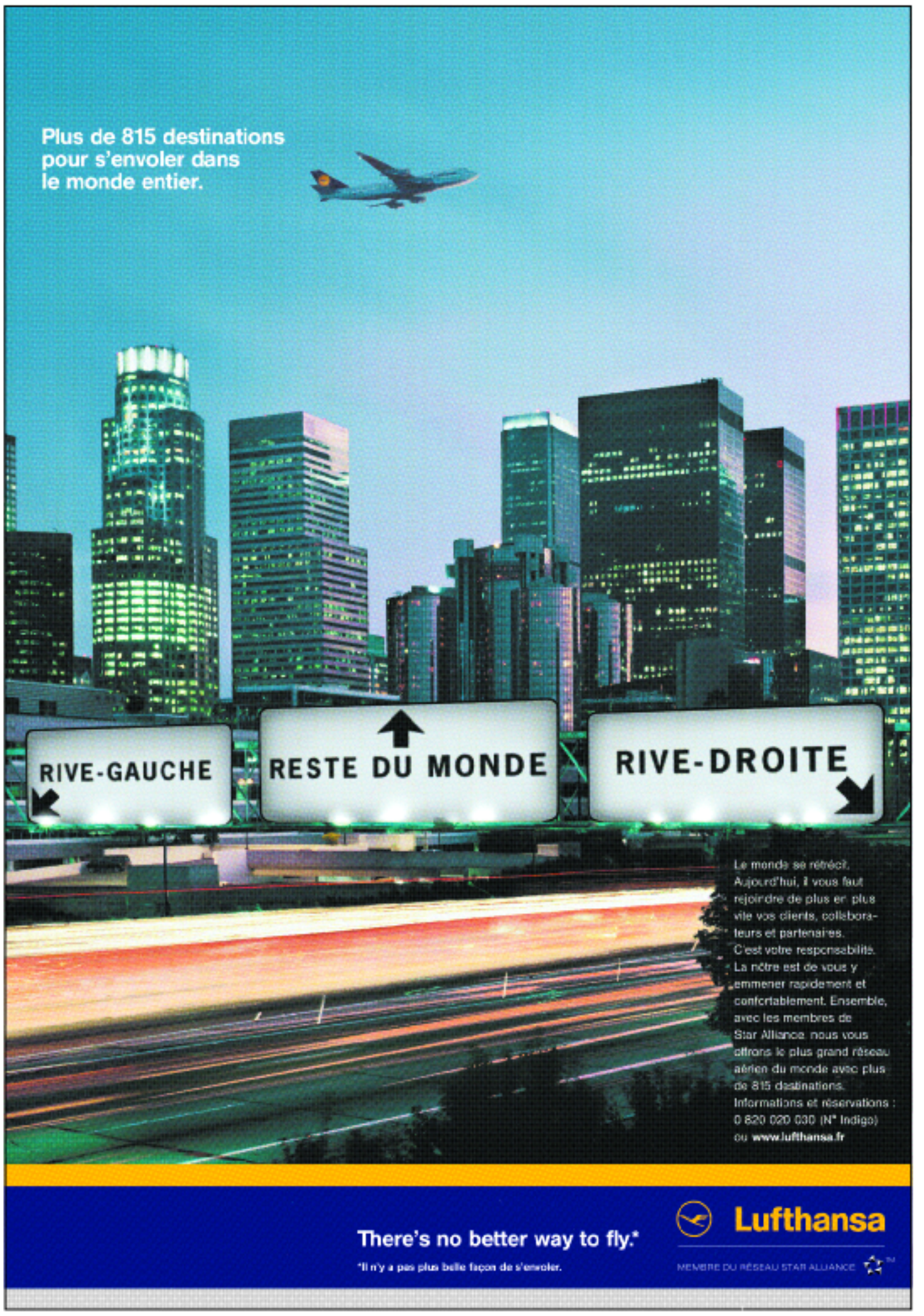

LeMonde Job: WMQ1811--0012-0 WAS LMQ1811-12 Op.: XX Rev.: 17-11-00 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:17,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0397 Lcp:700 CMYK

La commission de sécurité des consommateurs prône l'interdiction de la plupart des éthers de glycol

Dans un avis consultatif, cet organisme réclame leur substitution et l'information du public

Dans un avis rendu public, vendredi 17 novembre, la Commission de la sécurité des consommateurs demande l'interdiction de la quasi-totalité des éthers de glycol, substances présentant des risques potentiels pour le développement embryo-fœtal et pour l'appareil reproducteur masculin. En attendant que cette mesure soit prononcée, la commission prône un étiquetage informatif des produits destinés au grand public.

LES JOURS des éthers de glycol sont comptés. Dans un avis, adopté le 8 novembre et rendu public vendredi 17 novembre (consultable sur www.securiteconso.org), la Commission de la sécurité des consommateurs émet trois recommandations. Tout d'abord, *« que soit réalisée, à très brève échéance, la substitution complète des éthers de glycol »* de la série E (*lire ci-contre*), et que, parallèlement, des études scientifiques soient entreprises ou poursuivies sur les risques liés à ces solvants. En attendant, elle demande un étiquetage informatif mettant en garde le grand public contre les dangers liés à ces substances.

Dans cette famille on trouve en effet des molécules présentant un risque potentiel pour le développement embryo-fœtal et pour l'appareil reproducteur masculin. Des données expérimentales chez l'animal posent également la question d'un effet cancérogène. Au cours de ses délibérations, la Commission de sécurité des consommateurs (CSC), présidée par Michèle Védrine, ne s'est pas laissé arrêter par la remarque de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) signalant que les données expérimentales animales ne sont pas toujours extrapolables à l'homme. L'INRS, organisme paritaire dirigé de fait par les représentants du patronat depuis 1964, avait été mis en cause par un rapport de l'IGAS, précisément à propos des éthers de glycol (*Le Monde* du 6 août 1999).

La CSC avait été saisie en 1996 par un courrier de l'UFC-Que choisir de Fontenay-Nogent (Val-de-Marne), transmettant une lettre d'un consommateur *« suspectant la nocivité pour la santé des peinture AVI 3000 contenant des éthers de glycol »*. A la suite de cette saisine, la CSC a demandé à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) *« une étude d'évaluation des risques présentés par les éthers de glycol dans les produits destinés aux consommateurs »*.

André Cicolella, ingénieur chimiste toxicologue, à qui l'on doit d'avoir lancé l'alerte en France sur ce sujet, a rendu son rapport d'expertise le 5 décembre 1997. Puis est venue une expertise collective réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, dont le rapport final a été rendu public en octobre 1999. La CSC a donc pu travailler en 2000 sur l'ensemble des problèmes posés par les éthers de glycol utilisés par le grand public.

La commission recommande de remplacer les éthers de glycol les plus toxiques (groupes 1, 2 et 3a, appartenant à la série E) *« soit par ceux du groupe 3b* (...), *en prenant soin d'éliminer les isomères* [variétés] *indésirables ou en limitant leur concentration en fonction de l'indice de risque sur le développement embryo-fœtal, soit par toute substance, autre que les éthers de glycol, ne présentant pas de risque grave pour les consommateurs »*. Par ailleurs, la CSC souhaite que les études complémentaires nécessaires, en particulier sur les risques mal connus pour l'ensemble de la population, puissent être menées à bien, en liaison avec l'Institut de la veille sanitaire et les agences de sécurité sanitaire compétentes. Enfin, dans l'immédiat, la commission émet le vœu d'un étiquetage informatif, *« soit sur l'emballage lui-même, soit sur les lieux de vente »*, des produits destinés au grand public *« comportant, à quelque concentration que ce soit, des éthers de glycol des groupe 1a (s'il en reste), 1b et 2, mettant en garde les hommes en âge de procréer contre d'éventuelles atteintes de la fertilité et les femmes enceintes ou susceptibles de l'être contre le risque d'atteinte de l'embryon dès sa conception »*.

Les avis consultatifs de la CSC sont en règle générale suivis par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Cela *« représente la première application dans le domaine du risque chimique du principe de précaution : la preuve de l'innocuité doit être apportée avant d'autoriser l'utilisation de substances chimiques »*, explique André Cicolella. Comme l'indique le secrétaire général de la CSC, Pierre Le Guérinel, *« la Commission devrait poursuivre son travail pour toutes les catégories de solvants en demandant une analyse famille par famille. Sur la base de ces expertises, nous formulerons d'autres recommandations »*. D'ici là, la CSC, qui n'a pas compétence pour intervenir dans le champ du travail, *« ne peut imaginer qu'il y ait incohérence entre les recommandations concernant le grand public et celles destinées aux personnes pouvant faire l'objet d'une exposition professionnelle »*.

Paul Benkimoun

Une trentaine de molécules d'usage très répandu

Les éthers de glycol sont des solvants solubles dans l'eau comme dans les graisses. Découverts en 1930 par Union Carbide, ces produits de la transformation du pétrole ont surtout été utilisés à partir des années 60, en particulier pour des peintures. Ils sont cependant présents dans une multitude de produits d'utilisation courante (produits d'entretien ménagers, cosmétiques, colles, produits phytosanitaires, médicaments — quatre d'entre eux étant à présent interdits dans cette dernière utilisation).

Deux séries d'éthers de glycol sont différenciées : la série E, regroupant les dérivés de l'éthylène glycol, et la série P, comprenant ceux du propylène glycol. La vingtaine d'éthers de la série E et la dizaine d'éthers de la série P utilisés sont classés en trois groupes (1, 2 et 3) et deux sous-groupes (a et b) sur la base de leurs effets toxiques : la toxicité diminue du groupe 1a au groupe 3b. En 1997, le marché européen de l'ensemble des éthers de glycol était de 350 000 tonnes.

Dix détenus corses commencent une grève de la faim

HUIT MILITANTS NATIONALISTES et deux détenus corses impliqués dans des affaires de droit commun, tous incarcérés à la prison de la Santé, à Paris, ont commencé, le 15 novembre, une grève de la faim afin d'obtenir le regroupement, à Borgo (Haute-Corse), de l'ensemble des personnes originaires de l'île. Une dizaine de détenus corses de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) ont annoncé leur intention de se joindre au mouvement. Dans une lettre ouverte transmise aux médias, ils revendiquent le statut de prisonnier politique. Tout en se déclarant solidaires du processus engagé entre gouvernement et élus corses, ils estiment que leur sort ne dépend que de l'autorité politique et ne pourra être réglé que par une loi d'amnistie. Les détenus de droit commun affirment subir avec leurs familles *« la situation d'exil et d'injustice faite à* [leur] *peuple »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : une information judiciaire contre X... pour « homicides involontaires et blessures involontaires »** a été ouverte, jeudi 16 novembre, au lendemain d'une importante fuite de vapeur d'une canalisation de chauffage urbain porte de Clignancourt, à Paris, qui a provoqué la mort de quatre employés de la Compagnie parisienne de chauffage urbain. Huit autres employés étaient encore hospitalisés jeudi soir.

■ **CONTAMINATION : un ancien patient de la clinique d'Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) a déposé une plainte,** jeudi 16 novembre, contre deux médecins de l'établissement hospitalier pour *« contamination par le sang »*. Claude Vogt, un habitant d'Epinal (Vosges) de 56 ans, estime avoir pu être contaminé en décembre 1998, lors d'une intervention chirurgicale à la clinique, où il avait été hospitalisé trois jours pour une coronographie.

■ **DÉLINQUANCE : les crimes et délits en Ile-de-France ont augmenté de 4,4 % au cours des neuf premiers mois** de l'année par rapport à la même période de 1999, avec une diminution de 3,25 % des délits de voie publique et une hausse de 40,49 % de la délinquance économique et financière, a annoncé, jeudi 16 novembre, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni. La part des mineurs dans la délinquance générale continue de croître, pour s'établir désormais à 22,5 % contre 22 % l'an dernier.

■ **UNIVERSITÉS : l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I) ne fermera pas ses portes mardi 21 novembre** comme elle l'avait décidé lundi 13 pour protester contre ses difficultés matérielles (*Le Monde* du 16 novembre). Son président a obtenu des assurances du ministère de l'éducation nationale, portant sur l'installation de ses bibliothèques dans l'ancien collège Sainte-Barbe, la fourniture de locaux provisoires pour permettre ses travaux de rénovation, et des emplois administratifs.

■ **CANTINES : un document interministériel d'information de trois pages** portant sur les règles de sécurité alimentaire dans les cantines a été distribué aux recteurs pour répondre aux questions des chefs d'établissement et des familles. Le document enjoint les responsables éducatifs d'informer les parents d'élèves même si *« aucun retrait systématique de la viande bovine n'est justifié par des avis scientifiques »*.

■ **RELIGION : le Conseil des Eglises chrétiennes en France**, qui rassemble catholiques, protestants et orthodoxes, a affirmé, jeudi 16 novembre, que son engagement œcuménique était *« irréversible »,* malgré le « trouble » soulevé par le document romain Dominus Jesus signé par le cardinal Ratzinger. Par ailleurs, le CECF a entamé une réflexion sur le clonage humain, qui pourrait déboucher sur une position commune.

CARNET

DISPARITION

L. Sprague de Camp

Ecrivain de science-fiction

L'UN DES AUTEURS de science-fiction de l'« âge d'or », L. Sprague de Camp, est mort lundi 6 novembre à Plano (Texas).

Né le 27 novembre 1907 à New York, L(yon) Sprague de Camp fait ses débuts de nouvelliste en 1937 dans *Astounding SF* et devient, quand John Campbell en prend la rédaction en chef, un des piliers de la revue, avec notamment une série de nouvelles mettant en scène un ours intelligent.

Mais c'est dans la revue *Unknown* qu'il publie ses meilleurs textes : *A l'aube des ténèbres,* histoire de voyage temporel dans la Rome antique, ou la série écrite en collaboration avec Fletcher Pratt sous le titre générique de *The Incomplete Enchanter* qui voit son protagoniste Harold Shea visiter une suite d'univers parallèles construits autour de mythes et de légendes.

En 1941, Sprague de Camp écrit, en collaboration avec P. Schuller Muller, *Le Règne du gorille,* puis commence après guerre le cycle intitulé *Viagens interplanetarias qui se situe au XXIe siècle dans un futur où le Brésil est la puissance dominante (Zei, La Main de Zei, La Couronne de lumière*). Il se consacre ensuite à la *« sword and sorcery »* en complétant les manuscrits de Robert E. Howard mettant en scène Conan le Barbare, avant de créer lui-même ses propres univers de *« fantasy »*, notamment la truculente série se déroulant sur la planète Novaria (*Le Coffre d'Avlen, A l'heure d'Iraz,* etc.).

L. Sprague de Camp est également l'auteur de biographies de Lovecraft et de Robert E. Howard, de *Science fiction handbook* (1953), d'ouvrages de vulgarisation scientifique et de romans historiques. Il avait obtenu en 1984 le World Fantasy Life Achievement Award.

Jacques Baudou

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SONT élevés à la dignité de *grand-croix* :

Max Querrien, conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites ; Jean-Marie Soutou, ambassadeur de France, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

Brigitte Friang, journaliste, écrivain ; Yvon Gattaz, ancien président du CNPF ; Dominique de La Martinière, inspecteur général des finances honoraire ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat honoraire ; Marie-Claire Scamaroni, membre du Haut Conseil de la mémoire combattante ; Mario Stasi, avocat au barreau de Paris, ancien bâtonnier.

Le *Journal officiel* du 15 novembre publie en outre une liste de promotions et de nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Parmi les promotions au grade de *commandeur*, on relève les noms de Michel Pébereau, Claude Hanoteau, Pierre Miquel, Charles Aznavour. Sont nommés *officiers*, notamment : Thierry Breton, Roger Chinaud, Françoise de Veyrinas, Catherine Dolto, Jacques Dufilho, Nicolas Hulot, Rufus. D'autre part, François Villeroy de Galhau, Jacky Mamou, Juliette Binoche, Etienne Daho, Dora Doll sont parmi les nommés au grade de *chevalier*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 11 novembre sont publiés :

● **Légion d'honneur :** un décret modifiant le code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

● **Ordre national du Mérite :** un décret portant promotion et nomination aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite, au titre du ministère de la défense.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Monique
CERISIER BEN GUIGA
laisse à ses petites-filles
Néhiba et **Sara**
la joie d'annoncer la naissance de leur cousin

Amin,

chez
Wassila GUIGA
et **Sherif LOTFI,**

à New York, le 8 novembre 2000.

Anniversaires de naissance

– Joyeux dix-huit ans.

Nous souhaitons un très bel anniversaire à notre

Julot-Plôme.

« Et n'oublie pas ton verre de Molat. »

Gros bisous.

La Tribu.

Pacs

Pour leurs vingt et un janviers,
Avec leurs trois petites fées
Giulietta, Luana, Zelina
Ce 15 novembre 2000,
Marie-Laure PICARD
et **Carla BONI**
Se sont confirmé leur amour.

Conférence

– ARAHIM France vous invite à une conférence exceptionnelle, le dimanche 19 novembre 2000, à 20 h 30, au Palais des Congrès sur le thème **« Une famille pour quoi faire »,** par M. le Rav Kauffman, auteur du livre **« Cours de parents, cours d'enfants »** (Lev Avoth), avec la participation de M. Elie Lemmel. PAF 75 francs.

Décès

– Yvonne Blumel,
son épouse,
Eric Blumel,
son fils,
Toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean BLUMEL,

le mercredi 8 novembre 2000.

L'incinération au crématorium a eu lieu dans l'intimité familiale.

27, rue Verdi,
76000 Rouen.

– Stéphane Bréhier,
Emeric Bréhier,
Vincent Bréhier,
ses fils,
Sylvie Thouvenot-Weeger,
la mère de ses enfants,
M. et Mme Philippe Bréhier,
M. et Mme François Favier,
ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 16 novembre 2000 de

M. Thierry BRÉHIER.

Ses obsèques auront lieu le samedi 18 novembre, à 11 h 30, en l'église Saint-Jacques-Saint-Christophe, place de Bitche, Paris-19e, suivies de l'inhumation au cimetière de Cramaille (Aisne).

Ni fleurs ni couronnes.

8, rue de Hesse,
75003 Paris.

– Le président,
Les membres du bureau,
Et l'ensemble des journalistes membres de l'Association de la presse ministérielle,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur cher confrère et ami

Thierry BRÉHIER,
éditorialiste au *« Monde »*,
syndic de l'Association
de la presse ministérielle.

57, rue de Varenne,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 17 novembre et lire page 36.)

– Sa famille,
Et ses proches
ont la tristesse de faire part du décès de

Yolande JONAS,
née **GILCHRIST.**

– Mme Jean Milliot,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Le docteur Jacques Milliot,
son frère, et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

Général Jean MILLIOT,

le 9 novembre 2000.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

159, boulevard Murat,
75016 Paris.
4, rue des Jacobins,
17100 Saintes.

– Lannion. Québec.

Mme Pinot,
son épouse,
Les familles Saint-Jacques, Le Houerou, Rolland, Charpentier,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean-Pierre PINOT,
géographe,
professeur émérite
de l'université de Bretagne occidentale
de Brest.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jean-du-Baly, à Lannion, le samedi 18 novembre 2000, à 14 h 30.

Visites réservées à la famille.

Pas de fleurs, des prières.

– Saint-Avold. Paris. Châlons-en-Champagne.

Les familles Baudouin et Sergy,
Parents et amis
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Marie-Antoinette SERGY,
née **LAMY,**
fille de
M. et **Mme Charles BAUDOUIN,**

survenu à Blois, le 13 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 18 novembre, à Saint-Avold.

– Bernadette Scovazzo, née Dobosz,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Max SCOVAZZO,

survenu le 13 novembre 2000.

Selon sa volonté, il sera incinéré dans l'intimité familiale, au crématorium du Père-Lachaise, le samedi 18 novembre.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé s'associent par la pensée à notre peine.

Max Scovazzo a fait partie de l'équipe publicitaire du *Monde* du 15 janvier 1968 au 30 septembre 1981, pour laquelle il couvrait le secteur international. La direction du *Monde* présente ses condoléances à la famille et en particulier à son épouse Bernadette.

121, avenue d'Italie,
75013 Paris.

– Marie-Louise Bernard,
Henri Tincq,
Anne-Marie et Gabriel Seynave,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père

M. Emile TINCQ,

survenu à Fouquières-lez-Lens (Pas-de-Calais), le mercredi 15 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église paroissiale de Fouquières-lez-Lens, le samedi 18 novembre, à 11 heures.

Henri Tincq,
115, avenue Mahieu,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Remerciements

– Yves et Suzy Biancheri,
ses parents,
Anne-Lore Biancheri,
sa sœur,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Sébastien BIANCHERI,

vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

Colloques

Dans le cadre du cycle *« Vers un acte II de la décentralisation »*, *Le Monde* et l'Association française de droit des collectivités locales organisent un débat sur le thème :

Unité de la République et décentralisation, mardi 21 novembre 2000, de 18 heures à 20 heures, à la faculté de droit, place du Panthéon, Paris-5e, avec la participation de Jean-Pierre Balligand, président du conseil général de l'Aisne, Jean-Pierre Duport, préfet de la région d'Ile-de-France, Patrice Duran, professeur de l'Ecole normale supérieure de Cachan, Martin Malvy, président du conseil régional Midi-Pyrénées, Gérard Marcou, professeur à l'université Paris-I, directeur du Grale, Pierre Méhaignerie, député, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, Jean-Claude Peyronnet, sénateur, président du conseil général de la Haute-Vienne, Adrien Zeller, président du conseil régional d'Alsace.

Débat animé par François Grosrichard, grand reporter au *Monde*, et introduit par Jean-Bernard Auby, professeur à l'université Paris-II, président de l'AFDCL.

Renseignements : Association française de droit des collectivités locales, 19, boulevard Henri-IV, Paris-4e. Tél. : 01-44-54-23-26.

CARNET DU MONDE
Tél. : **01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96**
01-42-17-38-42
e-mail: carnet@mondepub.fr.

Rhône-Alpes : l'électricité au fil des torrents

En Savoie, à côté des immenses barrages, une cinquantaine de microcentrales produisent aussi de l'électricité. A Grenoble, elles sont sept à fournir 10 % des besoins de la ville. Des investisseurs européens commencent à s'intéresser à ce type d'équipement

GRENOBLE et CHAMBÉRY
de nos correspondants

Au-dessus de Tours-en-Savoie, non loin d'Albertville, les premières chutes de neige n'ont pas vraiment perturbé la fin des travaux d'installation de la microcentrale des Chapogères, sur le flanc occidental du massif du Beaufortain. Néanmoins, les ouvriers d'une petite entreprise spécialisée s'affairent pour achever d'installer, avant l'hiver, la roue, les tuyauteries et le transformateur. Le bâtiment de 84 m² qui abrite la centrale a été en partie creusé dans la roche pour être à l'abri des avalanches. Ses façades extérieurEs seront recouvertes de pierre et de bois pour être mieux intégrées au site.

Alimentée par deux captages situés 500 mètres plus haut sur les petits torrents du Mappaz et du Saint-Clément, l'installation hydroélectrique conçue et gérée par la société Hydrowatt de Lyon offrira une capacité de production de 1400 kW/h, revendus à EDF. Elle viendra compléter une microcentrale plus ancienne, située plus bas et également exploitée par Hydrowatt depuis 1993, capable de fournir 1200 kW/h pour un chiffre d'affaires annuel de 2,3 millions de francs. L'eau, rendue au torrent au sortir de la nouvelle réalisation amont, sera ainsi turbinée une seconde fois.

Les travaux des Chapogères ont été menés rondement une fois l'autorisation préfectorale obtenue en février. Mais l'instruction du dossier a pris cinq ans. Il a fallu d'abord convaincre les propriétaires des terrains concernés par l'installation – en particulier pour le passage d'une ligne électrique enterrée de plus de 2 kilomètres de long –, constituer un petit groupe d'investisseurs dans le cadre d'une SARL, puis faire réaliser toutes les études – géologique, hydraulique, impact sur l'environnement, faisabilité – exigées par les différentes administrations, pour un coût de 500 000 francs.

PROJETS DANS LES CARTONS

« Quand on se lance dans une telle aventure, il faut être convaincu de la solidité de son projet et être sûr de pouvoir le mener à terme », commente Robert Baptendier, un des propriétaires de la microcentrale et cheville ouvrière de l'opération. *« Compte tenu d'un taux de rentabilité se situant entre 8 et 10 % selon les projets, cela reste une affaire de passionnés »*, remarque Hugues Albanel, directeur-gérant d'Hydrowatt, société qui gère une vingtaine de microcentrales en France et compte une dizaine de projets dans ses cartons, en espérant une hausse prochaine des tarifs.

L'investissement des Chapogères atteint 12,5 millions de francs, apportés à hauteur de 30 % par des fonds propres pour un chiffre d'affaires annuel espéré autour de 2 millions de francs. La production d'électricité sera fonction des saisons, le débit des cours d'eau étant plus faible en été, mais également entre décembre et février lorsqu'il gèle en altitude. *« Nous sommes placés sur un versant où la neige fond au moindre rayon de soleil. C'est intéressant en particulier en mars, mois où le prix du kilowatt est le plus élevé »*, précise encore Robert Baptendier.

En Savoie, premier département de France en matière d'hydroélectricité – 10 % de la production nationale, soit 6,8 milliards de kilowattheures –, une cinquantaine de microcentrales a poussé à l'ombre des grands barrages du Mont-Cenis, de Tignes ou de Roselend. Les nouveaux sites techniquement exploitables restent très peu nombreux. Depuis 1993 , six projets seulement ont été examinés, la moitié acceptés. *« Il suffit de se pencher sur une carte pour constater que l'impact des prises d'eau sur le réseau hydrographique est impressionnant »*, commente Christophe Dall'osto, chargé d'instruire ces dossiers à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

Dans l'Isère, département voisin qui a vu naître la *« houille blanche »*, la dernière réalisation remonte à 1991 : elle est exploitée par Gaz électricité de Grenoble, une société d'économie mixte qui fournit, grâce à ses sept microcentrales, l'équivalent de 10 % de la consommation annuelle d'électricité de la ville.

FRILOSITÉ DE L'ADMINISTRATION

« Nous souffrons du choix des grands équipements faits dans le passé », reconnaît-on au Groupement des producteurs autonomes d'électricité (GPAE), qui regrette aussi la *« frilosité »* de l'administration, qui, par crainte d'oppositions locales, fait *« traîner les dossiers en longueur »*. Surtout le GPAE dénonce l'hostilité de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna), accusée de faire obstacle aux projets.

« Si les dossiers n'aboutissent pas, c'est parce qu'ils ne sont pas rentables », répond Jacques Pullou, vice-président de la Frapna, qui ironise sur le qualificatif *« renouvelable »* appliqué à une énergie déjà exploitée en France *« à 90 % ou 95 % »*. Dominique Jacques, de Rhônalpénergie-environnement, une association regroupant les acteurs de l'énergie et les grandes collectivités de la région, reconnaît que les microcentrales hydroélectriques ne bouleverseront pas le paysage de la production française. Il souligne cependant l'importance de la réhabilitation des anciens équipements qui constituent *« un enjeu majeur »* de l'aménagement du territoire. Les récentes tempêtes, où des villages se sont trouvés privés plusieurs jours d'électricité, illustrent selon lui, l'intérêt de *« disposer d'une autonomie énergétique »* capable de répondre aux besoins les plus urgents.

Le monopole exercé par EDF constituait jusqu'ici un frein. *« Tant qu'une collectivité turbine son eau potable pour sa propre consommation, personne ne trouve rien à redire, mais dès qu'on arrive à des quantités plus grandes, et qu'il faut les mettre sur le marché, le discours change »*, reproche le GPAE. Selon ce groupement, EDF n'a guère envie de *« s'embarrasser »* à devoir racheter quelques milliers de kW/h *« par ci ou par là »*.

Mais la déréglementation du marché de l'électricité en France, avec la perte du monopole d'EDF, change la donne. *« En Rhône-Alpes, un certain nombre d'entreprises étrangères commencent à racheter des microcentrales, sans se soucier de leur rentabilité. Leur seul but est d'accumuler des quotas d'énergies propres*, prévient Dominique Jacques. *Le moment venu, ils sauront les revendre au prix fort. »*

Nicole Cabret et Philippe Révil

FIN

La France au deuxième rang européen

LES CENTRALES HYDRAULIQUES DE MOINS DE 10 MW

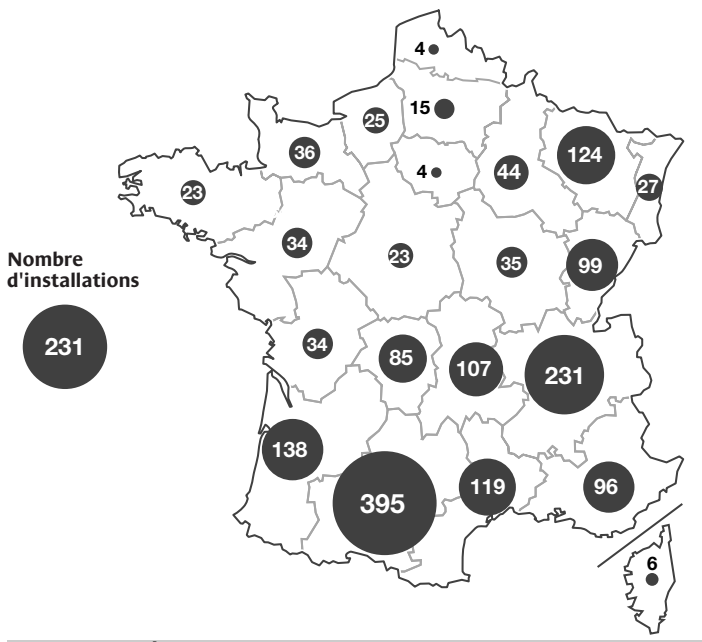

SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES DANS L'UE EN 1997

HYDRAULIQUE en milliers de **tonnes équivalent pétrole**

SUÈDE **5 935**	ALLEMAGNE **1 492**	IRLANDE **58**
FRANCE..... **5 399**	PORTUGAL..... **1 127**	BELGIQUE..... **26**
ITALIE **5 377**	FINLANDE **1 053**	PAYS-BAS **8**
AUTRICHE **3 094**	ROYAUME-UNI..... **355**	LUXEMBOURG **7**
ESPAGNE..... **2 975**	GRÈCE **334**	DANEMARK **2**

TOTAL UE **25 442**

Sources : CLER, EU Annual Energy Review 1999

L'été, les picocentrales alimentent les alpages

Il est difficile d'appréhender l'importance des picocentrales, installations hydroélectriques inférieures à 100 kW, installées par des particuliers ayant équipé des chutes d'eau pour récupérer de l'électricité. Nombre d'installations fonctionnent en effet sans autorisation. En montagne, ces picocentrales s'avèrent fort précieuses pour les habitants, qui peuvent, essentiellement durant l'été, disposer de l'énergie nécessaire pour la traite ou la fabrication du fromage.

Certains refuges s'en sont équipés : celui de Tré-la-Tête (1 970 mètres), au-dessus de la station des Contamines (Haute-Savoie), a récemment installé une turbine de 200 watts pour alimenter son éclairage ainsi que le fonctionnement de ses congélateur et réfrigérateur. A Morzine, une turbine de 250 watts installée sur le réseau, en amont du réservoir de la commune, permet de produire les ultraviolets utilisés pour rendre l'eau propre à la consommation. Coût de l'installation : 55 000 francs. – *(Corresp.)*

Les contraintes environnementales limitent l'essor des microcentrales

REPRÉSENTANT 15,3 % de la production totale, l'énergie hydraulique est la deuxième source de production d'électricité en France, loin derrière le nucléaire (75 %) mais nettement devant les autres combustibles comme le charbon (5,9 %), le fioul (1,6 %) et les énergies renouvelables (2,2 %).

Selon les estimations du *« schéma de services collectifs de l'énergie »* créés en 1998 par la loi Voynet pour l'aménagement et le développement durable du territoire, la production de petites centrales électriques d'une puissance inférieure à 10 mégawatts s'établissait à 7 térawattheures (TWh), soit 10 % de la production hydraulique nationale, estimée à 66,8 TWh.

Mais comme le constate cet organisme, l'implantation de ces nouvelles installations s'est fortement ralentie ces dernières années pour des raisons environnementales, phénomène qui touche l'ensemble des pays européens. En France, le principal obstacle réside dans un classement particulièrement sévère des rivières promues par le Conseil supérieur de la pêche. Conséquence : le nombre d'autorisations délivrées est passé d'une cinquantaine en 1987 à moins d'une dizaine en 1999, alors que, dans le même temps, certaines d'entre elles n'étaient pas renouvelées.

Conscient de ce handicap, le député du Val-d'Oise Yves Cochet (Verts) fait quelques propositions dans son rapport sur la *« stratégie et les moyens employables de développement de l'efficacité énergétique et des sources d'énergies renouvelables en France »*, remis à la mi-septembre au premier ministre. *« La petite hydraulique représente un potentiel important qu'il faut exploiter dans le respect de l'environnement*, assure-t-il. *Elle est aujourd'hui en phase de stagnation faute de dialogue entre ses tenants et ses détracteurs. »*

RÉÉVALUER LES TARIFS D'ACHAT

La première mesure préconisée par le député vise à *« renouer le dialogue entre les parties utilisatrices des cours d'eau »*. Fédérations de pêcheurs, mais aussi riverains qui voient souvent d'un mauvais œil un projet de microcentrales se profiler sur leurs berges. Pour développer ces petites installations et augmenter la puissance installée de 1 000 MW d'ici 2010, M. Cochet propose, entre autres, de réévaluer les tarifs d'achat de l'électricité, manière aussi de rassurer les investisseurs. Il suggère de les porter de 40 à 45 centimes le kilowattheure pour les installations supérieures à 500 kilowatts et de 45 à 50 centimes le kilowattheure pour les installations inférieures à 500 kilowatts. A titre de comparaison, le kilowattheure produit par une centrale nucléaire ou par une centrale au gaz sort à près de 20 centimes.

Depuis le début des années 90, la capacité des petites centrales hydrauliques s'élève à 9 500 mégawatts et évolue peu en raison des contraintes de prix et environnementales. A ce rythme, les objectifs fixés par l'Union européenne – produire 14 000 mégawatts à l'horizon 2010 – ne seront, à l'évidence, pas atteints. *« La sonnette d'alarme doit être tirée »*, affirme la revue *Systèmes solaires* dans son numéro de mi-juin. Pour ce bimestriel, *« aucun changement majeur de tendance ne s'annonce au sein de l'Union européenne, et les projets les plus importants sont annoncés dans les pays d'Europe de l'Est ou ceux en voie de développement »*.

D. G.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

HENRI
EMMANUELLI

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

La monoculture nucléaire pénalise le développement des énergies renouvelables

Celles-ci représentent un peu moins de 7 % des approvisionnements du pays

LES ÉNERGIES douces, potentiellement susceptibles d'apporter des compléments crédibles et non polluants à la toute-puissance du nucléaire, ne semblent pourtant pas trouver leur place dans une période marquée par le souci de l'environnement. Mercredi 15 novembre, à l'occasion de la présentation du rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur la politique énergétique de la France, le directeur exécutif de cette instance, Robert Priddle, a estimé que le développement des énergies renouvelables se trouve *« brimé »*. Selon le document publié par cette agence qui dépend de l'OCDE, le gouvernement français *« devrait revoir le régime de tarification, afin notamment d'améliorer l'efficience économique, d'offrir de plus grandes possibilités de choix aux consommateurs et de faciliter l'exploitation des énergies renouvelables »*.

Et pourtant l'approvisionnement en énergies renouvelables (EnR) est selon cette étude *« très proche de la fourchette médiane »* des vingt-cinq pays membres de l'AIE, puisqu'il représente un peu moins de 7 % des approvisionnements totaux en énergie primaire du pays, à comparer à une moyenne générale de 6 %. En excluant les ressources hydrauliques, et en se limitant à la biomasse, à l'éolien, au solaire et à la géothermie, la France est le deuxième producteur et consommateur d'EnR de l'AIE derrière les Etats-Unis. Dans ces combustibles, la quasi-totalité (95,6 %) concerne les déchets urbains et industriels incinérés, le biogaz et la biomasse.

PÉRÉQUATION DES TARIFS

Les critiques de l'AIE visent surtout le système français de tarification de l'électricité conçu au nom du principe de service public. Appelé péréquation tarifaire, il permet à chaque habitant où qu'il soit sur le territoire, DOM et TOM compris, de payer son courant au même prix. Cet égalitarisme a des effets pervers : ainsi, selon l'AIE, *« en ce qui concerne le bois, le groupe de travail a estimé que la politique de promotion du chauffage électrique a obligé à renforcer les lignes d'électricité dans les zones rurales, où, sinon, le chauffage au bois aurait été concurrentiel »*. Cette péréquation des tarifs est *« encore plus néfaste sur le solaire thermique, le photovoltaïque et l'éolien dans les départements d'outre-mer où ces formes d'énergies seraient rentables »*. L'AIE regrette cette politique qui, au nom de l'égalité, entraîne des surcoûts pour les Français de métropole et surtout *« fait disparaître au niveau local, des créneaux spécialisés »*.

« Nous avons besoin avant tout d'améliorer l'efficacité économique des énergies renouvelables », a reconnu Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie, en rappelant le souci du gouvernement d'aider au développement de cette nouvelle filière tout en maintenant la notion de service public de l'électricité. Mais le coût de production de ces nouvelles énergies est encore très élevé comparé à celui de l'industrie nucléaire. Pour un kilowattheure produit à 19 centimes par une centrale EDF, il en coûte plus de 30 centimes pour l'éolien et près de 3 francs pour le photovoltaïque.

Dans le cadre de la *« loi électrique »* du 10 février 2000 ouvrant le marché français à la concurrence, un décret fixera le tarif auquel l'électricien national ou les distributeurs non nationalisés seront tenus d'acheter le courant produit par les installations d'une puissance inférieure à 12 mégawatts. *« Cette obligation d'achat ne peut être effectuée qu'à des conditions acceptables »*, a souligné M. Pierret. Jusqu'alors elle s'était traduite par l'adoption de contrats types approuvés par les pouvoirs publics pour la petite hydraulique et le photovoltaïque. Pour l'éolien et le biogaz, le système retenu était celui de l'appel d'offres.

En dépit des volontés affichées de créer une véritable filière d'énergie renouvelable permettant de contribuer à la lutte contre l'effet de serre, la tâche paraît beaucoup plus difficile en France que dans d'autres pays en raison de la prédominance du nucléaire. Ce programme conçu pour des raisons de sécurité d'approvisionnement après le premier choc pétrolier de 1973 permet aussi de répondre à une préoccupation plus récente, celle du réchauffement climatique : en effet, les centrales ne rejettent pas de CO_2 dans l'atmosphère. La France, à ce niveau, fait figure de bon élève, ce qui explique l'absence, jusqu'à présent, de politique volontariste de développement des EnR.

Dominique Gallois

REPORTAGE

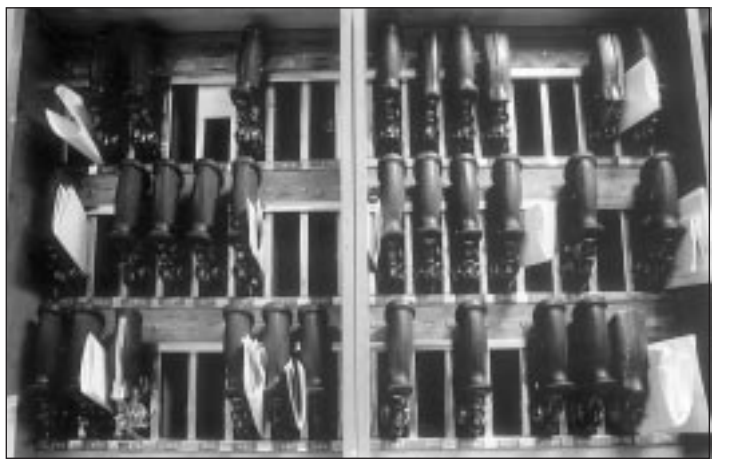

Une journée dans un fourgon blindé

Christophe, le conducteur, Frédéric, le « messager », et Gilles, le garde, font équipe à bord d'un fourgon blindé de la Brink's. Le risque est permanent, la paye légère, et ce n'est pas toujours facile de porter de gros sacs de billets d'une main, l'autre posée sur le Smith & Wesson. Récit d'une tournée dans la banlieue nord de Paris

TOTALEMENT coupé de l'extérieur, le « quai » de l'agence de Saint-Denis de la Brink's ressemble à une base opérationnelle de sous-marins. Massifs, les trente fourgons blindés sont alignés le long du trottoir. En signe de deuil, ils portent tous, accroché à leur rétroviseur, un petit bout de tissu noir. Sur le mur, une affiche montre un homme cagoulé, armé d'un méchant pistolet, avec ce commentaire : « Cet homme est sûrement un professionnel. » Et ce conseil : « Je le suis aussi : face au danger, mieux vaut être paré, je porte un gilet pare-balles. » Un peu plus haut, les portraits de trois convoyeurs assassinés ces dernières années. En ce début d'après-midi grisâtre, une étrange ambiance règne, faite de crainte diffuse et de nervosité cachée. Après avoir fait réchauffer leurs gamelles au micro-ondes du réfectoire et, pour les plus jeunes, disputé une partie de ping-pong, les convoyeurs se préparent. Si certaines entreprises de transport de fonds emploient quelques femmes, ce n'est pas encore le cas à la Brink's, où les deux mille convoyeurs sont tous des hommes. Une majorité de femmes, en revanche, sont employées au comptage des sommes récoltées.

Les hommes, donc, s'équipent. Le gilet pare-balles, bien sûr, et le Smith & Wesson. Certains plaisantent, mais leur ton sonne faux. En mimant une attaque, un costaud pointe avec son doigt le responsable des armes : *« Tu me files ma pétoire. »* Un autre se moque du journaliste de passage : *« Pour le zoo, c'est à Vincennes. »* Les équipages sont formés, les plans de route distribués : pour nous, ce sera la banlieue nord. *« Vous n'imaginez pas que l'on va vous envoyer dans le 16e ! »* Un par un, les fourgons quittent le sas de départ.

Dans chacun des véhicules, ils sont toujours trois, comme le veut le règlement. Impossible, pour des questions de sécurité, de citer leurs noms de famille ou de prendre leurs visages en photo. Christophe, le conducteur, trente et un ans, solide barbu originaire du Nord, se met au volant. Il ne quittera pas son siège durant toute la tournée. La voiture démarre au premier coup de clé. *« Il ne manquerait plus qu'on tombe en panne. »* A côté de lui, Frédéric, le *« messager »*, trente-trois ans, blond, cheveux courts, est le chef du groupe. A partir du moment où le véhicule quittera l'agence, il aura tout pouvoir. Comme celui de brûler une étape en cas de danger potentiel.

Le troisième homme, le garde, Gilles, trente-six ans, l'assistera. *« Il vaut mieux que l'équipage s'entende bien, car si nous commençons à nous disputer, nous serons moins vigilants »*, dit-il. Un « ancien » sera d'un avis contraire : *« Quand ils se connaissent trop, ils bavardent, se laissent aller et oublient de surveiller. »* Tous les trois ont suivi une semaine de formation avant d'être embauchés. *« Pour nous, le profil idéal reste la personne stable, à la vie équilibrée, le bon père de famille. Nous nous méfions terriblement des gens trop extravertis, et surtout des amoureux des armes à feu, qui viennent pour rouler les mécaniques avec leur flingue »*, expliquera un cadre de la Brink's. Au cours de la formation, un film *« volontairement choquant »*, montrant une attaque par le détail, sera projeté aux postulants. *« Encore la semaine dernière, un candidat est sorti en disant :* "OK, j'arrête tout"*. »*

Départ. C'est pas folichon, Saint-Denis, vu à travers les petites fenêtres du fourgon ! Pas facile, non plus, d'engager un début de conversation avec nos hôtes tant ils semblent toujours sur le qui-vive. On sourit quand même en voyant l'affiche d'un film programmé au cinéma de quartier : *Tu braques ou tu raques !* Le fourgon s'arrête devant une agence du Crédit lyonnais. Le dispositif est parfaitement huilé : le garde ouvre la porte et restera en faction devant le bâtiment, la main constamment posée sur son Smith & Wesson. Le « messager » entre dans la banque. L'attente commence. Les clients vont et viennent, comme si de rien n'était ; une mère de famille, son enfant à la main, s'approche, pour voir le fourgon de plus près. Un bouchon se forme. Un policier demande au fourgon de circuler ! *« Incroyable, ils feraient mieux de nous protéger »*, grogne Christophe.

Environ huit mille clés de coffres sont accrochées sur ce tableau.

Vingt bonnes minutes après – quatre fois plus longtemps que la norme souhaitable –, Frédéric sort de la banque. Une main pour porter le sac – qui pèse plus de 20 kilos – et l'autre toujours sur son arme. *« C'est un métier qui fait mal au dos »*, ironise-t-il en déchargeant. L'équipage se plaint des attentes trop longues : *« Les gangsters potentiels, pendant que nous sommes à l'arrêt, ils doivent se dire : "On peut en faire des choses pendant tout ce temps". »*

Nouvel embouteillage. Le fourgon pourra s'en sortir en empruntant les couloirs réservés aux bus, une tolérance accordée récemment. La tournée se poursuit : banques, distributeurs automatiques, magasins. Avec toujours le même mouvement : descente, chargement des sacs, déchargement, départ. Et toujours la même pagaille dans la rue. Le fourgon se retrouve bloqué par un cul-de- sac. La pire des situations.

Toujours, aussi, la même dangereuse curiosité des clients. *« Je sais bien qu'on ne peut pas demander aux banques de faire le vide quand nous arrivons, mais, quand même, elles pourraient faire plus attention »*, commente Frédéric. La loi adoptée en juillet prévoyant l'obligation pour les banques et grandes surfaces de sécuriser les lieux de ramassage de fonds, en aménageant notamment des couloirs et des places de stationnement, est loin d'être appliquée.

APRÈS la dernière agression, le 6 novembre à Saint-Laurent-du-Var, au cours de laquelle deux convoyeurs avaient été blessés, la CFDT avait dénoncé *« la politique de l'autruche »* des représentants des banques. La Fédération CGT-Transports avait, elle, accusé *« les patrons des entreprises de convoyage, les donneurs d'ordres, les pouvoirs publics et le gouvernement »* de *« non-assistance à salariés en danger »*. Sans aller jusque-là, les trois convoyeurs souhaiteraient, au moins, un peu plus de considération : *« Souvent, on a l'impression que les éboueurs sont mieux considérés que nous ! Après la grande grève de mai, les gens ont fait un peu attention à nous, ils ont compris que nous faisions un métier dangereux et utile à la collectivité. Et puis tout est revenu comme avant : l'indifférence ! Le plus dur,* ajoute Frédéric, *ce sont les jeunes qui se moquent de nous, qui nous insultent. On ne dit rien, mais quand même ! »*

L'équipage emprunte une route de banlieue, apparemment tranquille. Christophe, le chauffeur, ne cesse de regarder dans son rétroviseur. Pas question de relâcher l'attention. *« Ils peuvent être partout, surtout là où on ne les attend pas ! »* On « les » attend en revanche au centre commercial de Beau Sevran, près d'Aulnay-sous-Bois. C'est un de ces « points noirs », craints par tous les convoyeurs. *« Il faut traiter en priorité ces points à risque »*, nous dira plus tard Jean-Michel Houry, le président de la société. On le comprend : entre le coffre de la banque et le fourgon, il y a une longue galerie marchande que Frédéric et Gilles devront traverser plusieurs fois. Le couloir de tous les dangers. A l'aide de son talkie-walkie, le vigile d'un grand magasin appelle son collègue de l'étage au-dessus pour lui signaler l'arrivée d'une bande de jeunes. *« Attention, éléments nuisibles repérés ! »*

9 heures : départ des locaux de la Brink's. Le fourgon est chargé de sacs de 30 000 francs, chacun en pièces de 10 francs

9 h 30 : arrivée à la Banque de France. Le fourgon est déchargé puis à nouveau rempli pour aller à 10 h 30 au Crédit lyonnais de Saint-Denis.

11 heures à 11 h 30 : Crédit lyonnais.

11 h 30 à 12 h 30 : retour aux locaux de la Brink's. Les convoyeurs rendent alors leurs armes et les fonds restants sont déchargés.

LA fatigue de l'équipage commence à poindre, les langues commencent à se délier. *« Des jours comme aujourd'hui, où nous arrivons à traiter plus de trente clients, j'ai porté près de 800 kilos, et toujours d'une seule main. Le soir, en arrivant chez moi, je ne suis plus bon à grand-chose »*, explique Frédéric. Titulaire d'un BTS de comptabilité, il lui a manqué quelques années d'études pour trouver un métier dans sa branche. Y compris les heures supplémentaires – en augmentation depuis l'instauration des 35 heures – et la prime de 1 000 francs obtenue après le mouvement de mai, il gagne 7 500 francs net par mois. *« C'est peu compte tenu des risques et de la dureté du travail »*, commentent ses équipiers, qui sont, à quelques centaines de francs près, logés à la même enseigne.

> « Après la grande grève de mai, les gens ont compris que nous faisions un métier dangereux et utile à la collectivité. Et puis, tout est revenu comme avant : l'indifférence ! »
>
> **Frédéric**

La nuit tombe. Il faut encore aller chercher la recette de plusieurs grands magasins. Côté jardin, c'est accueillant ! Côté cour, là où il faut entrer pour retirer l'argent, c'est plutôt glauque. Entre chien et loup, devant un parking désert, les convoyeurs font diligence. Le camion est devenu un vrai coffre-fort. Pourtant, un peu plus loin, ils devront attendre près d'un quart d'heure devant la barrière automatique permettant de rentrer dans le saint des saints. Le mécanisme électrique est en panne, il faut aller chercher une manivelle de secours. Trois jeunes, casquette vissée sur la tête, ricanent.

Sur le chemin du retour, on se laisse un peu aller. Frédéric, enfant d'Epernay, évoque avec gourmandise la coupe de champagne qu'il va boire à son arrivée chez lui, pour une semaine de vacances. Même s'il n'y est pas retourné depuis plusieurs années, Christophe parle de Maubeuge et du demi-litre de café qu'il buvait, tous les matins, avant d'aller à l'école. Evoquant, au détour d'une phrase, la mémoire d'un de leurs collègues grièvement blessé lors d'une attaque, Frédéric et Christophe donnent leurs solutions : *« Il faut rétablir la peine de mort, c'est la seule solution »*, dit le premier. *« Quant aux mineurs, il faudrait les condamner normalement, et leur faire purger leur peine une fois qu'ils ont atteint la majorité. Comme cela, ils comprendraient »*, ajoute le second.

Il est plus de 20 heures quand le fourgon rentre au « quai ». Il faut encore rendre son arme, son gilet pare-balles, procéder à la comptabilité, noircir du papier, accrocher les clés des coffres – on en compte plus de huit mille. Dans la salle où les armes sont entreposées, une nouvelle affiche indique les « sept réflexes » à avoir en cas de prise d'otage. « Premièrement : je ne discute jamais avec l'otage ou l'agresseur ; deuxièmement... »

Chienne de vie.

José-Alain Fralon
Photos : Wilfrid Estève pour « Le Monde »

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Paix climatique, guerre nucléaire

Il y a quelques semaines, raconte Mme Voynet, *« les négociateurs américains sont venus dans mon bureau, et ils m'ont dit : cette négociation sur le climat est plus difficile que celle sur le désarmement nucléaire. »* La comparaison est juste : les discussions autour de la Convention sur les changements climatiques sont aussi complexes et ésotériques que les débats du traité START. Mais leur enjeu est aussi important : la survie de l'humanité était en jeu dans la course folle entre les Etats-Unis et l'URSS, pendant la guerre froide, pour s'assurer la suprématie militaire ; son avenir est également en question dans l'affaire climatique même si, comme le montre notre supplément *« Coup de chaud sur la planète »,* toutes les questions scientifiques ne sont pas résolues.

Les épistémologues noteront que les deux questions sont liées : au tournant des années 80, les scientifiques s'étaient interrogés sur l'effet qu'aurait sur le climat une déflagration nucléaire mondiale. Ils avaient conclu que des explosions nucléaires nombreuses entraîneraient un *« hiver nucléaire »* en enveloppant le globe d'un nuage de poussières qui empêcheraient les rayons du soleil d'atteindre le sol. Les connaissances établies lors de ce débat ont contribué à la discussion qui s'est imposée ensuite dans la communauté des spécialistes de l'atmosphère sur le changement climatique.

La comparaison s'arrête là. Car la chance unique du débat actuel sur le changement climatique est qu'il se produit dans un monde, globalement, en paix. Malgré les dissensions et les rivalités inévitables, les nations se parlent sur un mode paisible, et les questions peuvent être examinées de manière sereine. Cela ne devrait pas pousser les responsables politiques à croire qu'il n'y a pas urgence : dans un monde dont la population devrait encore croître de moitié d'ici cinquante ans, la prévention de l'accroissement de l'effet de serre et plus globalement le maintien d'un état écologique pas trop dégradé sont la condition première pour que l'humanité conserve cette paix qui est l'acquis le plus précieux de l'époque actuelle.

Ce n'est pas facile : comme l'affirme avec une étonnante énergie l'écrivain Arundhati Roy dans notre supplément, le mode de développement économique dominant est à la racine du problème du changement climatique. Celui-ci remet donc en cause la façon dont l'économie fonctionne, la légitimité de l'inégalité entre nations, la pérennité des rapports de forces géopolitiques. Il semble que l'Union européenne ait maintenant bien intégré cette logique, et compris qu'elle pourrait ici affirmer une position internationale à laquelle elle prétend légitimement. Mais les responsables européens auraient tort de se satisfaire de ce constat. Il ne se concrétisera réellement que s'ils savent expliquer à leurs citoyens que la lutte contre le changement climatique n'appelle pas seulement des incantations et des traités, mais une évolution vers un mode de vie respectueux de l'environnement naturel.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Sagesse d'un Chinois

DANS SON ADMIRABLE livre sur la Chine, le Père Huc raconte qu'il se trouvait un jour dans une auberge à prendre le thé en compagnie de quelques notables de la région. L'empereur Tao Kuang venait de mourir, et il y avait lieu de s'inquiéter de sa succession au trône. Comme le Père ne cessait de développer ses déductions sur un aussi grave sujet, l'un des assistants se lève, vient auprès de lui et, posant ses deux mains sur les épaules du missionnaire, lui dit avec un sourire indéfinissable : *« Pourquoi vous troubler l'âme et vous fatiguer l'esprit par toutes ces vaines conjectures ? Les mandarins s'occupent des affaires de l'Etat. Ils sont payés pour ça. Laissons-les donc gagner leur argent et ne nous tourmentons pas. Nous serions vraiment trop bêtes de vouloir nous mêler des affaires politiques puisque nous ne recevons pas d'émoluments ! »*

Ce Chinois me semble aussi sage que Candide. Nous avons des tas de mandarins, de sous-mandarins et de secrétaires de mandarins qui sont grassement payés pour s'occuper des affaires publiques. Quant à nous, nous n'y pouvons rien, en dépit d'un illusoire droit de vote et de révolutions périodiques qui n'ont d'autre effet que de remplacer des mandarins par d'autres mandarins qui ne font ni mieux ni plus mal que leurs prédécesseurs. En nous inquiétant de leurs actes et résolutions nous perdons inutilement cette paix de l'âme qui est la forme du bonheur intégral. Laissons donc s'agiter les mandarins provisoires que le destin nous a donnés : ils sont payés pour ça. Continuons, dans une solide béatitude, à fumer notre pipe et à boire notre thé.

A. T'Serstevens
(18 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http: // www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44–88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Vache folle : les experts bousculés par les politiques

À LA DIFFÉRENCE, notable, de celles du sang contaminé, l'affaire de la vache folle offre au citoyen la possibilité d'analyser en temps réel les rapports complexes que peuvent entretenir les experts scientifiques et les décideurs politiques. Alors qu'il y a quinze ans on collectait dans l'indifférence générale le sang des détenus, dont tout laissait craindre la contamination par le virus du sida, on débat aujourd'hui publiquement de l'infectiosité comparée des différents tissus comestibles des animaux ou des modalités de la campagne de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine lancée en France en juin dernier.

Il y a quinze ans, Laurent Fabius, alors premier ministre, put être accusé d'opportunisme pour avoir annoncé à l'Assemblée nationale la mise en place d'un dépistage de l'infection par le virus du sida chez les donneurs de sang. Aujourd'hui, le chef du gouvernement reproche ouvertement au chef de l'Etat d'avoir, dans une déclaration solennelle faite depuis les salons de l'Elysée, réclamé une systématisation du dépistage de l'ESB chez tous les bovins entrant dans les chaînes alimentaires animales et humaines.

Si on ne peut exclure, dans ces deux dossiers majeurs de santé publique, des considérations politiciennes, le contexte a profondément changé. Au début des années 80, quelques jeunes médecins parisiens ayant saisi l'ampleur de la menace virale parvenaient à alerter la presse et l'opinion sans pour autant réussir à convaincre les responsables gouvernementaux de l'urgence de mesures préventives pour réduire la transmission virale au sein de la population. Aujourd'hui, ces mêmes responsables bénéficient des nombreux avis éclairés – disponibles sur Internet – émis depuis quatre ans par un comité interministériel de trente spécialistes des maladies à prions, présidé par le professeur Dominique Dormont, et réuni sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa).

Le travail de la justice, suivi de celui du législateur, explique pour l'essentiel l'évolution des rapports entre experts et gouvernants, ainsi que la spectaculaire amélioration de l'efficacité de la veille sanitaire vis-à-vis du risque infectieux. Pour autant, la tentation est grande pour le gouvernement de bouleverser les nouvelles règles de l'indépendance absolue des experts et de l'étanchéité absolue entre l'évaluation du risque et sa gestion. C'est tout particulièrement vrai en temps de crise, comme le démontre le dernier épisode de l'affaire de la vache folle, celui des farines animales de viandes et d'os, vecteur principal de l'émergence, du recyclage et de la diffusion du prion pathologique dans l'espèce bovine et, par voie de conséquence, dans l'espèce humaine.

MESURES INSUFFISANTES

La démonstration de la nocivité de ces farines avait été faite dès la fin des années 80, et des mesures progressives de restriction de leur usage dans l'alimentation des animaux d'élevage furent prises durant la décennie 90. Faute d'un véritable contrôle de leur application, ces mesures se sont révélées insuffisantes. Il est trop tôt pour savoir si l'ensemble des dispositions prises en 1996 et 1998, visant à « sécuriser » ces farines (exclusion des abats à risque et nouvelles contraintes physicochimiques dans le processus de fabrication) ont, ou non, été pertinentes. Compte tenu de la longueur des périodes d'incubation de la maladie, l'efficacité de ces précautions ne pourra être évaluée que dans deux à trois ans au travers de la décroissance (la disparition ?) des cas d'ESB. Or, d'ici là, ces farines devraient être totalement supprimées des aliments pour animaux.

Leur interdiction, réclamée par Jacques Chirac et décrétée il y a quelques jours par Lionel Jospin, n'était nullement, jusqu'à ces derniers mois, une priorité de santé publique. Elle l'est devenue, en quelques jours, sous l'effet conjoint de la crise et du refus de l'opinion de laisser libre cours à des pratiques potentiellement dangereuses. L'accélération des événements a, d'une certaine manière, piégé le gouvernement de Lionel Jospin, qui, comme l'expliquait ces derniers temps avec une grande pédagogie Jean Glavany, ministre de l'agriculture, avait programmé la disparition des farines à une échéance plus lointaine.

Respectueux du nouvel équilibre établi avec les experts scientifiques, le gouvernement avait, sur ce sujet, saisi l'Afssa en lui demandant s'il existait *« des motifs sanitaires pour mettre en œuvre une interdiction totale des farines animales dans l'alimentation de l'ensemble des animaux »*. Martin Hirsch, directeur général de cette agence, expliquait alors dans nos colonnes que la complexité de la question qui lui était posée imposait un travail de *« trois ou quatre mois »* (*Le Monde* du 31 octobre). *« C'est un délai incompressible,* déclarait-il. *Le gouvernement n'attend pas de l'Afssa que celle-ci lui fasse part d'intuitions, de sentiments ou de bonnes intentions, mais qu'elle lui fournisse une analyse de risque. »*

En réalité, après la déclaration de Jacques Chirac, tout s'est passé comme si le chef du gouvernement, informé des résultats des sondages d'opinion, n'avait plus besoin d'une analyse de risque scientifiquement fondée mais d'un simple feu vert lui permettant de prononcer dans l'urgence une suspension *« temporaire et générale »*. Il fallut donc, pour contourner un dispositif devenu caduc, saisir à nouveau dans la précipitation l'Afssa sur d'autres questions sanitaires, relatives, notamment, à la dangerosité de la viande bovine.

Au cours de sa conférence de presse, mardi 14 novembre, Lionel Jospin a pris soin de saluer le travail de l'agence et de rappeler qu'il attendait toujours son avis sur la question des farines. Que se passerait-il si, dans *« trois ou quatre mois »*, les experts répondaient qu'il n'y a pas de véritables motifs sanitaires justifiant leur interdiction ?

Jean-Yves Nau

Chronique américaine *par Patrick Artinian*

CONTACT PRESS IMAGES

Nuncrackers. Ici le sacré, c'est sacré, on ne plaisante pas avec Dieu. Lawrence est une ville de près de 100 000 habitants avec un peu plus de quarante églises, des plus libérales aux plus conservatrices. Ce soir, au Lawrence Community Theatre, on répète « Nuncrackers », une pièce drôle sur des bonnes sœurs et des enfants de chœur voulant organiser une fête de Noël en montant « Casse-Noisette » (*Nutcracker*) de Tchaïkovski.

Retrouvez la chronique de Patrick Artinian dans *Le Monde 2*

La mafia au secours du capitalisme ?

SI LE CAPITALISME semble aujourd'hui sans rival, il a toujours progressé grâce à la lutte contre ses opposants. Dès lors, sa survie pourrait dépendre, comme hier, des « ennemis » qu'il saura se trouver. Dans ce cas, il n'aurait guère que deux solutions : ou la mafia devient son concurrent, à moins qu'elle ne le soit déjà ; ou le rôle est tenu par le secteur de l'économie sociale qui, en s'inspirant de la distinction autrefois défendue par Fernand Braudel, s'inscrit dans l'économie de marché mais récuse le capitalisme.

Ces hypothèses, iconoclastes ou aventureuses, ont surgi au cours d'un colloque, particulièrement dense en réflexions, qui s'est tenu à Brest, les 26 et 27 octobre. Organisé par l'Office central des organisations agricoles et rurales de Bretagne, qui regroupe, à Landerneau, depuis 1911, un ensemble d'entreprises mutualistes, il avait pour but de montrer que les coopératives et les mutuelles peuvent être *« des entreprises efficaces et différentes sur le marché »*. Mais l'intervention liminaire du sociologue Luc Boltanski, auteur, avec Eve Chiapello, d'un volumineux livre intitulé *Le Nouvel Esprit du capitalisme* (Gallimard, 1999 - « Le Monde des livres » du 5 novembre 1999), a fait l'effet d'un coup de canon.

Pour Luc Boltanski, après le capitalisme majoritairement patrimonial de l'avant-guerre, puis celui des organisations où les dirigeants salariés règnent sans partage, se met en place, depuis 1968, un troisième capitalisme, celui des réseaux, dont le dynamisme assure la croissance économique. Face aux deux premières variantes, obligeant le capitalisme à évoluer, s'arc-boutaient ce que le sociologue appelle la *« critique sociale »* – le mouvement ouvrier et sa culture de classe, avec la CGT et le monde communiste pour références – et, apport d'Eve Chiapello, ce qui relève de la *« critique artiste »*, portée notamment par la CFDT et certaines organisations étudiantes ou d'anciens gauchistes.

A partir des années 70, pour riposter à cette double critique, le capitalisme va une fois encore se réformer. Mais, à la différence de ce qui s'était précédemment produit, sa transformation se traduit par le déclin ou la récupération de la critique. Entre la chute du mur de Berlin et la désaffection syndicale, la critique sociale perd de sa crédibilité. L'initiative et l'individualisation, valeurs sous-jacentes de la critique artiste, sont « retournées » pour être mises au service de la performance de l'entreprise moderne.

INFLUENCE MORTIFÈRE

Dès lors, le capitalisme est privé d'aiguillon. Qui, aujourd'hui, peut l'obliger à réagir en portant le fer là où ça fait mal ? Personne, répond Luc Boltanski en substance, sauf à imaginer que la mafia ne devienne le nouveau champion de cette lutte, cruciale et séculaire. Entre les paradis fiscaux et les tortueux méandres du blanchiment de l'argent sale, avec le pouvoir de corruption des dollars de la drogue ou de l'économie casino, le capitalisme mafieux exerce une influence mortifère qui peut aller jusqu'à infecter les circuits du capitalisme officiel.

L'actualité est là pour nous rappeler que les frontières ne sont déjà plus aussi étanches, si elles l'ont jamais été. L'affaire de la vache folle tend à montrer que des systèmes généralisés de fraude cultivent des cousinages dangereux avec les méthodes répréhensibles de certains milieux. Tout récemment, encore, l'accusation de la Commission européenne, qui soupçonne deux grands groupes mondiaux de l'industrie du tabac d'avoir sciemment organisé le trafic de contrebande pour vendre en Europe leurs cigarettes, soumises à des taxes de plus en plus élevées, a jeté une lumière crue sur des relations commerciales à peine avouables. Tant et si bien que l'on peut se demander si le capitalisme n'a pas déjà récupéré la mafia, ou pactisé avec elle, selon les vieux principes d'assimilation qui ont toujours permis sa résurrection.

A moins de sombrer dans la politique du pire, l'économie sociale représente, dans ces conditions, une alternative plausible et, en tout cas, moins sulfureuse. Il pourrait revenir à ce secteur, ont dit les participants au colloque, la responsabilité de tenir la dragée haute au capitalisme de réseau. Mais encore faudrait-il qu'il le veuille, et qu'il s'en donne les moyens.

Justement, à Brest, des voix se sont élevées pour assurer que l'économie sociale n'a plus besoin de s'abriter derrière son statut et ses avantages pour rivaliser avec le capitalisme sur les terrains de l'économie de marché. Il lui suffirait de s'en remettre à sa seule force morale, capable d'apporter la démonstration d'un comportement différent. Le débat a montré qu'il s'agit là d'une voie illusoire. Au contraire, les initiatives libérales, comme les inclinations bruxelloises, tendent à banaliser l'économie sociale et à la fondre totalement dans le capitalisme. Le danger qui menace serait alors plutôt celui de la *« démutualisation »* qui, en Grande-Bretagne notamment, a abouti à la disparition de larges pans de l'économie sociale.

Si la place de l'économie sociale cesse de lui être reconnue dans l'économie marchande, elle risque de n'avoir plus que des miettes, quand ses propagandistes imaginaient qu'elle pourrait peser sur l'évolution du capitalisme et, dans une économie mondialisée, participer d'une certaine régulation.

Tony Blair et l'OCDE, qui nient la spécificité de l'économie sociale, évoquent de leur côté la nécessité d'entreprises *« sociales »*, dont la vocation serait de servir de voiture balai pour les activités très peu lucratives et pour des publics qui ne peuvent suivre le rythme du capitalisme moderne. Ce qui pourrait aussi être le lot de l'économie solidaire en France, qui, à reprendre le nom du secrétariat d'Etat récemment créé par le gouvernement Jospin, aurait pour vocation d'organiser un sous-secteur de l'assistance, sans prise sur l'économie réelle.

Mais, à supposer que les logiques en cours aillent jusqu'à ces termes, que dire dans cette hypothèse de la capacité de ce secteur de l'économie sociale à être le contrepoids du capitalisme ? Alors que, en France, il représente quand même 1,7 million de salariés, pèse 6 % du PIB et détient une part prépondérante du marché dans les assurances, les banques, la distribution et la coopération agricole, pour ne citer que ses plus fortes implantations, il serait dommage qu'il laisse le champ libre à la mafia.

Alain Lebaube

RECTIFICATIF

HENRI ROQUES

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* daté 5-6 novembre, Henri Roques n'a pas soutenu à l'université Lyon-III sa thèse contestant l'ampleur de l'extermination des chambres à gaz, mais à l'université de Nantes. Le jury était présidé par Jean-Paul Allard, l'un des membres fondateurs de l'Institut d'études indo-européennes, rattaché à Lyon-III et dissous en 1998. Par ailleurs, Jean Plantin n'a pas soutenu son DEA en 1999 mais en 1991.

Exclus, inclus, reclus *par Lionel Stoleru*

ALORS que le récent sommet de la gauche s'est efforcé de réanimer la politique sociale du gouvernement, force est de constater que la fracture sociale tend à s'amplifier. Le dessin de *La France à deux vitesses* que j'avais esquissé dans un ouvrage paru sous ce titre après la crise pétrolière se transforme en un paysage où les lignes de partage sont de plus en plus nombreuses. Au traditionnel clivage entre ceux qui sont exclus et ceux qui ne le sont pas, se superpose une seconde opposition entre la nouvelle économie qui accueille les heureux inclus et l'ancienne économie où sont enfermés des reclus désenchantés. Cette France à trois vitesses n'est pas faite pour améliorer la cohésion sociale et pose de nouveaux problèmes redoutables dont je n'évoquerai ici que les trois principaux.

En premier lieu, les exclus ne bénéficient pas de la baisse du chômage. La courbe des allocataires du RMI, loin de suivre celle des demandeurs d'emploi, ne baisse que très lentement, et avec un décalage dans le temps qui reflète une grande inertie. Est-ce un effet de cette *« trappe à pauvreté »* qui retient les RMistes dans leur recherche de travail par peur de perdre leur RMI ? Je l'avais dit à Michel Rocard lorsque nous avons créé le RMI en 1988 : mieux valait un impôt négatif qui ménage les transitions qu'un seuil brutal de revenu minimum. Le souci de simplicité a prévalu, et peut-être était-ce nécessaire. Mais l'économie reprend ses droits, et malgré les adaptations ajoutées à la loi, le mécanisme est beaucoup plus celui du RM (revenu minimum), que celui du I (insertion). Au fur et à mesure que le chômage continuera, espérons-le, à décroître, le besoin se fera sentir avec d'autant plus d'urgence d'un passage du RMI à l'impôt négatif. Autant s'y préparer dès maintenant.

En deuxième lieu, les reclus ne bénéficient pas de la reprise économique. Comme l'ont noté bien des observateurs, le pouvoir d'achat ne suit pas la croissance. La cause essentielle de cette modération salariale est la loi sur les 35 heures qui a débouché sur des accords souvent triennaux dans les grandes entreprises. Heureux d'avoir plus de temps libre, heureux de participer à la lutte contre le chômage, les signataires de ces accords ont pensé, à l'époque, qu'ils ne perdaient rien puisque, de toute façon, la revendication salariale ne pouvait pas aboutir en période de croissance ralentie et de chômage massif. Ils découvrent aujourd'hui qu'ils ont fait un véritable choix, pour ne pas dire un véritable sacrifice, et réclament aujourd'hui l'argent du beurre des 35 heures après avoir eu le beurre. Le réveil social de reclus découvrant qu'ils ont fait un marché de dupes pourrait être violent jusqu'à remettre en cause les accords signés.

> Au fur et à mesure que le chômage continuera à décroître, le besoin se fera sentir d'un passage du RMI à l'impôt négatif

En troisième lieu, les inclus de la nouvelle économie, qui n'ont aucun problème ni de chômage ni de salaires, se révoltent contre une politique économique de soutien de la demande, alors que pour eux tous les problèmes sont du côté de l'offre : prélèvements sociaux trop lourds, dramatique pénurie de main-d'œuvre, fiscalité des stock-options trop dissuasive, politique monétaire restrictive, timidité du secteur bancaire en dehors des fonds de capital-risque. Economie de type américain en pleine croissance immergée dans une économie française encadrée de partout, elle cherche à se dételer d'un train omnibus pour s'atteler à une locomotive TGV qu'elle ne trouve pas en France. Certains vont s'expatrier en Angleterre ou en Californie, d'autres se font racheter sans avoir le temps de se développer.

Enfin et surtout, ces trois France ne communiquent pas. Inutile de dire que l'insertion d'un exclu dans la nouvelle économie n'est pas pour demain. Mais, phénomène plus grave, il n'y a pas de vase communicant entre nouvelle et ancienne économie sauf aux deux extrêmes : des cadres supérieurs quittant l'ancienne économie pour se lancer dans Internet ; des jeunes formés aux jeux vidéo qui comprennent rapidement que leur avenir n'est pas dans l'ancienne économie.

Entre les deux, l'essentiel de la pyramide des âges se trouve de part et d'autre d'une frontière parfaitement étanche. Dans un sens, les mécanismes de formation continue se révèlent inaptes à donner, dans les délais voulus, la culture du Web à ceux qui ne l'ont pas. Dans l'autre sens, la méfiance est grande d'accueillir dans l'ancienne économie des jeunes loups aux dents longues ayant réussi – ou échoué – dans les nouvelles technologies.

Ainsi la France avance-t-elle sur trois pattes, ce qui n'a jamais été la meilleure manière de progresser. Face à ces problèmes profonds de notre société, le débat politique dérive comme toujours vers la satisfaction quantitative de revendications. La France réclamait en mai 1968 *« l'imagination au pouvoir »*. Cela lui a valu une augmentation de 30 % du SMIC. La France d'aujourd'hui a besoin de repenser sa cohésion sociale. Il ne faudrait pas que ce besoin existentiel débouche à nouveau sur un simple relèvement du SMIC.

Lionel Stoleru, *ancien secrétaire d'Etat, est professeur d'économie à l'Ecole des mines de Paris.*

Repentance pour l'Algérie ? Assez ! *par Claude Le Borgne*

VOTRE journal a publié (7 novembre) de larges extraits d'un manifeste par lequel, dans *L'Humanité* du 31 octobre, douze personnes paresseusement baptisées intellectuels appellent la France à reconnaître les crimes commis par son armée durant la guerre d'Algérie. Sur la même page, le journal annonce que M. Jospin a apporté son soutien aux dits intellectuels, dans une allocution prononcée au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France. Triste nouvelle ! On aimerait que le chef de notre gouvernement s'en explique, et surtout qu'il s'interroge avant de s'engager plus avant dans une entreprise scandaleuse.

Le scandale n'est pas de dénoncer – une fois de plus – les actes de violence voire de torture que certains militaires ont cru devoir alors pratiquer. Il est dans l'amalgame qui en rend responsable l'ensemble de *« l'armée de la République »*. Il est dans cet autre amalgame que suggèrent le lieu où M. Jospin a fait connaître sa position et le public, juif, auquel il s'adressait. Il est encore dans l'enrôlement sous sa bannière repentante du président de la République, chef des armées, dont on attend la réaction. Il est surtout dans le caractère univoque de l'indignation que notre premier ministre approuve. En effet, en dépit de quelques précautions, les signataires occultent totalement le contexte dans lequel ces pratiques condamnables eurent cours. M. Jospin n'a pas eu l'occasion d'observer les horreurs de la lutte sans merci que le FLN menait dans son propre pays. Mais il a sans doute songé à la situation tragique dans laquelle se trouvaient les responsables de l'ordre à Alger, face aux poseurs de bombes. Il n'ignore pas le sort affreux fait à plusieurs dizaines de milliers de nos auxiliaires, après le cessez-le-feu. Il connaît aussi, puisque *Le Monde* y revient, les pressions que le FLN exerçait en France sur la communauté algérienne, la guerre qu'il menait à Paris contre notre police et qui rendait prévisibles les regrettables excès du 17 octobre 1961.

Quant à l'apparence d'objectivité dont font preuve les signataires, appelant au *« travail de mémoire »* des deux peuples, on ne voit pas que M. Bouteflika soit disposé, de son côté, à la moindre repentance. Les douze (onze si l'on excepte Mme de la Bollardière) ont, durant la guerre, soutenu activement les combattants du FLN contre nos propres soldats. L'un d'eux se proclame déserteur, un autre insoumis. Qu'ils prolongent leur combat, c'est leur affaire. Quant à transformer leurs vilenies en vertu, c'est une grossièreté dont on espère encore que notre premier ministre ne se rendra pas complice.

Claude Le Borgne *est général du cadre de réserve.*

Voter la tête à l'endroit

Suite de la première page

S'il est absurde sur le moment, il est aussi, plus grave, très périlleux à court ou moyen terme. Le premier de nous deux, dans l'ordre chronologique, a bien connu cette situation dans laquelle une majorité élue, en 1973, avant le président de la République (1974), s'est divisée dès 1976 au point d'exiger du gouvernement un effort de tous les instants pour simplement faire triompher l'évidence, sans même parler de réformes nécessaires que ces querelles ont entravées. Au contraire, le second, toujours dans l'ordre chronologique, a bénéficié du soutien d'une majorité qui, pour n'être que relative et parfois réticente, a toujours été loyale, sinon par attachement au chef du gouvernement, du moins par solidarité avec le président de la République élu aussitôt avant elle.

Indépendamment des mérites des politiques que nous avons menées l'un et l'autre, et des critiques que chacun est en droit de leur adresser, force est de constater objectivement que la qualité du soutien parlementaire l'emporte sur sa quantité. En d'autres termes, l'on gouverne moins difficilement avec une majorité relative mais qui est solidaire, qu'avec une majorité absolue qui se divise dans la poursuite des intérêts égoïstes de chacune de ses composantes. Alain Juppé comme, en son temps, Michel Debré lui-même ne nous contrediraient certainement pas.

Or l'unique référence – parfois encombrante mais ô combien utile ! – qui maintient une majorité dans la loyauté et la responsabilité, c'est celle qui s'est forgée dans l'élection présidentielle, suivie par les législatives. C'est cela qui fait toute la différence, presque la seule en vérité, entre la Ve République et la IIIe. Elle aussi, déjà, élisait ses députés comme nous le faisons, dégageait des majorités souvent claires. Mais, faute du ciment qu'a apporté le second tour de l'élection présidentielle, ces majorités se délitaient très vite, ruinant toute stabilité gouvernementale et toute capacité à exercer une volonté.

Instruits par ces expériences, celle d'avant-guerre comme celle des quarante ans écoulés, nous ne pouvons nous résigner à voir notre pays promis à la paralysie qui, n'en doutons pas, se produira aux premières difficultés que rencontrera le camp vainqueur, quel qu'il soit. C'est pourquoi nous aussi pensons qu'il est urgent de remettre le calendrier à l'endroit. Il ne s'agira nullement de changer les règles du jeu, mais au contraire de les rétablir, puisque c'est l'effet inaperçu d'une dissolution inopportune qui, seul, les a bouleversées. Il ne s'agira pas davantage d'un arrangement entre politiques, contre les citoyens, puisque, au contraire, c'est bien aux Français qu'il faut permettre d'exercer un choix clair, quel que soit le sens dans lequel ils voudront l'exercer.

Il va de soi qu'il ne s'agira pas non plus de privilégier une coalition sur l'autre, non seulement parce que nos deux préférences ne vont pas à la même, mais surtout parce que l'ordre retenu n'est pas l'affaire d'un camp, ou d'un candidat, contre l'autre, mais plutôt celle d'une logique institutionnelle éprouvée plutôt que d'un scénario aventureux. Nos concitoyens le comprendront aisément et l'approuveront, si l'on veut bien prendre la peine de le leur expliquer. Nos institutions ont déjà beaucoup souffert, pour toutes sortes de raisons, dans les années récentes. Ne leur infligeons pas cette épreuve supplémentaire consistant à leur inoculer, en toute connaissance de cause, par la conjugaison du hasard et des mauvais calculs, le poison d'une division inévitable, durable, paralysante tôt ou tard.

> Nous ne pouvons nous résigner à voir notre pays promis à la paralysie qui se produira aux premières difficultés que rencontrera le camp vainqueur, quel qu'il soit

C'est pour l'éviter qu'il faut agir. Il est nécessaire que le Parlement en débatte. L'on peut comprendre que les principaux protagonistes hésitent à prendre l'initiative, de peur d'être suspectés d'arrière-pensées. Mais nous, que nos positions plus éloignées mettent à l'abri d'un tel soupçon, pouvons avancer. C'est pourquoi celui de nous deux qui, siégeant à l'Assemblée nationale, a le pouvoir de le faire, déposera une proposition de loi organique en ce sens, que l'autre signataire de ces lignes approuve et soutient pleinement.

Raymond Barre et Michel Rocard

Dîtes aux enfants que l'ordinateur Gateway est vraiment pour eux.

intel inside pentium® III

Inclus Windows Millennium Edition, la version française du logiciel préféré du monde entier

PERFORMANCE 800

Un PC multimédia entièrement équipé avec modem.

9 990 F TVA ET FRAIS DE PORT INCLUS*

- Processeur Intel® Pentium® III à 800 MHz
- 64 Mo de SDRAM
- Lecteur de DVD-ROM
- Moniteur 17"
- Gateway.net,® accès à Internet
- Microsoft® Windows® Millennium
- MS® Works Suite 2000

Nous prendrons tout le temps nécessaire pour vous aider à choisir le bon PC

Gateway™

APPELEZ MAINTENANT

0800 90 64 60

www.gateway.com/fr

L'on peut trouver les magasins Gateway au

- **Paris 8ème** – 63 bld Haussmann
- **Paris 17ème** – 5, place des Ternes
- **Centre Commercial Rosny 2** – Avenue Charles de Gaulle 93117 Rosny-sous-Bois
- **Centre Commercial La Part Dieu** – Boutique 301 – Niveau 3 17 rue de Docteur Bouchut – 69431 Lyon

Disponible dans les magasins FNAC

©2000 Gateway Europe. Tous droits réservés. Gateway, le design des taches noires et blanches et le logo Gateway sont des marques déposées de Gateway Inc. Les logos intel Inside, Celeron et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Toutes les ventes de produits sont soumises aux conditions générales et aux garanties limitées de Gateway Europe (disponibles gratuitment sur demande). Les Prix, les conditions, et les configurations peuvent être modifiées sans préavis. Tous les prix sont indiqués en francs français. *Pour livraison en France métropolitaine.

LeMonde Job: WMQ1811--0018-0 WAS LMQ1811-18 Op.: XX Rev.: 17-11-00 T.: 07:34 S.: 111,06-Cmp.:17,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0398 Lcp:700 CMYK

(Publicité)

LeMonde Job: WMQ1811--0019-0 WAS LMQ1811-19 Op.: XX Rev.: 16-11-00 T.: 13:57 S.: 111,06-Cmp.:17,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0399 Lcp:700 CMYK

CONCURRENCE **Les 15 000 agents généraux d'assurances installés dans toutes les villes françaises se sentent menacés. ● LES MODES de distribution des produits d'assurances sont en pleine transformation. Les compagnies traditionnelles qui s'appuyaient sur les réseaux d'agents font face à une concurrence acharnée des banques, des mutuelles sans intermédiaires (MAIF, Macif, Matmut, etc.), et de nouveaux canaux de distribution (grandes surfaces, constructeurs automobiles, Internet...). ● LE DÉCLIN de cette profession de notables n'est pas un phénomène nouveau, mais il s'accélère. ● LES AGENTS sont les principales « victimes » des fusions entres assureurs. Les cinq plus grands réseaux (Axa, AGF, GAN, CGU, MMA), qui représentent près de 70 % des effectifs, ont été contraints de fusionner avec un de leurs concurrents.**

La moitié des agents généraux d'assurances menacés de disparition

Cette profession est malmenée par la multiplication des fusions entre compagnies et par la concurrence des autres moyens de distribution des produits d'assurance, notamment les banques, les grandes surfaces et l'internet

LES AGENTS GÉNÉRAUX d'assurance, qui détiennent 35 % du marché de l'assurance-dommages et 9 % de l'assurance-vie, sont-ils condamnés à disparaître ? Ils sont 15 000 installés en France, et se sentent menacés. Les modes de distribution des produits d'assurance sont en train de totalement se transformer. Les compagnies d'assurances traditionnelles qui s'appuyaient sur les réseaux d'agents généraux font face à une concurrence acharnée des banques, des mutuelles sans intermédiaires (Maif, Macif, Matmut...), et de nouveaux canaux de distribution (grandes surfaces, constructeurs automobiles, internet...).

Le déclin de cette profession de notables, au même titre que le notaire et le médecin de quartier, n'est pas un phénomène nouveau, mais il s'accélère. Les mutuelles ont conquis, dans les trente dernières années, près de 50 % du marché de l'assurance-dommages des particuliers, principalement au détriment des agents généraux, les tarifs de ces derniers étant le plus souvent supérieurs. Le Crédit agricole et le Crédit mutuel détiennent aujourd'hui 7 % du marché dommages des particuliers et les filiales de banques ont conquis plus de 60 % du marché de l'assurance-vie en une vingtaine d'années.

Le nombre d'agents généraux est passé de 17 440 en 1994 à 15 050 en 1999. Ils ont perdu un point de part de marché en 1999. Sur ce nombre, quelque 2 000 agences réalisent moins de 250 000 francs de chiffre d'affaires, dont un millier moins de 142 000 francs annuels, ce qui n'est pas viable aux yeux des professionnels. Le nombre d'agents devrait donc se réduire encore dans les prochaines années. *« Seulement la moitié des agences fonctionne bien »*, constate un professionnel. *« A moins d'un million de francs de commissions, il est difficile de vivre correctement en dommages »*, souligne Didier Le Bras-Choisit, agent AGF à Neuville-sur-Saône (Rhône).

> « Les fusions étaient inéluctables au plan capitalistique pour les compagnies, mais elles sont peu probantes en termes d'innovations et de qualité de service au client »

« Nous en avons assez d'attendre que les compagnies, englués dans leurs fusions, profitent de cet alibi pour ne rien faire », affirme Jean-Claude Lechanoine, président d'Agea (Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance). Car les agents sont les principales « victimes » des mariages entres assureurs. Les cinq plus grands réseaux (Axa, AGF, GAN, CGU, MMA), qui, avec 10 000 agents, représentent près de 70 % des effectifs, se remettent tous difficilement d'une fusion. Le premier d'entre eux, Axa, avec ses 4 175 agents, sort à peine du rapprochement avec celui de l'UAP, racheté il y a quatre ans. Le réseau des AGF (repris par l'allemand Allianz), le deuxième de France, est né du regroupement des 1 150 agents généraux des AGF, des 980 d'Allianz France, et du millier de PFA. Enfin le réseau du GAN, privatisé en juin 1998, est passé sous la coupe de Groupama. *« Le chiffre d'affaires a baissé de 25 % en cinq ans »*, souligne-t-on au GAN.

Les fusions se traduisent parfois dans des petites villes par des situations ou deux concurrents, dans la même rue, se retrouvent sous la même bannière ! *« Les fusions étaient inéluctables au plan capitalistique pour les compagnies, mais elles sont peu probantes en termes d'innovations et de qualité de service au client »*, souligne un expert. Le discours officiel des compagnies privilégie les agents comme un canal essentiel de distribution. Mais, en privé, les dirigeants des compagnies reconnaissent que leur avenir est incertain. Les compagnies annoncent toutes des grands chantiers de refonte de leurs modes de distribution, mais les intentions ne sont pas forcément claires afin justement de ne pas effrayer les agents. A l'image des AGF, les assureurs utilisent aujourd'hui tous les canaux possibles, jusqu'à la banque sur internet pour vendre leurs produits et fidéliser leurs clients. *« On ne sait pas qui va gagner »*, reconnaît-on en interne. Le discours ne varie guère chez Jean-Claude Seys, président de la MAAF et de MMA : *« Nous mettons nos usines à disposition de nos réseaux,* expliquait-il le 11 novembre sur les ondes de Radio Classique ; *tous les réseaux »*.

« Les compagnies d'assurances sont focalisées sur les querelles d'états-majors », critique un agent. *« Les dirigeants de sociétés sont bien plus intéressés par leurs stocks-options, souvent juteuses, que par la conquête de nouveaux clients »*, regrette un agent Axa. *« Les réseaux sont tous perturbés par les réflexions stratégiques et les rachats successifs »*, regrette Christian Cochet, agent d'Axa conseil, président des agents généraux de Lyon.

Pour autant, personne ne peut affirmer aujourd'hui que les agents sont tous condamnés. Les compagnies qui affichent une stratégie claire de distribution et les soutiennent voient souvent leurs réseaux gagner des parts de marché, constate-t-on à l'Agea. C'est le cas des réseaux de Generali et de Continent Assurances. *« Le système des agents n'est pas condamné »*, affirme M. Lechanoine. Mais les agents doivent s'adapter. Ils ne sont plus dans la position confortable du notable d'antan, qui avait tendance à « se reposer sur ses lauriers ». L'agent doit devenir un entrepreneur, faute de quoi il disparaîtra, les agents doivent *« remettre en cause la façon dont ils travaillent et leur cible de développement réside dans le marché des professionnels et des petites entreprises »*, souligne un dirigeant du GAN. Il faut *« transformer des structures poussiéreuses centrées sur les tâches administratives en actions commerciales. L'exploitation de la clientèle est marginale, ce qui fait que les agents ont tendance à laisser dormir leurs contrats, à délaisser leurs assurés »*, affirme Jean-Pierre Roder, agent Generali à Villeurbanne (Rhône) depuis 1984. Les agents les plus combatifs affirment que leur réseau est le moins cher et le plus rentable pour distribuer des produits d'assurance. *« Si ce n'était pas le cas, il y a longtemps que nous n'existerions plus ; il suffit de regarder les grandes concessions automobiles qui ont presque fait disparaître les petits agents »*, explique M. Le Bras-Choisit, qui veut se donner un label de *« spécialiste des entreprises »*.

« Comme le médecin de famille, l'agent doit retrouver sa place en tant que conseil personnalisé », plaide M. Cochet. Un service que les banques, les notaires, les conseillers financiers et les experts comptables cherchent aussi à apporter.

Pascale Santi

200 000 Français ont souscrit une « GAV »

La garantie des accidents de la vie (GAV), nouveau produit commercialisé depuis juin, a séduit environ 200 000 Français. Pour un coût de 800 à 1 600 francs par an, la GAV couvre la famille contre toutes les conséquences corporelles des accidents de la vie quotidienne, ainsi que les accidents médicaux, les attentats et les agressions physiques. Pacifica, filiale du Crédit agricole, domine de loin ce marché, avec un objectif de 200 000 contrats vendus à la fin de l'année. Elle dispose de la force de frappe des quelque 8 000 guichets de la banque et des 16 000 vendeurs formés à l'assurance dommages.

Avec deux millions de contrats d'assurance automobile et habitation, Pacifica détient 3 % du marché dommages du particulier. Les réseaux traditionnels n'ont vendu que quelques milliers de GAV. *« Bon nombre d'agents n'avaient, en septembre, pas reçu de circulaire d'information »*, regrette le syndicat d'agents généraux. Pourtant, le potentiel est énorme. Mais *« l'année de lancement de la GAV sera 2001 »*, prédisent les professionnels.

17 % de la collecte

● **La profession compte 45 000 personnes,** dont
15 050 agents généraux (contre 17 440 en 1994),
23 000 collaborateurs,
5 000 conjoints collaborateurs et
3 000 sous-agents.

● **Il y a 14 100 agences en France.** 12 % d'entre elles contrôlent deux points de vente ou plus. 60 % des agents généraux emploient des collaborateurs et 3 % ont plus de 5 salariés.

● **Les premiers réseaux,** par nombre d'agents, sont, dans l'ordre : Axa, AGF (groupe Allianz), GAN/Groupama, CGNU/Abeille, MMA, Generali France, La Suisse/Lloyd Continental et Groupe Azur. Ils représentent 83 % du total des agents et 88 % des commissions collectées par ce type d'intermédiaires.

● **Le chiffre d'affaires moyen par agent** s'élève à 900 000 francs en 1999 (+ 1,6 % par rapport à 1998). Un quart des agences ont affiché une progression de chiffre d'affaires de 5 % en 1999.

● **132,6 milliards de francs de cotisations** (81,6 milliards de francs en biens et responsabilités, 51 milliards de francs en vie et capitalisation) ont été collectés en 1999 par les agents généraux d'assurance, soit 17 % de la collecte globale. Ils représentent 35 % du marché des assurances de biens et responsabilité et 9 % de l'assurance-vie.

Groupama pourrait afficher ses premières pertes

TRISTE CENTIÈME anniversaire pour Groupama. La plus importante mutuelle française d'assurance, qui a racheté le GAN en juillet 1998, pourrait terminer l'exercice 2000 dans le rouge. Il s'agirait des premières pertes de son histoire. Interrogée, la compagnie indique que *« les comptes ne sont pas arrêtés »*. Les estimations actuelles font état *« d'équilibre précaire »*, ajoute-t-on au siège parisien de l'assureur. *« Il ne faut pas exclure que l'on affiche des pertes pour l'exercice 2000 »*, confie un dirigeant. Le résultat net du groupe avait été divisé par quatre en 1999, à 169 millions de francs, soit 25,8 millions d'euros.

La facture des tempêtes qui ont balayé la France fin 1999 a lourdement touché le deuxième assureur généraliste français (78 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1999) a été alourdie. Le coût brut de cette catastrophe, qui atteignait 10,5 milliards lors de l'arrêté des comptes, fin mars, pour l'exercice 1999, a eu un impact net sur le résultat de 1,2 milliard de francs en 1999. Mais la facture a été revue à la hausse à hauteur de 12,5 milliards de francs, en chiffres bruts et l'impact net pourrait finalement se situer à 2 milliards de francs en 2000.

Autre facteur qui pèse lourdement sur les comptes : les garanties de passif associées à la vente de GAN Life, la filiale britannique du GAN, vendue début 1998. Des provisions entre 600 et 800 millions de francs devraient être constituées pour 2000, après des provisions de 1,1 milliard en 1999. Les activités internationales du groupe, qui ont affiché une perte de 794 millions de francs, vont également peser sur les comptes. Les filiales espagnoles du GAN poursuivent leur redressement mais pèseront encore sur les résultats cette année, tandis que les inondations récentes en Grande-Bretagne pourraient faire plonger la filiale britannique d'assurance dommages du GAN dans le rouge.

DÉSTABILISATION

Dans ce contexte assez morose, l'assureur pourrait être contraint d'extérioriser des plus-values. *« Ce n'est pas la culture du groupe »*, indique-t-on toutefois à la direction de la compagnie. *« N'étant pas coté, le groupe a intérêt de jouer le long terme »*, remarque un observateur extérieur. Au siège, on rappelle que *« le cœur d'activité reste bon »*. L'activité du GAN en France ne pèse plus sur les comptes, même si l'activité dommages est toujours déficitaire. L'agence de notation AM Best rappelait le 8 novembre que *« le groupe restait fortement capitalisé »*, avec 30 milliards de francs de fonds propres comptables.

Aux facteurs conjoncturels négatifs s'ajoute une déstabilisation des salariés, après le limogeage, le 13 juin, de Bernard Delas et Gilles Laporte, respectivement directeur général et directeur général adjoint.

Leur successeur, Jean Azéma, directeur général de la caisse centrale de Groupama, doit poursuivre la réorganisation du groupe. Il s'agit notamment de *« mettre en place des directions assurances communes aux deux marques Groupama et Gan, qui travailleront pour les caisses régionales et pour les réseaux filialisés »*, expliquait M. Azéma aux *Echos* le 13 septembre. *« On n'arrête pas de vivre des réorganisations »*, commente toutefois un cadre de la compagnie.

P. Sa

Coca-Cola accepte de payer des indemnités records pour discrimination raciale

Près de 2 000 salariés noirs se plaignaient de leurs salaires et de leurs carrières

LE GÉANT américain Coca-Cola cherche à se dépêtrer d'un épineux dossier : pousuivi depuis des mois par près de 2 000 salariés noirs pour discrimination raciale, le groupe dirigé par Doug Daft a accepté de payer 192,5 millions de dollars (224,9 millions d'euros) pour clore le dossier. Pour ce faire, le groupe d'Atlanta a fait savoir, jeudi 16 novembre, qu'il inscrirait dans ses comptes du 4e trimestre une charge exceptionelle de 188 millions de dollars.

Cette somme constitue un record. Elle surpasse ainsi le versement de 176,1 millions de dollars, effectué, à l'issue d'un accord à l'amiable, par la compagnie pétrolière Texaco, pour mettre fin à un litige pour discrimination raciale. L'accord à l'amiable, rendu public jeudi, entre Coca-Cola et les salariés concernés réjouit les plaignants. *« Notre but était de faire changer la compagnie*, s'est félicité Cyrus Mehri, un des avocats des salariés noirs, *Nous pensons que l'entreprise va devoir évoluer de façon très forte »*.

« Je remercie Coca-Cola d'avoir eu le courage de nous parler et de ne pas avoir eu honte de dire qu'il y avait un problème et qu'il fallait le résoudre » a ajouté à l'agence Bloomberg une des salariés qui ont porté plainte. Selon l'accusation, Coca-Cola payait annuellement nettement moins ses salariés noirs et leur offrait peu d'occasions de promotion à des postes de direction. Des accusations que le premier groupe mondial de boissons gazeuses a toujours niées. Cependant, ce règlement à l'amiable montre que la multinationale a cherché au plus vite à se débarrasser de ce dossier gênant pour son image.

Cette affaire de discrimination avait pris un tour spectaculaire le 19 avril, lorsqu'un ancien cadre de la compagnie, Larry Jones, était monté à la tribune de l'assemblée générale des actionnaires à Wilmington (Delaware) pour appeler au boycott des produits Coca-Cola. *« Nous avons demandé à l'entreprise de changer ses pratiques ou au moins de parler avec nous, sans succès*, avait-il affirmé pour justifier son geste. *L'appel au boycott était le seul moyen de se faire écouter »*.

Doug Daft, qui, depuis son arrivée à la tête du groupe en décembre 1999, cherche à transformer l'image arrogante du géant des *soft-drinks*, a donc décidé de jouer l'apaisement. *« Aujourd'hui, nous fermons un chapitre douloureux de l'histoire de notre entreprise*, a-t-il déclaré dans une lettre adressée à l'ensemble des employés, jeudi 16 novembre. *Cet accord est significatif, constructif et équitable pour les deux parties. Il nous permet d'aller de l'avant »*.

PROGRAMMES DE SOUTIEN

Dans le détail, Coca-cola va régler 113 millions de dollars d'indemnités aux plaignants. Le reste de la somme sera tout d'abord utilisé pour des ajustements de salaires concernant les salariés noirs ayant travaillé pour le groupe entre le 22 avril 1995 et le 14 juin 2000. Il sera ensuite alloué à des programmes de formation et de supervision destinés à améliorer les conditions de travail pour les salariés appartenant à des minorités. Enfin, une donation de 50 millions de dollars est prévue en faveur de la Fondation Coca-Cola consacrée aux minorités. Ce programme doit maintenant être approuvé par le juge Richard W. Story, qui avait été saisi en avril 1999 d'une plainte en nom collectif. *« Je pense que le juge acceptera certainement cet accord »* a commenté à l'agence Bloomberg Lamar Mixson, un des avocats des plaignants, cette somme *« constitue un record mondial »*..

Cet accord ne clôt pas pour autant les démêlés judiciaires de Coca-Cola en matière de discrimination. A l'origine, huit salariés avaient porté plainte, puis ont cherché l'appui de centaines d'autres pour qu'une plainte en nom collectif soit déposée. Quatre des huits plaignants d'origine ne sont pas concernés par l'accord rendu public jeudi. Il s'agit de quatre salariées défendues par Johnnie Cochran Jr, rendu célèbre pour avoir été l'avocat de la star du football américain O.J. Simpson. Elles maintiennent leur procédure contre l'entreprise pour discrimination raciale et harcèlement sexuel.

Laure Belot (avec Bloomberg)

L'industrie nautique rappelle 3 000 voiliers dont le gréement peut être défectueux

L'opération va coûter des dizaines de millions de francs aux chantiers

Les constructeurs français de voiliers sont contraints de rappeler environ 3 000 bateaux, essentiellement de plus de 6 mètres, livrés entre juin 1999 et août 2000. Des pièces en inox fournies par un sous-traitant sont défectueuses et affaiblissent les câbles qui soutiennent le mât. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'accident grave. L'affaire va coûter des dizaines de millions de francs aux chantiers.

AU MOMENT où la plaisance, portée par la conjoncture, annonce des résultats records et se prépare à un Salon nautique international de Paris (du 1er au 11 décembre) rayonnant, voici qu'un dossier fâcheux pourrait venir ternir la fête. Les constructeurs sont en train de rappeler entre 2 500 et 3 000 bateaux neufs, essentiellement des plus de 6 mètres, livrés par les chantiers entre juin 1999 et août 2000. Tout cela dans l'urgence, car la sécurité des navigateurs est en jeu.

L'affaire démarre en septembre. Soromap, une PME rochelaise de quarante-six personnes, équipementier attitré depuis des années des industriels français et de quelques autres, européens, pour le gréement des voiliers, réalise qu'une partie des pièces en inox qui lui avaient été fournies par l'un de ses sous-traitants habituels, un taïwanais, sont *« de mauvaise qualité »*. Les embouts sertis des haubans – les câbles qui soutiennent le mât des bateaux – se fissurent, et vite. Le risque ? Un démâtage. Chez Soromap, on reconnaît, effectivement, qu'il en y a eu *« quelques-uns »*, mais qui n'ont entraîné que des dégâts matériels *« sans gravité »*.

Pour cette petite entreprise, dont le sérieux n'est mis en doute par aucun constructeur, il s'agit de faire face, à son échelle, à une crise *« sans précédent »*. Ses clients ont été immédiatement prévenus, et parmi eux les principaux concernés : le groupe Bénéteau et le groupe Dufour, dont certains modèles, parmi les plus récents, sont touchés. Tous deux se sont chargés, à leur tour, de transmettre l'information à leurs clients dans le monde entier, particuliers comme loueurs. *« A l'heure actuelle,* explique Bruno Cathelinais, directeur général du groupe Bénéteau, *et en ce qui nous concerne, je dirais que 100 % des propriétaires concernés ont été informés, 60 % des bateaux inspectés et 40 % de ceux qui devaient être réparés l'ont été. »*

Le numéro un français de la plaisance est évidemment le plus touché, avec *« plus de 2 000 bateaux rappelés »*, mais il est servi par sa force de frappe et sa solidité financière. Ainsi, alors qu'au début de cette affaire le groupe présidé par Annette Roux ne pensait s'intéresser qu'aux gréements dont les embouts étaient défectueux, il vient de décider de les changer tous, par mesure de précaution, car *« qui sait si un embout non défecteux aujourd'hui ne pourrait pas l'être demain... »*.

VOLONTÉ DE RASSURER

Alexis Lepoutre, le président du directoire du groupe Dufour, aujourd'hui en difficulté *(lire ci-dessous)*, n'avait pas vraiment besoin de ce problème supplémentaire qui toucherait entre 300 et 400 de ses voiliers. Le chantier est *« pour le moment en phase d'inspection des gréements et va changer en priorité ceux qui sont atteints »*. Financièrement, il s'agit d'une opération qui reviendrait, selon les ordres de grandeur qui circulent, entre 15 000 à 20 000 francs par gréement changé, soit *« des dizaines de millions de francs »*, estime Bruno Cathelinais.

Qui va payer ? Les compagnies d'assurances sont déjà à pied d'œuvre pour les prévisibles réactions en cascade. Soromap, qui reconnaît que *« la situation actuelle n'est pas simple à gérer »*, indique qu'*« une instruction judiciaire est en cours contre son fournisseur taïwanais »*. La PME, qui affiche un chiffre d'affaires annuel d'un peu plus de 50 millions de francs, ne s'estime pas en péril aujourd'hui.

Ce n'est pas la première fois que la filière nautique doit rappeler des bateaux. Elle a été confrontée, il y a quelques années, à des phénomènes de cloques apparues sur des coques atteintes par l'osmose ; ou encore, plus récemment, à des problèmes liés à des problèmes d'enrouleurs de génois. Mais, auparavant, la question de la sécurité du plaisancier n'avait pas été ainsi soulevée. Le nombre de bateaux rappelés peut aussi paraître anodin en comparaison des crises vécues par certains constructeurs automobiles parfois obligés de rappeler des modèles. Les deux univers ne sont pas comparables. 3 000 voiliers représentent environ 15 % des unités (toutes tailles confondues) immatriculées chaque année, et beaucoup plus, en termes de chiffre d'affaires. On comprend mieux la volonté des constructeurs de rassurer. Certains petits chantiers risquent d'y laisser des plumes.

Si restaurer la confiance semble prioritaire, il s'agit également de ne pas léser le plaisancier pour sa saison de navigation. Dans leur malheur, les constructeurs et leur équipementier reconnaissent avoir eu une part de chance : la crise n'a pas eu lieu en mars, mois où les navigateurs remettent leur bateau à l'eau pour le printemps. Réparer les voiliers rapidement implique une production supplémentaire de gréements, donc de solliciter les équipementiers beaucoup plus qu'à l'accoutumée. Chez Bénéteau, on estime disposer du volume nécessaire *« avant fin décembre »*. Mais quid des autres chantiers ?

Marie-Béatrice Baudet

Dufour met en vente certains de ses actifs

LA SITUATION économique du groupe Dufour devrait alimenter les conversations du Salon nautique de Paris. On savait le chantier – numéro deux français derrière le groupe Bénéteau – malade, voilà que les rumeurs le disent à vendre. Information aussitôt démentie par Alexis Lepoutre, président du directoire : *« Pourquoi nos actionnaires auraient-ils décidé de vendre alors qu'ils ont injecté en septembre 40 millions de francs pour mener à bien le plan de restructuration qu'ils ont approuvé ? »*

Pas si simple. Les actionnaires actuels du chantier (le groupe immobilier et hôtelier Géo, les banques UI, filiales du Crédit agricole et d'ABN Amro) le trouvent insuffisamment rentable : diversification à tout va, gammes trop nombreuses, éparpillement industriel qui a pénalisé la productivité des sites.

UNE MARINA POUR LE PRÉSIDENT

Le chantier a clos son exercice fin août avec un chiffre d'affaires de 550 millions de francs pour 1 700 unités produites. Le plan de restructuration industrielle – assorti du départ de 150 salariés – annoncé en juin et le retrécissement commercial en cours, de neuf gammes à cinq et de 37 modèles à 15, n'ont pas suffi. Le groupe a décidé de *« vendre des actifs non stratégiques afin de mieux se recentrer sur son cœur de métier »*. Des dossiers circulent afin de dénicher des acheteurs.

Port Pin Rolland, une marina basée à Saint-Mandrier (Var) et présentée il y a un an encore comme « la vitrine du groupe », vient d'être vendue au groupe Géo dirigé par l'ancien président de Dufour, Olivier Poncin, devenu, depuis la récente restructuration, président du conseil de surveillance. D'autres sites sont aussi à vendre, comme ceux de Marans en Charente ou de Mortagne en Vendée, et sont susceptibles d'intéresser, à en croire Alexis Lepoutre, d'autres corps de métiers (transporteurs, menuisiers etc.).

Certaines gammes de bateaux – valorisées par les moules et les plans des modèles – font partie des actifs à céder, mais n'intéressent guère, en général. Sur le long terme, Dufour se dit *« peu endetté »* mais reconnaît l'être sur le court terme. Alexis Lepoutre explique ainsi disposer d'un « crédit campagne » de 150 millions de francs pour assurer pendant les mois à venir la production qui sera vendue cet été.

Fuite en avant ? M. Lepoutre s'en défend tout en reconnaissant que *« le groupe Dufour peut faire l'objet de convoitises »*. Dans la filière, on connaît les noms des acheteurs possibles. Soit un étranger (allemand ou un outsider américain), soit un français : le groupe Bénéteau. Bruno Cathelinais, son directeur général *« ne souhaite pas faire de commentaires sur le sujet, et espère que le plan de restructuration de Dufour aboutira. »*

M-B. B.

Le constructeur automobile japonais Mazda se restructure

LE CINQUIÈME constructeur japonais, Mazda, a annoncé vendredi 17 novembre un vaste plan de restructuration, afin de renforcer sa compétitivité et de réduire l'impact sur ses comptes de l'appréciation du yen face à l'euro. Le groupe, contrôlé par l'américain Ford depuis 1994, vient d'annoncer une perte nette de 9,6 milliards de yens (670 millions de francs) au premier semestre, retombant dans le rouge pour la première fois depuis deux ans.

Le groupe va réduire de 24 % ses capacités au Japon, supprimant 1 800 emplois (sur 24 000) dans l'Archipel et fermant, en automne 2001, son usine d'Ujina 2. A partir de 2003, la production des modèles Demio et 323 sera transférée en Europe, vers une usine Ford dont le nom n'a pas été communiqué.

NOMINATIONS

PSA Peugeot Citroën simplifie sa direction

LE CONSTRUCTEUR automobile regroupe à partir du 1er janvier 2001 les directions de la stratégie et du plan produit groupe. Jean-Marc Nicolle (50 ans, Ecole centrale de Paris, IEP Paris) en prendra la direction et devient à ce titre membre du comité exécutif du groupe. Le plan produit groupe était dirigé jusqu'alors par Luc Epron (60 ans), qui part à la retraite. La nouvelle direction comprendra quatre domaines d'activité : produit et marketing, confié à Michel Schreiber (54 ans), plan ressources, placé sous la responsabilité de Yavan Plazanet (58 ans) depuis mars, stratégie industrielle et développement, dirigée par Victor Mallo (56 ans), et la direction relations constructeurs et coopérations, dirigée par Daniel Marteau (50 ans). Tous les quatre sont membres du comité des directeurs du groupe. PSA souligne que cette réorganisation répond à un souci de simplification. La responsabilité du développement des futurs véhicules sera partagée entre M. Nicolle et les directeurs respectifs de Peugeot (Frédéric Saint-Geours) et de Citroën (Claude Satinet).

■ **SCHRODER SALOMON SMITH BARNEY : Emmanuel Rodocanachi** (60 ans, IEP Paris, diplômé de droit) rejoint la banque d'investissement de City Group en Europe en tant que *senior corporate adviser* pour la France. Il devient par ailleurs président du conseil de surveillance de Salomon Smith Barney SA. M. Rodocanachi a été conseiller économique de Jacques Chirac à Matignon de 1986 à 1988. Il était dernièrement vice-président de Natexis SA et PDG de Natexis Banques.

■ **PIER IMPORT : Jean-Claude Sarazin** (63 ans, Polytechnique), ex-PDG de La Redoute et de Groupe André, dont il a démissionné en avril, est nommé vice-président de Pier Import, chargé de la stratégie de développement.

■ **A. T. KEARNEY : Dietmar Osterman** (38 ans, diplômé des universités de Hambourg et de Southern California), de nationalité allemande, devient directeur général d'A. T. Kearney, cabinet mondial de conseil en stratégie. Il succède à Fred Steingraber, qui part à la retraite.

■ **VALEO : Dea-Anne D'Amico** (40 ans, diplômée des universités du Missouri et de la Sorbonne) devient directrice des ressources humaines et des affaires administratives de Valeo. Elle était précédemment DRH Europe-Moyen-Orient et Afrique de Compaq. Elle succède à Bernard Geymond, appelé à d'autres fonctions dans l'entreprise.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-10.

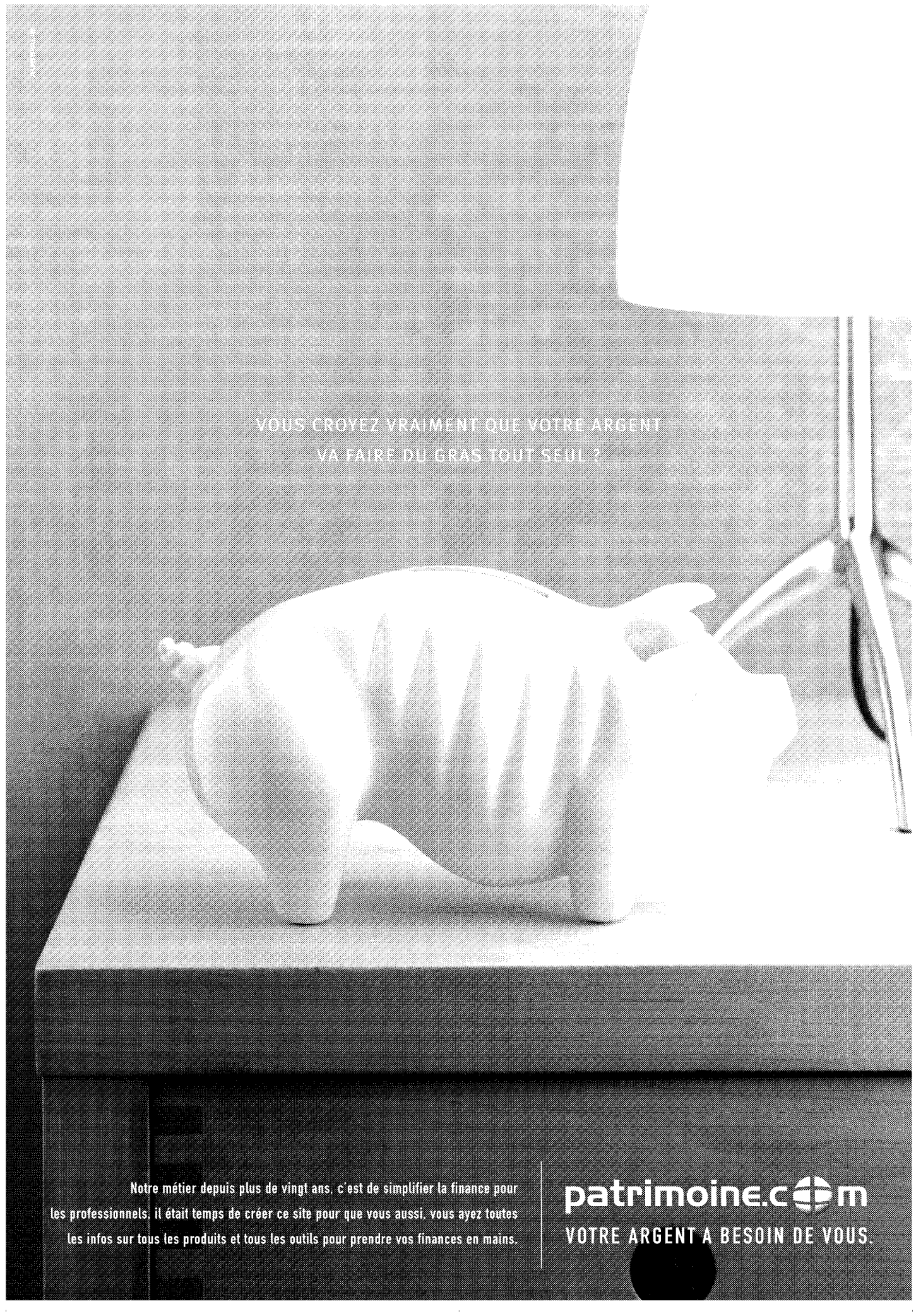

Les investisseurs redécouvrent la radio

Le groupe Arnault confirme son intérêt pour les médias en entrant dans le capital de LV&Co, qui possède Voltage FM et MFM. Son fondateur, Gérard Louvin, souhaite créer le quatrième pôle français, et parie sur une recomposition du paysage radiophonique

GÉRARD LOUVIN n'est pas homme à renoncer pour une simple contrariété. L'opposition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à son projet de racheter Alpes 1 n'empêchera pas cet organisateur de spectacles de poursuivre la constitution de son groupe radio, qui possède déjà Voltage et MFM. Il vient de s'adjoindre un partenaire de choix avec l'entrée de D.I. Group, pôle médias de LVMH, dans le capital de sa société, LV & Co. Après la création de Nextradio pour la reprise de RMC (*Le Monde* du 15 novembre), cette nouvelle prise de participation indique un regain d'intérêt des investisseurs pour le secteur de la radio.

Les 33,34 % que possédera désormais D. I. Group dans LV & Co seront le résultat d'une augmentation de capital, dont le montant n'est pas communiqué, mais qui apportera à ce groupe des moyens de développement supplémentaire. Jusqu'ici, LV & Co était plutôt genre *« bande de copains »*, avec un capital détenu à 54 % par Gérard Louvin, cinquante-quatre ans, spécialiste des émissions de variétés mais aussi producteur de cinéma et de théâtre ; le reste appartient à un groupe de collaborateurs ou amis, auxquels se sont récemment ajoutés Christophe Sabot et Jean-Marc Morandini, embauchés aussitôt après leur départ, il y a un an, de NRJ. Après l'arrivée de D. I. Group, le capital sera partagé à parts égales entre ces trois partenaires. *« Je veux créer le quatrième groupe de radio en France »*, affirme Gérard Louvin, qui prétend tenir son sens de l'organisation du signe de la Vierge sous lequel il est né.

C'est en 1994 que débute son aventure radiophonique avec le rachat de Voltage FM, une radio qui émet à Paris et à Meaux (Seine-et-Marne). Destinée aux 15-35 ans, cette station musicale ne parvient pas à obtenir de nouvelles fréquences. Gérard Louvin profite de la privatisation de RMC, en mars 1998, pour racheter Radio Montmartre. Il corrige les programmes avec l'objectif de séduire les *« quadras »*, la rebaptise MFM, et à force de répondre aux appels à candidatures, fait progresser le portefeuille des fréquences de 56 à 75. *« Mais on ne peut pas vivre avec une couverture de 15 millions d'habitants »*, piaffe Gérard Louvin. Du coup, il entreprend de racheter des radios de catégories B.

Pour Alpes 1, il est prêt à toutes les concessions. Il garantissait de ne toucher ni aux programmes, ni aux équipes dirigeantes de cette station qui est considérée comme un des succès dans sa catégorie. *« Dans toutes les villes où les radios locales sont de qualité, elles se situent en audience devant les radios généralistes »*, souligne Gérard Louvin. Et de citer les exemples de Scoop à Lyon ou de Wit FM à Bordeaux. Avec 22,5 % d'audience, Alpes 1, qui emploie 25 personnes, engrange 12,5 millions de francs de recettes publicitaires.

MARCHÉ PUBLICITAIRE LOCAL

Depuis quelques années, il est vrai, la proximité est à la mode. Assourdis par le tumulte de la mondialisation, les auditeurs apprécient la petite musique de leur voisinage. Les opérateurs de radio se sont aussi aperçus qu'ils peuvent draguer un marché publicitaire local. Restaurants, garages, magasins de jouets, banques, trouvent un intérêt à dépenser de temps en temps quelques dizaines de milliers de francs pour un spot sur les ondes. Pour l'antenne qu'elle vient d'ouvrir à Grenoble (100 000 habitants), Alpes 1 se targue déjà de 10 millions de francs de chiffre d'affaires.

Premier à avoir systématiquement exploré ce marché, le groupe NRJ réalise entre 15 % et 20 % de ses 2 milliards de francs (300 millions d'euros) de chiffre d'affaires publicitaire avec les annonces locales. Si beaucoup estiment que ce marché cache encore de nombreuses réserves et que *« 30 % à 40 % de l'offre privée est commercialisable en radio »*, il est mal connu et personne ne mesure son évolution. *« En outre la position de leader détenue par NRJ en rend l'accès difficile pour les autres »*, note un responsable d'un grand réseau.

« RELAIS DE CROISSANCE »

Ce risque ne semble pas effrayer le groupe LVMH, qui a décidé d'investir dans LV & Co. Outre les deux radios, LV & Co détient deux régies, Magnitude Régie et Magnitude Régions, qui commercialisent pour les radios du groupe et d'autres clients les produits locaux et régionaux. Il a aussi son petit secteur Internet avec Tout est net SA qui ambitionne de créer un portail musical.

D.I. Group confirme sa volonté de *« rechercher des nouveaux relais de croissance »*. *« Le fait que la plupart des grands réseaux ont atteint le seuil de concentration va entraîner une recomposition du paysage radio,* affirme Fabrice Larue, président de D.I. Group. *En outre, après la période d'euphorie sur les investissements Internet, il y a une tendance à revenir à des modèles économiques plus connus, dont les performances boursières sont intéressantes. »*

F. Ch.

Le pôle médias du groupe Arnault

Baptisé D. I. Group en juin, le pôle médias de LVMH, qui représente un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs (150 millions d'euros), se veut *« plurimédia »* et compte désormais une dizaine d'activités et plus de 600 salariés. *« Toutes les valeurs nous intéressent »*, affirme cette société par l'intermédiaire de sa campagne de publicité. Détenu à 100 % par le groupe de luxe et présidé par Fabrice Larue, qui a notamment dirigé la radio Nostalgie, D. I. Group a débuté dans la presse écrite avec le rachat de la société Desfossés International, propriétaire de *La Tribune* et d'*Investir*. D'autres acquisitions ont été faites dans la presse écrite comme *Jazzman* et *Le Monde de la musique*. Avec Victoire Multimedia, D.I. Group montre son intérêt pour Internet, secteur auquel LV & Co s'intéresse aussi à travers sa filiale Tout est net SA. System TV est une agence de presse audiovisuelle et de production. Enfin, D. I. Group était déjà présent dans le secteur de la radio depuis le rachat, en 1999, de Radio Classique.

Le CSA veut assouplir les règles de classification du secteur

L'ANNONCE récente par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'*« une réflexion globale sur l'évolution possible de sa politique radiophonique et des différentes catégories »* a contribué à aiguiser l'appétit des opérateurs pour ce secteur (*Le Monde* du 11 novembre).

Depuis 1989, les radios privées sont classées en cinq catégories (A, B, C, D, E). Les A regroupent les radios associatives et les E les trois réseaux généralistes (Europe 1, RTL, RMC). Entre ces deux pôles, les B et les C ont comme point commun d'être *« locales »*, c'est-à-dire diffusées sur un territoire limité à 6 millions d'habitants. Mais les premières doivent rester indépendantes, alors que les secondes peuvent appartenir à un réseau. Enfin, les D sont des *« commerciales thématiques à vocation nationale »*. En outre, les radios n'ont pas le droit de changer de catégorie.

« Tout cela rigidifie considérablement le paysage radiophonique », convient Jacqueline de Guillenchmidt, chargée au CSA du dossier radio. Au cours des dernières années, de réelles évolutions se sont tout de même opérées. Entre 1992 et 2000, les B sont passées de 23,2 % des fréquences à 13,8 % ; les C de 25,8 % à 20,6 %. Alors que les D ont progressé de 12,7 % à 25,5 %. Ce phénomène s'explique notamment par le passage de plusieurs radios B dans le réseau Rire et Chansons.

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT

Le refus par le CSA de donner son aval au rachat d'Alpes 1 par Voltage FM, une radio B du groupe LV & Co de Gérard Louvin, a mis ces blocages au grand jour. *« Gérer au jour le jour une radio de proximité est un exercice lourd. On peut ressentir à un moment le besoin de s'adosser à un groupe plus important »*, explique Jean-Marc Passeron, fondateur d'Alpes 1.

De leur côté, les groupes voient dans un assouplissement du système une possibilité de faciliter leur développement. *« Une radio locale devrait pouvoir choisir entre élargir son capital ou améliorer son programme »*, estime Marc Pallain, directeur du développement du groupe NRJ.

Le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes (Sirti) veut *« permettre à tous les opérateurs de bénéficier de perspectives de développement et de capacités d'évolution, de manière équitable et dans le respect d'équilibres généraux des paysages radiophoniques »*.

Une solution pourrait être trouvée dans le fait de privilégier la définition du format et des programmes plutôt que la composition du capital. Le CSA n'a pas encore commencé ses consultations, et il est peu probable que ce dossier puisse être bouclé avant le 23 janvier 2001, date à laquelle seront remplacés quatre des membres actuels de cette instance, dont le président.

F. Ch.

médiamétrie 2000

SEPTEMBRE / OCTOBRE

GROUPE NRJ :

Résultat Historique

avec 12,7 millions d'auditeurs quotidiens* !

Le dernier sondage médiamétrie septembre-octobre 2000 qui vient de paraître, couronne de succès les axes stratégiques menés par les 4 antennes commercialisées par NRJ REGIES.

>NRJ : 11,9%*

Portée par son concept intergénérationnel, NRJ confirme sa place de 2ème radio de France avec 5.643.000 auditeurs quotidiens. Ces derniers ont su apprécier les orientations de la grille de rentrée : toujours plus de hits, de stars et d'interactivité. Radio préférée des moins de 50 ans, tant en semaine (14,4% de part d'audience commerciale**) que le week-end (18% le samedi et 16,7% le dimanche de parts d'audience commerciales**), NRJ fédère aussi bien les prescripteurs de moins de 20 ans que les consommateurs adultes autour d'une même passion : la musique. Passion qui rencontre également un réel succès en Europe avec plus de 25 millions d'auditeurs par semaine !*

>Chérie FM : 6%*

La programmation de Chérie FM, 3ème radio musicale en part d'audience, tout en douceur, émotion et passion séduit, chaque jour 2.856.000 auditeurs, soit +8% par rapport à la dernière vague. Chérie FM, radio privilégiée des femmes actives et aisées, n'a pas hésité à confier son émission phare " Good Morning Chérie " à ses stations locales pour être plus proche des attentes de ses auditeurs. Le défi est relevé puisqu'ils sont 13% de plus par rapport à la dernière vague à écouter Chérie FM, chaque matin, dans leur ville, entre 6h et 9h*.*

>Rire&Chansons : 3,5%*

Rire & Chansons réussit une fois de plus son pari d'offrir du Rire pour tous en enregistrant une audience record de 1.666.000 auditeurs quotidiens, soit une progression de 16% en 1 an. Succès jamais démenti depuis sa création auprès d'une cible masculine de décideurs, de cadres supérieurs et de professions libérales. Cette réussite passe avant tout par la diversité de sa programmation, la découverte et la diffusion de nouveaux talents, ses partenariats spectacles et enfin par une création toujours plus au cœur de l'actualité. Rire & Chansons est plus que jamais la seule radio du Rire !*

>Nostalgie : 8,7%*

Depuis son rachat en 1998, Nostalgie vole de record en record jusqu'à dominer la scène des radios musicales adultes comme en témoigne la croissance de son audience de +19% par rapport à l'année dernière. Sa programmation axée sur la musique des années 60 à 70 rassemble 4.124.000 auditeurs quotidiens*, sur-consommateurs et aisés, qui écoutent chaque jour en moyenne 2h15 de titres de légende.*

Pour en savoir plus...

Retrouvez nos résultats sur www.nrjregies.fr

Afin de mieux répondre à la demande croissante d'informations plus qualifiées sur le média radio et nos métiers, NRJ Régies a développé un outil simple, moderne et réactif via son site destiné à l'ensemble du marché publicitaire : www.nrjregies.fr

" L'objectif prioritaire du site est d'enrichir les liens que nous avons su développer avec nos clients au travers d'un service technologiquement plus avancé. Il propose, outre l'ensemble des données fondamentales sur nos stations (offres commerciales, grilles antennes, études marketing...), des éléments axés sur le service client (piges sonores, bilan de campagne, assistance instantanée pour toute conception de vos spots ...) jusqu'à la création d'un espace privé " explique Valérie Decamp, Directrice de la Stratégie Commerciale de NRJ Régies.

Si vous désirez aller plus loin, nous vous invitons à surfer dans cet espace créé pour vous !

*: Audience cumulée **: univers de calcul de la part d'audience commerciale : radios commerciales nationales + couplage indépendants. Rédaction : Service marketing opérationnel NRJ Régies.

NRJ REGIES ■ TÉL. : 01 40 71 40 00 ■ FAX : 01 40 71 41 25 ■ www.nrjregies.fr ■

Nouvelle saisine du Conseil de la concurrence à l'encontre de Canal+ et des droits de diffusion de films

UNE NOUVELLE saisine du Conseil de la concurrence à l'encontre de Canal+ a été approuvée, à la mi-octobre, par le ministre de l'économie et des finances Laurent Fabius, fait-on savoir de bonne source. Canal+, déjà condamné à 10 millions de francs d'amende en décembre 1998 par le Conseil de la concurrence pour *« abus de position dominante sur le marché des droits de diffusion des films français »* – une sanction confirmée en juin 1999 par la cour d'appel de Paris – n'aurait rien changé à ses pratiques. *« Canal+ n'a pas eu connaissance de cette nouvelle procédure »*, s'étonne Marc-André Feffer, vice-président de la chaîne cryptée. Il estime que Canal+ *« a scrupuleusement appliqué les décisions du Conseil de la concurrence »*.

A la suite de cette condamnation, sur plainte de Télévision par satellite (TPS), un inspecteur de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a enquêté auprès des acteurs du secteur audiovisuel – producteurs de films français et diffuseurs – pour vérifier si Canal+ se pliait aux injonctions du Conseil de la concurrence et de la cour d'appel. *In fine*, le rapport serait *« très sévère »* pour la chaîne cryptée, signalent des proches du dossier. D'après eux, *« les pratiques demeurent, même s'il y a eu un habillage différent »*. En clair, Canal+ continuerait de bloquer l'accès de ses concurrents aux films français pour leur diffusion sur les services de paiement à la séance.

L'IRE DE TPS

Ce blocage entraîne un manque à gagner pour les producteurs et provoque une fois de plus l'ire de TPS. Selon Jacques Espinasse, son directeur général, *« la recette moyenne d'un film en paiement à la séance évolue de 500 000 francs à 1 million répartis à parts égales entre le producteur et le diffuseur »*. Faute notamment de pouvoir proposer des longs métrages français, Multivision, service de paiement à la séance de TPS, a enregistré en 1999 un déficit de 157,4 millions de francs qui faisait suite à des pertes de 108,7 millions de francs un an plus tôt. Pire, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a *« mis en demeure »* Multivision de respecter les quotas de diffusion de films français. *« C'est aberrant*, s'insurge Jacques Espinasse, directeur général de TPS. *On nous demande de respecter des quotas, mais nous n'avons pas accès aux films pour le faire. »*

Avec cette nouvelle saisine, Canal+ risque gros. Le Conseil de la concurrence peut lui infliger une amende équivalant à 5 % de son chiffre d'affaires, soit près de 500 millions de francs. Mais un compromis est encore possible. TPS se dit prêt *« à la paix des braves »*. *« Nous ne voulons pas une nouvelle amende pour Canal+, mais l'accès aux films »*, précise M. Espinasse. Toutefois, *« la deuxième procédure est lancée, et il est rare qu'elle s'arrête »* en cours de route, fait-on savoir à la DGCCRF. *« Nous avons déjà vu des désistements d'entreprises, mais le Conseil à continué sa procédure »*, signale-t-on auprès de cette administration. *« J'attends de voir »*, fait savoir M. Feffer, mais *« je regrette que les procédures manquent de transparence »*.

Guy Dutheil

Le site de musique MP3.com relance son service

LE SITE de musique MP3.com, qui a réglé à l'amiable les plaintes pour violation des droits d'auteurs déposées par les cinq grandes maisons d'édition musicale, prévoit de relancer à la fin novembre son service, dont une partie sera payante. *« Quand MP3.com sera en service, il y aura deux niveaux, un gratuit et un par abonnement »*, a indiqué une source proche de la société citée par l'AFP. Le service gratuit aura *« une fonctionnalité réduite »*, c'est-à-dire que les utilisateurs ne pourront stocker qu'un nombre limité de disques compacts dans la base de données du site.

Dans le cadre de ses règlements à l'amiable avec les industriels du disque, MP3.com va utiliser sous licence les catalogues d'Universal Music, Sony Music, Time Warner Music, Bertelsmann BMG et EMI. La gratuité d'une partie du service ne viole pas ces accords. Par ailleurs, une nouvelle plainte contre MP3.com a été déposée, jeudi 16 novembre, devant un tribunal de Los Angeles (Californie), au nom de Unity Entertainment et d'autres petites sociétés du secteur.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA) a donné, mercredi 15 novembre, son agrément à TF 6, la chaîne commune de TF 1 et M 6 pour la télévision numérique, mais demandé au ministère des finances de s'assurer qu'elle n'enfreint pas le droit de la concurrence. Le CSA a fait part à Bercy de ses *« interrogations »* juridiques sur la création de la nouvelle chaîne et ce rapprochement entre TF 1 et M 6.

■ **La section syndicale CFDT de Canal+** a affirmé, jeudi 16 novembre, se tenir *« prête à toute forme d'action »* face à la fusion Vivendi avec le groupe canadien Seagram.

■ **PRESSE : le géant canadien de la télévision CanWest Global Communications** a annoncé mercredi le rachat, pour 2 milliards de dollars américains (2,3 milliards d'euros) de près de 150 publications au groupe Hollinger, dont 50 % du quotidien *National Post*. CanWest devient ainsi le premier groupe de communications au Canada.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SUMITOMO CHEMICAL/MITSUI CHEMICAL : les deux groupes chimiques japonais ont annoncé, vendredi 17 novembre,** leur fusion d'ici à octobre 2003. Le nouveau groupe deviendra le numéro un japonais du secteur, devant l'actuel leader Mitsubishi Chemical et le cinquième mondial. Les deux alliés prévoient de réaliser un chiffre d'affaires de 3 000 milliards de yens (32,6 milliards d'euros) à partir de 2006.

● **E. ON : le groupe énergétique allemand aurait échoué dans sa tentative de reprise** du troisième plus gros distributeur d'eau français, le groupe Saur, filiale à 86 % de Bouygues, selon le quotidien allemand *Handelsblatt* de vendredi.

● **TOTALFINAELF : le groupe pétrolier français a annoncé jeudi le lancement du projet de gazoduc sous-marin Canyon Express,** dans l'offshore profond du golfe du Mexique, dont il sera opérateur et qui permettra de développer trois champs de gaz.

● **EDF-GDF : les deux entreprises publiques accusent IBM** de n'avoir pas su mettre en place dans les temps le nouveau système d'informatique commerciale, ce qui va les contraindre à passer d'importantes provisions dans leurs comptes, révèlent *Les Echos* du 17 novembre. Les deux parties ont porté l'affaire devant la justice.

● **MOULINEX : un nouveau plan social,** présenté le 17 octobre au comité d'entreprise de Moulinex mais non rendu public, prévoit la suppression de 1 000 emplois, révèle *Le Figaro* du 17 novembre.

SERVICES

● **TERRA LYCOS : le portail Internet espagnol prévoit d'acquérir des petites entreprises spécialisées dans l'Internet** et envisage de mettre en place un fonds de 3 milliards de dollars à cette fin, a indiqué jeudi 16 novembre, Joaquin Agut, président de la filiale du groupe de télécommunications espagnol Telefonica, propriétaire de Terra Lycos.

● **BRITISH TELECOM : l'opérateur téléphonique a annoncé jeudi le lancement d'un accès illimité à son portail Internet mobile Genie,** moyennant le paiement d'un forfait mensuel de 20 livres (33,23 euros). Ce service comprend à la fois des services mobiles de messagerie et d'accès aux sites Internet WAP (Wireless Application Protocol) de Genie.

● **CONTINENTAL AIRLINES : Les compagnies aériennes Northwest et Continental ont finalisé** jeudi un accord prévoyant la rétrocession de la participation majoritaire de la première dans la seconde à la suite d'une décision de la justice américaine dans le cadre d'une procédure antitrust.

● **POSTES EUROPÉENNES : la Commission européenne a annoncé jeudi 16 novembre l'ouverture d'une enquête** approfondie sur le projet des postes britannique, néerlandaise et singapourienne de créer une société commune dans le courrier international.

● **TELEFONICA : le géant espagnol des télécommunications a décidé de geler l'introduction** en Bourse de plusieurs filiales (Media, Data et Emergia), selon son président Cesar Alierta cité vendredi par la presse économique madrilène. M. Alierta a justifié sa décision par la situation actuelle des marchés financiers et le fait que les nécessités de financement de Telefonica sont couvertes.

FINANCE

● **MATMUT : la mutuelle a annoncé jeudi une stabilité globale de ses tarifs en 2001,** à l'exception d'une augmentation de 3 % de ses tarifs d'assurance automobile.

● **CRÉDIT MARTINIQUAIS : le Fonds de garantie des dépôts bancaires a cédé le portefeuille de créances à problèmes** (1,1 milliard de francs, 168 millions d'euros) issu de la banque à une société de gestion spécialisée, Acofi, assistée par la banque JP Morgan, indique *La Tribune* du 17 novembre. La partie saine de la banque a été cédée à la Bred (Banques Populaires).

● **MEDIOBANCA : le groupe de services financiers italien Mediolanum, contrôlé par Ennio Doris et Fininvest,** la holding de la famille Berlusconi, s'est dit prêt à reprendre une partie de la participation détenue par la banque Lazard dans la banque d'affaires Mediobanca, mais exclut de reprendre sa participation dans l'assureur Generali. Mediolanum fait partie du pacte d'actionnaires de Mediobanca.

● **BNP PARIBAS/ROTHSCHILD :** les deux banques ont été retenues jeudi pour piloter la mise en vente de la licence de téléphone mobile (GSM) en Algérie, a indiqué l'agence APS (officielle). BNP Paribas est chef de file de l'opération et Rothschild et Cie est la deuxième banque retenue.

EUROPE

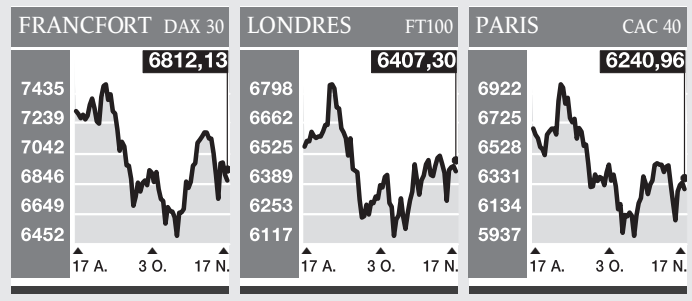

Europe 9 h 57 ▶	Indices sélection	cours 17/11	Var. % 16/11	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	**4976,63**	– 0,68	1,47
EUROPE	STOXX 50	**4822,27**	– 0,69	1,68
EUROPE	EURO STOXX 324	**411,55**	– 0,64	– 1,12
EUROPE	**STOXX 653**	**379,33**	– 0,57	– 0,04
PARIS	CAC 40	**6240,96**	– 0,67	4,74
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	**4211,06**	– 0,69	3,91
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	**675,92**	– 0,20	0,67
BRUXELLES	BEL 20	**3130,55**	– 0,39	– 6,28
FRANCFORT	DAX 30	**6812,13**	– 0,44	– 2,10
LONDRES	FTSE 100	**6407,30**	– 0,36	– 7,55
MADRID	STOCK EXCHANGE	**10001,70**	– 1,32	– 14,09
MILAN	MIBTEL 30	**48485,00**	0,17	12,78
ZURICH	SPI	**8104,70**	– 0,30	7,06

AMÉRIQUES

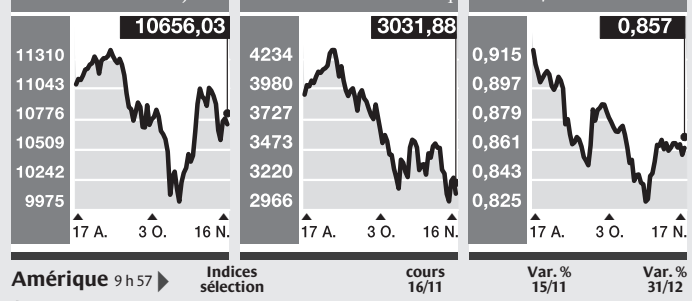

Amérique 9 h 57 ▶	Indices sélection	cours 16/11	Var. % 15/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	**10656,03**	– 0,48	– 7,32
ÉTATS-UNIS	S&P 500	**1372,32**	– 1,26	– 6,60
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	**3031,88**	– 4,22	– 25,49
TORONTO	TSE INDEX	**8964,23**	– 2,43	6,54
SAO PAULO	BOVESPA	**14489,96**	....	– 15,22
MEXICO	BOLSA	**345,05**	– 0,14	– 14,08
BUENOS AIRES	MERVAL	**432,30**	– 1,05	– 21,47
SANTIAGO	IPSA GENERAL	**97,27**	– 0,29	– 31,98
CARACAS	CAPITAL GENERAL	**6408,69**	– 0,38	18,28

ASIE - PACIFIQUE

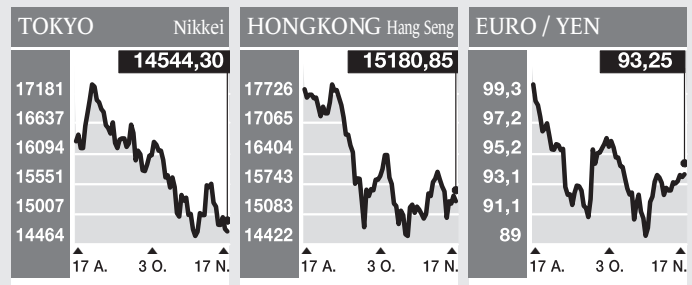

Zone Asie 9 h 57 ▶	Indices sélection	cours 17/11	Var. % 16/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	**14544,30**	– 0,29	– 23,19
HONGKONG	HANG SENG	**15180,85**	– 0,77	– 10,50
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	**1953,54**	– 1,45	– 21,21
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	**68,73**	– 0,75	– 47,14
SYDNEY	ALL ORDINARIES	**3275,60**	0,74	3,90
BANGKOK	SET	**20,46**	1,29	– 41,11
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	**3899,03**	– 0,07	– 22,11
WELLINGTON	NZSE-40	**2009,55**	0,73	– 8,93

ÉCONOMIE

La croissance sera supérieure à 5 % aux Etats-Unis en 2000

LA CROISSANCE économique aux Etats-Unis devrait atteindre 5,2 % en 2000 et ralentir à 3,4 % en 2001, selon les dernières projections du Groupement des économistes d'entreprise (NABE) publiées jeudi 16 novembre.

« Les trente-quatre conjoncturistes du NABE continuent à tabler sur un atterrissage en douceur pour l'économie américaine, ainsi que sur une diminution de l'inflation, et ne voient aucune récession à l'horizon, a indiqué Richard Berner, président du NABE et principal économiste de Morgan Stanley Dean Witter. *Les économistes du NABE sont également convaincus que la Réserve fédérale (Fed) a accompli sa mission* [pour éviter une surchauffe de l'économie]. »

Le NABE prévoit une hausse de 3,5 % de l'indice des prix à la consommation en 2000 et de seulement 2,6 % en 2001, selon une comparaison établie entre le quatrième trimestre de chacune de ces deux années et celui de l'année précédente. Toujours selon le NABE, le taux de chômage devrait se situer à 4 % en 2000, contre 4,2 % en 1999, mais remonter à ce niveau en 2001 en raison du ralentissement de la croissance.

■ **BRÉSIL : les industriels brésiliens doivent se moderniser d'ici à2002 s'ils veulent devenir compétitifs** sur le marché international, a déclaré, jeudi à Rio, le ministre brésilien du développement, de l'industrie et du commerce extérieur, M. Alcides Tapias.

■ **CHINE : la Chine espère faire son entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au premier semestre de 2001,** a déclaré, vendredi 17 novembre, au quotidien *International Herald Tribune*, Long Yongtu, le principal négociateur chinois du dossier, tout en réaffirmant la détermination de Pékin à ouvrir son marché intérieur.

■ **ZONE EURO : la Banque centrale européenne (BCE) va publier pour la première fois,** à partir du mois de décembre, des *« projections économiques pour la zone euro »*, a-t-elle annoncé, jeudi, dans un communiqué.

■ **La croissance économique de la zone euro devrait être de 3,5 % cette année et de 3,1 % en 2001,** réussissant ainsi à se stabiliser en dépit de la hausse des taux d'intérêt dans la zone et du ralentissement de l'économie mondiale, selon les prévisions de Goldman Sachs, présentées jeudi.

■ **FRANCE : la préparation au passage à l'euro des PME françaises n'avance pas assez vite,** selon la dernière enquête publiée jeudi par le ministère de l'économie, qui met en garde contre de *« graves dysfonctionnements »* au moment de l'arrivée des pièces et des billets en euros.

■ **Le président de la République, Jacques Chirac, a plaidé, jeudi, pour des *« assouplissements »* dans l'application des 35 heures** dans le secteur de l'artisanat, où *« la question de la durée du temps de travail se pose de toute évidence d'une manière spécifique »*.

■ **Le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a salué, jeudi, l'*« approche pragmatique »*** de l'Union professionnelle artisanale (UPA) en ce qui concerne les 35 heures et sa démarche en faveur d'un *« assouplissement »* et d'une *« adaptation intelligente »* de la loi et *« non d'un moratoire »*.

■ **ALLEMAGNE : les prix du commerce de gros en Allemagne ont progressé de 0,2 % en octobre,** comparé à septembre, et de 7,4 % en un an, a annoncé, jeudi, l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ **ROYAUME-UNI : les ventes de détail en Grande-Bretagne en octobre sont restées inchangées en volume,** par rapport à septembre, et ont augmenté de 3,8 % en glissement annuel, a annoncé, jeudi, l'Office des statistiques nationales.

■ **SUÈDE : la croissance va se poursuivre en Suède avec une progression du produit intérieur brut (PIB) de 4,2 % en 2001,** selon la banque suédoise Handelsbanken.

■ **Le taux de chômage est ressorti à 4 % de la population active suédoise en octobre,** en baisse de 0,1 % par rapport à septembre (4,1 %), a annoncé, jeudi, le Bureau central des statistiques (SCB).

■ **SUISSE : l'indice des prix à la production et à l'importation a baissé de 0,1 %** en octobre, par rapport à septembre, a annoncé, jeudi, l'Office suisse de la statistique, basé à Neuchâtel.

■ **PÉTROLE : le ministre saoudien du pétrole, Ali Al-Nouaïmi, a estimé, jeudi, qu'une nouvelle augmentation de la production** de brut de l'OPEP n'était pas nécessaire actuellement, tout en n'écartant pas une telle mesure si le marché en ressentait le besoin à l'avenir.

VALEURS DU JOUR

M. Arnault redessine ses engagements dans Internet

BERNARD ARNAULT semble s'être engagé dans une redéfinition de ses investissements dans Internet. Aux Etats-Unis, le patron de LVMH a commencé à faire le tri dans ses participations, en acceptant la fermeture de deux sociétés et d'importants licenciements dans deux autres. En Europe, il cherche un avenir pour Europ@web, qui regroupe la cinquantaine de participations dans Internet du Groupe Arnault, holding de tête de LVMH. Jeudi 16 novembre, le *Nouvel Observateur* annonçait une prochaine alliance entre le Groupe Arnault et Suez Lyonnaise dans Europ@web. D'autres rumeurs évoquaient des discussions avec Vivendi.

Selon nos informations, un accord entre M. Arnault et Suez serait imminent et devrait être annoncé en début de semaine. Les deux groupes sont déjà associés dans le développement de la boucle locale radio. Ils ont d'autres intérêts en commun : le pôle Internet de M. Arnault a besoin de partenaires pour son développement ; Suez Lyonnaise, lui, est propriétaire de 77 % du réseau Lyonnaise Cable, de 35 % de M 6 , et 25 % du bouquet satellite TPS. Candidat également à une licence UMTS avec l'espagnol Telefonica, le groupe cherche des contenus pour soutenir son arrivée sur la Toile.

L'un comme l'autre, cependant, ont leurs exigences. Bernard Arnault, qui investit dans les médias *(lire page 22)* entend conserver le contrôle majoritaire d'Europ@web. De son côté, Suez Lyonnaise ne veut pas entendre parler d'une association avec le fournisseur d'accès gratuit, LibertySurf, jugé trop dangereux, et avec Zebank, pour ne pas revenir dans la finance. Les deux groupes seraient donc tombés d'accord pour reconstruire un Europ@web qui porterait certaines participations comme Aucland etc. Mais il exclurait, outre LibertySurf et Zebank, certaines activités encore en développement ainsi que le site e-luxury, très directement lié aux activités de LVMH, en proposant la vente de produits de luxe en ligne. Selon le schéma retenu, Suez Lyonnaise prendrait une participation de 30 % à 35 % dans cet ensemble, tandis que M. Arnault en conserverait le contrôle.

Martine Orange

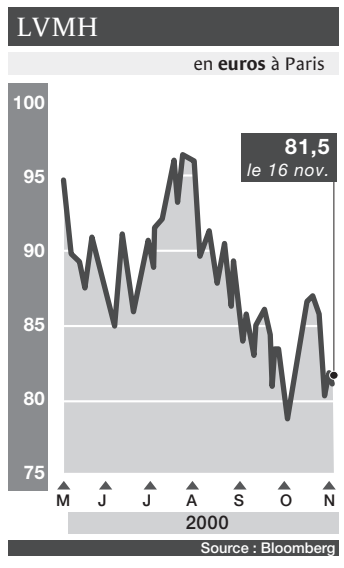

SUR LES MARCHÉS

PARIS

VENDREDI 17 novembre en début de journée, l'indice CAC 40 reculait de 0,98 %, à 6 221,79 points. La Bourse de Paris avait repris son souffle, jeudi, après avoir enregistré une forte hausse au cours des séances précédentes. Le CAC 40 avait terminé sur un léger retrait de 0,30 %, à 6 283,06 points.

FRANCFORT

LA RÉFÉRENCE du marché des actions allemandes, le DAX, s'inscrivait en baisse de 0,26 %, à 6 824 points, vendredi, dans les premières cotations. Le principal indice de la Bourse de Francfort avait terminé en forte baisse jeudi, entraîné par les valeurs technologiques, les valeurs de la chimie et de l'automobile. L'indice s'était replié de 1,71 %, à 6 842,11 points.

LONDRES

AU COURS des premiers échanges, l'indice Footsie de la Bourse de Londres reculait de 0,33 %, à 6 408,9 points. La Bourse de Londres avait fini pratiquement inchangée, jeudi, le marché perdant en fin de séance les gains affichés dans la journée à la suite de performances mitigées à Wall Street. A la fermeture du marché, le Footsie avait affiché 6 430,4 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 0,3 %, vendredi, le baromètre des grandes valeurs, le Nikkei, reculant de 42,73 points, à 14 544,30 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance du jeudi 16 novembre en baisse. L'indice Dow Jones a perdu 51,57 points (0,48 %), à 10 656,03 points, affecté par le prolongement du cafouillage électoral aux Etats-Unis et l'avertissement de la Réserve fédérale (Fed) sur les risques latents d'inflation. De son côté, l'indice électronique Nasdaq a perdu 4,22 %, à 3 031,88 points. L'indice Standard and Poor's des 500 valeurs, représentatif de la tendance d'ensemble de la Bourse, a fini en baisse de 17,49 points (– 1,26 %), à 1 372,32 points. Les opérateurs s'inquiètent du risque toujours présent d'un nouveau resserrement de la politique monétaire américaine.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en hausse, vendredi 17 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat euro-notionnel du Matif gagnait 6 centièmes, à 86,94 points.

MONNAIES

L'EURO a ouvert, vendredi matin, sur une note stable, à 0,8560 dollar. La devise unique européenne devrait évoluer autour de 0,93 dollar dans trois mois, puis grimper au-dessus de la parité, à 1,05 dollar dans six mois, et atteindre 1,22 dollar dans un an, selon les prévisions de la banque Goldman Sachs, présentées jeudi.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre ▶	16/11
COURONNE DANOISE	7,4600
COUR. NORVÉGIENNE	8,0135
COUR. SUÉDOISE	8,6500
COURONNE TCHÈQUE	34,6730
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6478
DOLLAR CANADIEN	1,3297
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1508
DRACHME GRECQUE	340,1600
FORINT HONGROIS	1,6478
ZLOTY POLONAIS	3,9202

Cours de change croisés

17/11 9 h 57 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,91962	0,85760	0,13072	1,42470	0,56170
YEN	108,74000	.....	93,25500	14,21500	154,90000	61,07500
EURO	1,16604	1,07233	.....	0,15245	1,66185	0,65500
FRANC	7,65010	7,03620	6,55957	.....	10,90105	4,29660
LIVRE	0,70190	0,64555	0,60175	0,09175	.....	0,39425
FRANC SUISSE	1,78030	1,63765	1,52680	0,23270	2,53715	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/11 ▶	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,79	4,86	5,30	5,68
ALLEMAGNE	4,75	5,06	5,18	5,59
GDE-BRETAG.	5,75	5,88	5,08	4,49
ITALIE	4,75	5,04	5,55	6,03
JAPON	0,27	0,36	1,77	2,72
ÉTATS-UNIS	6,56	6,35	5,70	5,76
SUISSE	2,75	3,43	3,77	4,18
PAYS-BAS	4,72	5,04	5,31	5,66

Matif

Cours 9 h 57 ▶	Volume 17/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	**19041**	86,88	86,89
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	**NC**	NC	NC

Matières premières

En dollars ▶	Cours 16/11	Var. % 15/11
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1799	+ 0,06
ALUMINIUM 3 MOIS	1471,50	– 0,17
PLOMB 3 MOIS	476,50	– 0,31
ETAIN 3 MOIS	5295	– 0,28
ZINC 3 MOIS	1067,50	– 0,14
NICKEL 3 MOIS	6848	– 0,32
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,69	....
PLATINE A TERME	158607,00	– 0,27
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	256,25	+ 0,69
MAIS (CHICAGO)	208	– 0,36
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169,60	– 0,12
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	700	....
CAFÉ (LONDRES)	662	– 0,75
SUCRE BL. (LONDRES)	161,90	+ 5,60

Pétrole

En dollars ▶	Cours 16/11	Var. % 15/11
BRENT (LONDRES)	32,25	– 1,59
WTI (NEW YORK)	0,34	– 1,77
LIGHT SWEET CRUDE	34,84	– 1,97

Or

En euros ▶	Cours 16/11	Var % 15/11
OR FIN KILO BARRE	9950	+ 1,02
OR FIN LINGOT	9910	....
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	56,60	....
PIÈCE SUISSE 20 F	56,50	– 1,74
PIÈCE UNION LAT. 20	56,50	– 1,40
PIÈCE 10 DOLLARS US	190	– 4,04
PIÈCE 20 DOLLARS US	380	– 4,88
PIÈCE 50 PESOS MEX.	367	+ 0,48

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe de tabac hispano-français **Altadis** a terminé la séance, jeudi 16 novembre, en chute de 9,43 %, à 15,76 euros, à la Bourse de Madrid, à la suite de la publication de résultats décevants pour les neuf premiers mois de 2000.

● Dans le secteur automobile en Allemagne, le groupe **DaimlerChrysler** était sous pression, jeudi. L'action a cédé 1,32 % à 51,75 euros. Les analystes financiers s'attendaient à l'annonce, vendredi, du limogeage du président de la filiale américaine du groupe, Chrysler. Le titre a également souffert de rumeurs selon lesquelles DaimlerChrysler pourrait lancer un avertissement sur ses bénéfices futurs. L'agence de notation financière Standard and Poor's a par ailleurs annoncé qu'elle envisageait d'abaisser la notation à long terme du constructeur automobile germano-américain.

● **Schering**, qui a indiqué qu'il n'était pas prêt à racheter les parts de son partenaire Aventis dans leur joint-venture commune Aventis CropScience, a fini en forte hausse, jeudi. Le titre a pris 3,86 %, à 68,65 euros.

● **Abbey National** et **Bank of Scotland**, qui ont indiqué, la veille, qu'ils poursuivaient leurs négociations en vue d'un éventuel rapprochement, ont cédé, jeudi, respectivement 1 penny (à 1 077 pence) et 5 pence (à 687 pence).

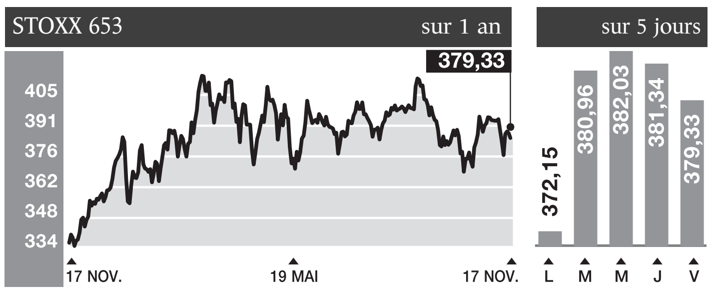

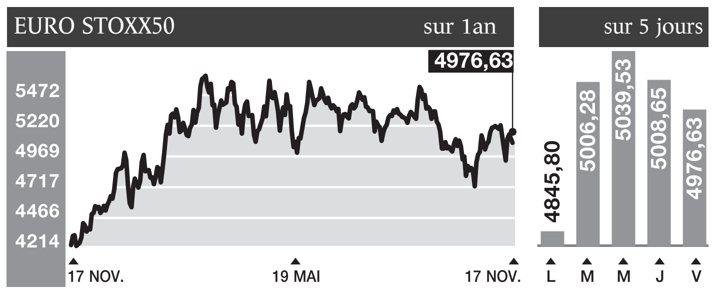

17/11 10 h 08 ▶	Code pays	Cours en euros	% Var. 16/11

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	26,42	....
BASF AG	BE ★	43,50	....
BMW	DE ★	38,60	− 1,28
CONTINENTAL AG	DE ★	17,30	....
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	50,80	− 1,36
FIAT	IT ★	27,14	....
FIAT PRIV.	IT ★	17,17	....
MICHELIN	FR ★	33,69	− 1,06
PEUGEOT	FR ★	224,10	− 0,84
PIRELLI SPA	IT ★	3,78	....
DR ING PORSCHE	DE ★	3880	+ 0,26
RENAULT	FR ★	56,05	− 1,06
VALEO	FR ★	52,85	− 1,21
VOLKSWAGEN	DE ★	58	− 0,34
▶ DJ E STOXX AUTO P		230,88	− 0,57

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	17,45	− 2,51
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	27,10	+ 0,37
ALL & LEICS	GB	10,30	− 3,43
ALLIED IRISH BA	GB	21,60	....
ALPHA BANK	GR	37,57	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	26,07	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	61,79	....
BANK OF IRELAND	GB	15,29	+ 0,99
BANK OF PIRAEUS	GR	16,17	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,42	....
BANKINTER R	ES ★	43,70	− 0,68
BARCLAYS PLC	GB	32,35	+ 0,21
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	62,20	− 0,16
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,43	....
BCA FIDEURAM	IT ★	18,45	....
BCA INTESA	IT ★	4,93	....
BCA LOMBARDA	IT ★	11,40	....
MONTE PASCHI SI	IT ★	4,96	....
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	20,52	....
BCA P.MILANO	IT ★	7,25	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	13,64	....
BCA ROMA	IT ★	1,29	....
BBVA R	ES ★	15,68	− 1,26
ESPIRITO SANTO	PT ★	17,45	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	37,56	+ 0,59
BCP R	PT ★	5,75	....
BIPOP CARIRE	IT ★	9,30	....
BNL	IT ★	3,88	....
BNP PARIBAS	FR ★	91,75	− 1,34
BSCH R	ES ★	11,54	− 0,52
CHRISTIANIA BK	NO	5,98	....
COMIT	IT ★	6,99	....
COMM.BANK OF GR	GR	51,59	....
COMMERZBANK	DE ★	33	+ 0,46
CREDIT LYONNAIS	FR ★	39,62	− 0,40
DANSKE BANK	DK	170,24	....
DNB HOLDING -A-	NO	5,43	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	96,85	+ 0,05
DEXIA	BE ★	183,20	− 0,49
DRESDNER BANK N	DE ★	49,85	− 0,60
EFG EUROBK ERGA	GR	27,34	....
ERSTE BANK	AT ★	46,40	....
FOERENINGSSB A	SE	17,75	....
HALIFAX GROUP	GB	9,64	− 1,69
HSBC HLDG	GB	16,97	− 0,68
IKB	DE ★	16,30	+ 0,62
KBC BANCASSURAN	BE ★	49,60	− 0,40
LLOYDS TSB	GB	11,05	− 1,48
NAT BANK GREECE	GR	38,51	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	89,50	− 0,39
NORDIC BALTIC H	SE	8,44	....
NORDIC BALTIC H	DK	9,79	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	22,30	....
ROYAL BK SCOTL	GB	25,32	− 0,07
S-E-BANKEN -A-	SE	14,10	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	19,50	....
STANDARD CHARTE	GB	17,17	− 0,10
STE GENERAL-A-	FR ★	65,95	− 0,98
SV HANDBK -A-	SE	19,36	....
SWEDISH MATCH	SE	4,20	....
UBS N	CH	167,30	− 0,58
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,95	....
UNIDANMARK -A-	DK	85,79	....
▶ DJ E STOXX BANK P		348,13	− 0,42

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	9,01	− 0,99
ACERINOX R	ES ★	30,79	− 0,68
ALUMINIUM GREEC	GR	42,10	....
ANGLO AMERICAN	GB	64,64	....
ASSIDOMAEN AB	SE	20,12	....
BEKAERT	BE ★	49	+ 1,55
BILLITON	GB	4,25	− 0,78
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	36,05	....
BUNZL PLC	GB	7,08	....
CORUS GROUP	GB	1,06	....
ELVAL	GR	3,91	....
ISPAT INTERNATI	NL ★	4,60	....
JOHNSON MATTHEY	GB	17,58	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	46,62	....
METSAE-SERLA -B	FI ★	7,80	− 1,27
HOLMEN -B-	SE	28,38	....
OUTOKUMPU	FI ★	8,40	+ 1,20
PECHINEY-A-	FR ★	44,50	− 1,55
RAUTARUUKKI K	FI ★	3,60	....
RIO TINTO	GB	17,61	− 0,19
SIDENOR	GR	4,53	....
SILVER & BARYTE	GR	31,66	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,11	....
STORA ENSO -A-	FI ★	11,29	....
STORA ENSO -R-	FI ★	11	....
SVENSKA CELLULO	SE	22,49	....
THYSSENKRUPP	DE ★	16	− 0,62
UNION MINIERE	BE ★	41,50	+ 0,24
UPM-KYMMENE COR	FI ★	30,95	− 0,16
USINOR	FR ★	12,05	− 0,17
VIOHALCO	GR	13,08	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	27	....
J D WETHERSPOON	GB	5,67	+ 0,89
▶ DJ E STOXX BASI P		165,62	− 0,13

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	143,40	− 0,83
AKZO NOBEL NV	NL ★	55,75	+ 0,36
BASF AG	DE ★	43,50	....
BAYER AG	DE ★	49,45	+ 0,51
BOC GROUP PLC	GB	15,37	....
CELANESE N	DE ★	19,90	+ 1,02
CIBA SPEC CHEM	CH	70,39	− 0,92
CLARIANT N	CH	357,52	− 0,91
DEGUSSA-HUELS	DE ★	34,15	− 1,01
DSM	NL ★	34,49	− 0,52
EMS-CHEM HOLD A	CH	4973,15	+ 0,60
ICI	GB	7,76	+ 0,43
KEMIRA	FI ★	5,30	....
LAPORTE	GB	9,14	....
LONZA GRP N	CH	605,68	....
NORSK HYDRO	NO	47,17	....
RHODIA	FR ★	14,83	+ 2,56
SOLVAY	BE ★	61,10	− 0,73
TESSENDERLO CHE	BE ★	33,08	− 0,63
▶ DJ E STOXX CHEM P		380,61	− 0,14

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ★	260	+ 0,35
AZEO	FR ★	88	....
GBL	BE ★	278	+ 0,14
GEVAERT	BE ★	42,50	....
INCHCAPE	GB	4,54	....
MYTILINEOS	GR	10,55	....
UNAXIS HLDG N	CH	263,88	+ 1,13
ORKLA	NO	22,03	....
SONAE SGPS	PT ★	1,40	....
TOMKINS	GB	2,66	+ 8,84
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	2,84	....
EIRCOM	IR ★	3,22	....
BRITISH TELECOM	GB	11,07	− 0,45
CABLE & WIRELES	GB	15,09	− 0,44
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	40	− 0,62
E.BISCOM	IT ★	139	− 0,36
EIRCOM	IE	3,22	....
ELISA COMMUNICA	IE	24,80	− 1,20
ENERGIS	GB	8,26	− 1,19
EQUANT NV	DE ★	34	....
EUROPOLITAN HLD	SE	8,96	....
FRANCE TELECOM	FR ★	111,60	− 1,24
HELLENIC TELE (	GR	17,79	....
HELS.TELEPH E	FI ★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	4,19	− 7,01
KONINKLIJKE KPN	NL ★	18,28	− 1,93
LIBERTEL NV	NL ★	13,90	....
MANNESMANN N	DE ★	96	....
MOBILCOM	DE ★	50,50	− 2,88
PANAFON HELLENI	GR	9,11	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	9,31	....
SONERA	FI ★	21,99	− 1,17
SWISSCOM N	CH	286,47	− 2,67
TELE DANMARK -B	DK	49,25	− 1,51
TELECEL	PT ★	12,94	....
TELECOM ITALIA	IT ★	13,89	....
TELECOM ITALIA	IT ★	6,36	....
TELIA	SE	7,34	....
T.I.M.	IT ★	9,49	....
TISCALI	IT ★	35,50	+ 2,16
VERSATEL TELECO	NL ★	16,75	− 3,18
VODAFONE GROUP	GB	4,37	− 1,13
▶ DJ E STOXX TCOM P		799,35	− 0,65

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	36,89	− 0,30
ACS	ES ★	27,61	− 0,83
AGGREGATE IND	GB	1,16	....
AKTOR SA	GR	6,57	....
UPONOR -A-	FI ★	18,29	+ 1,61
AUMAR R	ES ★	17,85	− 0,89
ACESA R	ES ★	9,04	....
BLUE CIRCLE IND	GB	7,31	− 1,12
BOUYGUES	FR ★	57,25	− 1,89
BPB	GB	3,92	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	9,19	....
BUZZI UNICEM	IT ★	9,04	....
CARADON	GB	3,11	....
CRH PLC	GB	28,25	− 0,29
CIMPOR R	PT ★	26,28	....
COLAS	FR ★	54	− 1,10
GRUPO DRAGADOS	ES ★	11,87	− 0,50
FCC	ES ★	20,70	+ 0,73
GROUPE GTM	FR ★	134,80	− 0,52
GRUPO FERROVIAL	ES ★	14,25	− 1,38
HANSON PLC	GB	6,15	− 0,27
HEIDELBERGER ZE	DE ★	55	− 0,90
HELL.TECHNODO.R	GR	6,31	....
HERACLES GENL R	GR	14,02	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	24,50	− 1,21
HOLDERBANK FINA	CH	1246,07	+ 0,21
IMERYS	FR ★	113,40	+ 0,44
ITALCEMENTI	IT ★	8,94	....
LAFARGE	FR ★	85,60	− 0,47
MICHANIKI REG.	GR	3,91	....
PILKINGTON PLC	GB	1,63	− 1,01
RMC GROUP PLC	GB	10,14	....
SAINT GOBAIN	FR ★	153,60	− 0,26
SKANSKA -B-	SE	45,09	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,99	....
TECHNIP	FR ★	150,50	− 0,66
TITAN CEMENT RE	GR	41,42	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	22	....
WILLIAMS	GB	5,37	....
▶ DJ E STOXX CNST P		220,59	− 0,68

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	46,63	+ 0,06
ADIDAS-SALOMON	DE ★	60	− 0,33
AGFA-GEVAERT	BE ★	26,70	− 0,74
AIR FRANCE	FR ★	22,37	− 3,37
AIRTOURS PLC	GB	3,77	− 0,87
ALITALIA	IT ★	2,09	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	12,45	....
AUTOGRILL	IT ★	13,46	....
BANG & OLUFSEN	DK	54,29	....
BENETTON GROUP	IT ★	2,19	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,30	+ 0,53
BULGARI	IT ★	15,20	....
CHRISTIAN DIOR	FR ★	57,80	+ 0,87
CLUB MED.	FR ★	95	− 0,63
DT.LUFTHANSA N	DE ★	25,05	− 0,20
ELECTROLUX -B-	SE	15,26	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	25	− 2,53
EMI GROUP	GB	10,05	+ 0,83
EURO DISNEY	FR ★	0,60	− 3,23
GRANADA COMPASS	GB	10,34	+ 0,65
HERMES INTL	FR ★	178,40	− 0,83
HPI	IT ★	1,44	....
KLM	NL ★	23,10	− 1,28
HILTON GROUP	GB	3,31	− 0,50
LVMH	FR ★	81,70	+ 0,25
MEDION	DE ★	107	− 2,73
MOULINEX	FR ★	5,58	+ 0,54
P & O PRINCESS	GB	4,25	+ 0,39
PERSIMMON PLC	GB	3,74	....
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	41,06	− 2,75
PREUSSAG AG	DE ★	37,50	− 0,79
RANK GROUP	GB	2,89	+ 0,58
RYANAIR HLDGS	IE	11,25	+ 0,45
SAIRGROUP N	CH	173,85	+ 0,38
SAS DANMARK A/S	DK	10,46	....
SEB	FR ★	59,45	+ 0,42
SODEXHO ALLIANC	FR ★	201,90	− 0,59
TELE PIZZA	ES ★	3,20	− 1,23
THE SWATCH GRP	CH	1545,31	+ 0,43
THE SWATCH GRP	CH	313,65	− 0,10
THOMSON MULTIME	PA	48,05	− 1,94
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,37	....
WILSON BOWDEN	GB	10,57	....
WM-DATA -B-	SE	4,32	....
WOLFORD AG	AT ★	22,66	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		167,74	− 1,22

PHARMACIE

ACTELION N	CH	504,85	− 0,52
ALTANA AG	DE ★	137	+ 0,37
ASTRAZENECA	GB	53,76	....
AVENTIS	FR ★	90,05	− 0,22
BB BIOTECH	CH	1267,02	− 0,51
CAMBRIDGE ANTIB	GB	....	....
CELLTECH GROUP	GB	21,65	....
ELAN CORP	IE	37	+ 3,64
ESSILOR INTL	FR ★	321,10	− 2,67
FRESENIUS MED C	DE ★	100,50	− 0,50
GAMBRO -A-	SE	8,50	....
GLAXO WELLCOME	GB	33,33	− 0,15
NOVARTIS N	CH	1822,29	− 0,04
NOVO NORDISK B	DK	226,41	....
NYCOMED AMERSHA	GB	9,64	....
ORION B	FI ★	23	+ 7,73
QIAGEN NV	NL ★	37,69	+ 1,84
ROCHE HOLDING	CH	13419,98	− 0,02
ROCHE HOLDING G	CH	11111,84	+ 0,12
SANOFI SYNTHELA	FR ★	67,75	− 1,09
SCHERING AG	DE ★	68	....
SHIRE PHARMA GR	GB	23,10	....
SERONO -B-	CH	1077,13	....
SMITH & NEPHEW	GB	4,90	− 0,67
SMITHKLINE BEEC	GB	14,97	− 0,99
SSL INTL	GB	13,26	....
SULZER FRAT.SA1	CH	702,59	− 0,19
SYNTHES-STRATEC	CH	753,01	− 0,86
UCB	BE ★	42,25	− 0,12
WILLIAM DEMANT	DK	56,30	....
ZELTIA	ES ★	23,30	+ 2,19
▶ DJ E STOXX HEAL		582,26	− 0,64

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	6,16	....
BP AMOCO	GB	10	− 0,17
CEPSA	ES ★	8,85	....
COFLEXIP	FR ★	132,50	− 0,45
DORDTSCHE PETRO	NL ★	57,50	....
ENI	IT ★	7	....
ENTERPRISE OIL	GB	9,84	....
HELLENIC PETROL	GR	10,70	....
LASMO	GB	2,94	− 0,56
LATTICE GROUP	GB	2,53	+ 0,66
OMV AG	AT ★	83,46	....
PETROLEUM GEO-S	NO	15,04	....
REPSOL YPF	ES ★	19,26	− 0,21
ROYAL DUTCH CO	NL ★	71,10	− 0,14
SAIPEM	IT ★	6,17	....
SHELL TRANSP	GB	9,70	− 0,34
TOTAL FINA ELF	FR ★	167,50	− 0,18
▶ DJ E STOXX ENGY P		368,75	− 0,26

(Publicité)

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	24,68	+ 1,30
ALMANIJ	BE ★	43,99	....
ALPHA FINANCE	GR	36,14	....
AMVESCAP	GB	26,45	− 0,81
BHW HOLDING AG	DE ★	25	....
BPI R	PT ★	3,79	....
BRITISH LAND CO	GB	7,21	....
CANARY WHARF GR	GB	9,45	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,48	....
CATTLES ORD.	GB	4,12	− 1,20
CLOSE BROS GRP	GB	20,52	....
COMPART	IT ★	2,27	....
COBEPA	BE ★	67,05	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	63,40	− 4,66
CORP FIN ALBA	ES ★	26,50	− 3,39
CS GROUP N	CH	206,26	− 1,25
DEPFA-BANK	DE ★	85,80	....
DIREKT ANLAGE B	DE ★	42,50	− 2,30
MAN GROUP	GB	9,94	....
EURAFRANCE	FR ★	722	− 0,41
FORTIS (B)	BE ★	35,80	− 0,42
FORTIS (NL)	NL ★	35,95	+ 0,42
GECINA	FR ★	99,80	+ 0,10
GIMV	BE ★	53	....
GREAT PORTLAND	GB	4,65	....
HAMMERSON	GB	7,38	+ 0,68
ING GROEP	NL ★	83,75	+ 0,48
REALDANMARK	DK	72,39	+ 1,31
LAND SECURITIES	GB	13,28	− 0,25
LIBERTY INTL	GB	8,28	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	148	....
MEDIOBANCA	IT ★	13,80	....
MEPC PLC	GB	8,81	....
METROVACESA	ES ★	15,60	....
PERPETUAL PLC	GB	69,29	....
PROVIDENT FIN	GB	15,25	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	43,10	− 0,46
RODAMCO NORTH A	NL ★	42,90	− 0,46
SCHRODERS	GB	25,61	....
SIMCO N	FR ★	72,45	+ 0,35
SLOUGH ESTATES	GB	6,30	....
UNIBAIL	FR ★	158	− 1,25
VALLEHERMOSO	ES ★	6,52	+ 0,93
WCM BETEILIGUNG	DE ★	22,80	....
WOOLWICH PLC	GB	6,08	....
▶ DJ E STOXX FINS P		318,53	− 0,04

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	7,06	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,53	....
BASS	GB	12,46	+ 0,94
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	48,80	....
BRAU-UNION	AT ★	45,89	....
CADBURY SCHWEPP	GB	8,04	+ 1,89
CARLSBERG -B-	DK	50,94	....
CARLSBERG AS -A	DK	49,87	....
DANISCO	DK	45,84	....
DANONE	FR ★	166,10	− 1,60
DELTA HOLDINGS	GR	12,92	....
DIAGEO	GB	11,57	− 0,29
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,58	....
ERID.BEGH.SAY	FR ★	101,60	− 0,59
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	42,45	− 0,59
HELLENIC BOTTLI	GR	15,70	....
HELLENIC SUGAR	GR	12,33	....
KAMPS	DE ★	16,60	− 1,19
KERRY GRP-A-	GB	23,68	....
MONTEDISON	IT ★	2,91	....
NESTLE N	CH	2452,20	+ 0,27
KONINKLIJKE NUM	NL ★	59,85	+ 0,59
PARMALAT	IT ★	1,76	....
PERNOD RICARD	FR ★	59,50	....
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,79	+ 0,56
SCOTT & NEWCAST	GB	8,67	....
SOUTH AFRICAN B	GB	6,90	....
TATE & LYLE	GB	4,09	....
UNIQ	GB	3,81	....
UNILEVER	NL ★	66,55	+ 0,53
UNILEVER	GB	9,16	+ 0,73
WHITBREAD	GB	8,84	− 0,37
▶ DJ E STOXX F & BV P		268,93	+ 0,04

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	109,02	....
ADECCO N	CH	746,46	+ 0,44
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,10	....
AGGREKO	GB	6,25	....
ALSTOM	FR ★	28,06	− 0,50
ALTRAN TECHNO	FR ★	246	− 3,53
ALUSUISSE GRP N	CH	606,34	....
ASSA ABLOY-B-	SE	19,77	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,23	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,16	....
ATLAS COPCO -B-	SE	23,53	....
ATTICA ENTR SA	GR	8,82	....
BAA	GB	9,37	− 0,35
BARCO	BE ★	133	....
BBA GROUP PLC	GB	6,56	....
BTG	GB	27,27	+ 0,98
CIR	IT ★	3	....
CAPITA GRP	GB	8,21	+ 0,20
CDB WEB TECH IN	IT ★	10,40	− 0,95
CGIP	FR ★	52	− 1,42
CMG	GB	65,47	....
COOKSON GROUP P	GB	3,32	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9249,33	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10455,76	+ 0,65
DAMSKIBS SVEND	DK	14302,95	....
E.ON AG	DE ★	61,20	+ 0,49
EADS SICO.	FR ★	24,50	− 1,21
ELECTROCOMPONEN	GB	11,83	....
EPCOS	DE ★	91,30	+ 1,44
EUROTUNNEL	FR ★	1,07	− 0,93
EXEL	GB	19,34	....
F.I. GROUP	GB	6,90	− 4,38
GROUP 4 FALCK	DK	132,71	....
FINMECCANICA	IT ★	1,35	....
FINNLINES	FI ★	20,40	....
FKI	GB	3,47	+ 0,48
FLS IND.B	DK	18,36	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	43	....
GKN	GB	13,04	....
HAGEMEYER NV	NL ★	27,50	+ 0,33
HALKOR	GR	5	....
HAYS	GB	6,18	+ 1,64
HEIDELBERGER DR	DE ★	63,50	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	27,51	....
IFIL	IT ★	9,15	....
IMI PLC	GB	4,07	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	25,43	....
INVESTOR -A-	SE	15,90	....
INVESTOR -B-	SE	15,84	....
ISS	DK	67,69	....
JOT AUTOMATION	FI ★	3,20	....
KINNEVIK -B-	SE	22,72	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	92,49	+ 2,99
KONE B	FI ★	69,10	....
LEGRAND	FR ★	194	+ 0,10
LINDE AG	DE ★	51	− 0,68
MAN AG	DE ★	31,10	− 0,96
MG TECHNOLOGIES	DE ★	13,25	− 0,38
WARTSILA CORP A	FI ★	18,25	....
METSO	FI ★	10,40	− 0,95
MORGAN CRUCIBLE	GB	5,02	+ 0,67
NETCOM -B-	SE	43,35	....
NKT HOLDING	DK	281,50	− 2,78
EXEL	GB	19,34	....
PACE MICRO TECH	GB	10,72	+ 3,04
PARTEK	FI ★	12,75	....
PENINS.ORIENT.S	GB	5,05	+ 5,92
PERLOS	FI ★	23,35	− 1,89
PREMIER FARNELL	GB	7,48	....
RAILTRACK	GB	17,07	− 0,39
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	18,30	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,99	+ 1,12
REXAM	GB	3,77	....
REXEL	FR ★	84,85	− 0,41
RHI AG	AT ★	23,16	....
RIETER HLDG N	CH	340,49	....
ROLLS ROYCE	GB	3,17	− 0,52
SANDVIK	SE	24,74	....
SAURER ARBON N	CH	547,41	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	72,25	+ 0,63
SEAT PAGINE GIA	IT ★	3,13	....
SECURICOR	GB	2,23	....
SECURITAS -B-	SE	19,13	....
SERCO GROUP	GB	9,14	....
SGL CARBON	DE ★	62,10	− 0,80
SHANKS GROUP	GB	3,59	....
SIDEL	FR ★	61,90	− 1,51
INVENSYS	GB	2,69	+ 1,25
SINGULUS TECHNO	DE ★	46,17	− 1,30
SKF -B-	SE	16,76	....
SMITHS IND PLC	GB	11,98	− 1,23
SOPHUS BEREND -	DK	26,41	+ 0,51
SPIRENT	GB	10	− 4,44
T.I.GROUP PLC	GB	6,11	....
TECAN GROUP N	CH	1244,11	....
TELEFONICA	ES ★	20,95	− 0,71
TPI	ES ★	6,90	− 1,43
THOMSON CSF	FR ★	49,95	− 1,58
TOMRA SYSTEMS	NO	42,80	....
TRAFFICMASTER	GB	7,39	− 1,11
UNAXIS HLDG N	CH	263,88	+ 1,13
VA TECHNOLOGIE	AT ★	36,30	....
VEDIOR NV	NL ★	15,30	....
VESTAS WIND SYS	DK	65,68	− 1,01
VIVENDI ENVIRON	FR ★	45,60	− 1,94
VOLVO -A-	SE	16,88	....
VOLVO -B-	SE	17,28	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		529,16	− 0,53

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,58	....
AEGON NV	NL ★	46,79	+ 0,41
AGF	FR ★	68,75	− 0,22
ALLEANZA ASS	IT ★	17,18	....
ALLIANZ N	DE ★	409	....
ALLIED ZURICH	GB	13,16	....
ASR VERZEKERING	NL ★	110,05	− 0,09
AXA	FR ★	164	− 0,55
BALOISE HLDG N	CH	1192,38	+ 0,05
BRITANNIC	GB	17,28	+ 0,78
CGNU	GB	17,38	+ 0,38
CNP ASSURANCES	FR ★	36,20	− 1,98
CORP MAPFRE R	ES ★	20,10	− 3,78
ERGO VERSICHERU	DE ★	166,75	+ 0,15
ETHNIKI GEN INS	GR	16,02	....
EULER	FR ★	51,10	− 3,58
CODAN	DK	77,08	....
FORTIS (B)	BE ★	35,80	− 0,42
GENERALI ASS	IT ★	40,95	....
GENERALI HLD VI	AT ★	185,51	....
INTERAM HELLEN	GR	20,43	....
IRISH LIFE & PE	GB	11,96	....
FONDIARIA ASS	IT ★	6,10	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,87	....
MEDIOLANUM	IT ★	17,63	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	385,50	− 0,13
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	48,20	+ 0,42
PRUDENTIAL	GB	17,25	....
RAS	IT ★	16,50	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,34	− 1,38
SAI	IT ★	21,99	....
SAMPO -A-	FI ★	53,50	− 0,47
SWISS RE N	CH	2498,04	+ 0,13
SCOR	FR ★	57	− 0,26
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	59,09	....
SKANDIA INSURAN	SE	18,96	....
ST JAMES'S PLAC	GB	5,77	....
STOREBRAND	NO	8,05	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,34	− 1,38
SWISS LIFE REG	CH	906,89	− 0,22
TOPDANMARK	DK	21,72	....
ZURICH ALLIED N	CH	543,48	....
ZURICH FINL SVC	CH	600,45	− 0,22
▶ DJ E STOXX INSU P		476,74	− 0,24

MEDIAS

MONDADORI	IT ★	13	....
B SKY B GROUP	GB	18,33	....
CANAL PLUS	FR ★	167,20	− 1,36
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,48	....
CARLTON COMMUNI	GB	8,52	+ 1,18
DLY MAIL & GEN	GB	15,90	+ 3,46
ELSEVIER	NL ★	15,92	− 0,50
EMAP PLC	GB	14,04	+ 0,12
FUTURE NETWORK	GB	2,96	+ 2,30
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	11,42	....
GWR GROUP	GB	11,80	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	16,75	− 4,29
INDP NEWS AND M	IR ★	3,62	....
INFORMA GROUP	GB	12,05	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	65,95	− 1,42
LAMBRAKIS PRESS	GR	18,37	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	47	+ 1,29
MEDIASET	IT ★	15,96	....
NRJ GROUP	FR ★	30,40	− 2,91
PEARSON	GB	27	− 1,16
PRISA	ES ★	20,57	− 6,50
PROSIEBEN VZ	DE ★	131	....
PT MULTIMEDIA R	PT ★	29,50	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	37,58	− 1,08
PUBLIGROUPE N	CH	607,65	+ 3,11
REED INTERNATIO	GB	11,30	+ 0,74
REUTERS GROUP	GB	20,85	− 0,40
SMG	GB	4,67	....
SOGECABLE R	ES ★	27,65	− 2,30
TAYLOR NELSON S	GB	4,72	....
TELEWEST COMM.	GB	1,98	− 0,83
TF1	FR ★	56,30	− 0,35
TRINITY MIRROR	GB	7,58	....
UNITED NEWS & M	GB	13,73	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	15,15	− 0,98
VNU	NL ★	53	− 1,85
WOLTERS KLUWER	NL ★	28,87	+ 0,45
WPP GROUP	GB	13,61	− 1,33
▶ DJ E STOXX MEDIA P		462,66	− 0,80

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	35,02	− 0,23
ALTADIS -A-	ES ★	15,69	− 0,44
AMADEUS GLOBAL	ES ★	8,67	− 7,77
ATHENS MEDICAL	GR	9,50	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	53,40	....
AVIS EUROPE	GB	3,04	....
BEIERSDORF AG	DE ★	112,15	− 0,58
BIC	FR ★	41,10	+ 0,24
BRIT AMER TOBAC	GB	8,26	− 0,60
CASINO GP	FR ★	106,40	+ 1,04
RICHEMONT UNITS	CH	3496,60	....
CLARINS	FR ★	87,50	+ 0,17
DELHAIZE	BE ★	52,25	− 3,78
COLRUYT	BE ★	47,60	....
FIRSTGROUP	GB	4,14	− 0,40
FREESERVE	GB	2,59	+ 5,41
GALLAHER GRP	GB	7	....
GIB	BE ★	48,25	+ 0,52
GIVAUDAN N	CH	275,67	− 0,47
HENKEL KGAA VZ	DE ★	70,25	+ 0,36
IMPERIAL TOBACC	GB	11,40	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	11,73	....
KESKO -B-	FI ★	10,28	+ 0,78
L'OREAL	FR ★	92,40	− 0,43
LAURUS NV	NL ★	12,80	− 2,29
MORRISON SUPERM	GB	3,11	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,12	− 2,05
SAFEWAY	GB	4,89	....
SAINSBURY J. PL	GB	7,05	− 0,70
STAGECOACH HLDG	GB	1,08	+ 1,56
T-ONLINE INT	DE ★	18,96	− 1,15
TERRA NETWORKS	ES ★	20,30	− 6,45
TESCO PLC	GB	4,52	+ 0,37
TNT POST GROEP	NL ★	26,13	+ 0,31
WANADOO	FR ★	12,50	− 3,47
WORLD ONLINE IN	NL ★	12,45	− 3,49
▶ DJ E STOXX N CY G P		466,20	− 0,96

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	9,39	....
AVA ALLG HAND.G	DE ★	33	....
BOOTS CO PLC	GB	9,06	− 2,68
BUHRMANN NV	NL ★	31	− 1,27
CARREFOUR	FR ★	72,25	− 1,70
CASTO.DUBOIS	FR ★	225	+ 0,09
CC CARREFOUR	ES ★	13,77	− 0,22
CHARLES VOEGELE	CH	209,53	....
CONTINENTE	ES ★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE ★	260	+ 0,35
DEBENHAMS	GB	4,47	+ 0,37
DIXONS GROUP	GB	3,62	....
GAL LAFAYETTE	FR ★	185	+ 0,93
GEHE AG	DE ★	43,50	....
GREAT UNIV STOR	GB	8,71	....
GUCCI GROUP	NL ★	118,45	− 0,04
HENNES & MAURIT	SE	22,54	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	39,80	− 0,25
KINGFISHER	GB	7	....
MARKS & SPENCER	GB	3,21	....
MATALAN	GB	12,31	− 0,94
METRO	DE ★	49,70	+ 0,40
NEXT PLC	GB	12,13	....
PINAULT PRINT.	FR ★	206,60	+ 0,15
SIGNET GROUP	GB	0,98	− 1,67
VALORA HLDG N	CH	239,65	− 0,54
VENDEX KBB NV	NL ★	15,48	+ 2,79
W.H SMITH	GB	7,20	+ 0,70
WOLSELEY PLC	GB	6,53	....
▶ DJ E STOXX RETL P		371,27	− 0,84

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	111	− 4,93
ALCATEL-A-	FR ★	65,05	− 3,27
ALTEC SA REG.	GR	9,88	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	25,72	− 4,71
BAAN COMPANY	NL ★	2,70	+ 0,75
BALTIMORE TECH	GB	7	− 5,39
BOOKHAM TECHNOL	GB	23,60	− 3,40
SPIRENT	GB	17,86	....
BAE SYSTEMS	GB	6,15	− 0,80
BROKAT	DE ★	41,40	− 0,05
BULL	FR ★	6,38	− 0,47
BUSINESS OBJECT	FR ★	83,80	− 2,78
CAP GEMINI	FR ★	184,50	− 1,86
COLT TELECOM NE	GB	28,48	+ 0,53
COMPTEL	FI ★	15,10	− 3,21
DASSAULT SYST.	FR ★	81	− 1,16
DIALOG SEMICOND	GB	91,39	....
ERICSSON -B-	SE	13,99	....
F-SECURE	FI ★	6,25	− 1,11
FILTRONIC	GB	12,55	....
FINMATICA	IT ★	50,85	....
GETRONICS	NL ★	13,05	− 1,29
GN GREAT NORDIC	DK	26,54	....
INFINEON TECHNO	DE ★	45,50	− 2,05
INFOGRAMES ENTE	FR ★	25,02	− 2,65
INTRACOM R	GR	29,34	....
KEWILL SYSTEMS	GB	7,28	− 0,23
LOGICA	GB	29,59	....
LOGITECH INTL N	CH	356,86	− 2,68
MARCONI	GB	12,61	− 2,06
MISYS	GB	11,52	+ 4,52
NOKIA	FI ★	46,60	− 2,10
OCE	NL ★	18,10	− 1,09
OLIVETTI	IT ★	3,71	....
PSION	GB	5,97	− 0,28
SAGE GRP	GB	7,89	+ 4,86
SAGEM	FR ★	215	− 2,32
SAP AG	DE ★	158	− 3,07
SAP VZ	DE ★	194	− 2,76
SEMA GROUP	GB	11,23	....
SEZ HLDG N	CH	654,79	− 1,96
SIEMENS AG N	DE ★	131,20	− 1,35
MB SOFTWARE	DE ★	6,30	− 3,08
SPIRENT	GB	10	− 4,44
STMICROELEC SIC	FR ★	51	− 2,39
TECNOST	IT ★	4,10	....
TELE 1 EUROPE	SE	6,99	....
THINK TOOLS	CH	409,25	− 6,72
THUS	GB	1,16	− 1,41
TIETOENATOR	FI ★	24,50	− 2,39
▶ DJ E STOXX TECH P		840,42	− 2,30

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	14,38	....
AEM	IT ★	3,60	....
ANGLIAN WATER	GB	10,04	....
BRITISH ENERGY	GB	3,69	....
CENTRICA	GB	4,12	....
EDISON	IT ★	11,67	....
ELECTRABEL	BE ★	246,60	− 0,36
ELECTRIC PORTUG	PT ★	3,23	....
ENDESA	ES ★	19,87	+ 0,10
ENEL	IT ★	4,34	....
EVN	AT ★	29,31	....
FORTUM	FI ★	4,25	+ 8,97
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,81	+ 0,21
HIDRO CANTABRIC	ES ★	22,49	+ 0,63
IBERDROLA	ES ★	14,89	− 0,07
INNOGY HOLDINGS	GB	3,11	....
ITALGAS	IT ★	5,20	....
KELDA	GB	6,10	....
NATIONAL GRID G	GB	10,52	− 0,16
INTERNATIONAL P	GB	4,07	− 0,41
OESTERR ELEKTR	AT ★	97,50	....
PENNON GROUP	GB	11,05	....
POWERGEN	GB	9,04	....
SCOTTISH POWER	GB	9,34	− 0,88
SEVERN TRENT	GB	13,04	....
SUEZ LYON EAUX	FR ★	184	− 1,13
SYDKRAFT -A-	SE	17,34	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,80	....
THAMES WATER	GB	20,11	....
FENOSA	ES ★	22,10	− 0,76
UNITED UTILITIE	GB	11,75	....
VIRIDIAN GROUP	GB	11,80	− 0,70
VIVENDI	FR ★	83,20	− 0,42
▶ DJ E STOXX PO SUP P		337,25	− 0,70

EURO NOUVEAU MARCHÉ

17/11 10 h 08 ▶	Cours en euros	% Var. 16/11

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	18,25	+ 1,39
ANTONOV	0,52	− 5,45
C/TAC	4,85	+ 2,11
CARDIO CONTROL	4	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,20	+ 1,64
INNOCONCEPTS NV	20,25	....
NEDGRAPHICS HOLD	18,20	+ 0,55
SOPHEON	6,35	+ 0,79
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,47	+ 3,58
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	6,30	....

BRUXELLES

ARTHUR	9,50	....
ENVIPCO HLD CT	0,82	....
FARDIS B	20	....
INTERNOC HLD	1	....
INTL BRACHYTHER B	8,25	....
LINK SOFTWARE B	6,60	....
PAYTON PLANAR	0,90	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	111	− 4,93
AUGUSTA TECHNOLOGIE	25,60	− 1,16
BB BIOTECH ZT-D	125	− 0,79
BB MEDTECH ZT-D	19,10	....
BERTRANDT AG	8,50	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	6,75	+ 2,27
CE COMPUTER EQUIPME	19	+ 1,33
CE CONSUMER ELECTRO	21,40	− 4,38
CENIT SYSTEMHAUS	23	....
DRILLISCH	6,35	+ 0,79
EDEL MUSIC	16,30	− 1,39
ELSA	12,60	....
EM.TV & MERCHANDI	25,20	− 1,75
EUROMICRON	22	....
GRAPHISOFT NV	12,60	....
HOEFT & WESSEL	20,70	− 3,72

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● Vendredi 17 novembre, au début des cotations, le titre **Crédit lyonnais** s'échangeait en repli de 0,43 %, à 39,61 euros. La banque a annoncé un résultat net (part du groupe) pour neuf mois en hausse de 82 %, conforme aux attentes du marché, mais témoignant d'un ralentissement de son activité de banque d'investissement au troisième trimestre.

● L'action **France Télécom** reculait de 1,33 %, à 111,5 euros, vendredi matin. Le président de l'opérateur, Michel Bon, avait déclaré la veille que la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) devrait atteindre sa rentabilité dans un délai de quatre à sept ans après son lancement commercial.

● L'action **Multimania,** qui avait clôturé jeudi en recul de 2,55%, a débuté la séance de vendredi en baisse de 0,78 %, à 17,82 euros. L'offre publique d'échange de Lycos Europe sur la totalité du capital de Multimania a été déclarée recevable par le Conseil des marchés financiers. L'offre valorise la société à 222 millions d'euros, soit 23,57 euros par action.

● **STMicroelectronics** cédait 2,49 %, à 50,95 euros, vendredi matin, sensible à la baisse sur le marché américain, la veille, d'Applied Materials, le plus important fabricant d'équipements pour les semi-conducteurs. Il avait annoncé que ses résultats pour le premier trimestre seraient inférieurs aux attentes de Wall Street.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 17 NOVEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
ACCOR ❯	46,45	304,69	−0,32	3
AGF ❯	68,35	448,35	−0,80	30
AFFINE(EXIMM	36,49	239,36	−0,03	...
AIR FRANCE G ❯	22,56	147,98	−2,55	54
AIR LIQUIDE ❯	143,30	939,99	−0,90	11
ALCATEL ❯	65,45	429,32	−2,68	2
ALCATEL O	70	459,17	−2,98	2
ALSTOM ❯	28,05	184	−0,53	6
ALTRAN TECHN ❯	248,90	1632,68	−2,39	1
ATOS CA ❯	93,80	615,29	−1,63	1
ARBEL	...	...	...	4
AVENTIS ❯	89,90	589,71	−0,39	3,82
AXA ❯	165,10	1082,99	+0,12	9,15
AZEO(EXG.ET ❯	...	...	...	5
BIC ❯	41,15	269,93	+0,37	3,82
BAIL INVESTI ❯	115,20	755,66	+0,79	16
BAZAR HOT. V	...	...	...	50
BIS	...	...	...	20
BNPPARIBAS ❯	91,70	601,51	−1,40	4
BOLLORE ❯	192	1259,44	−0,26	8
BOLLORE INV.	38,20	250,58	...	16
BONGRAIN	35,10	230,24	−4,85	1
BOUYGUES ❯	58,50	383,73	+0,26	1
BOUYGUES OFF ❯	52,50	344,38	−0,47	10
BULL# ❯	6,27	41,13	−2,18	2
BUSINESS OBJ ❯	84,50	554,28	−1,97	0,10
B T P (LA CI	...	...	...	50
BURELLE (LY)	76	498,53	...	100
CANAL + ❯	168,80	1107,26	−0,41	0,75
CAP GEMINI ❯	186,30	1222,05	−0,90	8
CARBONE-LORR ❯	54	354,22	−1,82	2
CARREFOUR ❯	72,30	474,26	−1,63	2,50
CASINO GUICH ❯	106,90	701,22	+1,52	10
CASINO GUICH	68,60	449,99	−1,08	10
CASTORAMA DU ❯	221,70	1454,26	−1,38	25
CEA INDUSTRI	148	970,82	...	250
CEGID (LY)	88,60	581,18	−0,45	25
CFF.RECYCLIN	40,50	265,66	−0,95	...
CGIP ❯	52,50	344,38	−0,47	2
CHARGEURS	68,55	449,66	−2,07	100
CHRISTIAN DA	73	478,85	+0,62	2
CHRISTIAN DI ❯	57,50	377,18	+0,35	2
CIC -ACTIONS	115	754,35	+1,32	100
CIMENTS FRAN ❯	52,55	344,71	−0,10	4
CLARINS ❯	88,35	579,54	+1,14	50
CLUB MEDITER ❯	95,75	628,08	+0,16	25
CNP ASSURANC ❯	36,29	238,05	−1,73	25
COFACE ❯	113	741,23	−2,33	...
COFLEXIP ❯	132	865,86	−0,83	1,60
COLAS ❯	54	354,22	−1,10	1,50
CONTIN.ENTRE	43,55	285,67	−1,02	100
CPR ❯	58	380,46	...	8
CRED.FON.FRA	12,95	84,95	+1,17	42
CREDIT LYONN ❯	39,82	261,20	+0,10	...
CS COM.ET SY	35,40	232,21	+1,14	100
DAMART	84	551	+0,96	1
DANONE ❯	167,50	1098,73	−0,77	1
DASSAULT-AVI	205	1344,71	−2,38	8
DASSAULT SYS ❯	81	531,33	−1,16	1
DE DIETRICH ❯	70,25	460,81	+2,86	4
DEVEAUX(LY)#	81,70	535,92	+0,74	20
DEV.R.N-P.CA	14,90	97,74	...	100
DMC (DOLLFUS	11,95	78,39	+4,37	27
DYNACTION	27,50	180,39	...	25
EIFFAGE ❯	62,15	407,68	+0,08	8
ELIOR ❯	12,70	83,31	−0,39	...
ELEC.MADAGAS	23,20	152,18	−1,28	100
ENTENIAL(EX	31,50	206,63	−3,08	...
ERAMET ❯	46,50	305,02	...	20
ERIDANIA BEG ❯	101,10	663,17	−1,08	10
ESSILOR INTL ❯	322,40	2114,81	−2,27	20
ESSO	65,20	427,68	−0,15	50
EULER ❯	52	341,10	−1,89	...
EURAFRANCE ❯	724	4749,13	−0,14	200
EURO DISNEY ❯	0,60	3,94	−3,23	...
EUROTUNNEL ❯	1,08	7,08	...	...
FAURECIA ❯	52,90	347	−0,19	50
FIMALAC SA C ❯	36,01	236,21	−2,54	4,40
F.F.P. (NY)	71,70	470,32	+0,21	2
FINAXA	138	905,22	...	3,05
FIVES-LILLE	90,50	593,64	+0,56	8
FONC.LYON.#	30,30	198,75	...	2
FRANCE TELEC ❯	112,40	737,30	−0,53	4
FROMAGERIES	484,70	3179,42	+0,12	50
GALERIES LAF ❯	185	1213,52	+0,93	2
GAUMONT #	51,10	335,19	−2,39	50
GECINA ❯	99,90	655,30	+0,20	100
GEOPHYSIQUE ❯	72,60	476,22	+0,97	10
GFI INFORMAT ❯	29,20	191,54	−2,01	2
GRANDVISION ❯	21,91	143,72	−0,41	10
GROUPE ANDRE	126	826,51	...	50
GROUPE GASCO	78,50	514,93	+0,77	15
GR.ZANNIER (	52,30	343,07	−1,32	10
GROUPE GTM	137,40	901,28	+1,40	8
GROUPE PARTO	57	373,90	...	91
GUYENNE GASC ❯	86,80	569,37	−0,86	4
HAVAS ADVERT ❯	17,10	112,17	−2,29	0,40
IMERYS ❯	113,80	746,48	+0,80	8
IMMOBANQUE	117,90	773,37	+0,68	16
IMMEUBLES DE	...	...	...	10
INFOGRAMES E ❯	25,30	165,96	−1,56	...
IM.MARSEILLA	3141	20603,61	−0,29	50
INGENICO ❯	40,39	264,94	−0,02	1
ISIS ❯	80,80	530,01	−0,12	8
KAUFMAN ET B ❯	17,80	116,76	+0,56	0,51
KLEPIERRE ❯	100,10	656,61	−0,40	50
LABINAL ❯	...	...	...	8
LAFARGE ❯	85,60	561,50	−0,47	25
LAGARDERE ❯	66	432,93	−1,35	40
LAPEYRE ❯	62,55	410,30	−0,64	2
LEBON (CIE)	52,10	341,75	−1,51	50
LEGRAND ❯	194,80	1277,80	+0,52	2
LEGRAND ADP	111	728,11	−0,89	2
LEGRIS INDUS ❯	39,20	257,14	+0,05	3
LIBERTY SURF ❯	11,95	78,39	−2,92	0,80
LOCINDUS	110	721,55	+0,36	23
L'OREAL ❯	93	610,04	+0,22	0,20
LOUVRE #	69	452,61	+0,44	15
LVMH MOET HE ❯	82,30	539,85	+0,98	0,30
MARINE WENDE ❯	92	603,48	+0,55	8
METALEUROP	6,63	43,49	−2,07	25
MICHELIN ❯	33,48	219,61	−1,67	2
MONTUPET SA	24,31	159,46	+0,04	10
MOULINEX	5,70	37,39	+2,70	10
NATEXIS BQ P ❯	90	590,36	+0,17	16
NEOPOST ❯	19,14	125,55	−0,16	1
NORBERT DENT	18,11	118,79	−3,93	10
NORD-EST	25,60	167,92	−1,54	50
NRJ GROUP ❯	30,38	199,28	−2,97	...
OBERTHUR CAR ❯	17,50	114,79	−0,40	1
OLIPAR	7,43	48,74	−1,59	60
OXYG.EXT-ORI	410	2689,42	+1,96	15,25
PECHINEY ACT ❯	45,02	295,31	−0,40	15,25
PECHINEY B P	47	308,30	+2,84	15,25
PENAUILLE PO ❯	60,55	397,18	−0,57	2
PERNOD-RICAR ❯	59,50	390,29	...	20
PEUGEOT ❯	225,10	1476,56	−0,40	6
PINAULT-PRIN ❯	207,30	1359,80	+0,48	20
PLASTIC OMN. ❯	114,50	751,07	+0,88	20
PSB INDUSTRI	72	472,29	−0,62	10
PUBLICIS GR. ❯	37,80	247,95	−0,50	2,50
REMY COINTRE ❯	37,66	247,03	+0,91	1,60
RENAULT ❯	56,05	367,66	−1,06	25
REXEL ❯	85,50	560,84	+0,35	5
RHODIA ❯	14,54	95,38	+0,55	15
ROCHETTE (LA	5,60	36,73	...	10
ROYAL CANIN ❯	105,70	693,35	+0,67	20
ROUGIER #	62,50	409,97	−0,71	100
RUE IMPERIAL	2614,50	17150	+2,93	200
SADE (NY)	46,10	302,40	+0,15	100
SAGEM S.A. ❯	218	1429,99	−0,95	1
SAGEM ADP	138,50	908,50	+0,36	1
SAINT-GOBAIN ❯	154,50	1013,45	+0,32	16
SALVEPAR (NY	59,85	392,59	+1,79	50
SANOFI SYNTH ❯	68,30	448,02	−0,29	2
SCHNEIDER EL ❯	71,80	470,98	...	8
SCOR ❯	56,20	368,65	−1,66	...
S.E.B. ❯	59,45	389,97	+0,42	3
SEITA ❯	45,50	298,46	−1,09	50
SELECTIBAIL(	15,50	101,67	...	15
SIDEL ❯	62,20	408,01	−1,03	2,40
SILIC CA	158,90	1042,32	...	16
SIMCO ❯	72,80	477,54	+0,83	100
SKIS ROSSIGN	16,65	109,22	−1,25	25
SOCIETE GENE ❯	65,90	432,28	−1,05	1,25
SODEXHO ALLI ❯	200,10	1312,57	−1,48	16
SOGEPARC (FI	...	...	...	50
SOMMER ALLIB ❯	55,10	361,43	+0,09	1
SOPHIA ❯	29,20	191,54	...	10
SOPRA # ❯	79,50	521,49	−0,63	4
SPIR COMMUNI ❯	84	551	−2,27	20
SR TELEPERFO ❯	34,50	226,31	−1,96	2,50
STUDIOCANAL	9,50	62,32	+2,15	2
SUCR.PITHIVI	309,80	2032,15	...	100
SUEZ LYON.DE ❯	185,20	1214,83	−0,48	10
TAITTINGER	579	3797,99	−5,08	150
TF1 ❯	56,20	368,65	−0,53	0,20
TECHNIP ❯	150,70	988,53	−0,53	20
THOMSON-CSF ❯	50,15	328,96	−1,18	3
THOMSON MULT. ❯	48,70	319,45	−0,61	3,75
TOTAL FINA E ❯	167,40	1098,07	−0,24	10
TRANSICIEL # ❯	55,50	364,06	−1,77	1
UBI SOFT ENT ❯	46,60	305,68	−2	2
UNIBAIL ❯	159	1042,97	−0,63	100
UNILOG ❯	100	655,96	+1,01	1
USINOR ❯	11,99	78,65	−0,66	20
VALEO ❯	52,60	345,03	−1,68	3
VALLOUREC ❯	59	387,01	...	100
VIA BANQUE	32,15	210,89	...	100
VICAT	...	...	...	4
VINCI ❯	56,55	370,94	−1,48	13
VIVENDI ❯	83,30	546,41	−0,30	5,50
VIVENDI ENVI ❯	45,75	300,10	−1,61	13,50
WANADOO ❯	12,80	83,96	−1,16	0,30
WORMS (EX.SO	17,16	112,56	−0,23	1,53
ZODIAC ❯	275,70	1808,47	−0,72	10

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
ADECCO	741	4860,64	...	10
AMERICAN EXP	66,70	437,52	−3,26	0,20
AMVESCAP EXP	...	...	...	0,25
ANGLOGOLD LT	31,05	203,67	−1,43	0,50
A.T.T. #	24,13	158,28	−0,41	1
BARRICK GOLD	15,70	102,99	+0,32	...
COLGATE PAL.	...	...	...	1
CROWN CORK O	8,15	53,46	−9,44	5
DE BEERS #	34,71	227,68	+0,29	...
DIAGO PLC	...	...	...	0,29
DOW CHEMICAL	36,40	238,77	−1,99	2,50
DU PONT NEMO	49,58	325,22	+1,18	0,30
ECHO BAY MIN	...	...	...	...
ELECTROLUX	15,10	99,05	+4,14	5
ELF GABON	133,50	875,70	−1,11	17
ERICSSON # ❯	13,72	90	−0,87	1
FORD MOTOR #	29	190,23	−4,61	0,01
GENERAL ELEC	62,15	407,68	+0,57	0,06
GENERAL MOTO ■	67,05	439,82	+0,83	1,67
GOLD FIELDS	3,21	21,06	+1,26	0,50
HARMONY GOLD	4,33	28,40	−3,78	0,50
HITACHI #	12,29	80,62	+1,24	50
HSBC HOLDING ❯	17,15	112,50	...	0,50
I.B.M. ❯	115,60	758,29	+0,09	0,50
I.C.I.	7,90	51,82	...	1
ITO YOKADO #	52,95	347,33	+0,67	50
I.T.T. INDUS	38	249,26	...	1
KINGFISHER P ❯	7,05	46,24	+0,71	0,13
MATSUSHITA	30,74	201,64	+0,29	50
MC DONALD'S	38	249,26	−1,83	...
MERK AND CO	106,10	695,97	−1,49	...
MITSUBISHI C	8,89	58,31	−9,19	50
NESTLE SA # ❯	2441	16011,91	−1,17	10
NORSK HYDRO	...	...	...	20
PFIZER INC.	51,35	336,83	+0,10	0,05
PHILIP MORRI	42	275,50	−1,57	0,33
PROCTER GAMB	86	564,12	−1,15	...
RIO TINTO PL	17,52	114,92	+0,34	0,10
SCHLUMBERGER	91,75	601,84	−0,43	0,01
SEGA ENTERPR	8,30	54,44	−0,95	50
SEMA GROUP # ❯	11,85	77,73	+3,95	0,10
SHELL TRANSP	9,58	62,84	−2,64	0,25
SONY CORP. # ❯	89,80	589,05	−0,50	50
T.D.K. #	120,30	789,12	+0,25	50
TOSHITA #	8,45	55,43	+0,36	50
UNITED TECHO	79,55	521,81	−0,56	5
ZAMBIA COPPE	0,59	3,87	+1,72	0,24

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 16 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 12**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	13	85,27	−3,70
AB SOFT	5,50	36,08	...
ACCESS COMME	17,99	118,01	+2,45
ADL PARTNER	24,90	163,33	+1,63
ALGORIEL #	11,10	72,81	+5,71
ALPHAMEDIA	4,10	26,89	−2,61
ALPHA MOS #	8,45	55,43	−2,65
ALTAMIR & CI	138,50	908,50	+1,09
ALTAMIR BS 9	12,48	81,86	−18,91
ALDETA	6,25	41	−10,71
ALTI #	19,90	130,54	−0,35
A NOVO #	190	1246,32	−0,78
ARTPRICE COM	19,88	130,40	−0,10
ASTRA	1,45	9,51	+0,69
AUFEMININ.CO	6,37	41,78	+5,29
AUTOMA TECH	14,99	98,33	+0,60
AVENIR TELEC ❯	8,44	55,36	−5,91
AVENIR TELEC	6	39,36	...
BAC MAJESTIC	13,50	88,55	+3,85
BARBARA BUI	16,05	105,28	+0,31
BCI NAVIGATI	32,48	213,05	+0,25
BELVEDERE	14,22	93,28	−1,32
BOURSE DIREC	10,09	66,19	−0,59
BRIME TECHNO	59	387,01	−0,84
BRIME TECHN ◆	3,71	24,34	...
BUSINESS INT	7,60	49,85	−5
BVRP ACT.DIV	50,30	329,95	−3,27
BVRP ACT.NV. ◆	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES	3,29	21,58	−2,66
CALL CENTER	16,86	110,59	+16,04
CAST	34,25	224,67	−1,58
CEREP	91,40	599,54	−0,65
CHEMUNEX #	1,21	7,94	−6,92
CMT MEDICAL	18	118,07	−3,23
COALA #	31,80	208,59	−14,05
COHERIS ATIX	43,50	285,34	−1,67
COIL	25,50	167,27	−1,92
CION ET SYS.	6,79	44,54	−0,15
CONSODATA #	49,70	326,01	−2,55
CONSORS FRAN	11,76	77,14	−7,04
CROSS SYSTEM	23,20	152,18	...
CRYO #	17,80	116,76	−1,82
CRYONETWORKS.	19,88	130,40	−0,10
CYBERDECK #	4	26,24	−12,85
CYBER PRES.P	30	196,79	−4,46
CYBERSEARCH	5,90	38,70	...
CYRANO #	3,16	20,73	+2,60
DALET #	21,50	141,03	...
DATATRONIC	20,90	137,10	−0,95
DESK #	3,60	23,61	...
DESK BS 98 ◆	0,18	1,18	...
DEVOTEAM # ❯	69,60	456,55	−4,66
DMS #	10,30	67,56	−1,90
D INTERACTIV	114	747,79	+1,79
DIOSOS #	46	301,74	...
DURAND ALLIZ	1,18	7,74	−0,84
DURAN DUBOI	39,49	259,04	−1,15
DURAN BS 00 ◆	3,49	22,89	...
EFFIK #	13,90	91,18	−7,27
EGIDE #	743	4873,76	−2,11
EMME(JCE 1/1	10,45	68,55	+0,97
ESI GROUP	51,50	337,82	+2,79
ESKER	12,40	81,34	−1,59
EUROFINS SCI	33,75	221,39	−0,74
EURO.CARGO S	11,95	78,39	−0,33
EUROPSTAT # ❯	20,02	131,32	−3,56
FIMATEX # ❯	12,44	81,60	+5,87
FI SYSTEM # ❯	18,25	119,71	−5,78
FI SYSTEM BS	3,75	24,60	−8,54
FLOREANE MED	8,58	56,28	−2,50
GAMELOFT COM	7,82	51,30	+0,26
GAUDRIOT #	29	190,23	+8,01
GENERIX #	33,30	218,43	−4,86
GENESYS #	53	347,66	...
GENESYS BS00 ◆	11,79	77,34	...
GENSET ❯	53,75	352,58	−3,07
GL TRADE #	42	275,50	−3,45
GUILLEMOT #	44,70	293,21	−1,76
GUILLEMOT J0 ◆	45,50	298,46	...
GUYANOR ACTI	0,28	1,84	−3,45
HF COMPANY	80	524,77	−3,56
HIGH CO.#	103,50	678,92	+5,61
HIGHWAVE OPT ❯	148,80	976,06	−3,38
HIMALAYA	22,56	147,98	−3,18
HI MEDIA	7,10	46,57	+1,43
HOLOGRAM IND	101	662,52	+0,90
HUBWOO.COM	18,42	120,83	−3,05
IB GROUP.COM	24,40	160,05	+1,67
IDP	5,90	38,70	+2,43
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO	19,20	125,94	+1,05
ILOG #	39,05	256,15	−2,67
IMECOM GROUP	3,15	20,66	−3,08
INFOSOURCES	7,19	47,16	+0,98
INFOSOURCE B ◆	26,95	176,78	...
INFOTEL #	50,50	331,26	−2,88
INFO VISTA	36,85	241,72	−1,71
INTEGRA NET ❯	5,91	38,77	−6,64
INTEGRA ACT	...	...	...
INTERCALL #	5,01	32,86	−7,22
IPSOS #	115	754,35	+0,52
IPSOS BS00	8,70	57,07	...
IT LINK	18,93	124,17	−2,92
JOLIEZ-REGOL	1,20	7,87	...
JOLIEZ-REGOL	0,02	0,13	−75
KALISTO ENTE	15,55	102	−1,83
KEYRUS PROGI	5,17	33,91	−2,08
KAZIBAO	3,97	26,04	−0,25
LACIE GROUP	7,95	52,15	+1,92
LEXIBOOK #	18,90	123,98	+6,18
LINEDATASERV	34	223,03	+2,72
MEDCOST #	8,45	55,43	−3,43
MEDIDEP #	61,85	405,71	+1,39
METROLOGIC G	90,20	591,67	−0,88
MICROPOLE	12,71	83,37	−2,16
MONDIAL PECH	5,72	37,52	+0,18
MULTIMANIA #	17,96	117,81	−2,55
NATUREX	11,35	74,45	−4,62
NET2S #	25,55	167,60	−0,20
NETGEM ❯	24	157,43	−5,33
NETVALUE #	8,38	54,97	−0,83
NEURONES #	3,50	22,96	−2,78
NICOX #	77,40	507,71	+0,65
OLITEC	50,50	331,26	...
OPTIMA DIREC	8,91	58,45	+0,11
OPTIMS #	3,50	22,96	−18,60
OXIS INTL RG	0,86	5,64	...
PERFECT TECH	86,20	565,43	−1,99
PHARMAGEST I	20,28	133,03	+0,40
PHONE SYS.NE	8,50	55,76	−19,05
PICOGIGA	29,80	195,48	−3,56
PROSODIE #	69	452,61	−1,43
PROSODIE BS ◆	28	183,67	...
PROLOGUE SOF	12,74	83,57	−5,63
PROXIDIS	1,40	9,18	+6,06
QUALIFLOW	40	262,38	−10,11
QUANTEL	4,02	26,37	−4,96
QUANTUM APPL	3,15	20,66	...
R2I SANTE	12,85	84,29	−5,86
RECIF #	36,02	236,28	−3,17
REPONSE #	42,95	281,73	+4,50
REGINA RUBEN	9,10	59,69	−2,99
RIBER #	21,50	141,03	−5,70
RIGIFLEX INT	103,90	681,54	−0,10
RISC TECHNOL	13,11	86	−1,80
SAVEURS DE F	13,60	89,21	−2,79
GUILLEMOT BS	23,80	156,12	+1,32
SELF TRADE #	10,51	68,94	−8,21
SILICOMP #	67,05	439,82	+0,30
SITICOM GROU	31,45	206,30	+4,62
SOFT COMPUTI	25,50	167,27	+3,24
SOI TEC SILI ❯	24,40	160,05	−0,41
SOI TEC BS 0 ◆	36	236,14	...
SQLI	7,66	50,25	−3,53
STACI #	8,90	58,38	−6,81
STELAX	0,74	4,85	−1,33
SYNELEC #	19,50	127,91	−2,50
SYSTAR #	30	196,79	...
SYSTRAN	6,39	41,92	+6,50
TEL.RES.SERV	14	91,83	+7,78
TELECOM CITY	6,99	45,85	+1,60
TETE DS LES ◆	1,98	12,99	...
THERMATECH I	28,30	185,64	+1,62
TITUS INTERA	16,78	110,07	−4,11

(Publicité)
Avance sur titres
plus de 500 valeurs négociables à crédit
www.symphonis.com
N°Azur 0 810 420 430
PRIX APPEL LOCAL
Symphonis
Au service de vos succès en Bourse

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA	43,63	286,19	−2,39
ARKOPHARMA #	159	1042,97	+7,29
CNIM CA#	54,50	357,50	+1,77
FINACOR ◆	12	78,71	...
GFI INDUSTRI	28,05	184	−1,58
LAURENT-PERR	28,24	185,24	+2,65
M6-METR.TV A ❯	47	308,30	+1,29
HERMES INTL ❯	180	1180,72	+0,06
RALLYE (LY) ❯	59,45	389,97	+0,76
MANITOU #	100	655,96	+0,86
ALTEN (SVN) ❯	142,50	934,74	−1,72
APRIL S.A.#(	200,10	1312,57	−0,94
BENETEAU CA#	132	865,86	−5,58
STERIA GROUP	140,30	920,31	−1,54
PINGUELY HAU ●	27,85	182,68	−1,59
UNION FIN.FR	189	1239,76	...
CEGEDIM #	59,45	389,97	+4,48
FINATIS(EX.L ◆	110,90	727,46	...
AB GROUPE	37	242,70	...
MARIONNAUD P	130	852,74	...
RODRIGUEZ GR	310	2033,47	+0,16
PIERRE VACAN	60,80	398,82	+2,18
EXPAND S.A.	78	511,65	−0,38
C.A. PARIS I	218,10	1430,64	−2,20
JET MULTIMED	66,10	433,59	−1,34
FININFO	33	216,47	...
MANUTAN INTE	55,35	363,07	−0,54
LECTRA SYST	12,50	81,99	...
DANE-ELEC ME	8,50	55,76	−1,16
SOLERI ◆	334,90	2196,80	...
ALGECO #	107,40	704,50	−2,36
SECHE ENVIRO	103	675,64	+1,08
AUBAY	23,40	153,49	+4
GROUPE J.C.D	152,90	1002,96	+0,20

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 16 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,92	196,26	16/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	33,35	218,76	16/11
BNP PARIBAS – 3615 BNP – 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2394,75	15708,53	16/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	13165,13	86357,59	16/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11799,85	77401,94	16/11
BNP MONÉ TRÉSORERIE	149526,36	980828,63	16/11
BNP OBLIG. CT	164,16	1076,82	16/11
BNP OBLIG. LT	33,75	221,39	16/11
BNP OBLIG. MT C	144,74	949,43	16/11
BNP OBLIG. MT D	135,39	888,10	16/11
BNP OBLIG. SPREADS	173,75	1139,73	16/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1867,65	12250,98	16/11
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1757,75	11530,08	16/11
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT – www.bpam.fr – 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	334,20	2192,21	15/11
BP OBLI HAUT REND.	107,73	706,66	15/11
BP MEDITERRANÉE DÉV.	109,39	717,55	15/11
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	220,27	1444,88	15/11
BP OBLIG. EUROPE	49,53	324,90	16/11
BP SÉCURITÉ	98664,18	647194,60	16/11
EUROACTION MIDCAP	198,67	1303,19	16/11
FRUCTI EURO 50	140,71	923	16/11
FRUCTIFRANCE C	110,07	722,01	15/11
FRUCTIFONDS FRANCE NM	440,61	2890,21	15/11
CDC Asset Management – www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	242,26	1589,12	09/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	503,87	3305,17	09/11
NORD SUD DÉVELOP. D	408,97	2682,67	09/11
CAISSE D'EPARGNE – Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	63,64	417,45	16/11
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	87,04	570,94	16/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,12	151,66	16/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	41,31	270,98	16/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	57,88	379,67	16/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	54,41	356,91	16/11
ÉCUR. EXPANSION C	14124,57	92651,11	16/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,45	265,33	16/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	68,91	452,02	16/11
ÉC. MONÉT.C	215,91	1416,28	16/11
ÉC. MONÉT.D	186,19	1221,33	16/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	177,08	1161,57	16/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	267,18	1752,59	16/11
ÉPARCOURT-SICAV D	27,83	182,55	16/11
GÉOPTIM C	2157,07	14149,45	16/11
HORIZON C	615,59	4038,01	16/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,67	96,23	16/11
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	39,13	256,68	16/11
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,28	218,30	16/11
ÉCUREUIL VITALITÉ C	48,89	320,70	16/11
INDOCAM Asset Management – CRÉDIT AGRICOLE – 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	593,52	3893,24	16/11
ATOUT FONCIER	338,28	2218,97	16/11
ATOUT FRANCE ASIE D	99,18	650,58	16/11
ATOUT FRANCE EUROPE	245,16	1608,14	16/11
ATOUT FRANCE MONDE	60,21	394,95	16/11
ATOUT FUTUR C	263,13	1726,02	16/11
ATOUT FUTUR D	243,68	1598,44	16/11
ATOUT SÉLECTION	138,81	910,53	16/11
COEXIS	326,97	2144,78	16/11
DIÈZE	486,06	3188,34	16/11
EURODYN	693,60	4549,72	16/11
INDICIA EUROLAND	153,14	1004,53	15/11
INDICIA FRANCE	531,37	3485,56	15/11
INDOCAM AMÉRIQUE	57,33	376,06	16/11
INDOCAM ASIE	25,39	166,55	16/11
INDOCAM MULTI OBLIG	167,52	1098,86	16/11
INDOCAM ORIENT C	40,36	264,74	16/11
INDOCAM ORIENT D	35,95	235,82	16/11
INDOCAM JAPON	216,55	1420,47	16/11
INDOCAM STR. 5-7 C	325,90	2137,76	15/11
INDOCAM STR. 5-7 D	214,34	1405,98	15/11
OBLIFUTUR C	94,20	617,91	16/11
OBLIFUTUR D	81,08	531,85	16/11
REVENU-VERT	168,80	1107,26	16/11
UNIVERS ACTIONS	73,05	479,18	16/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	40,35	264,68	16/11
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	105,73	693,54	15/11
INDOCAM VAL. RESTR.	353,06	2315,92	15/11
MASTER ACTIONS	56,95	373,57	14/11
MASTER OBLIGATIONS	29,63	194,36	14/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,69	148,84	15/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,77	142,80	15/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,62	135,26	15/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,29	126,53	15/11
OPTALIS EXPANSION C	19,53	128,11	15/11
OPTALIS EXPANSION D	19,39	127,19	15/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,80	116,76	15/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,09	105,54	15/11
PACTE SOL. LOGEM.	76,53	502	14/11
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,54	534,87	14/11
UNIVAR C	185,33	1215,69	18/11
UNIVAR D	185,33	1215,69	18/11
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FINUNION	166,27	1090,66	15/11
CIC OBLI LONG TERME	7,37	48,34	07/11
CIC CONVERTICIC	6,38	41,85	13/11
CIC EPARCIC	413	2709,10	13/11
EUROCIC LEADERS	531,14	3484,05	13/11
EUROPE RÉGIONS	68,29	447,95	13/11
MENSUELCIC	1419,06	9308,42	13/11
OBLICIC MONDIAL	702,73	4609,61	13/11
RENTACIC	23,52	154,28	15/11
UNION AMÉRIQUE	715,19	4691,34	15/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT – www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	218,79	1435,17	16/11
LION 20000 C/3 11/06/99	947,29	6213,82	16/11
LION 20000 D/3 11/06/99	827	5424,76	16/11
SICAV 5000	217,60	1427,36	16/11
SLIVAFRANCE	380,07	2493,10	16/11
SLIVARENTE	39,09	256,41	16/11
SLIVINTER	202,95	1331,26	16/11
TRILION	738,88	4846,74	15/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	230,82	1514,08	16/11
ACTILION DYNAMIQUE D *	222,42	1458,98	16/11
ACTILION PEA DYNAMIQUE	91,79	602,10	16/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	200,93	1318,01	16/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	192,08	1259,96	16/11
ACTILION PRUDENCE C *	178,44	1170,49	16/11
ACTILION PRUDENCE D *	170,25	1116,77	16/11
INTERLION	217,66	1427,76	16/11
LION ACTION EURO	121,21	795,09	16/11
LION PEA EURO	122,27	802,04	16/11
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	29,48	193,38	16/11
CM EUROPE TECHNOL.	8,65	56,74	16/11
CM FRANCE ACTIONS	47,92	314,33	16/11
CM MID. ACT. FRANCE	40,70	266,97	16/11
CM MONDE ACTIONS	426,36	2796,74	16/11
CM OBLIG. LONG TERME	103,38	678,13	16/11
CM OPTION DYNAM.	37,81	248,02	16/11
CM OPTION ÉQUIL.	55,33	362,94	16/11
CM OBLIG. COURT TERME	156,23	1024,80	16/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	318,18	2087,12	16/11
CM OBLIG. QUATRE	161,79	1061,27	16/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,91	124,04	16/11
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	176,48	1157,63	16/11
ASIE 2000	88,30	579,21	16/11
NOUVELLE EUROPE	283,52	1859,77	16/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3380,53	22174,82	15/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3209,89	21055,50	15/11
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	338,19	2218,38	15/11
ST-HONORÉ FRANCE	68,82	451,43	16/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	145,26	952,84	16/11
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	206,42	1354,03	16/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	428,23	2809	16/11
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	123,31	808,86	16/11
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	270,90	1776,99	15/11
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8186,38	53699,13	15/11
STRATÉGIE INDICE USA	11824,87	77566,06	15/11
LA POSTE – www.lapostefinance.fr – Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	102,91	675,05	16/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	34,33	225,19	16/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	33,66	220,80	16/11
AMPLITUDE EUROPE C	44,96	294,92	16/11
AMPLITUDE EUROPE D	43,64	286,26	16/11
AMPLITUDE MONDE C	311,61	2044,03	16/11
AMPLITUDE MONDE D	282,03	1850	16/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	23,94	157,04	16/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	23,22	152,31	16/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	57,26	375,60	16/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	137,18	899,84	16/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	43,95	288,29	16/11
GÉOBILYS C	112,37	737,10	16/11
GÉOBILYS D	103,37	678,06	16/11
INTENSYS C	19,75	129,55	16/11
INTENSYS D	17,15	112,50	16/11
KALEIS DYNAMISME C	260,40	1708,11	16/11
KALEIS DYNAMISME D	255,16	1673,74	16/11
KALEIS DYNAMISME FR C	96,76	634,70	16/11
KALEIS ÉQUILIBRE C	214,33	1405,91	16/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	209,07	1371,41	16/11
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,43	1262,26	16/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	187,27	1228,41	16/11
KALEIS TONUS C	94,52	620,01	16/11
LATITUDE C	24,73	162,22	16/11
LATITUDE D	21,14	138,67	16/11
OBLITYS D	105,87	694,46	16/11
PLÉNITUDE D PEA	52,47	344,18	16/11
POSTE GESTION C	2511,06	16471,47	16/11
POSTE GESTION D	2301,12	15094,36	16/11
POSTE PREMIÈRE	6827,80	44787,43	16/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40373,73	264834,31	16/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8596,97	56392,43	16/11
PRIMIEL EUROPE C	93,99	616,53	16/11
REVENUS TRIMESTRIELS	769,10	5044,97	16/11
THÉSORA C	176,38	1156,98	16/11
THÉSORA D	149,36	979,74	16/11
TRÉSORYS C	45401,18	297812,22	16/11
SOLSTICE D	357,01	2341,83	16/11
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	101,51	665,86	16/11
DÉDIALYS MULTI-SECT.	87,54	574,22	16/11
DÉDIALYS SANTÉ	106,21	696,69	16/11
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	78,97	518,01	16/11
DÉDIALYS TELECOM	84,53	554,48	16/11
POSTE EUROPE C	86,17	565,24	16/11
POSTE EUROPE D	82,69	542,41	16/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	184,99	1213,45	16/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	173,45	1137,76	16/11
SG ASSET MANAGEMENT – Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,76	1008,60	16/11
CADENCE 2 D	151,75	995,41	16/11
CADENCE 3 D	151,84	996,01	16/11
CONVERTIS C	264,98	1738,15	16/11
INTEROBLIG C	56,67	371,73	16/11
INTERSÉLECTION FR. D	96,41	632,41	16/11
SÉLECT DÉFENSIF C	195,02	1279,25	16/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	297,25	1949,83	16/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	189,04	1240,02	16/11
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	190,07	1246,78	16/11
SÉLECT PEA 1	263,05	1725,49	16/11
SG FRANCE OPPORT. C	564,44	3702,48	16/11
SG FRANCE OPPORT. D	528,50	3466,73	16/11
SOGENFRANCE C	624,57	4096,91	16/11
SOGENFRANCE D	562,84	3691,99	16/11
SOGEOBLIG C	104,85	687,77	16/11
SOGÉPARGNE D	43,47	285,14	16/11
SOGEPEA EUROPE	298,39	1957,31	16/11
SOGINTER C	90,93	596,46	16/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	21,69	142,28	15/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	68,09	446,64	15/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	50,64	332,18	16/11
DÉCLIC BOURSE PEA	62,92	412,73	15/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,81	123,39	15/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,18	112,69	15/11
DÉCLIC PEA EUROPE	32,04	210,17	15/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	81,10	531,98	15/11
SOGINDEX FRANCE C	698,32	4580,68	15/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS **Une semaine après avoir été dominée par la Nouvelle-Zélande (26-39), l'équipe de France de rugby retrouve les All Blacks, samedi 18 novembre, à Marseille, pour un nouveau test-match. ● POUR RELEVER LE DÉFI, Bernard Laporte, entraîneur des Bleus, a décidé de s'appuyer sur des hommes d'expérience, tel l'arrière Jean-Luc Sadourny (34 ans). ● CETTE OPTION ne rencontre pas l'adhésion du directeur technique national, Pierre Villepreux, qui souhaiterait voir aligner des jeunes pour *« préparer la Coupe du monde 2003 »*. ● LES ALL BLACKS seront privés du puissant Jonah Lomu, qui, blessé, a dû céder sa place au jeune Bruce Reihana (24 ans). ● MARSEILLE, plus connue pour son amour immodéré du football, voit en cette rencontre l'occasion de raviver le souvenir du jeu de rugby, fût-il à XIII, que les siens pratiquèrent avec passion dans les années 50.**

Pour contrer les All Blacks, le XV de France mise sur les joueurs d'expérience

En rappelant Jean-Luc Sadourny (34 ans) pour affronter la Nouvelle-Zélande, samedi 18 novembre, au Stade-Vélodrome de Marseille, l'entraîneur des Bleus, Bernard Laporte, confirme sa prédilection pour les hommes arrivés à maturité, au détriment des « jeunes pousses »

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Il l'a dit sur tous les tons. D'abord posé, façon professeur de sport : *« Le rugby est un jeu intelligent, où on doit réfléchir aux autres, jouer pour les autres. »* Puis déterminé, façon chef déçu : *« Face aux All Blacks, l'équipe de France a montré beaucoup de générosité, beaucoup de cœur, mais elle a manqué d'intelligence. »* Puis franchement courroucé, façon leader provocateur : *« Pour le moment, on n'a aucune réflexion sur le jeu. Je suis pour le jeu à la française, mais si cela veut dire démarrer quatre fois sur le côté fermé et faire quatre en-avant, je suis contre. »* Bernard Laporte qui se fâche, c'est assez courant. Mais Bernard Laporte qui enrage publiquement devant le comportement de ses joueurs, c'est une première depuis qu'il a pris les rênes du XV de France.

Pendant un an, le temps d'un médiocre Tournoi des six nations, l'ancien entraîneur du Stade français s'en est pris vertement aux structures inadaptées du rugby français. Maintes fois, il a fustigé cette vraie-fausse *« élite »* que constitue le championnat de France. Il a milité, avec l'appui des internationaux, pour l'organisation d'une saison plus cohérente. Les instances nationales – la Fédération française de rugby (FFR) et la Ligue nationale de rugby (LNR) – et internationales – l'International Board et l'European Rugby Cup (ERC) –, ont apporté un début de réponse à ces soucis, largement partagés par toute l'Europe du ballon ovale.

VRAIE INTERSAISON

Les joueurs français ont bénéficié d'une vraie intersaison, et le début de la saison 2000-2001 a permis aux internationaux de préparer la venue de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sur un mode crescendo : championnat de France en septembre, coupes d'Europe en octobre et matches internationaux en novembre. Résultat, les joueurs du XV de France ont affiché une excellente condition physique, le 4 novembre, face à l'Australie (13-18) et, le 11 novembre, face à la Nouvelle-Zélande (26-39). Mais, quelques jours avant d'affronter à nouveau les Néo-Zélandais, samedi 18 novembre, à Marseille, les « bobos » étaient assez nombreux pour justifier l'annulation d'un entraînement prévu mercredi 15 novembre, sans toutefois provoquer une recomposition importante du XV de France.

Seul Christian Califano a été écarté de l'équipe de départ, au profit de Pieter De Villiers, alors que l'ailier Thomas Lombard, touché au genou, a déclaré forfait. Il sera remplacé par Jean-Luc Sadourny. Le retour dans le groupe France de l'arrière de l'US Colomiers (34 ans, 67 sélections) flatte l'intéressé : *« Je n'attendais rien, je le prends comme un plus. »* Sur le plan sportif, il a récemment démontré, avec les Barbarians français, qu'il tenait une grande forme. Mais ce choix, aussi légitime soit-il, apparaît *« passéiste »*. Jean-Luc Sadourny n'esquive pas le débat : *« Le but de l'équipe de France, c'est de préparer la Coupe du monde 2003. Moi, je ne serai plus là, je suis un pigiste, comme Christophe Juillet. »*

Quand Rod Macqueen, l'entraîneur australien, ou Wayne Smith, son homologue néo-zélandais, profitent des tournées d'automne pour tester une nouvelle vague appelée à préparer la prochaine Coupe du monde, Bernard Laporte, lui, a rappelé Fabrice Landreau (32 ans) puis Christophe Juillet (31 ans) et, aujourd'hui, Jean-Luc Sadourny. Sans doute l'entraîneur du XV de France trouve-t-il du réconfort en s'entourant d'hommes d'expérience. Sans doute le président de la FFR, Bernard Lapasset, ne le pousse pas sur la voie de l'expérimentation quand il déclare que l'équipe de France doit viser *« deux victoires en trois matches »* face aux nations de l'hémisphère Sud.

Bernard Laporte manque-t-il d'audace ? Il s'en défend : *« J'avais voulu lancer Francis Ntamack, le seul qui a donné satisfaction dans le championnat. Et quand on connaît la différence de niveau entre cette compétition et les matches internationaux, il serait stupide de lancer des jeunes qui ont déjà du mal à s'imposer en France. »* Il rêve d'une politique calquée sur celle de la Nouvelle-Zélande, qui envoie systématiquement ses *« Baby Blacks »* affronter des sélections étrangères. Il *« s'étonne »* de voir *« qu'on n'a rien préparé »*, qu'aucune tournée d'équipe de jeunes n'est prévue dans les années à venir.

Francis Ntamack, blessé, ayant dû repousser ses débuts internationaux, on cherche la trace de la relève. Est-elle inexistante, trop lointaine ? Pierre Villepreux, le directeur technique national (DTN), ne partage pas cet avis. *« Le rugby français a un bon potentiel, puisque les jeunes ont de bons résultats,* insiste-t-il. *Il faut savoir l'utiliser. Si l'objectif, c'est la Coupe du monde 2003, il faut mettre des jeunes, de suite, ne pas se polariser sur des résultats immédiats. »*

Le DTN, toutefois, ne méconnaît pas les lacunes de la formation française pour les moins de vingt-trois ans. Il a proposé, en 1999, d'organiser *« une compétition élitiste »* réservée à ces joueurs. Elle a été recalée. *« Cela permettrait à ces jeunes de jouer soit dans cette compétition, soit dans le championnat de France*, souligne-t-il. *Pour le moment, ils ne jouent nulle part. Le XV de France va finir par payer la note de l'afflux de joueurs étrangers. »*

Eric Collier

OLIVIER MORIN/AFP

Pieter De Villiers est venu rejoindre en première ligne ses partenaires du Stade français.

La Nouvelle-Zélande sans Jonah Lomu

Jonah Lomu sera le grand absent du second test-match entre la France et la Nouvelle-Zélande. L'ailier vedette des All Blacks a regagné Auckland, mardi 14 novembre, pour soigner une fracture de l'arche zygomatique survenue lors d'un choc pendant le premier test. L'« homme-montagne » des All Blacks sera remplacé à l'aile gauche par Bruce Reihana, un joueur des Waikato Chiefs. Fils d'une Française et d'un Maori, ce joueur de vingt-quatre ans avait été approché par des personnalités du rugby français, qui envisageaient de lui proposer une place dans le XV de France (*Le Monde* du 22 juin 1999). Il avait refusé l'offre pour rejoindre les Baby Blacks, l'antichambre de l'équipe néo-zélandaise. Wayne Smith, l'entraîneur néo-zélandais, reconnaît en Bruce Reihana *« un joueur très talentueux »* auquel il va offrir sa première sélection.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

● **FRANCE :**
1. Sylvain Marconnet (Stade français), 2. Fabrice Landreau (Stade français), 3. Pieter De Villiers (Stade français) ; 4. David Auradou (Stade français), 5. Fabien Pelous (Stade toulousain, cap.) ; 6. Christophe Moni (Stade français), 7. Olivier Magne (Montferrand), 8. Christophe Juillet (Stade français) ; 9. Fabien Galthié (Colomiers), 10. Christophe Lamaison (Agen) ; 11. David Bory (Montferrand), 12. Franck Comba (Stade français), 13. Richard Dourthe (Béziers), 14. Philippe Bernat-Salles (Biarritz) ; 15. Xavier Garbajosa (Stade toulousain).
Remplaçants : 16. Olivier Azam (Gloucester), 17. Christian Califano (Stade toulousain), 18. Olivier Brouzet (Northampton), 19. Serge Betsen (Biarritz), 20. Philippe Carbonneau (Pau), 21. Yann Delaigue (Stade toulousain), 22. Jean-Luc Sadourny (Colomiers).

● **NOUVELLE-ZÉLANDE :** 1. Greg Feek (Canterbury), 2. Anton Oliver (Otago), 3. Greg Sommerville (Canterbury) ; 4. Todd Blackadder (Canterbury, cap.), 5. Norm Maxwell (Canterbury) ; 6. Reuben Thorne (Canterbury), 7. Scott Robertson (Canterbury), 8. Ron Cribb (Canterbury) ; 9. Justin Marshall (Canterbury), 10. Andrew Mehrtens (Canterbury) ; 11. Bruce Reihana (Waikato), 12. Daryl Gibson (Canterbury), 13. Tana Umaga (Wellington), 14. Doug Howlett (Auckland) ; 15. Christian Cullen (Wellington).
Remplaçants : 16. Mark Hammett (Canterbury), 17. Gordon Slater (Wellington), 18. Troy Flavell (Auckland), 19. Taine Randell (Otago), 20. Byron Kelleher (Otago), 21. Carlos Spencer (Auckland), 22. Pita Alatini (Otago).
Match au Stade-Vélodrome de Marseille, samedi 18 novembre, à 20 h 45, et diffusé par France 2.

Difficile d'ignorer une Rover 75

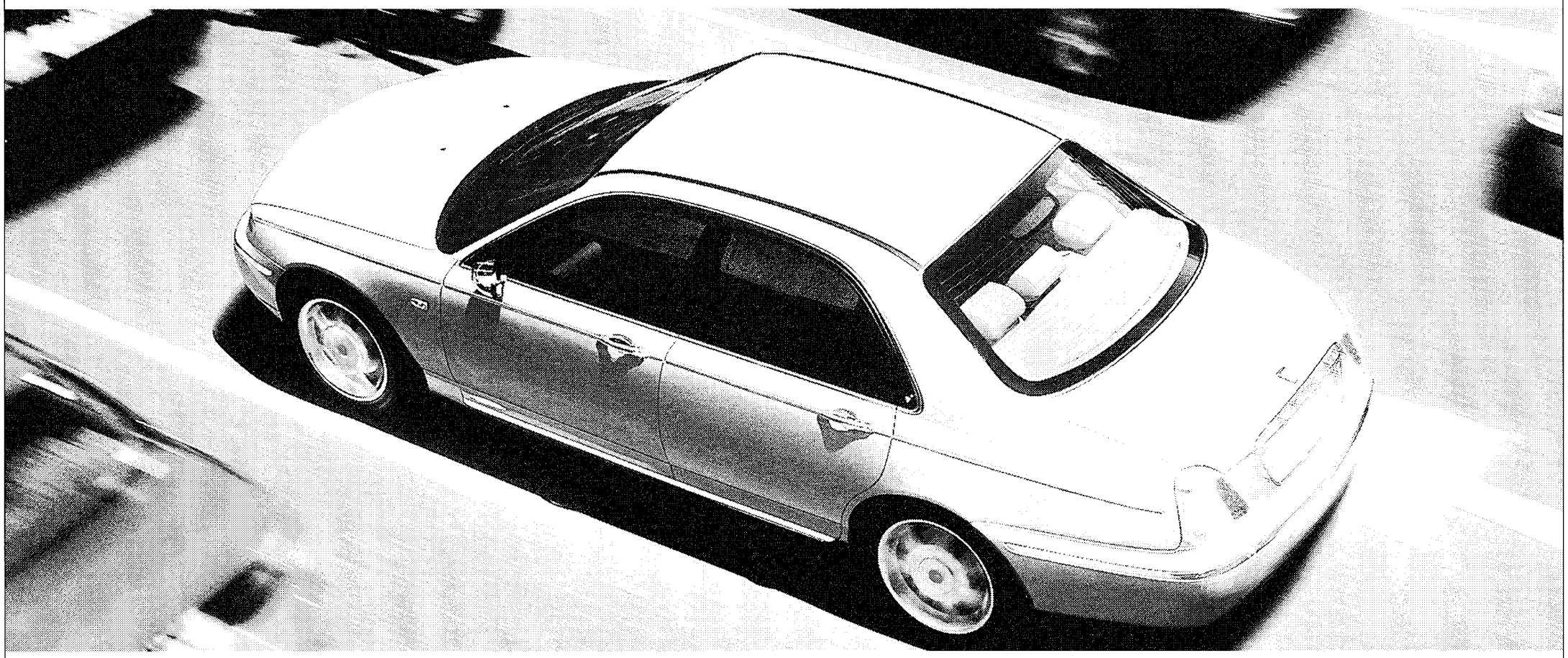

20 000 F d'économie sur toutes les Rover 75 essence. Offre exceptionnelle* pour tout véhicule commandé et livré du 6/11/00 au 31/12/00. La Rover 75 ne peut laisser indifférent. Sa personnalité élégante et intemporelle, son habitacle au confort raffiné et ses qualités routières font de la Rover 75 une voiture d'exception, garantie 3 ans ou 100 000 km(1). Décidément, il est difficile d'ignorer une Rover 75.

Rover 75 1,8 *à partir de* 145 500 F *au lieu de 165 500 F*(2)
Rover 75 2,0 V6 Pack *à partir de* 168 500 F *au lieu de 188 500 F*(2)
Rover 75 2,5 V6 Pack *à partir de* 182 500 F *au lieu de 202 500 F*(2)
Modèle présenté Rover 75 2,0 V6 Pack Luxe avec *peinture métallisée* 197 900 F *au lieu de 217 900 F*(2)

Rover conseille

(1) Au premier des termes échu. (2) Tarifs au 15/09/00.
*Valable dans la limite des stocks disponibles.

ROVER

www.rover.fr

Un millier de joueurs font survivre « ce pôvre rugby marseillais »

Pour le premier test-match joué au Stade-Vélodrome, le ballon ovale arrive en terre de mission

Temple reconnu du football, le Stade-Vélodrome de Marseille est le cadre inédit de la seconde rencontre de rugby opposant la France à la Nouvelle-Zélande, samedi 18 novembre. Si le rugby à XIII, très populaire pendant les années 50, a disparu progressivement de la cité phocéenne, le ballon ovale y compte des supporteurs actifs qui espèrent profiter de ce match pour imposer définitivement leur sport.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Depuis leur arrivée en France, peu avant le 11 novembre, les All Blacks se promènent sur les chemins de l'histoire. Dans le nord de la France et en Belgique, ils se sont penchés avec émotion sur le sort de leurs compatriotes néo-zélandais venus mourir en Europe, entre 1914 et 1918. A Paris, quelques-uns sont allés se recueillir devant la tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de triomphe. Au Stade de France, ils ont emporté le premier trophée Dave Gallaher, dédié à un ancien capitaine all black, tombé au front en 1917. Depuis le 16 novembre, l'équipe la plus célèbre du monde a rejoint Marseille, où elle s'apprête, sans le savoir, à écrire un petit morceau de l'histoire du rugby français : jamais le Stade-Vélodrome de Marseille n'avait accueilli une rencontre internationale de rugby à XV avant le test opposant la France à la Nouvelle-Zélande, samedi 18 novembre.

C'est peu dire que le rugby n'est pas chez lui dans la capitale du sud de la France, tout entière vouée au football et à l'Olympique de Marseille. Cette soumission totale d'une ville à un ballon rond n'a pourtant pas toujours existé.

> « L'OM, au début du siècle, c'était un club de rugby »

« L'OM, au début du siècle, c'était un club de rugby », croit savoir Claude Bernard, le patron de La Brave Margot, l'établissement où se retrouvent quelques Marseillais passionnés de rugby. *« Mon père m'a toujours dit que la première équipe félicitée par Gaston Defferre, c'était l'équipe de rugby à XIII »*, ajoute un client, désespéré par l'état de *« ce pôvre rugby marseillais »*. Dans les années 50, la ville de Zinedine Zidane faisait effectivement un triomphe à ses treizistes.

« Marseille est une ville où les hommes aiment la virilité. Le XV était considéré comme un sport plus léger, sous domination anglaise, avance Alfred Choron, soixante-trois ans, un ancien treiziste. *Marseille avait le XIII, Toulon avait le XV. C'était comme ça, une entente. Je ne vous ne dirais pas qu'on n'a jamais joué avec de fausses licences pour aider Toulon. »* Aujourd'hui, le XIII a quitté Marseille, et un millier de joueurs persistent à s'adonner au XV, dans l'un des quatre clubs nés d'une série de fusions, contée dans un ouvrage de l'ethnologue Sébastien Darbon dans *Du rugby dans une ville de foot* (Editions L'Harmattan). *« Mille, c'est déjà pas mal pour une ville de foot*, souligne Claude Bernard. *Cela veut dire que le potentiel, il y est. »*

Le dernier-né des clubs, Marseille Provence XV (MP XV), évolue en division 3, et Alain Galissard, l'un de ses quatre coprésidents, peine pour obtenir de la municipalité un stade digne de l'ambition de ce club. Il espère beaucoup de *« la magnifique vitrine »* offerte par le match international du 18 novembre : *« On va prouver qu'il y a un public, une attention. »* Le MP XV porte tous les espoirs des supporteurs du ballon ovale de Marseille. *« S'ils échouent, ce sera la fin du rugby à Marseille »*, pronostique Serge Tavidjian. Cet avocat est fataliste : *« Marseille est une ville où tout le fric va au foot. C'est une donnée, il faut composer avec. »*

Avec quelques amis, il a créé un comité de soutien au XV de France, en août 1999, *« à une époque où tout le monde tirait à boulets rouges sur cette équipe »*. Cette association, la seule en France à présenter une telle raison sociale, est riche d'un demi-millier d'adhérents. Elle aussi table sur la présence des All Blacks pour populariser sa cause.

Mais pas à n'importe quel prix : *« Marseille-Provence XV a passé un accord de partenariat avec un club de supporteurs de l'OM,* regrette Serge Tavidjian. *On mélange tout, on se pervertit. Le rugby, c'est le rugby. »*

E. C.

Au Tournoi de Paris, les jeunes veulent prendre le pouvoir

***« JE NE SUIS PAS LÀ** pour torturer mes adversaires, mais, comme je ne suis pas très puissant, je joue avec mes armes. »* Une nouvelle fois, Fabrice Santoro a eu le jeu malicieux et la victoire lucide, jeudi 16 novembre, au Tournoi de Paris-Bercy. Le joueur français – 1,78 m et un service mesuré à 160 km/h – a alterné variations, défense opiniâtre et petits coups de patte joués à deux mains pour neutraliser le jeu expéditif du Suisse Marc Rosset – 2,01 m, record de mise en jeu à Bercy avec 209 km/h – et s'est qualifié en quarts de finale à Paris pour la première fois de sa carrière (6-4, 3-6, 7-6 [7/3]). Dernier Français en lice, il rencontrait, vendredi 17 novembre, l'Espagnol Juan-Carlo Ferrero, une des révélations de la saison.

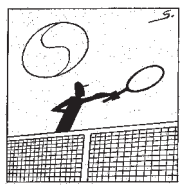

TENNIS

Le Tournoi de Paris, l'un des neuf Masters Series – les principaux rendez-vous du circuit, après les quatre tournois du Grand Chelem – peut s'enorgueillir d'être un havre accueillant pour la relève du tennis mondial. Les forfaits d'Andre Agassi et de Pete Sampras, anciens n° 1 mondiaux, dans la capitale ont eu valeur de symbole : le tennis mondial est en train de tourner une page. L'Association des joueurs professionnels (ATP) se frotte les mains : sa campagne de promotion en faveur des jeunes joueurs, initiée il y a quelques semaines et baptisée « Nouvelles Balles, s'il vous plaît », a été suivie d'effets par des résultats sur les terrains.

Tant pis pour les éternels nostalgiques grognons, les gamins du tennis sont prêts pour la relève. Leur tennis est tout aussi spectaculaire, voire davantage, et leur bagoût déjà très affirmé. Cette année, ils ont partagé les victoires dans les tournois du Grand Chelem avec leurs aînés. Quand Andre Agassi (30 ans) et Pete Sampras (29 ans) ont gagné aux Internationaux d'Australie et à Wimbledon, Gustavo Kuerten (24 ans) et Marat Safin (20 ans) ont conquis Roland-Garros et les Internationaux des Etats-Unis.

PASSIONNANTE FIN DE SAISON

Enfin, grâce au nouveau classement mondial initié en 2000, qui additionne les points gagnés sans se préoccuper des résultats de l'année précédente, le circuit a gagné en clarté. La fin de saison est passionnante, rythmée par ces joueurs au talent neuf. A Paris et à Stockholm, du 20 au 26 novembre, puis à Lisbonne, lors de la finale du circuit, du 28 novembre au 3 décembre, la place de n° 1 mondial va très vraisemblablement se jouer entre Marat Safin et Gustavo Kuerten.

Jeudi, à Paris, le Russe a une nouvelle fois dévoilé toutes les facettes de son talent en dominant le Français Sébastien Grosjean de son jeu puissant mais toujours très aérien (6-2, 7-6 [7/4]). Quelques heures auparavant, son rival brésilien avait pris le meilleur sur l'Australien Patrick Rafter. Gustavo Kuerten s'est voulu patient mais extrêmement incisif, retournant à merveille le service de l'Australien pour annihiler ses fameuses montées à la volée. C'est la première fois que le spécialiste de la terre battue se qualifie en quarts de finale d'un Masters Serie « couvert ». Il devait rencontrer, vendredi, l'Espagnol Albert Costa.

Dans un style très « nouvelle vague », l'Australien Marc Philippoussis, vingt-quatre ans, a éliminé le champion olympique russe Evgueni Kafelnikov, jeudi. Enfin, en battant le Sud-Africain Wayne Ferreira (6-3, 6-4), l'Espagnol Alex Corretja a décroché la huitième et dernière place qualificative pour la finale du circuit, rejoignant ainsi Marat Safin, Gustavo Kuerten, Pete Sampras, le Suédois Magnus Norman, Evgueni Kafelnikov, l'Australien Lleyton Hewitt et Andre Agassi. A Lisbonne, le conflit des générations s'annonce passionnant, à condition que les « vieux » soient d'attaque.

Bénédicte Mathieu

Nathalie Tauziat continue pour le plaisir

Si Julie Halard-Decugis a décidé de prendre sa retraite à la fin de la saison, Nathalie Tauziat, de trois ans son aînée, fait durer le plaisir. Agée de trente-trois ans, la joueuse française a annoncé, jeudi, aux Masters de New York, qu'elle n'était pas prête à raccrocher. *« L'an prochain, je jouerai juste pour le plaisir, sans compter mes points ou me dire : "Je vais remporter Wimbledon, ou faire ceci ou cela" »*, a-t-elle expliqué après sa défaite en quarts de finale contre la Suissesse Martina Hingis (6-1, 6-7 [2/7], 6-2). Nathalie Tauziat vit une fin de carrière exceptionnelle. En juillet 1998, elle avait été finaliste à Wimbledon, puis s'était imposée à l'Open de Paris, en février 2000, avant d'atteindre la 3e place mondiale en mai, devenant, à trente-deux ans et six mois, la joueuse la plus âgée à être parvenue à ce niveau. Pour la troisième année d'affilée, elle devrait terminer la saison parmi les dix meilleures joueuses mondiales.

Volley-ball : Paris gagne la Supercoupe d'Europe

PARIS VOLLEY s'est adjugé, jeudi 16 novembre, à Arezzo (Italie), la Supercoupe d'Europe. Les Parisiens ont battu les Italiens de Trévise (3 sets à 2) en finale de cette épreuve, qui oppose les vainqueurs ou finalistes des différentes coupes d'Europe de volley-ball (Ligue des champions, Coupe des coupes, Coupe de la CEV).

Né à l'été 1998 de la fusion du PSG et du PUC, Paris Volley complète un palmarès déjà riche : le club de la capitale a été l'auteur d'un triplé historique en 2000, gagnant le championnat de France, la Coupe de France et la Coupe européenne des coupes. Paris Volley occupe actuellement la première place du championnat de France Pro A, à égalité avec Tours, après sept journées.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne** a battu, jeudi 16 novembre, l'Alba Berlin (74-71) lors de la 5e journée de SuproLigue, Pau-Orthez étant défait en Turquie par Efes Istanbul (88-76). Villeurbanne occupe la 1re place du groupe A, à égalité avec Ulker Istanbul et le CSKA Moscou. Pau-Orthez est au 5e rang du groupe B.

■ **CYCLISME : l'Espagnol Manolo Saiz** (ONCE) a été réélu pour deux ans à la tête de l'Association internationale des groupes cyclistes professionnels (AIGCP), a annoncé cette dernière jeudi 16 novembre.

■ **Félicia Ballanger** (29 ans) fera ses derniers tours de piste aux Six Jours de Nouméa, du 24 au 29 novembre. La Vendéenne a annoncé le 5 octobre qu'elle mettait un terme à sa carrière.

■ **DOPAGE : le Sénat italien** a approuvé, jeudi 16 novembre, une loi faisant du dopage un délit passible d'une peine maximale de trois ans de réclusion et d'amendes. Une commission antidopage de 20 membres, placée sous la tutelle du ministère de la santé, devrait remplacer l'actuelle commission, qui dépend du Comité olympique (CONI).

■ **JEUX OLYMPIQUES : le comité d'organisation des JO d'Athènes 2004 a** signé, jeudi 16 novembre, un partenariat avec l'opérateur grec de téléphone OTE pour un montant évalué à 50 millions de dollars. La moitié de cette somme sera apportée via la fourniture de biens et de services.

■ **SKI : la Suissesse Sonja Nef** a gagné, jeudi 16 novembre à Park City (Etats-Unis), la première épreuve de slalom géant inscrite au menu de la Coupe du monde 2000-2001.

■ **TIR À L'ARC : le Français Sébastien Flute** (28 ans) a mis un terme à sa carrière, jeudi 16 novembre. Médaillé d'or aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992, champion du monde (en salle) en 1991, champion du monde par équipes en 1993, l'Auvergnat a décroché une 8e place en individuel aux JO de Sydney.

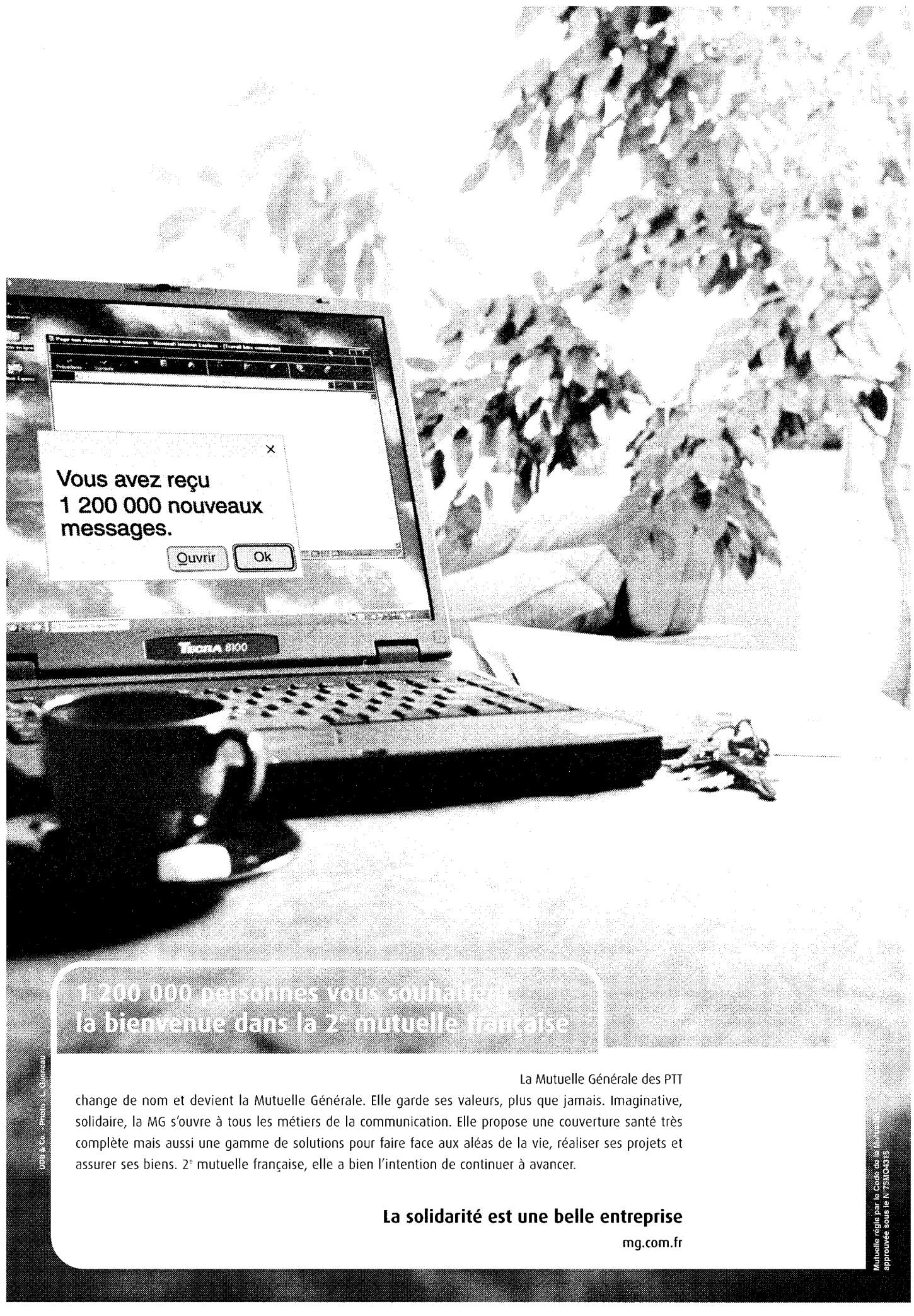

Faux cœlacanthe : deux chercheurs de l'IRD entendus par un comité d'experts

EN JUIN, deux chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) – Bernard Séret et Laurent Pouyaud – ont présenté à la revue *Nature* une note sur la découverte d'un cœlacanthe indonésien, accompagnée d'une photo de l'animal. Cette photo, fournie par un consultant externe à l'Institut, Georges Serre, s'est révélée être un faux (*Le Monde* du 22 juillet). Averti du problème, l'IRD a lancé une double procédure pour déterminer l'ampleur de la fraude.

Jean-Pierre Muller, directeur général de l'organisme, a d'abord porté plainte contre X... *« pour faux et usage de faux »* auprès du tribunal de grande instance de Paris. Puis il a demandé à Gérard Fabres, président de la commission scientifique sectorielle dont dépendent les deux chercheurs, de constituer un comité d'experts. Composé de quatre spécialistes extérieurs à l'Institut – Muséum national d'histoire naturelle (Paris), CNRS (Marseille), Jardin botanique de Genève (Suisse), et département de zoologie de l'université de Leeds (Royaume-Uni) – et de Gérard Fabres, ce comité devra déterminer si les deux chercheurs concernés ont bien respecté les principes de *« déontologie, de vigilance et de rigueur scientifique »*.

Le comité a déjà pris connaissance du dossier, et auditionné les deux chercheurs. Il doit maintenant rédiger un rapport qui sera présenté lors de la session du conseil scientifique de l'IRD, prévue pour début février 2001. L'avis du conseil permettra à Jean-Pierre Muller de prendre, le cas échéant, les mesures qui relèvent de son autorité.

C. Ga.

L'Europe mobilise son arsenal spatial pour surveiller la planète

Sur proposition du ministre français de la recherche, la Commission et l'Agence spatiale européenne réfléchissent à la mise en œuvre d'un programme de surveillance planétaire pour l'environnement et la sécurité

Etude du changement climatique ; prévention des risques naturels et industriels ; gestion des ressources naturelles. Tous ces domaines ont un point commun : les technologies spatiales peuvent y jouer un rôle de premier plan. Depuis longtemps, les Américains l'ont compris, qui utilisent avec une rare habileté les données ainsi recueillies pour aider leurs experts dans certaines négociations internationales. Conscients de leur retard dans ce domaine, dû moins à l'absence de moyens spatiaux qu'à une réelle coordination des efforts des Etats, les Européens tentent aujourd'hui de placer leurs pions. La France, soutenue par la Belgique et la Suède, est à la pointe du combat, et le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, invite à la mise en place d'un programme de surveillance planétaire pour l'environnement et la sécurité.

L'IDÉE est née au sein de la communauté spatiale, mais *« elle a très vite attiré l'attention des politiciens bien qu'elle ne soit pas clairement définie ; ou, peut-être, précisément pour cette raison : chacun y met un peu ce qu'il veut »*, s'amuse le Belge Herbert Allgeier, président du groupe d'experts sur le spatial à la Commission européenne.

Le programme Surveillance planétaire pour l'environnement et la sécurité (Global Monitoring for Environment and Security, GMES) constitue, il est vrai, un projet de rêve pour les dirigeants européens : il met en avant des préoccupations partagées par tous les citoyens, il répond à un besoin aussi urgent qu'incontestable et – surtout –, s'appuyant sur des instruments existants, il peut être lancé pratiquement sans investissement nouveau. On comprend que la France, actuelle présidente de l'Union européenne, se soit emparée du sujet, suivie sans hésitation par la Belgique et la Suède qui lui succéderont à ce poste en 2001. Un colloque organisé récemment à Lille a marqué le lancement officiel du projet.

APPLICATION DES TRAITÉS

Etude du changement climatique ; prévention des risques naturels et industriels ; gestion des ressources naturelles... Toutes ces questions, stratégiques s'il en est, ont un point commun : les technologies spatiales peuvent y jouer un rôle de premier plan. Les Américains l'ont compris depuis longtemps. C'est ainsi, par exemple, que lors des négociations internationales qu'ils mènent sur les dispositions à mettre en place pour réduire l'émission de gaz à effet de serre, leurs experts s'appuient sur une solide documentation chiffrée, issue en grande partie des données de leurs satellites d'observation de la Terre. Ces mêmes engins seront indispensables quand il s'agira de vérifier la mise en œuvre de ces traités internationaux sur l'environnement – comme celui de Kyoto –, dont les conséquences économiques seront lourdes. Une autre illustration de l'aspect stratégique des observations spatiales porte sur les ressources en eau, dont la maîtrise est au centre d'un nombre croissant de conflits. Une grande puissance soucieuse de jouer un rôle diplomatique digne de son rang se doit de connaître précisément la nature des enjeux, parfois cachés des tensions...

Avec des satellites comme Spot ou ERS (télédétection), Topex-Poseidon (océanographie) et autres Météosat, l'Europe dispose d'une solide expertise qui devrait encore être renforcée avec le lancement prochain de la plate-forme Envisat, consacrée plus particulièrement à la surveillance de l'environnement. Mais elle semble avoir un peu tardé à mesurer toute l'importance stratégique de ces outils. Pour des raisons culturelles, peut-être – les Américains figurent, paradoxalement, parmi les plus gros consommateurs des images de Spot – mais aussi, et surtout, en raison d'un manque de coordination. Ces engins sont encore, pour la plupart, largement expérimentaux ou à vocation purement scientifique (à l'exception notable de Spot et des satellites météo). Ils sont, aussi, lancés et gérés par les responsables de secteurs scientifiques donnés, pour répondre, avant tout, à des besoins très ciblés. Or les domaines couverts par le spatial sont, aujourd'hui, largement interdisciplinaires.

Une intégration de toutes les données satellitaires et leur couplage avec celles que peuvent recueillir des instruments de type différent (mesures au sol et en mer, relevés aériens, etc.), décupleraient leur intérêt et leur champ d'utilisation. Pour les scientifiques comme pour les décideurs. C'est l'objectif du programme Surveillance planétaire pour l'environnement et la sécurité dont le coup d'envoi a été donné à Lille.

GÉRER LES RESSOURCES EN EAU

Le dispositif intégré de surveillance de la Terre ainsi mis sur pied fournirait, par exemple, aux scientifiques, un cadre idéal pour étudier et comprendre les interactions extrêmement complexes des différents phénomènes mis en jeu par le réchauffement climatique. Les conséquences régionales et locales de ces phénomènes pourraient plus facilement être observées, avec tout ce que cela implique dans la prévision des inondations, cyclones et autres catastrophes naturelles. Enfin, les décideurs et les responsables politiques disposeraient de précieuses données pour gérer les réserves alimentaires et les ressources en eau, évaluer les conséquences de l'aménagement urbain et l'impact des industries sur l'environnement.

Les instruments existent, de même que l'infrastructure pour le stockage, le traitement et la distribution des données : banques et réseaux ont déjà été mis sur pied et sont largement utilisés par les scientifiques, de la physique des particules à l'astronomie. Le réseau mondial de météorologie, par exemple, pourrait servir de modèle. Reste à organiser cette convergence. Une tâche difficile, en raison du nombre élevé et de la diversité des données et de leurs utilisateurs potentiels. Une tâche qui – pour ces raisons mêmes – ne peut pas être prise en charge par les seuls responsables du secteur spatial européen.

Les politiques, les experts et les industriels réunis au colloque de Lille ont tous souligné la nécessité de procéder avec méthode et prudence. *« Nous devons d'abord réfléchir ensemble pour définir les priorités et les besoins, identifier les outils nécessaires. GMES est un programme extrêmement séduisant mais un manque de planification n'entraînerait que gaspillage »*, a martelé Prudencio Perera, directeur chargé de la qualité de l'environnement et des ressources naturelles à la Commission européenne.

Sur proposition du ministre français de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, la Commission européenne et l'Agence spatiale européenne devraient, *« en étroite collaboration avec les Etats membres, finaliser le cadre de définition »* du projet et *« formuler des propositions concrètes pour sa mise en œuvre avant la fin du premier semestre 2001 »*.

Jean-Paul Dufour

Des satellites à tout faire

Les radars d'ERS (European Remote Sensing Satellite) sont capables de détecter les nappes de pétrole en mer, et ont même déjà surpris des pétroliers en train de « dégazer ». Des expériences récentes ont montré qu'ils pouvaient aussi repérer le gonflement du dôme des volcans et, donc, prévoir une éruption imminente. Les caméras de Spot (Satellite pour l'observation de la Terre) complétées par un nouvel instrument baptisé Végétation, permettent de suivre, presque « en temps réel », l'état des récoltes, l'avancée des déserts, l'évolution de l'occupation des sols en zone urbanisée, les inondations ou les dégâts causés par les incendies de forêt.

Topex-Poséidon a joué un rôle déterminant dans la compréhension et le suivi du phénomène climatique El Niño et, plus généralement, dans l'étude des grands courants océaniques. Les satellites météo peuvent suivre la naissance et le déplacement des cyclones... La liste est loin d'être close, d'autant plus que les scientifiques élargissent en permanence les performances de ces instruments fabuleux et l'exploitation des données qu'ils fournissent constamment.

Le mystère de l'orientation des pyramides peut-être éclairci par une égyptologue britannique

« SOLDATS, du haut de ces pyramides, vingt siècles vous contemplent », se serait exclamé Bonaparte en découvrant, lors de la campagne d'Egypte, les constructions monumentales de Giza. Suffisamment rond pour passer à la postérité, le chiffre n'en était pas moins fort éloigné de la réalité, puisque ces édifices ont en fait quelque 4 500 ans d'âge. De nos jours encore, la datation des pyramides de l'ancien empire égyptien, couvrant la période du XXVIIe au XXIIe siècle avant notre ère, reste très imprécise. Les historiens, qui se fondent sur la chronologie des lignées de pharaons et sur la durée de leurs règnes, à l'aide de sources rares, fragmentaires et parfois erronées, considèrent que la marge d'incertitude est d'une centaine d'années.

L'hypothèse ingénieuse d'une égyptologue britannique, Kate Spence, de l'université de Cambridge, décrite par la revue *Nature* du 16 novembre, pourrait permettre de réduire considérablement cette incertitude, en même temps que d'éclaircir le mystère de l'orientation des pyramides de Giza. La plus grande de ces trois constructions, celle de Chéops, haute de 146 mètres, est en effet alignée de façon presque parfaite avec le nord géographique : les côtés de sa base ne forment qu'un angle de trois minutes – soit trois soixantièmes de degrés seulement –, vers l'ouest, avec cette direction. Par quel miracle, ou plutôt quelle science, les architectes égyptiens ont-ils réussi un tel tour de force ?

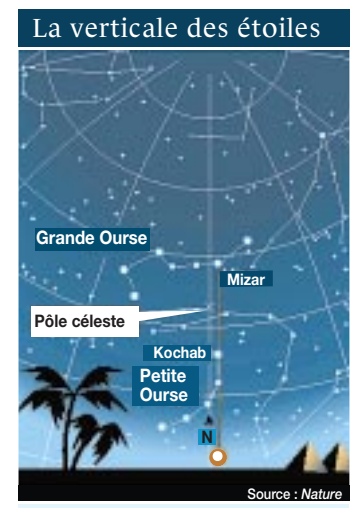

Selon certains chercheurs, les bâtisseurs de pyramides auraient fait appel aux astres pour orienter leurs monuments. En 2467 avant J.-C., ils se seraient servis de l'alignement de deux étoiles de la Petite Ourse (Kochab) et de la Grande Ourse (Mizar) comme d'un fil à plomb passant très précisément par le pôle céleste, représenté de nos jours par l'étoile Polaire.

Selon la chercheuse, les bâtisseurs de pyramides se seraient fiés à l'alignement céleste de deux étoiles particulièrement brillantes, Kochab et Mizar, appartenant respectivement aux constellations de la Petite et de la Grande Ourse. Les cartes du ciel révèlent qu'en 2467 avant J.-C., très précisément, ces deux étoiles, situées de part et d'autre du pôle nord céleste (la direction vers laquelle pointe l'axe de rotation de la Terre), se sont trouvées alignées, verticalement, sur une droite passant par ce pôle céleste. Un simple fil à plomb aurait permis de repérer cet alignement et de déterminer, avec une extrême fiabilité, la direction du nord.

A l'appui de sa théorie, l'égyptologue note que d'autres pyramides, construites antérieurement, comme celle de Snéfrou, ou postérieurement, comme celle de Mykérinos, ne sont pas orientées avec la même précision. Ce décalage serait imputable au non-alignement parfait, avant 2467 ou après cette date, de l'axe formé par les étoiles Kochab et Mizar et du pôle nord céleste. Dès lors, il serait possible, en corrélant l'évolution de la position de ces deux étoiles, connue année par année, et l'angle formé par les côtés des pyramides avec la direction du Nord, de connaître la date de construction de chaque pyramide, avec une fourchette d'erreur ne dépassant pas cinq ans.

CHRONOLOGIE

Si séduisante soit-elle, l'hypothèse demande, bien sûr, à être étayée. Car, si elle se confirmait, elle aiderait à établir une chronologie de l'ancien empire pharaonique. Elle retient en tout cas l'intérêt d'un autre expert, l'américain Owen Gingerich, du Harward-Smithsonian Center for Astrophysics de Massachusetts. Celui-ci souligne, dans la même publication, qu'*« il n'existe pas de preuve dans les textes anciens que les Egyptiens aient utilisé des connaissances en astronomie pour bâtir leurs pyramides »*. Il semble pourtant, si l'on suit sa collègue anglaise, que, dès le milieu du 3e millénaire, ils aient maîtrisé la course des étoiles. Une maîtrise dont ils ont fait la fascinante démonstration, mais bien plus tard, à l'époque du grand Ramsès II (XIIIe siècle avant J.-C.), en orientant de telle façon le temple d'Abou Simbel que, deux fois l'an, les rayons du Soleil pénètrent dans le sanctuaire, comme pour ramener à la vie les effigies du dieu Amon et du pharaon.

Pierre Le Hir

ARTELANO
Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2EME CHOIX
vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 Novembre ainsi que le vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 Novembre.
de 10 h à 17h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2000/3361
ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

TENDANCES

Les messages subliminaux d'Air France

À BORD des appareils d'Air France, les têtières en coton des sièges de la classe Tempo (ou « économique », si l'on préfère) ont commencé à supplanter celles de couleur violine. Désormais, elles sont rayées bleu-beige-rouge. L'information n'a, apparemment, qu'une portée anecdotique. Hormis les habitués d'Air France, la plupart des voyageurs remarqueront à peine le changement, voire pas du tout. Le détail, pourtant, est d'importance. Cette modification est le fragment d'un message implicite délivré par la compagnie, à petites touches. Ainsi, les plus attentifs observeront que cette nouvelle têtière existe non pas en un modèle unique mais en une dizaine de versions présentant chacune un type de rayures de largeurs différentes. Pratique inhabituelle, ces têtières sont, en outre, réparties à l'intérieur de la cabine de manière délibérément aléatoire, afin qu'aucun avion ne soit identique. Pour les coussins et les couvertures rouges ou bleus de la classe Tempo, la notion de panachage a également prévalu.

Air France livre volontiers les clés du décodage de ces images subliminales. « *Il fallait casser la monotonie de la cabine pour la rendre moins uniforme lorsqu'on entre dans nos avions,* souligne Jean-Claude Giblin, directeur du marketing. *De cette manière,* ajoute-t-il, *le passager est plus à son aise et la perception que l'on peut avoir de notre compagnie – parfois considérée comme guindée, presque militaire – s'en trouve améliorée.* » Cette nécessité de corriger le tir procède de recherches sémiologiques, fondées sur l'analyse des signes émanant de l'entreprise et perçus par la clientèle. L'heure n'est donc plus à l'omniprésent bleu foncé tendance armée de l'air, aux teintes froides ou aux cabines standardisées. Dans le transport aérien, la technologie et la praticité constituent un dû ; désormais, la différence se fait sur le terrain du service et du confort, y compris du « *confort psychologique* ».

D. R.

CASSER L'EFFET TUNNEL

C'est en partie pour aller à contre-courant de l'opinion des sceptiques, voire des anti-Air France irréductibles, qu'a été engagée depuis l'été la refonte de l'harmonie des cabines, en collaboration avec l'agence de design Desgrippes, Gobé & Associates. Pour mener à bien cette opération qui, comme tout changement de style, s'adresse au subconscient du consommateur, Air France n'a rien laissé au hasard. Les rayures marines et grèges de la moquette ne sont plus orientées longitudinalement mais transversalement par rapport au sens de circulation, afin de casser l'effet tunnel.

Les têtières – encore elles ! – des classes Première et Affaires abandonnent le bleu foncé pour des harmonies de beige. En Première, la couette de couchage opte pour le blanc cassé, et la taie d'oreiller s'orne d'une broderie à jour de Venise. Au passage, les fauteuils Première reçoivent, sur les long-courriers, un bras vidéo plus maniable et une lampe individuelle orientable, pour ne pas déranger le voisin. Enfin, sur les billets, le graphisme en forme de vagues va progressivement s'effacer devant les lignes droites et les rayures irrégulières en bleu et rouge.

Mises bout à bout, les pièces de ce puzzle, qui représente un investissement de 95 millions de francs, soit 14,5 millions d'euros pour l'ensemble de la flotte, doivent exprimer une *french touch.* Et Air France d'invoquer « *les valeurs de la France d'aujourd'hui : la qualité de vie, l'élégance, le raffinement mais aussi l'ouverture sur les autres, la proximité* ».

En 2002, l'uniforme du personnel de cabine devrait aussi évoluer. Un exercice qui a, entre autres, déjà amené certaines compagnies à rendre moins ostensibles les très hiérarchiques galons que portent les navigants. En attendant, l'entreprise tente de promouvoir la qualité du service à bord, régulièrement testée depuis trois ans par des clients-mystère, mais aussi à terre. Quelque 30 000 membres du personnel en contact avec la clientèle ont déjà suivi un stage destiné, entre autres, à mieux canaliser les réactions de voyageurs stressés ou rendus furieux par les aléas du *surbooking.*

RENOUVELER LE CONCEPT

Pourtant, estime le consultant François Bellanger, tout reste à inventer à bord des avions. « *Les compagnies disposent des mêmes appareils et font à peu près toutes la même chose,* soupire-t-il. *Faute de mieux, on leur attribue les qualités et les défauts du pays dont elles sont originaires. En fait, voyager en avion reste synonyme d'ennui, d'inconfort et de produit aseptisé, car personne n'a vraiment jamais osé renouveler le concept lui-même, hormis Virgin ou South West Airlines qui ont installé des clowns ou conçu des jeux-concours pour les enfants.* » François Bellanger rêve de « *vols thématiques* », qu'il s'agisse de la musique pouvant être écoutée ou des films projetés à bord.

S'ils admettent que leur marge de manœuvre est étroite, les dirigeants d'Air France, qui rappellent que la compagnie a innové en lançant la première des fauteuils-lits inclinables (dont certains jusqu'à 180 degrés), assurent que les changements récemment introduits ne se résument pas à de simples modifications d'ordre cosmétique. Alors que la ponctualité des vols, souvent contrariée par l'encombrement de l'espace aérien, reste le principal critère d'appréciation du voyageur sur court et moyen-courrier, le déroulement du vol proprement dit semble être ce qui, *in fine*, importe le plus aux yeux des voyageurs des long-courriers qui passent des heures dans une carlingue.

Pour mettre toutes les chances de son côté, la compagnie promet d'engager, à partir de décembre, un gros effort dans le domaine de la restauration à bord des long-courriers. La démocratique classe Tempo pourra, par exemple, choisir entre des menus régionaux intitulés « terroirs français » et des menus « cuisines du monde ». Des arguments qui, cette fois, n'ont rien de subliminal.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 276

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

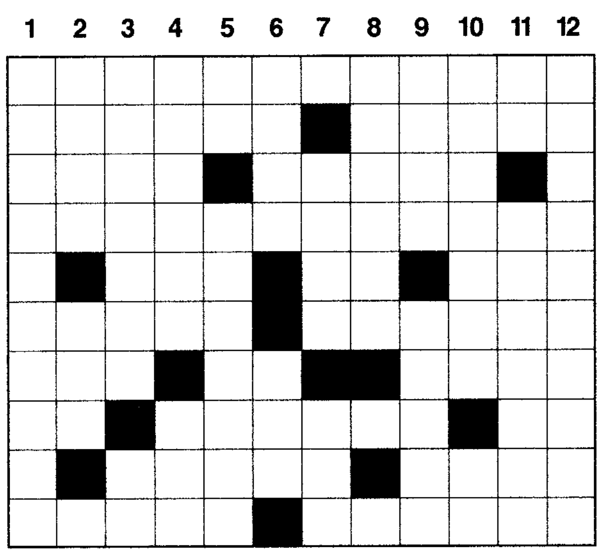

HORIZONTALEMENT

I. Moins juteux depuis qu'il a pris du galon. – II. Font planer l'incertitude. Mit de niveau. – III. Posé à l'encoignure. Conducteur qui ne fera pas d'excès. – IV. Reptile volant. – V. Triplé du roudoudou. Marque d'étonnement. Forme d'avoir. – VI. Marque l'égalité. Laissai une trace sur le document. – VII. Fermenté avant infusion. Article. Les gastronomes préfèrent son aile. – VIII. Petit par un bout. Pâture au sommet. Qu'il a fallu apprendre. – IX. Nécessaire pour la machine, mauvais pour le conducteur. Ses flèches sont fatales. – X. Assurer le contact. Du rouge qui fait du bien.

VERTICALEMENT

1. Passage de l'écrit à l'image. – 2. Pronom. Assure une bonne conservation. – 3. Comme une excellente affaire. Tête de puce. – 4. Jardin d'enfants. Blonde un peu amère. – 5. De un à six. Mettre du vin dans son vin. – 6. Lac et hommes politiques syriens. Refuse le bon sens. – 7. Au cœur du temple égyptien. Petit porteur aujourd'hui protégé. – 8. Gymnastique chinoise. – 9. Borde la combe. Préparés pour prendre la mer. – 10. Etat du nord de l'Inde. Eclat de rire. – 11. Préposition. Rend les mots agréables à entendre. – 12. Plutôt spirituelle.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 275

HORIZONTALEMENT

I. Désencombrer. – II. Exutoire. Ara. – III. Seiche. Rl. OM. – IV. IGN. Ria. Sa. – V. Détonnante. – VI. Es. Ut. Mottes. – VII. Rêve. Diserte. – VIII. Ader. Ra. – IX. Tri. Gala. Vos. – X. Amniocentèse.

VERTICALEMENT

1. Desiderata. – 2. Exégèse. Rm. – 3. Suint. Vain. – 4. Etc. Oued. – 5. Nohant. Ego. – 6. Cie. Drac. – 7. Or. Rami. Le. – 8. Mérinos. An. – 9. Latter. – 10. Râ. Etrave. – 11. Eros. Et. Os. – 12. Ramasseuse.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Yvert et Tellier baisse la cote des modernes

TRÈS ATTENDU comme chaque année, le catalogue Yvert et Tellier de cotation des timbres de France vient de paraître. Cette édition marque une baisse sensible des cotes des timbres des cinquante dernières années.

L'éditeur est revenu à une mise en page plus aérée, avec un texte rendu plus lisible par l'augmentation légère du corps des caractères que traduisent les 460 pages du volume, par rapport aux seulement 390 pages de l'édition précédente. Quel changement par rapport à la première édition du *Catalogue–Prix courant des timbres-poste par Yvert et Tellier,* paru en 1897, qui répertoriait en 557 pages la totalité des timbres du monde entier !

Les classiques du XIXe siècle enregistrent quelques hausses modestes : le 25 c bleu *Cérès* émis il y a cent cinquante ans gagnant 25 francs à 250 francs et l'incontournable 1 F vermillon passant de 425 000 à 450 000 francs d'une année à l'autre.

D. R.

Vedette de la collection de France, un bloc de quatre avec tête-bêche de la fameuse « Cérès » 1 F vermillon émise le 1er janvier 1849.

Le XXe siècle débute avec quelques hausses : la *Semeuse* lignée 30 centimes lilas cotant 2 600 francs (+ 100 francs) et, plus modeste, celle à 50 c olive (no 198) 85 francs (+ 5 francs), compensées par la baisse de la *Semeuse* 80 centimes rouge (n° 203) à 350 francs (– 10 francs).

Le *Clément-Ader* de 1938, qui perd 25 francs (à 975 francs), ouvre sur une période touchée par une baisse générale dont témoignent les prix des années complètes (1941, – 10 francs ; 1948, – 15 francs ; 1954 oblitérée, – 190 francs, etc.). Certaines baisses sont spectaculaires, comme celle du carnet des célébrités de 1985 qui perd 20 francs à l'état neuf et 30 francs oblitéré. De nombreux « petits » timbres sont touchés : 2 F *Dame au bain-château d'Ecouen* paru en 1979 (de 12 à 10 francs), 2,50 F *TGV Atlantique*, de 1989 (de 16 à 14 francs), etc. Il faut attendre 1994 pour retrouver quelques hausses, pour les paires composites issues des carnets Journée du timbre ou Marianne d'usage courant.

En fin de catalogue, où sont regroupées les spécialités, si les timbres de poste aérienne, les préoblitérés et les timbres de service récents se tassent, les « *cours d'instruction* », désormais cotés neufs « *avec gomme d'origine intacte et sans charnière* » ainsi qu'« *avec charnière légère* », sont à la hausse. Maigre consolation qui devrait inciter les collectionneurs à se tourner vers les timbres sur lettres.

Pierre Jullien

★ Tome I, France, en vente chez les négociants spécialisés, 98 francs (couverture souple) ou 120 francs (couverture cartonnée). Un fascicule de 32 pages sur l'émission des *Jeux olympiques de Paris* de 1924 est inclus dans le prix du catalogue.

L'information a un prix

Daniel Junqua
La presse, le citoyen et l'argent
LE MONDE
folio actuel
INÉDIT

FEMMES, MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ?

Palais des congrès et de la culture
Le Mans, 8, 9 et 10 décembre 2000

Vendredi 8 décembre
(ouverture 20 h 30)

Le pour et le contre :
« On ne naît pas femme, on le devient », Simone de Beauvoir. Débat animé par **Sylvie Braibant.** Avec **Gisèle Halimi, Janine Mossuz-Lavau** et **Jean-François Bouvet.**

Samedi 9 décembre

Matin : **Les femmes pour le développement.** Avec **Sylvie Brunel, Margaret Maruani, Philippe Engelhard, Assa Soumare** (Mali) et **Françoise David** (Québec).

Après-midi : **Les femmes et leurs droits,** débat animé par **Brigitte Pätzold.** Avec **Mona Al Munajjid** (Arabie saoudite), **Eliane El Maleh, Marie-Victoire Louis** et **Salima Ghezali** (Algérie).

Témoignage : **Elizabeth Allaire,** préfète de la Sarthe.

Soirée : **Femme, création et innovation,** débat animé par **Henry Lelièvre.** Avec **Odile Decq, Ahdaf Soueif** (Egypte), **Nicoles Rosa, Nicole Abar** et **Samia Issa** (Palestine).

Dimanche 10 décembre

Matin : **Femmes dans les médias, images de femmes,** débat animé par **Nicole Anquetil.** Avec **Florence Montreynaud, Brigitte Rollet, Isabelle Alonso** et **Valérie Brunetière.**

Témoignage : **« Différence des sexes et psychanalyse »,** par **Françoise Duroux.**

Après-midi : **Les femmes et la politique,** débat animé par **Alain Gresh.** Avec **Roselyne Bachelot, Marie-George Buffet, Luisa Morgentini** (Italie), **Chantal Albagli** et **Marietta Karamanli.**

Soirée cinéma : **« Pas très catholique »,** de **Tonie Marshall,** en présence de l'auteure .

Organisé par Les Carrefours de la pensée, *Le Monde diplomatique,* l'université du Maine, Radio-France internationale, la Fédération des œuvres laïques (Sarthe) et TV-5 Europe.

Inscription : Les Carrefours de la pensée, 78, rue Chanzy - 72000 Le Mans. Tél. : 02-43-47-46-46 - Télécopie : 02-43-24-32-76

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

LE MONDE INTERACTIF
avec Le Monde
DATÉ MERCREDI

EXPOSITION Le Musée d'Aquitaine, à Bordeaux, se penche sur la naissance de l'industrie de l'image, au XIXe siècle, en étudiant les relations commerciales entre l'éditeur Adolphe Goupil et le peintre pompier Jean-Léon Gérôme. ● LE FONDS GOUPIL montre que Gérôme devient vite le simple exécutant des originaux dont l'éditeur vend des reproductions. Le musée propose ainsi la première définition solide du pompiérisme : une peinture populaire faite pour la commercialisation de milliers de gravures ou de photographies. ● *« POUR 2001, l'objectif sera d'informatiser l'inventaire afin de rendre la collection accessible aux chercheurs. C'est notre meilleur moyen d'exister »,* précise Hélène Lafont-Couturier, directrice du Musée d'Aquitaine. ● TOUJOURS à Bordeaux, au CAPC, Vincent Beaurin et Fabrice Domercq exposent des « objets » inclassables, rafraîchissants par leur absence de dogmatisme.

Les noces d'argent de l'artiste Gérôme et de l'industriel Goupil

A travers les rapports du peintre et de l'éditeur, une exposition du Musée d'Aquitaine jette une lumière violente sur la commercialisation, au XIXe siècle, de milliers de reproductions, gravures ou photographies, qui marqua la naissance de l'industrie de l'image

GÉRÔME & GOUPIL, ART ET INDUSTRIE. Musée d'Aquitaine, 20, cours Pasteur, 33000 Bordeaux. Tél. : 05-56-01-51-00. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 18 heures. 35 F (5,34 €). Jusqu'au 14 janvier.

C. JEAN/RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

BERNARD FONTANEL/MUSÉE GOUPIL

Ci-dessus : étude pour « Intérieur grec », peinte par Gérôme en 1848 (huile sur toile, 15,5 × 21 cm). Ci-contre : « Intérieur grec », épreuve photographique sur papier albuminé, réalisée par Goupil en 1868. L'éditeur commercialisait ainsi les œuvres du peintre à grande échelle, auprès d'un public populaire.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Lors de l'inauguration du Musée d'Orsay, une polémique agita artistes, conservateurs et historiens d'art : fallait-il montrer à nouveau la peinture académique de la seconde moitié du XIXe siècle, celle des peintres qualifiés de pompiers ? Les uns réclamaient sa réhabilitation, laissant entendre que Gérôme ou Bouguereau avaient été des peintres beaucoup plus intéressants qu'on ne le disait et que l'empire de l'impressionnisme avait assez duré. A quoi d'autres répliquaient que la modernité s'était faite contre ces vastes tableaux historiques ou allégoriques et qu'il était inutile – et probablement pervers – de vouloir réviser cette hiérarchie.

Rétrospectivement, il apparaît que les uns et les autres avaient tort. La question était mal posée. Oui, les pompiers sont nécessaires à la compréhension de l'histoire de l'art du XIXe. Oui, il faut les étudier. Pas pour métamorphoser les citrouilles en carrosses et faire passer des fabricants d'images pour de grands peintres. Mieux vaut adopter un autre point de vue, celui de l'économie.

Ces académiques furent les infatigables pourvoyeurs de l'industrie de la reproduction qui s'est organisée à partir des années 1850 grâce au progrès technique. Ils ont même été les premiers spécialistes de l'industrie du spectacle visuel.

Voilà ce que démontre à la perfection l'exposition Gérôme et Goupil, justement sous-titrée Art et Entreprise, conçue par Hélène Lafont-Couturier, directrice du Musée d'Aquitaine. Elle règle le problème des pompiers à travers le cas d'un des plus célèbres d'entre eux, Jean-Léon Gérôme. Gérôme, né en 1824, élève de Paul Delaroche, se fit remarquer au Salon de 1847 pour ses *Jeunes Grecs faisant battre des coqs,* scène antique traitée avec un souci d'exactitude archéologique et peinte proprement.

De ce tableau à ceux des décennies 1860 et 1870, il s'en tient à sa formule : toute toile est une anecdote représentée de façon minutieuse sous forme de reconstitution visuelle. Il faut que tout semble exact : le casque du gladiateur, les ruines de Thèbes, les carrelages du bain turc, les rubans de Louis XIV. Les livres d'histoire, les travaux des archéologues, les souvenirs de voyage, la documentation photographique sont à cette fin mis à contribution. Ce luxe de précisions sert à la mise en scène d'un instant anodin – une odalisque se lave – ou fatal – César meurt, les lions vont manger les chrétiens, Bonaparte contemple Le Caire.

Dans le premier cas, Gérôme flatte la curiosité de ses contemporains pour un Orient qu'il leur montre alternativement sauvage et lascif, guerrier et lubrique. Eros et Thanatos, comme l'on sait, sont d'excellents arguments commerciaux. Dans le second, le spectateur est invité à la méditation. Ni trop longue ni trop pénible : juste une réflexion banale, vaguement morale ou historique, du genre « Les hommes sont méchants » ou « Napoléon, quel visionnaire ! ». Les visiteurs du Salon se pressent chaque année autour de ces tableaux, qui se vendent cher. Trop cher pour la plupart des visiteurs.

UN HÉROS JUSQU'ICI MÉCONNU

C'est alors que Gérôme touche au génie. Un peintre moins ambitieux se contenterait de cette gloire sur toile. Il veut la sienne « tout public », internationale, populaire. Comment faire ? En diffusant à des milliers d'exemplaires des reproductions. En devenant le fournisseur d'Adolphe Goupil, l'homme qui a inventé l'industrie de l'image. Le précurseur d'Hollywood et des séries télé, c'est lui. L'ancêtre de tous les producteurs et de tous les directeurs de programme, le voici, Goupil (1806-1893), héros jusqu'ici méconnu du XIXe siècle.

En 1829, il fonde une société de vente et d'édition d'estampes. De développements en associations, il en vient à créer, en 1846, Goupil, Vibert et Cie, qui vend estampes, peintures et dessins. Dès 1848, il a une succursale à New York, puis, en 1852, à Berlin, avant celles de Londres, La Haye et Bruxelles. En 1860, il ouvre un atelier photographique. Neuf ans plus tard, il inaugure son usine d'Asnières, où toutes les ressources de la photoglyptie et de la réclame sont exploitées.

Le principe est simple. Soit un tableau à succès de Gérôme. Goupil se porte propriétaire des droits de reproduction par la litho et par la photo. La clientèle aisée se voit proposer des estampes, en noir et blanc ou en couleurs – plus chères dans ce cas. La clientèle plus modeste peut acquérir pour quelques francs des photogravures. Les plus petits formats se vendent quelques francs, quand la toile en vaut des dizaines de milliers. Les « cartes albums » peuvent servir à la correspondance ou prendre place dans des recueils, dont la maison fournit les reliures.

Alors que les estampes ne peuvent être tirées à l'infini – cuivres et pierres s'usent –, les photos sont produites à la demande. Les différences sociales sont abolies : n'importe qui peut accrocher « son » Gérôme au mur. A partir de 1859 et jusqu'au tournant du siècle, ce système fonctionne magnifiquement. Dans un premier temps, Gérôme conserve l'initiative. Il peint pour le Salon, et Goupil profite ensuite des tableaux. Vite, le processus s'inverse : Gérôme ne peint plus des tableaux mais les originaux des milliers d'images que Goupil imprime et diffuse. Un mariage scelle l'alliance du peintre et de l'éditeur. En 1863, Gérôme épouse Marie Goupil, fille d'Adolphe, de dix-huit ans sa cadette : « M. Art » épouse « Mlle Industrie ».

LE CLIENT EST ROI

Dès lors, il faut de la docilité : à propos d'une toile qu'on lui demande de corriger, Gérôme s'exécute parce que les *« raisons (...) étaient bonnes au point de vue commercial »*. Voilà qui a le mérite de la clarté. Il tolère aussi calmement que l'acheteur choisisse les couleurs qui conviennent à son intérieur. La litho du *Duel après le bal* – l'un de ses plus grands succès – peut se faire avec un costume en rouge et vert ou en bleu et jaune : le client est roi. Gérôme et Goupil s'engagent à lui fournir des images plaisantes, bien imprimées, immédiatement identifiables par les invités.

Zola tempête. *« Evidemment,* écrit-il en 1867, *M. Gérôme travaille pour la maison Goupil, il fait un tableau pour que ce tableau soit reproduit par la photographie et la gravure et se vende à des milliers d'exemplaires. »* Sainte colère – sans le moindre effet. Gérôme et Goupil prospèrent irrésistiblement.

L'exposition de Bordeaux prend le parti de la surabondance, le plus efficace. Les toiles sont environnées de leurs estampes et photos dérivées. Sur un présentoir, façon lanterne magique, tournent les cartes bon marché. Les motifs exotiques et historiques s'enchaînent par séries et reprises, répétitions tout juste enrichies d'une légère modification de temps en temps afin de faire croire que Gérôme se renouvelle. La naissance de l'univers de l'image stéréotypée se voit à nu, crûment révélée, avec ses mécaniques et ses profits. C'était il y a un siècle. C'est aujourd'hui.

TROIS QUESTIONS À...

HÉLÈNE LAFONT-COUTURIER

1 Comment le fonds Goupil est-il parvenu au Musée d'Aquitaine, que vous dirigez ?

La maison Goupil a fermé en 1919. Un marchand de tableaux établi à Bordeaux, Vincent Imberti, a racheté le fonds. En 1921, tout cela est arrivé à Bordeaux, dans huit wagons de marchandise. En 1986, Guy Imberti, son fils, a contacté le Musée des beaux-arts. J'ai obtenu de pouvoir passer une journée par semaine dans ses collections. En juin 1990, ce travail a abouti à une proposition d'achat par la ville de Bordeaux pour un montant de 3,2 millions de francs. En février de l'année suivante, le Musée Goupil était créé. Il a ouvert au public au mois d'octobre suivant.

2 Peut-on désormais évaluer la richesse de ce fonds Goupil ?

Les chiffres sont énormes : 63 000 gravures, 60 000 cartes postales, 5 000 cuivres, une centaine de pierres lithographiques, 5 000 négatifs verre, 80 000 photos. Au début, pour estimer la collection, nous n'avons eu d'autre solution que de mesurer les piles de papiers.

Désormais, pour 2001, l'objectif sera d'informatiser l'inventaire afin de rendre la collection accessible aux chercheurs. C'est notre meilleur moyen d'exister. En 1999, pour des raisons économiques, la ville a renoncé à la location du bâtiment qui abritait le Musée Goupil, lequel a été rapatrié au Musée d'Aquitaine. A défaut d'une exposition permanente, il faut donc une recherche permanente. Le fonds permet toutes sortes de projets.

3 Quelles pourraient être ces recherches ?

On peut étudier la fabrication et la diffusion des photos de voyage que Goupil a éditées des années 1860 aux années 1880, ou la fortune des maîtres anciens, à travers les choix de reproductions. Ou encore la spécialisation des ventes selon les villes : à Londres, par exemple, Goupil vendait en quantité les images anticléricales d'un peintre complètement oublié, nommé Chevilliard. Et puis Goupil a publié des manuels de beaux-arts où des œuvres de ses artistes côtoyaient les Antiques et la Renaissance. En complément, il avait institué aussi un système de bourses. Il finançait la venue d'artistes étrangers à Paris. Ils allaient étudier chez Gérôme, et Goupil diffusait leurs œuvres…

Propos recueillis par Philippe Dagen

Ph. D.

Le panorama, un autre commerce de la peinture

Le XIXe siècle a inventé un autre usage de la peinture : le panorama. Des toiles disposées en cercle décrivent un épisode historique. Le visiteur est au centre, face à un spectacle exactement reconstitué – et aussi émouvant que possible. De ces entreprises, l'un des spécialistes français fut le colonel Langlois, peintre de la légende napoléonienne. En 1831, il réalise le panorama de la bataille de Navarin.

Suivent en 1835 la Moskova, en 1839 l'incendie de Moscou, puis Eylau, les pyramides et Solferino. Chaque fois, le succès est considérable, bien que Balzac dénonce un *« charlatanisme mécanique »*. De ces panoramas ne demeurent aujourd'hui que des études préparatoires et des photographies. Elles donnent à imaginer ce qu'étaient ces imageries sur écran géant.

★ Bibliothèque Marmottan, 7, place Denfert-Rochereau, 92100 Boulogne-Billancourt. Du mercredi au vendredi, de 14 heures à 18 heures ; le samedi, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Entrée libre. Jusqu'au 24 février.

Les « choses » légères de Beaurin et Domercq

BEAURIN DOMERCQ. Galerie des projets, CAPC/Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-00. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 18 heures ; le mercredi, jusqu'à 20 heures. 35 F (5,34 €). Jusqu'au 30 novembre.

Depuis trois ans, Vincent Beaurin et Fabrice Domercq travaillent ensemble. Ils disent qu'ils fabriquent des *« objets »*. Le mot n'est pas très précis. Mais comment mieux dire ? Sculpture ? La sculpture suppose des matériaux durs et durables, bois, métaux, pierre, terre cuite. Beaurin et Domercq emploient des épluchures de pommes de terre, des peaux d'orange et d'oignon, des allumettes, de la laine, des coquilles d'œuf, du poil de chien. Installation ? Installation suggère des dispositifs compliqués où la technologie a sa part, avec moniteurs, sons, éclairages calculés. Beaurin et Domercq font des choses simples, avec de la colle, du fil de pêche, du fil de fer. Pour les montrer, ils les posent par terre ou sur une planche peinte en blanc – mise en scène réduite à presque rien.

Quand ces *« choses »* en représentent d'autres, même vaguement, elles se laissent définir par ce biais. De temps en temps, la *« chose »* pourrait évoquer d'assez loin un projet pour une architecture onirique, orientalo-gothique ou byzantino-postmoderne, tour en spirale, coupole en boule, flèche de cathédrale en papier d'argent juchée sur une demi-orange pelée. Il arrive aussi que l'œil identifie un motif végétal, fleur, bouquet ou arbre. Plus rarement, il faut aller chercher du côté du vêtement et de la parure, tiare ou soutien-gorge. Quand ces ressemblances manquent, il ne reste qu'une solution, la description des formes et l'inventaire des matériaux.

LE CHARME DE LA VACUITÉ

Par exemple, un tas de nèfles séchées avec des nœuds de fil rouge. Des boulets de charbon noyés dans une vilaine peinture grise. Une bouteille recouverte de vermicelles de plâtre. Un pot de yaourt vide renversé entre deux bobines de rubans de couleur et surmonté d'une mandarine momifiée. D'autres bobines enserrent une brindille, un corail, une noix, un demi-citron. Le regard se promène entre ces bizarreries chatoyantes, Luna Parks miniatures, cabinets de curiosité modèle réduit.

Ces « choses » n'ont assurément aucun sens. Du reste, la couverture du catalogue porte, imprimées en rose plus appuyé sur rose plus dilué, plusieurs phrases signées Beaurin Domercq. Parmi celles-ci, on relève : *« Les choses ne décrivent aucune trajectoire »* et *« Les choses sont les traces de l'agitation et l'éclat de l'obscurité imminente »*. On perdrait donc son temps à y traquer des symboles et des allusions. Cette vacuité n'est pas pour rien dans leur charme, parce qu'elles le poussent à son paroxysme, objets inutiles, vraisemblablement éphémères, obstinément muets.

La plupart de ceux qui ont repris à Duchamp le principe du ready-made pour en tirer matière à variations l'ont fait – le font encore – en s'appliquant. Ils dénoncent. Ils démontrent. Ils sous-entendent. Ils se réfèrent. Ils théorisent – ou d'autres s'en chargent en leur nom. Beaurin et Domercq ne théorisent pas, ne se réfèrent pas, ne démontrent rien, ne dénoncent rien. Alors que l'art actuel est menacé par l'esprit de sérieux, les gloses, les répétitions, les mouvements *« néo »* ou *« post »,* les dogmatismes de toutes sortes, cette légèreté fait du bien. Il n'est pas question ici de sauver le monde ni de révéler une vérité dissimulée depuis les origines, mais, simplement, d'aller voir ailleurs, on ne sait où, du côté des *« choses »* sans nom et sans nécessité. C'est un vrai plaisir.

Ph. D.

La musique angolaise, à la croisée de l'Afrique, du Portugal et du Brésil

En même temps qu'une anthologie paraît le dernier album de Bonga, précurseur de la World dans les années 70, à la voix inimitable

PÉTROLE, gaz, diamants et quarante ans de guerre civile : l'Angola est le terrain de jeu des stratèges. A peine sorti d'une guerre de libération nationale qui la laissa exsangue, cette ex-colonie portugaise choisit le marxisme dès son indépendance, en 1975, puis s'enfonça dans un combat fratricide : d'un côté, le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), parti créé par le héros de l'indépendance, Agostinho Neto, toujours au pouvoir, fut soutenu par les Soviétiques et les Cubains. De l'autre, l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), mené par Jonas Savimbi, a servi les intérêts de l'Afrique du Sud (du régime de l'apartheid) et des Etats-Unis.

Les musiciens et chanteurs de l'Angola moderne – post-années 50 – ont accompagné l'histoire politique de leur pays en même temps qu'ils créaient un son particulier, alliant le terreau rythmique africain avec la ballade. C'est sans doute ce mariage qui a fait le succès planétaire des musiques de l'espace lusophone – des polyphonies des mineurs mozambicains à la samba brésilienne en passant par la chanson cap-verdienne et le fado lisboète. Dans les années 50, l'Angolais Carlos Liceu Vieira et le groupe Ngola Ritmos prirent le parti de donner un style urbain aux musiques paysannes rituelles (le *semba*, exporté au Brésil avec les cargaisons d'esclaves bantous) ou festives (le *kazutuka*, du carnaval de Luanda). « *Les gammes occidentales ont été introduites dans les instruments pentatoniques tels que les marimbas, où les notes se répètent* », explique le guitariste d'exception Carlitos Vieira Dias dans le documentaire *Canta Angola* (présenté au Festival du film d'Amiens le 18 novembre, à 21 h30), réalisé début 2000 par la réalisatrice Ariel de Bigault, également responsable de *L'Anthologie des musiques angolaise*s, publiée chez Buda.

DÉPORTÉ AU CAP-VERT

En 1959, Carlos Liceu Vieira fut arrêté et, à l'issue du « procès des cinquante » (artistes et intellectuels opposés au Portugal salazariste), il fut déporté au Cap-Vert et emprisonné au bagne de Tarrafal. Barcelo de Carvalho, dit Bonga, qui use de la guitare, des congas et du récoréco, est l'héritier du Ngola Ritmos ou des Jovens do Prenda, prolétaires du *semba*. Il a aussi forgé son style musical au contact des Cap-Verdiens. Champion du Portugal du 400 mètres, Bonga s'engagea dans la lutte pour l'indépendance après avoir rejoint les rangs du club sportif Benfica de Lisbonne. Subissant les foudres de la PIDE, police politique portugaise, il s'exila en Hollande, à Rotterdam, où vit une forte communauté cap-verdienne. Réfugié politique, et à ce titre contraint d'abandonner la compétition, Bonga passa à la musique : *Angola 72* fut l'un des premiers grands succès de ce qui fut baptisé par la suite world music. La ballade *Mona Ki Ngi Xica* demeure un modèle de blues luso-africain, à l'instar de *Sôdade*, le succès de Cesaria Evora que Bonga chanta dès 1974. Bonga a une voix éraillée, grave, un incomparable *feeling*, travaillé avec les marins cap-verdiens du port de Rotterdam – vague à l'âme garanti.

Mulemba Xangola, son nouvel album publié par Lusafrica, porte le nom d'une chanson de sa composition, qu'il avait déjà chantée avec deux Brésiliens de talent (Marisa Monte et Carlinhos Brown) dans

YOURI LENQUETTE

Contraint d'abandonner sa carrière sportive en raison de ses opinions politiques, Bonga s'est mis à la musique, avec succès.

Red Hot In Lisbon, représentation magnifique de la vitalité des musiques lusophones, et exemple unique de croisements entre le Brésil, l'Afrique, le Portugal (le disque a été édité par Movieplay au profit de la lutte contre le sida). Un certain zapping politique – du MPLA à l'Unita – fut reproché à Bonga. Lui proteste de sa fidélité à la cause de l'Angola, du peuple et du partage des richesses. Les bombardements ont momentanément cessé, les populations « *déplacées* » s'entassent dans les bidonvilles de Luanda, la capitale, qui ne se prive pourtant pas de fêtes et de danse. « *Mon enfant, mon enfant, Dieu me l'a enlevé, j'ai demandé à sainte Anne de me le rendre* », chante Carlos Burity, le roi des chanteurs d'Angola sur un rythme irrésistible de fête.

Véronique Mortaigne

★ Bonga, *Mulemba Xangola*, 1 CD Lusafrica 362272, distribué par BMG. *Anthologie de la musique angolaise*, 1956-1998, 5 CD Buda Records 82990 à 994-2, distribués par Mélodie. Carlos Burity, *Ginginda*, 1 CD Mélodie.

Jacques Chirac critiqué au sujet des arts premiers devant l'Unesco

LORD RENFREW, directeur de l'Institut d'archéologie de Cambridge, a vivement critiqué Jacques Chirac devant l'Unesco, le 15 novembre. Il reproche au chef de l'Etat « *d'avoir demandé* [au Nigeria] *que l'achat par la France d'antiquités noks ayant fait l'objet d'un trafic frauduleux, pillées au Nigeria et achetées sur le marché clandestin pour être exposées au Louvre, puis au Musée du quai Branly, soit légitimé* ». Et il a ajouté : « *Je regrette que le président du Nigeria ait accédé à cette demande, mais je critique avant tout le chef de l'Etat français pour l'avoir faite. Quel malheureux début pour ce grand projet du Musée du quai Branly qu'il soit associé à un pillage d'antiquités.* » Les dirigeants du futur Musée des arts premiers s'élèvent « *contre ces allégations* [*Le Monde* des 14 et 21 avril]. *Une nouvelle fois, le Musée du quai Branly confirme que les objets ont été acquis selon les procédures légales et habituelles et sous le contrôle des autorités françaises et étrangères compétentes* ». En revanche, le quotidien *Libération*, dans son édition du 16 novembre, se dit en mesure d'apporter la preuve que le musée « *a acheté ces œuvres un an et demi avant de passer le fameux accord avec le Nigeria l'autorisant à procéder à cet achat* ».

DÉPÊCHES

■ **PRIX : le prix Nadar 2000, surnommé le « Goncourt de la photographie »,** a été décerné à l'ouvrage *Détours* de Raymond Depardon (éd. Paris Audiovisuel-Maison européenne de la photographie), par l'association Les Gens d'images.

■ **DISQUES : deux mois avant ses débuts sur scène, *Roméo et Juliette,* spectacle musical de Gérard Presgurvic,** bat des records avec 2,78 millions de disques vendus depuis mars, selon Universal. Il dépasse ainsi *Notre-Dame de Paris.* Le 15 novembre, deux disques de diamant pour les simples *Aimer* (780 000 exemplaires) et *Les Rois du monde* (1,24 million d'exemplaires), et un disque double platine pour l'album (760 000 exemplaires) ont été remis à la troupe menée par Damien Sargue (Roméo), 19 ans, et Cécilia Cara (Juliette), 15 ans, au Musée des Arts forains à Paris.

■ **CINÉMA : la cour d'appel de Paris a rejeté, mardi 14 novembre, le recours de la société MK2-Tolbiac.** Cette dernière conteste l'action de l'Association de défense de l'environnement de la Bibliothèque de France visant à faire interdire le permis de construire d'un cinéma. MK2-Tolbiac a obtenu le 29 septembre 1998 un permis pour la construction d'un complexe cinématographique de 9 100 m².

■ **ARTS : la police turque a retrouvé un cinquième tableau de Picasso en cinq mois,** près de la frontière syrienne dans le sud-est du pays. *Femme nue* a été saisi lors d'une opération qui a mené à l'arrestation de quatre personnes. Un cachet au dos de la toile indique qu'elle provient des collections royales du palais de l'émirat de Koweït. Certains experts doutent cependant de l'authenticité des toiles retrouvées et personne n'a encore demandé leur restitution. – *(AFP.)*

■ **MUSIQUE : Marc-André Dalbavie a été nommé compositeur en résidence à l'Orchestre de Paris.** Outre la collaboration artistique qu'il offrira au directeur général de la formation parisienne, le compositeur français, né en 1961, écrira deux œuvres, dont la première sera créée à New York, en janvier 2002, lors de la tournée de l'Orchestre de Paris aux Etats-Unis, sous la baguette de son directeur musical, Christoph Eschenbach. Marc-André Dalbavie remplace Philippe Manoury qui occupait cette fonction avant lui.

■ **THÉÂTRE : le metteur en scène Marcel Maréchal, directeur jusqu'à la fin 2000 du Théâtre du Rond-Point à Paris,** est nommé directeur des Tréteaux de France, où il succédera le 1er janvier 2001 au fondateur Jean Danet. Un administrateur provisoire sera prochainement nommé à la tête du Rond-Point par le ministère de la culture.

SÉLECTION DISQUES

JOHANN SEBASTIAN BACH
Variations Goldberg
Murray Perahia (piano)

Claudio Arrau, au piano, Wanda Landowska, au clavecin, furent des pionniers, mais c'est Glenn Gould qui popularisa les *Goldberg* au disque (CBS, en 1955) et au concert. Les clavecinistes n'allaient pas tarder à venir, plus ou moins inspirés et savants, plus ou moins en doigts. Et les pianistes délaissèrent ce chef-d'œuvre. A l'exception de deux femmes : Rosalyn Tureck (DG), fascinante en ce qu'elle abolit le temps, et Tatiana Nikolaeva, dont la dernière interprétation publiée (Hyperion) est d'une fantaisie d'allure, d'une splendeur polyphonique inoubliables. Daniel Barenboïm s'y est enfin mis.

Son interprétation captée en public, au Théâtre Colon de Buenos Aires, est d'une vivacité, d'un aplomb qui réconcilièrent avec un pianiste trop doué pour aller toujours au fond des choses (Erato). Murray Perahia s'y colle aujourd'hui. Il a beaucoup étudié les clavecinistes : son jeu étonne par sa profusion ornementale, sa luminosité, par la variété de son articulation. C'est presque en musicien baroque que le musicien joue les *Goldberg* sur son Steinway, en praticien oublieux de soi-même. C'est beau, un peu distant parfois, riche d'enseignements, risqué. Perahia ne surjoue jamais et son interprétation se mérite.

Alain Lompech

★ 1 CD Sony SK 89243.

EDWARD ELGAR
Symphonie n° 1
Orchestre symphonique de la SWR de Stuttgart, Roger Norrington (direction)

La *Première Symphonie* d'Elgar, que l'on ne joue jamais en France, est considérée comme le premier chef-d'œuvre britannique du genre. Gravée par d'éminents chefs à la suite de Sir Adrian Boult, elle n'est pourtant pas très représentée aujourd'hui au catalogue discographique. Cet enregistrement en concert (fin octobre 1999), publié par Hanssler, constitue une bonne alternative à la somptueuse lecture (en studio) de Giuseppe Sinopoli (DG) à la tête du Philharmonia. Roger Norrington replace judicieusement la symphonie de son compatriote dans une perspective germanique qui ne se limite pas aux influences stylistiques (Brahms, et Wagner évoqué en complément de programme par une *Ouverture* des *Maîtres chanteurs* à la fois de pompe et de circonstance...). Ni british, ni kitsch, cet Elgar prend position dans un absolu sobre et intériorisé. Homogène sans uniformité jusque dans le traitement des tempos (pour aboutir à la version sans doute la plus courte de l'histoire !), Norrington transcende la nature tourmentée de l'œuvre, notamment à la fin du premier mouvement, réalisé façon « ressort cassé ».

Pierre Gervasoni

★ 1 CD Hanssler Classic 93 000. Distribué par Intégral.

HERVÉ BOURDE, KARIM TOURÉ
Rivages

Le saxophoniste et – excellent – flûtiste Hervé Bourde et le percussionniste Karim Touré sont de ces musiciens qui n'attendent pas la perspective d'un concert – le duo est malheureusement peu programmé – ou celle d'un enregistrement pour se retrouver. Ils jouent dès que le besoin artistique s'en fait sentir, pour créer ensemble un langage qui, s'il puise dans certaines sources orientales ou africaines, se tient à l'écart de toute sensation exotique. Avec ses huit compositions, *Rivages* dresse un état ponctuel de leur idée d'un jazz en mouvement permanent, sans d'autre démonstration que celle d'approcher la beauté, tant dans l'expression de l'instant que dans l'écriture. Aux instruments « acoustiques » (l'éloquence de la *Danse du Bolémar*), Bourde et Touré ajoutent des touches fines avec les machines (claviers, percussions électroniques) dont les timbres sont sélectionnés avec intelligence (le lent mouvement de *Numéro six*). Un dialogue qui va à l'essentiel.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Juste une trace AMOC 032000.

BRANFORD MARSALIS
Contemporary jazz

Branford Marsalis dans ce qu'il sait le mieux faire, la musique, et en particulier ce jazz vers lequel il retourne régulièrement, après s'être frotté au blues ou au funk – on ne se refait pas, le titre final *Countronious Rex* combine les deux. Ici en quartette, le saxophoniste ne révolutionne guère les canons établis par les « grands anciens ». Il évolue dans la gravité *(Requiem)* comme dans une sorte de joie sans limites *(Elysium)* avec un son des plus sûrs, des plus expressifs, identifiable, personnel. Une assurance dont chacun des thèmes témoigne. Certes sans surprises, cet enregistrement est d'abord celui d'un compagnonnage solide : Joey Calderazzo est au piano, Eric Revis à la contrebasse et surtout Jeff "Tain" Watts à la batterie, qui semble toujours en parfaite adéquation avec la moindre proposition du saxophoniste.

S. Si.

★ 1 CD Columbia CK 63850, distribué par Sony Music.

CRAIG DAVID
Born To Do It

Dix-neuf ans, né à Southampton, Craig David a commencé par le hip-hop, tendance R & B, avant de rencontrer le *speed-garage,* le courant fort de l'Angleterre actuelle, toujours prompte aux modes et aux reniements – en l'occurrence la mise au rancart pour ce millénaire de la *drum n'bass* que ce jeune homme finement éclectique ne manque pas de qualifier de « *trop sombre, trop futuriste* ». Craig David, appelé en renfort sur l'album rap-soul de l'Américain Guru, fondateur de Gangstarr, préfère effectivement la liberté et la légèreté. Avec une impressionnante fluidité dans la diction, un sens assuré des mélodies qui marchent, le jeune métis (mère anglaise, père originaire de l'île de la Grenade) a conquis l'Angleterre romantique et le carnaval de Notting Hill, après avoir occupé la place de premier dans les disques les plus vendus en compagnie de Mark Hill avec *Rewind,* hymne Garage des clubs britanniques. Rythmiques synthétiques, parfois sèches parfois cristallines, notes de guitare hispanisantes, chœurs rhythm'n'blues soutiennent cet édifice à l'apparente fragilité.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Edel 010740402WST.

BOURVIL
... C'était bien

« *Elle travaillait dans une usine, elle collait des petits morceaux de caoutchouc à la sécotine, pneu à pneu ça faisait des boyaux, on l'appelait la môme rustine* » – rire, rire idiot, rire d'âne, qui provoque l'hilarité chez son prochain : Bourvil inventait des textes en forme de jeux à l'instar d'un Bobby Lapointe (*La Môme Rustine* date de 1955). Chansons de films (*La Ferme du pendu, Le Roi Pandore*), d'opérettes (*La Route fleurie*), farces (*Abonné au gaz*), parodie (*Ça,* reprise de *Je t'aime moi non plus,* avec Jacqueline Maillan, ou *Pauvre Lola* toujours de Gainsbourg, mais bien sûr réaménagée). Mort il y a trente ans, Bourvil fut un amuseur, un tendre, souvent réjouissant, parfois agaçant, mais toujours populaire.

V. Mo.

★ 1 coffret de trois CD EMI 7243-5-28409-2.

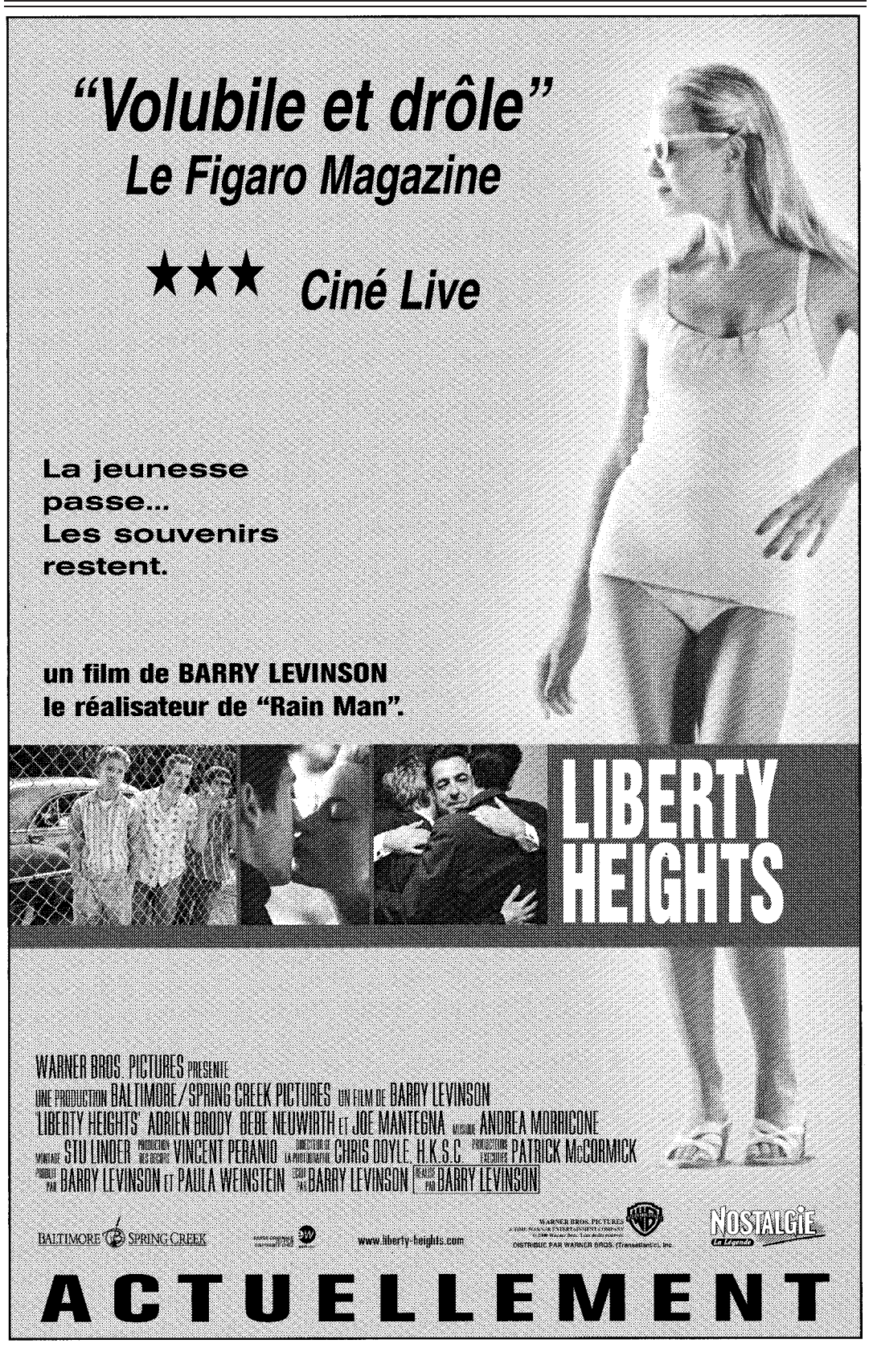

La liberté brutale du premier Brecht magnifiée en scène par Arpad Schilling

Reprise à Paris de « Baal », spectacle exceptionnel signé du jeune metteur en scène hongrois

BAAL, de Bertolt Brecht. Adaptation et mise en scène : Arpad Schilling. Avec Viktor Bodo, Reka Pelsöczyn, Nora Parti, Eszter Onodi, Lilla Sarosdy, Erika Bodnar, Annamaria Lang, Gabor Rusznyak, Gergely Kocsis, Sandor Csanyi, Gergo Bandki, Andras Vinnai, Zsolt Nagy.
Théâtre de l'Odéon (ateliers Berthier), 26, avenue Berthier, 17e. Mo Porte-de-Clichy. Tél. : 01-44-41-36-36. Vendredi 17 novembre et samedi 18, à 20 heures ; dimanche 19, à 15 heures (dernière). 30 F (4,57 €) à 120 F (18,29 €). Durée : 2 h 15. En hongrois surtitré.

1918. La guerre touche à sa fin, Bertolt Brecht a vingt ans, un désir fou d'en découdre. Il écrit des poèmes et des chansons, avec lesquels il se produira, plus tard, dans les cabarets de Münich. Il casse du sucre sur les pièces à succès. L'une d'elles, *Le Solitaire*, de Hanns Johst, le rend tellement furieux qu'il parie avec ses amis d'en écrire une meilleure en quelques jours. Il choisit pour héros le dieu antique Baal, qu'il expédie dans les bouges et les forêts d'une petite ville allemande où il s'enivre d'alcool et de sexe.

Baal est hors norme : asocial, amoral, vulgaire, génial. Il ne travaille pas. Il chante ses poèmes en s'accompagnant à la guitare. Un bourgeois veut le publier, il lui crache à la figure, séduit sa femme et la jette. Son meilleur ami Johannes lui présente sa fiancée, il la prend, elle se suicide. Baal convoque deux sœurs en même temps dans son lit, qui *« ne refroidit jamais »*. Il enlève une femme qu'il engrosse et renvoie en lui disant : *« Enterre-le »* (l'enfant). Il baise comme il boit. Il jouit des femmes et il aime un homme, Eckart. Il vomit son talent. Ravage tout. Il tue Johannes au cours d'une rixe, il blasphème un cadavre. Il sait sa séduction animale, il la pousse à bout. Et il meurt, seul. *« Si de la vie : toujours dans la lumière. Si de la mort : enterrez-moi vivant. »*

Le jeune Brecht avait donné son manuscrit à dactylographier à la secrétaire de son père, qui osait à peine regarder ce qu'elle avait à taper. En 1918, on ne parlait pas du sexe d'une manière aussi brute, foudroyante. Jamais, par la suite, Brecht ne s'est accordé une telle liberté. Il croyait avoir écrit une pièce, il nous a laissé un poème, nourri de tous les poèmes qu'il aimait tant alors, ceux de Rimbaud en premier. Mais c'est surtout au *Woyzeck* de Büchner que *Baal* fait penser aujourd'hui. *« Quand on est étendu dans l'herbe, la nuit, on sent avec ses os que la Terre est une boule et que nous volons et que sur cette étoile, il y a des bêtes qui dévorent ses plantes »*, dit Baal. Woyzeck ne voit pas la Terre autrement. Un cirque fauve.

TOURNÉE TRIOMPHALE

Le Hongrois Arpad Schilling ne pensait pas présenter *Baal* au public quand il a commencé à travailler des bouts de la pièce, avec des amis étudiants au Conservatoire des arts dramatiques et cinématographiques de Budapest, en 1998. Arpad Schilling avait alors vingt-quatre ans, il était lui-même élève du Conservatoire, section mise en scène. Mais le résultat de l'atelier a tellement séduit les professeurs que *Baal* est devenu un spectacle, joué triomphalement dans différentes salles de Budapest, puis invité hors de Hongrie. Après avoir été l'hôte du 8e Festival de l'Union des théâtres de l'Europe, à Strasbourg, en 1999, la pièce est au programme de l'Odéon. Excellent choix : les Parisiens peuvent ainsi découvrir un des metteurs en scène qui réinventent en Hongrie le théâtre européen d'aujourd'hui, comme Thomas Ostermeier le fait à Berlin.

Baal se joue aux ateliers Berthier, lieu de construction de décors et de répétitions. Endroit juste : tout y est brut, comme la mise en scène d'Arpad Schilling. Des échafaudages et un lit, une aire de jeu étroite : il ne s'agit pas de faire beau, mais de mettre à nu la violence de *Baal*, dont le désir désespéré éclate dans des scènes où les corps s'échangent comme une marchandise. Mauvaise viande, inoculée d'un virus intraitable : Baal consomme une mort qu'il appelle en grillant la vie par tous les bouts. Viktor Bodo le joue avec une vitalité carnassière – comme David Bowie et Fassbinder le firent en leur temps. C'est ça, la force d'Arpad Schilling : il s'inscrit dans la lignée des révoltés célestes.

Brigitte Salino

Jefferson Starship, vaisseau rock psychédélique, enfin à Paris

JEFFERSON STARSHIP, le Bataclan, Paris, jeudi 16 novembre.

Plus mythique, ça n'existe pas. Avec le Grateful Dead, Jefferson Airplane, devenu Starship en 1974, deux ans après la dissolution du vaisseau amiral, reste la formation la plus réputée de la scène du rock psychédélique américain de la fin des années 60. Celle de San Fransisco, de l'été de l'amour, du *flower power* contre la guerre au Vietnam, de la libération sexuelle et de la contre-culture. D'autant qu'il s'agissait, jeudi 16 novembre, au Bataclan, de la première venue à Paris de la formation – le Starship étant passé en terre normande en 1995. De futurs grands-pères pourront dire à leurs petits-enfants, forcément ébahis, *« j'y étais »*.

Avec, à sa tête, le chanteur Marty Balin (en grande forme vocale) et le guitariste Paul Kantner, tous deux aux origines de l'Airplane en 1965, la formule sans basse et batterie du Jefferson Starship aura fourni durant trois heures tout ce que l'on pouvait espérer d'elle. Un répertoire fondé au deux tiers sur ses hymnes et succès, la fidélité à une forme musicale qui résiste aux modes, et les influence même parfois, ce qu'il faut de moments où la troupe part en roue libre, de poings levés pour accompagner l'appel à la révolution ou de V de la victoire pour dire la confiance en un avenir radieux. Le tout bien assumé, nostalgie comprise.

Si l'on n'a pas le goût des entrelacs de guitares, des vocaux au lyrisme aérien, de l'improvisation dans le rock, Jefferson Starship peut sembler un tantinet anachronique dans un monde musical devenu assez prévisible. La durée rappelle ces temps anciens où un concert était aussi un lieu de recherche, d'éclats et d'errances. Mais là où les groupes pouvaient sombrer dans d'interminables échanges dont la pertinence devait en partie à l'absorption de LSD ou de marijuana en quantités partagées par les musiciens et le public, Jefferson Airplane/Starship s'est d'abord bâti sur de solides chansons et une approche assez rigoureuse. Loin de l'image d'indécrottables hippies que les moqueurs leur accolent.

Certains héros de l'aventure sont absents : Jack Casady, le bassiste aux lunettes rondes, ce qui affaiblit des parties improvisées ; le guitariste Jorma Kaukonen, son complice au sein du toujours actif Hot Tuna, dont Slick Aguitar a pris un relais habile à défaut d'être très original ; Grace Slick, aussi brune, ronde et sensuelle que Diana Mangano, nouvelle voix, est longue et blonde. D'autres sont morts : Skip Spence, Papa John Creach... *Comin'Back to Me*, l'une des plus belles mélodies de l'acid rock, leur est dédiée à tous.

De *Crown of Creation*, à *Volunteers*, de *Somebody to Love* à *America*, de *Count on Me* à *St Charles*, de *Wooden Ships* à *Caroline*, Jefferson Starship maintient donc bien vivace la flamme de son histoire passée et présente. Les mots *love, dream, together, freedom...* reviennent régulièrement, résumé des principes qui animent Balin et Kantner. La fraternité, le respect de l'environnement, le rêve d'une société égalitaire, la liberté d'agir et de penser en harmonie avec autrui. Des notions toujours nécessaires.

Sylvain Siclier

★ La plupart des disques de Jefferson Airplane sont disponibles en CD chez RCA/BMG ; ceux du Jefferson Starship le sont en import.

Les tendres élans d'Etienne Daho pour son public

ÉTIENNE DAHO, Olympia, le 14 novembre, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra, Madeleine. Le 19 novembre, à 17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 220 F (33,54 €). Le 22, à Lyon ; le 23, à Grenoble ; le 25, à Rennes ; le 28, à Brest ; le 29, à Nantes ; le 30, à Clermont-Ferrand ; le 1er décembre, à Besançon ; le 5, à Bordeaux ; le 6, à Toulouse ; le 7, à Montpellier.

Etienne Daho a une âme de fan. Ses élans pour les icônes de la chanson populaire (Françoise Hardy, Sylvie Vartan...) comme pour les figures de l'underground (des Young Marble Giants à Brigitte Fontaine) en disent beaucoup sur sa propre dualité de chanteur dont l'accessibilité ne se prive pas de précision esthétique. A l'Olympia, il présente, en voix off, sa « vedette américaine », Vanessa Daou. Une New-Yorkaise à la voix blanche, remarquée il y a quelques années pour avoir adapté des poèmes érotiques d'Erica Jong sur les tempos voluptueux d'une house nimbée de jazz. Parée du même habillage, elle susurre des mélodies ouatées avec une sensualité aguicheuse. En une demi-douzaine de titres, la formule a moins le temps de lasser que sur son nouvel album, *Make You Love* (EMI).

Dans la salle du boulevard des Capucines, on a enlevé les sièges, comme pour un concert de rock. Apparu dans l'écrin d'une colonnade de lumières bleues, Daho, jeune homme de quarante-quatre ans, aux immuables sourires et pas de danse (il tombera vite la veste pour rester en tee-shirt), va consacrer toute son énergie à satisfaire ses fans. En 1997, sa tournée précédente, le Kaléidoscope Tour, s'était aventurée avec audace et brio dans l'expérience électronique, en écho à *Eden*, album de l'époque, sensible aux sons des nuits londoniennes. Il reste quelques scories techno dans ce nouveau show. Les tubes des boums des années 80 – *Epaule tatoo, Tombé pour la France*... –, se sont adaptés aux pulsations « ecstasiées » de cette fin de siècle, ce qui convient finalement bien à leur hédonisme originel. Dans l'ensemble, pourtant, les nouveaux arrangements scéniques célèbrent d'abord l'efficacité basique des morceaux les plus fredonnés du répertoire de Daho. Cinq musiciens l'accompagnent avec sobriété (mention spéciale au minimalisme élégant de Vincent Mounier, ancien guitariste de l'Affaire Louis Trio), et un souci constant de plaisir immédiat. Cette manière directe et puissante de vivre la performance live valorisent l'évidence de titres comme *Saudade* ou *Comme un igloo*, le funk brut de *Jungle Pulse*, la félicité partagée d'*Au commencement*. Eléments-clés du spectacle, des illustrations graphiques et des films d'animation d'une qualité rare (signés Antoine Carlier) sont projetés en fond de scène sur trois écrans.

PARTI PRIS D'EFFICACITÉ

Ce parti pris d'efficacité a ses revers. Dommage que les principales chansons à en souffrir soient celles de *Corps et armes*, dernier album en date (*Le Monde* du 6 mai). Dans ce beau disque, le dandy breton, accompagné par le duo de musiciens-producteurs les Valentins (privés de tournée pour cause d'enregistrement de leur propre album), décline la sensualité et la mélancolie en s'aidant des caresses d'un orchestre à cordes. Trop cher, sans doute, à emmener en tournée, celui-ci est remplacé par la rigueur un peu robotique des synthétiseurs.

En début de concert, particulièrement, une voix poussée trop en avant, une basse envahissante, un piano lourdement électrique balaieront toutes les demi-teintes qui font le charme de *Ouverture*, *Rendez-vous à Vedra*, *Corps et Armes* ou *L'Année du dragon*. Un équilibre plus favorable redonnera une plus juste intensité à *San Antonio de la Luna* – décoré du soleil noir d'un *« été sans fin »* – et *Le Brasier* (avec l'image d'une allumette se consumant à son rythme). On regrettait, au final, que, sur scène, Etienne Daho ne retrouve pas la délicatesse de son dernier passage en studio.

Stéphane Davet

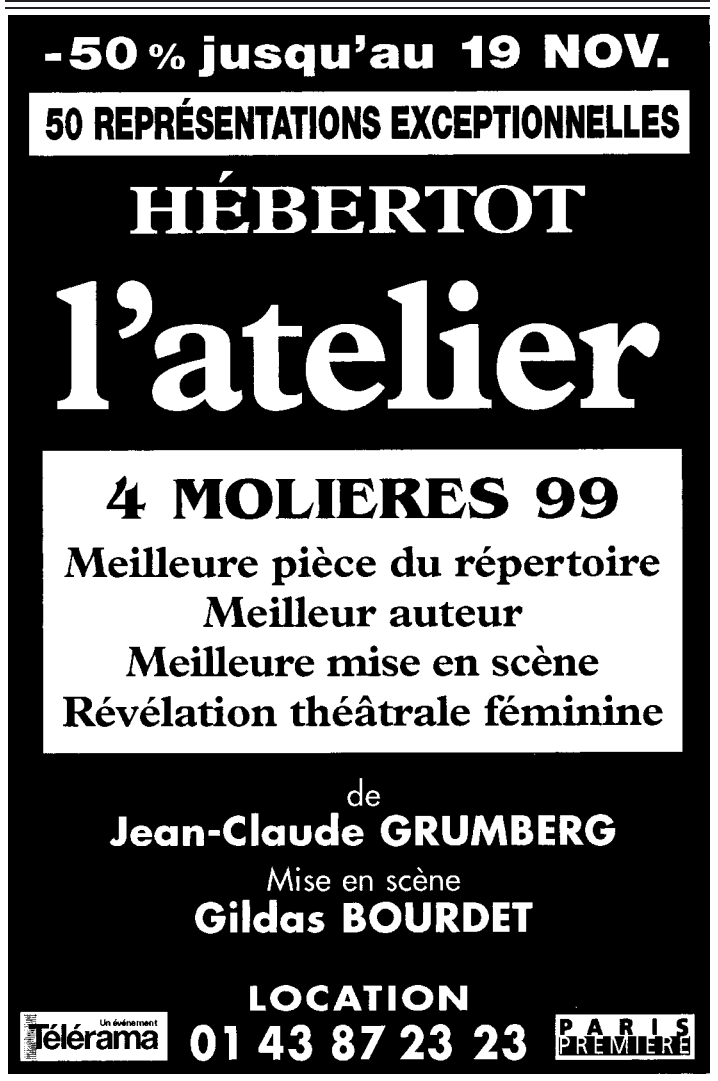

SORTIR

PARIS

Jeunes chorégraphes belges
Toujours à suivre avec attention pour découvrir les jeunes chorégraphes belges, le festival On y danse, du Centre Wallonie-Bruxelles, propose un spectacle intitulé *High Tech*, de Mateo Moles, sur l'hypersophistication de la vie quotidienne sous influence de la technologie (le 18 novembre, 20 h 30) : Joanne Leighton trouve son inspiration dans le film de Ridley Scott *Blade Runner* pour son spectacle *We Can Build You* (25 et 26 novembre) ; Loulou Omer articule *Le Temps suspendu* autour du balancement d'un pendule (1er et 2 décembre).
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4e. 50 F et 100 F. Tél. : 01-53-01-96-96.

HAUTE-NORMANDIE

Théâtre en tournée
Les Haut-Normands peuvent se réjouir, leur région inaugure le premier festival Théâtre en tournée. Pendant un mois, vingt villes de l'Eure et de Seine-Maritime accueillent seize spectacles au cours de quatre-vingts représentations. La programmation est de qualité et attrayante. A l'affiche, des créations – *M. Malaussène au théâtre*, de Daniel Pennac, mise en scène Hélène Vincent (18 novembre, Scène nationale de Fécamp) ; *Suréna*, de Corneille, mise en scène Dominique Terrier (du 21 au 25 novembre, Théâtre des 2 Rives de Rouen)... –, des reprises – *Trilogie Tchekhov*, d'Anton Tchekhov, mise en scène Eric Lacascade (du 29 novembre au 5 décembre, au Théâtre d'Evreux)... –, des spectacles créés à l'étranger, présentés pour la première fois en France – *La Ménagerie de verre*, de Tennessee Williams, mise en scène Irina Brook (les 5 et 6 décembre, au Théâtre Charles-Dullin du Grand-Quevilly).
Théâtre en tournée, hôtel de région, 25, bd Gambetta, Rouen (76). Jusqu'au 9 décembre. Tél. 02-35-52-56-65. Web : www.cr-haute-normandie.fr

Soutien à l'Aprim
Association d'aide à des infirmes mentaux et moteurs, l'Aprim, dont les locaux sont situés à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), pourrait perdre une cinquantaine d'emplois, ce qui mettrait en péril son fonctionnement et sa volonté d'être proche de la centaine d'enfants et d'adultes accueillis par la structure. Un concert de soutien est prévu afin de sensibiliser les pouvoirs publics et témoigner de la solidarité des musiciens à l'égard de l'établissement. Trois formations sont attendues : les chanteurs Guillaume Farley et Hélène Mittet ; Saya Dunn, groupe de reggae ; et Foot Rhythm, un nonette jazz-funk (1er prix au festival Existenzia).
Maison du temps libre, avenue Panas, Roissy-en-Brie (77). Le 17, 21 heures. Gare Roissy-en-Brie (ligne Gare-de-l'Est - Tournan). Tél. : 06-64-24-59-83. 50 F.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

5e Festival du film Ciné coup d'cœur
Trait d'union 58, 33, rue des Rivières-Saint-Agnan, Cosne-sur-Loire (58). Du 16 au 19 novembre. 20 F. Tél. : 03-86-28-23-58.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

PHOTOGRAPHIES

Regards sur les Indiens d'Amazonie
Photographies des années 50 par Henri Ballot.
Musée de l'Homme, hall, palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, Paris-16e. Tél. : 01-44-05-72-72. De 9 h 45 à 17 h 15. Conférences les mercredis 22 et 29 novembre, à 18 h 30, salle du cinéma. Fermé mardi et fêtes. Du 15 novembre au 15 janvier. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre Pasdeloup
Œuvres de Strauss, Liszt et Wagner. Wolfgang Doerner (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Le 18 novembre, 15 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 200 F.

Quatuor Takacs
Mozart, Schumann. Aleksandar Madzar (piano).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Le 18 novembre, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Ensemble Alternance
Solbiati, Mantovanin, Schoeller, Mosca.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Le 18 novembre, 18 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 50 F.

Les Solistes de Moscou
Tchaïkovski-Bashmet, Schnittke-Bashmet, Chostakovitch-Tchaïkovski. Yuri Bashmet (alto).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Le 18 novembre, 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. De 100 F à 130 F.

Orchestre du XVIIIe siècle
Mozart. Cyndia Sieden (soprano), Frans Brüggen (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e. Le 18 novembre, 20 h 30. De 110 F à 200 F.

Jan Fabre
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Le 18 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Compagnie Les Orpailleurs
Jean-Christophe Bleton
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Le 24 novembre, 20 h 30 ; les 18 et 25 novembre, 19 heures ; les 19 et 26 novembre, 16 h 30 ; les 22 et 29 novembre, 15 heures. Tél. : 01-45-84-72-00. De 40 F à 60 F.

Compagnie Matteo Moles
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4e. Le 18 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-53-01-96-96. De 70 F à 100 F.

Compagnie Choréonyx
Bruce Taylor
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris-19e. Le 18 novembre, 20 h 45. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

Virpi Pahkinen
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5e. Les 18 et 19 novembre, 20 heures. Tél. : 01-40-51-89-09. De 40 F à 60 F.

Hal Singer, Bernard Maury
Le Franc Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris-4e. Le 18 novembre, 21 h 30. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.

Michèle Hendricks Quintet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Le 18 novembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Zool Fleicher, Michel Alibo, Minino Garay
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Le 18 novembre, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

René Urtreger Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Le 18 novembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Sylvain Luc & ses frères
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. Le 18 novembre, 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F.

Michel Portal, Richard Galliano
Le Théâtre des Bergeries, 5, rue Jean-Jaurès. Le 18 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-41-83-15-20. 120 F.

John Trudell and the Bad Dog
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. Le 18 novembre, 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 140 F à 160 F.

Pink Martini
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Le 18 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 154 F.

Pascal Obispo
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Les 18, 21 et 22 novembre, 20 h 30 ; le 19 novembre, 18 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 195 F.

André Taïeb, Kamal Berraba, Mohamed Zeftari
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Le 18 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. De 80 F à 100 F.

Teofilo Chantre
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Le 18 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

L'ENCAISSEUR DU FRAC®

SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES
39, Rue La Fayette · 75009 PARIS
Tel 0153209353 · Fax 0153209350

"QUE SAIS-JE ?"
LES ENERGIES RENOUVELABLES
JACQUES VERNIER
"Un plaidoyer pour les énergies alternatives"
(Les Echos)
128 pages - 42 F

EN VUE

■ Le cardinal **Dario Castrillon Hoyos**, ministre de la santé du pape, confirme : *« Le **Christ** est né d'un œuf animé par le Saint Esprit. »*

■ Selon 75 % des personnes interrogées par l'institut germanique Emnid pour la chaîne d'information continue n-tv, les juifs *« souffrent de préjugés en Allemagne »*.

■ **Gerhard Schröder**, chancelier d'Allemagne, venu au Musée de Yad Vashem à Berlin raviver la flamme, symbole de la Shoah, l'a éteinte d'un lent tour de manette à contresens.

■ **Stefan Raab**, vedette allemande, a vendu à plus de 360 000 exemplaires une chanson qui reprend une phrase du chancelier **Gerhard Schröder**, *« Donnez-moi une bière ou je me mets en grève »*, prononcée cet été pendant une journée torride en ex-RDA.

■ Les jeunes talents boudent le prestigieux chœur de Saint-Thomas de Leipzig, qui, à l'époque communiste, permettait aux petits chanteurs de découvrir en tournée des pays interdits à la plupart des habitants de la RDA.

■ Le major **Robert Szalay**, officier hongrois à la retraite, anti-bolchevique qui avait applaudi le putsch pro-nazi et antisémite de **Ferenc Szalasi** pendant la seconde guerre mondiale, vient d'être promu au rang de colonel pour avoir *« participé à la révolution de 1956 »*.

■ *« Tout le pouvoir aux soviets »*, ont réclamé des milliers de retraités ukrainiens victimes de la crise économique en commémorant la révolution d'Octobre dans les rues de Kiev.

■ La police a détruit 33 millions de cachets d'amphétamines depuis le début de l'année en Thaïlande, où, pour combattre la fatigue, neuf ouvriers sur dix ont recours à des excitants.

■ Les doses de **cocaïne** dénichées dans les water-closets du Parlement britannique ne peuvent être comparées aux traces laissées dans les toilettes du Reichstag *« en des quantités telles qu'un chien anti-drogue aurait pu les dépister »*.

■ Les membres du Parlement britannique, impassibles devant les centaines de photos – notamment un scalpel géant et une femme nue – que des chercheurs de l'University of West England leur montraient pour mesurer leur émotivité, ont soudain réagi à la vue de **Margaret Thatcher**.

■ *« La plupart ne résistent pas ! »*, triomphe le directeur d'une agence d'Ivanovo, en Russie, qui propose aux fiancés les services de séducteurs professionnels pour tester la fidélité de leurs futures épouses.

Christian Colombani

L'appel de cent intellectuels roumains

Ils demandent, par voie de presse, que la droite présente un seul candidat à l'élection présidentielle du 26 novembre face à l'ancien président néocommuniste Ion Iliescu. Ils risquent fort de ne pas être entendus

IL FAUDRAIT que la droite s'unisse et présente un seul candidat à l'élection présidentielle pour empêcher le retour des néocommunistes et barrer la route aux nationalistes extrémistes. Tel est l'appel, un peu désespéré, que lancent une centaine d'intellectuels à dix jours des élections législatives et présidentielle roumaines, prévues le 26 novembre.

ADEVĂRUL

100 de intelectuali pledează pentru un singur candidat care să-l învingă pe Ion Iliescu

Le candidat donné vainqueur dans les sondages, l'ancien président Ion Iliescu, au pouvoir de 1990 à 1996, ne s'est pas débarrassé, à leurs yeux, de son image néocommuniste. La percée surprenante du nationaliste extrémiste Corneliu Vadim Tudor, qui pourrait passer la barre du premier tour en même temps que Ion Iliescu, inquiète davantage encore les partisans d'une Roumanie moderne. Les élections législatives et le premier tour de l'élection présidentielle ont lieu le 26 novembre. Si aucun candidat n'obtient plus de 50 % des suffrages, un second tour est prévu le 10 décembre entre les deux prétendants les mieux placés.

UN « CRI DANS LE DÉSERT »

« Nous sommes à un moment extrêmement critique, lit-on dans cet appel public intitulé "Un seul candidat". *Nous risquons d'en revenir au parti unique et de manquer l'intégration euro-atlantique... Nous risquons de voir le deuxième tour des élections présidentielles offrir une chance au candidat du Parti de la Grande Roumanie* [la formation de Corneliu Vadim Tudor]. »

Considérés comme responsables de cette situation, les quatre candidats démocrates, accusés d'avoir dispersé leurs forces, sont invités à se prononcer pour une candidature unique qui devrait bloquer l'ascension d'Ion Iliescu. Trois des quatre candidats visés par les intellectuels devraient ainsi céder la place à un seul, capable de faire face à Ion Iliescu et de stopper l'avancée de Vadim Tudor.

L'appel des intellectuels a suscité des réactions très diverses parmi les intéressés. *« Enfin,* déclare le candidat libéral Theodor Stolojan, *les intellectuels ont compris ce que je m'efforce d'expliquer depuis trois mois : il faut convaincre les trois autres candidats de se retirer de la course. » « Ce n'est pas une mauvaise idée, mais elle vient trop tard »*, affirme Gyorgy Frunda, le représentant du parti de la minorité hongroise. Celle-ci compte 7,8 % des 23 millions de Roumains. Petre Roman, leader d'une formation sociale-démocrate, se contente d'affirmer qu'il a été le seul à lutter contre Ion Iliescu. Un point de vue ferme, mais difficile à défendre. M. Roman n'a nullement été le seul à s'opposer à M. Iliescu, dont il a en outre été le premier ministre en 1990-1991. Le technocrate Mugur Isarescu, candidat indépendant soutenu par les chrétiens-démocrates, reproche aux intellectuels de ne pas avoir lancé leur message plus tôt s'ils voulaient avoir une chance d'être entendus.

L'ancien président Ion Iliescu résume pour sa part sa position de façon péremptoire. *« Tous ces épouvantails ne font peur à personne »*, affirme-t-il. Le quotidien *Evenimentul Zilei* (*L'Evénement du Jour*) reflète bien le climat général, avec un éditorial au ton amer : *« L'appel des intellectuels est tardif et inutile. C'est une sorte de cri dans le désert, là où il n'y a plus un seul arbre qui puisse leur offrir l'ombre pour dormir tranquille. »*

Mirel Bran

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre Luc Séguillon

■ La plainte contre X déposée en justice pour empoisonnement par les familles de deux victimes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob découle de la *« judiciarisation »* galopante de la société française. Celle-ci ne veut plus connaître les aléas de la science ni prendre en compte la difficulté de la décision politique. A tout accident, il lui faut trouver un responsable et obtenir réparation. Ainsi passe-t-on rapidement du principe de précaution à celui du talion. C'est ce qui s'est passé pour l'affaire du sang contaminé. C'est trop évidemment ce que l'on cherche à reproduire dans l'affaire de la vache folle. Le principe de précaution relève de la vertu de prudence. Il consiste à prendre toutes les mesures susceptibles de prévenir et de pallier un danger. C'est ce principe qu'ont mis en œuvre les politiques à mesure que les scientifiques se faisaient de plus en plus précis sur les possibilités de transmission de l'ESB à l'homme. *(...)* Le principe du talion ressort à l'esprit de vengeance. Il consiste à trouver un coupable, à le punir en lui infligeant une peine qui vaille réparation et à obtenir indemnisation du préjudice subi.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ La démographie ouvre les vannes : des centaines de milliers de jeunes Français pourront s'orienter vers la fonction publique afin de remplacer les générations du baby-boom pour lesquelles la retraite se profile à l'horizon. Fonctionnaire, un métier d'avenir ! Mais une autre filière paraît encore plus prometteuse : celle des professions juridiques et judiciaires. Là, ce n'est pas la démographie qui laisse prévoir un « appel d'air », mais la judiciarisation de la vie en société. Nous nous acheminons, à marche forcée, à l'exemple américain, vers la généralisation des procédures, des plaintes, des demandes en réparation, dans un nombre de domaines qui ne cesse de s'étendre.

THE NEW YORK TIMES

■ Al Gore a suggéré, mercredi 15 novembre, une solution raisonnable pour sortir du bourbier légal et électoral de Floride, lorsqu'il s'est engagé à respecter les résultats et à ne pas les contester devant les tribunaux si un recomptage manuel des bulletins est effectué en totalité dans les trois comtés de Floride qui posent problème. M. Gore a déclaré qu'il respecterait également un recomptage manuel dans l'Etat tout entier, si tel était le souhait de son adversaire George W. Bush. Le rejet immédiat de cette proposition par M. Bush est décevant en matière civique et constitue une faute politique. Il est aussi mal fondé dans la mesure où la raison invoquée par M. Bush est qu'un recomptage manuel serait *« arbitraire et chaotique »*. C'est l'absence prolongée d'accord qui produit le chaos actuel, et celui-ci est d'autant plus grave que M. Bush se montre inflexible et que Katherine Harris, la secrétaire d'Etat de Floride, insiste de façon provocante sur la proclamation d'un scrutin qui est encore incomplet. La proposition de M. Gore était valable sur le fond, et aussi politiquement avisée. Ce qui a manqué pendant le drame du vote en Floride, ce sont les manifestations d'un leadership digne d'un président venues de l'un et l'autre candidat. Le public a attendu en vain, aussi bien qu'on parvienne à un résultat pour ces élections, que MM. Gore et Bush cessent de se cacher derrière leurs avocats et leurs porte-parole respectifs.

www.clip.fm

Les prémices d'un nouveau cyberlangage, à base de petites icônes animées

***« ADMETTONS** qu'une femme soit enceinte, mais qu'elle ne sache pas exactement qui est le père. Elle décide d'être honnête et de l'annoncer à son mari, mais comment s'y prendre ? Trop dur à dire en face, et peut-être même au téléphone... »* Angie Waller, jeune graphiste new-yorkaise facétieuse, a imaginé une solution originale : la femme dans l'embarras pourra désormais envoyer, par le Web ou un téléphone Wap (Internet mobile), une petite séquence animée décrivant la situation. Une silhouette féminine dont le ventre s'arrondit, un œuf hésitant entre deux sources, un petit sourire triste, puis deux hommes surmontés d'un point d'interrogation : *« Le temps que le mari ait déchiffré le rébus, il sera content de lui, ça le mettra de bonne humeur, la mauvaise nouvelle passera plus facilement. Quand un message est aussi mignon, il ne peut pas être vraiment horrible... »*

Pour que ses animations puissent s'afficher sur des mini-écrans portables, Angie Waller a conçu des icônes simples et ultralégères en noir et blanc, dont le graphisme s'inspire de la signalétique d'aéroport ou des panneaux routiers. Grâce à l'aide d'un jeune informaticien anglais, elle est en train de constituer une base de données contenant des messages adaptés à toute une gamme de situations délicates ou embarrassantes : *« Je t'ai trompé » ; « Papa, maman, je suis homosexuel » ; « Je suis alcoolique » ; « J'ai envie d'acheter de la marijuana... »*

Angie et ses icônes rencontrent un franc succès auprès de ses amis et dans les festivals d'art numérique, mais elle a été la première surprise lorsque deux sociétés de messagerie électronique new-yorkaises l'ont contactée pour acheter son procédé : *« Ces gens-là sont persuadés que la demande existe, et que leurs clients vont s'en servir pour de vrai, pas seulement pour s'amuser. »* Aussitôt, Angie monte sa start-up, baptisée Clip.fm. Pour bénéficier du nom de domaine « fm », elle doit l'enregistrer auprès des autorités des Etats fédérés de Micronésie, mais rien n'est impossible sur Internet. Angie est actuellement aux Pays-Bas, pour adapter son système aux normes Wap européennes : *« Si ça marche à New York, ça marchera à Amsterdam. »*

Sur sa lancée, l'équipe de Clip.fm développe déjà un projet ambitieux et incertain, car les problèmes techniques et sémantiques sont inédits : il s'agit d'inventer un « mini-dictionnaire » d'icônes animées correspondant à des personnages, des actions, des situations et des objets, que l'utilisateur pourrait agencer à sa guise, afin de raconter sa propre histoire...

Yves Eudes

SUR LA TOILE

CONCURRENCE

■ Suite à une plainte déposée par six opérateurs concurrents, la compagnie de téléphone belge Belgacom a dû unifier sa tarification pour les communications vers Internet. Avant, en se connectant via le numéro spécial de Belgacom, on payait moins cher que si l'on passait par un numéro local ordinaire. – *(Reuters.)*

LADY DI

■ Le site de ventes aux enchères américain eBay propose une bague et une Ford Escort ayant appartenu à la princesse Diana. La mise à prix est de 240 000 € pour le bijou et 120 000 € pour la voiture.
www.ebay.com

SALARIÉS CONNECTÉS

■ Les constructeurs automobiles General Motors et DaimlerChrysler ont passé un accord avec le fournisseur d'accès AOL, pour l'équipement en connexions Internet à domicile de leurs salariés. L'abonnement coûtera 22 dollars par mois, dont 3 à 5 dollars seront à la charge du salarié. Cette opération sera réalisée en partenariat avec United Auto Workers (UAW), le principal syndicat des ouvriers américains de l'automobile. – *(Reuters.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Thema *par Luc Rosenzweig*

POUR nous laver l'esprit pollué par trop d'émissions prétendument populaires, que nous regardons par devoir, pour les fustiger, nous nous étions promis de suivre une « Thema » d'Arte, d'un bout à l'autre. Avouons que le sujet proposé jeudi soir était alléchant : « Péril en mer ». A nous les tempêtes, les naufrages, les paquets de mer balayant le pont, la dure vie des nouveaux terre-neuvas... Pour commencer, nous eûmes droit à ce que nous classerons dans la catégorie du documentaire allemand à vocation pédagogique et militante, consacré à l'analyse des causes et des conséquences des marées noires. Si la qualité d'une telle œuvre doit se mesurer à l'ennui qu'elle distille et à la négligence de sa réalisation, celle-là devrait rafler tous les prix. L'auteur a dû commencer à rédiger un pensum, style rapport de commission d'enquête sur les récentes catastrophes de pétroliers déversant leur cargaison en mer. Ensuite il s'est dit : « C'est pas tout ça, mais sur ma carte de visite, c'est marqué cinéaste, donc faut mettre des images ! » Et l'on pose une caméra devant des têtes qui parlent, armateurs, assureurs, contrôleurs, etc., on va faire ses courses, et on revient quand ils ont fini de causer. On met ça bout à bout et vogue la galère...

Ensuite vient une autre spécialité d'Arte, le débat franco-allemand à vocation transculturelle, qui est censé montrer ô combien commune aux deux pays est la problématique traitée ce soir-là. C'est en général parfaitement incompréhensible en dépit des efforts louables d'interprètes de talent. Ce débat ne dérogea pas à la règle, malgré la présence d'un Noël Mamère dont on se demande s'il ne fait pas un concours, avec Gérard Miller, de temps de présence dans des émissions de télé...

On enchaîne avec un second documentaire sur les ferries aux Philippines, qui sombrent à intervalles réguliers, causant la noyade d'un nombre impressionnant de personnes. En général, cela ne fait que quelques lignes dans les journaux européens, en vertu de la loi du mort-kilomètre, qui diminue la surface accordée par la presse aux catastrophes et à leurs victimes en fonction de leur éloignement. Honnête reportage, quoiqu'un peu longuet. Et vint, enfin, un doc, un vrai, qui sauva notre soirée aussi courageusement qu'un canot des Hospitaliers sauveteurs bretons. Un documentaire américain qui raconte la vie épouvantable des pêcheurs de crabes de la mer de Béring, en Alaska. Cela peut rapporter gros, mais à quel prix ! On vivait cet enfer froid mouillé comme si on y était. L'auteur ne cherchait pas à prouver, il montrait. Qui a dit « exception culturelle » ?

VENDREDI 17 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Scènes mythiques, les temples de l'art. **Forum**

MAGAZINES

18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Michelle Rodriguez ; Karyn Kusama ; Elwood. **Canal +**
19.00 Tracks. **Arte**
19.20 Vendredi, c'est Julie. **France 2**
19.30 et 0.55 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.05 C'est la vie. Parents d'autistes. **TSR**
20.25 Soirée spéciale sur les drogues. Les Belges et les Drogues. **RTBF 1**
20.55 Thalassa. Les colosses de Malabar. **France 3**
21.00 Recto Verso. Michel Boujenah. **Paris Première**
21.00 Top bab. Invité : Johnny Rotten. **Canal Jimmy**
22.10 Faut pas rêver. **France 3**
22.50 Bouillon de culture. Comment tenir sa langue ? Invités : Denise Bombardier ; Claude Hagège ; Jean-Pierre Denis ; Jean Yanne ; Bertrand Poirot-Delpech ; Benoît Peeters. **France 2**
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
0.10 Howard Stern. Invité : James Woods. **Paris Première**
0.30 T'as pas une idée ? Avec Claudie André-Deshays. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. [5/5]. **Arte**
20.30 L'Evénement. Patrick Henry, un procès capital. **Odyssée**
21.00 Soirée Karine Saporta. **Mezzo**
21.30 La Roulette russe. **Odyssée**
21.55 Classic albums. *Face Value*, de Phil Collins. **Canal Jimmy**
22.00 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [5 et 6/12]. **Histoire**
22.10 Gros plan sur Juliette Binoche. **Festival**
22.20 Grand format. Les Vétérans de la gauche américaine. **Arte**
22.30 Les Nouveaux Détectives. Contrats meurtriers. **13ème RUE**
22.35 Carnegie Hall, un siècle de musique. **Planète**
23.35 Médecine traditionnelle en Afrique. [6/7]. Guérisseurs à la lumière des sciences. **Planète**
23.45 Après la tempête. L'exil américain de Béla Bartok. **Mezzo**
0.10 Nuit Titanic. Cinémax. Titanic. **Ciné Cinémas**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. D 2 (20e journée) : Châteauroux - Sochaux. **Eurosport**
22.30 Boxe. Championnat de France. **Pathé Sport**
0.00 Tennis. Championnat du monde féminin (5e jour). **Eurosport**

DANSE

21.30 Soirée Karine Saporta. *Le Cabaret latin.* Ballet. Chorégraphie de Karine Saporta. Musique de Cascalès. **Mezzo**

MUSIQUE

22.30 Sclavis, Drouet, Frith. Lors de l'Europa Jazz Festival, en 1997. **Muzzik**
22.55 A Supernatural Evening with Santana. Au Pasadena Civic Auditorium, en 2000. **Canal Jimmy**
23.20 Chick Corea Akoustic Band Alive. En 1990. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.45 Deux flics blancs comme neige. Ralf Huettner. **Arte**
20.45 La Vérité cachée. Peter Werner. O. **RTL 9**

SÉRIES

20.55 La Crim'. Mort d'un prince. O. **France 2**
21.45 B.R.I.G.A.D. La secte des lunes. **France 2**
23.25 Taxi. [2/2]. Shut It Down (v.o.). O. **Série Club**
23.30 First Wave. L'antre de la bête. **13ème RUE**
23.45 The Practice. Un jour de plus (v.o.). O. **Série Club**
0.05 Au-delà du réel, l'intégrale. Un saut dans le temps. O. **M 6**

FILMS

16.45 L'Ange exterminateur ■■ Luis Bunuel (Mexique, 1962, N., v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**
21.00 Les Hors-la-loi du mariage ■■ Valentino Orsini, Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Italie, 1963, N., v.o., 100 min) O. **Cinétoile**
21.00 Il faut sauver le soldat Ryan ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 165 min). **Cinéstar 1**
22.10 Sans retour ■■ Walter Hill (Etats-Unis, 1981, 105 min) ♦. **Cinéstar 2**
22.35 Beau-père ■■ Bertrand Blier (France, 1981, 125 min) ♦. **Ciné Cinémas 2**
22.50 Les Hauts de Hurlevent ■■ Peter Kosminsky (GB - EU, 1992, 105 min). **Festival**
23.05 La Nuit des morts vivants ■■ George A. Romero (Etats-Unis, 1968, N., v.o., 95 min) ♦. **Ciné Classics**
23.55 Forrest Gump ■■ Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1994, 135 min) O. **Cinéstar 1**
0.40 La Maison dans l'ombre ■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min) O. **Ciné Classics**

0.40 Alien, le huitième passager ■■■ **Ridley Scott. Avec Tom Skerritt, Sigourney Weaver** (GB, 1979, v.o., 115 min) ♦. **Ciné Cinémas 1**
0.40 Un amour de Swann ■■ Volker Schlöndorff (France - Allemagne, 1984, 105 min) O. **Ciné Cinémas 2**
0.40 Johnny s'en va-t-en guerre ■■ Dalton Trumbo (Etats-Unis, 1971, 115 min) ♦. **Cinéfaz**
1.05 Will Hunting ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, v.o., 125 min) O. **Ciné Cinémas 3**
1.20 Pour l'exemple ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1964, N., v.o., 80 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé. Spéciale pub.
23.15 Sans aucun doute. Les ratés de la chirurgie esthétique.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

17.20 et 22.40 Un livre.
17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 &newlin; JAG O.
19.20 Vendredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 La Crim'. Mort d'un prince O.
21.45 B.R.I.G.A.D. La secte des lunes.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 Bouillon de culture. Comment tenir sa langue ?
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier. Les phares.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport, Journal du tennis.
20.25 Tous ego.
20.55 Thalassa. Les colosses de Malabar.
22.10 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

17.50 Mikro ciné.
► En clair jusqu'à 21.00
18.20 Daria.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Loin du paradis ■ Film. Joseph Ruben.
22.50 Le Masque de Zorro ■ Film. Martin Campbell O.
1.05 Seinfeld.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte Info.
20.15 La Vie en feuilleton. Music-hall Berlin [5/5].
20.45 Deux flics blancs comme neige. Téléfilm. Ralf Huettner.
22.20 Grand format. Les Vétérans de la gauche américaine.
23.15 Cinq filles et une corde ■ Film. Hung-Wei Yeh (v.o.).
1.05 Le Dessous des cartes.

M 6

17.40 Kid et compagnie.
18.30 Dharma & Greg.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Politiquement rock.
20.50 M 6 Awards 2000.
0.05 Au-delà du réel, l'aventure continue. Un saut dans le temps O.
0.50 Brooklyn South. Vivre et laisser vivre O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Julian Adderley. Invité : Jean-Louis Chautemps.
21.30 Cultures d'islam. Invités : Lucette Valensi ; Abram Udovitch.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. La forêt Racine.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque. Invité : Jean-Claude Casadesus. En direct du Furet du Nord, à Lille.
20.00 Concert. Donné en direct par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Hans Vonk. Œuvres de Beethoven, Schoenberg.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. Au New-Morning, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Carl Maria von Weber. Œuvres de Weber, Mozart, Haydn, Hoffmann, Wagner.
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Musique à la Maison Blanche : La Maison Blanche à l'heure de la télévision. Œuvres de Verdi, Donizetti, Ware Orem, Gershwin, Bortnianski.

Le Monde TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

20.40 Carl Maria von Weber

Carl Maria von Weber était indirectement parent de Mozart, son compositeur préféré. Son admiration pour lui fut tempérée par l'influence de Josef Haydn, avec le frère de qui il prit ses premières leçons de composition. D'où les *Six Fuguettes*. Malheureusement, la carrière de Weber fut écourtée par la phtisie, ce qui empêcha Wagner, Mendelssohn ou Schumann de recueillir ses conseils.

FRANCE 2

22.50 Bouillon de culture

Sous le titre « Comment tenir sa langue », Bernard Pivot reçoit notamment Denise Bombardier, auteur d'un récent essai polémique *Lettre ouverte aux Français qui se prennent pour le nombril du monde*, le linguiste Claude Hagège et Benoît Peeters, spécialiste de Tintin, commissaire de l'exposition « Tu parles ! ? Le français dans tous ses états » présentée à Lyon, et auteur du livre éponyme.

CINÉ CLASSICS

0.40 La Maison dans l'ombre ■■

Film de Nicholas Ray, passé quasiment inaperçu en France, *La Maison dans l'ombre* raconte l'arrivée d'un inspecteur de police qu'une enquête mène jusqu'à une maison isolée, habitée par une jeune aveugle. Succession de mondes différents – univers poisseux, paysage enneigé – et interprétation remarquable, qui culmine avec le dialogue entre Robert Ryan et Ida Lupino.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Invité : Raymond Depardon. **LCI**
21.00 Le Patrimoine aux enchères ? Invités : Pierre Rosenberg, Rémy Le Fure, Dominique Ribeyre, Jacques Perrin, Jean-Baptiste de Proyart, Vincent Noce. **Forum**
22.00 Les Bâtisseurs de l'Egypte. Invités : Audran Labrousse, Jean-Pierre Adam, Salah El-Naggar, Pierre Grandet, Marie-Françoise de Rozières. **Forum**

MAGAZINES

14.15 Bouillon de culture. Comment tenir sa langue ? **TV 5**
14.25 Strip-tease. Une délégation de très haut niveau. **RTBF 1**
15.05 Enquête sur la France. Montpellier. **La Cinquième**
15.55 La Vie d'ici. **France 3**
18.00 Le Magazine de la santé. L'épilepsie. Invité : le docteur Pierre Jallon. **La Cinquième**
18.00 Courts particuliers. Melvil Poupaud. **Paris Première**
18.15 Argent public, argent privé. La bataille de l'eau. Les camions sur les trains, c'est pas pour demain ! Dette à vie ! Invitée : Dominique Voynet. **TV 5**
18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 18 novembre 1950. La lutte contre la faim. Invité : Yves Lacoste. **Arte**
20.30 Le Club. Mylène Demongeot. **Ciné Classics**
21.05 Thalassa. Les galériens de l'Alaska. **TV 5**
21.10 Grand angle. **LCI**
21.40 Metropolis. Europe, nous voilà ! : la Lituanie. Kanak attack. **Arte**
22.05 Ciné-Cinécourts. L'adolescence. **Ciné Cinémas**
22.15 Envoyé spécial. Les bas-fonds de Moscou. Les barreaux dans la tête. Innocents de guerre. **TV 5**
22.40 Tout le monde en parle. **France 2**
23.10 100 % politique. **LCI**
23.35 La Route. Invités : Michel Boujenah et Olivier Bensimon. **Canal Jimmy**
0.10 Ushuaïa nature. Les mémoires de la Terre : Venezuela [1/2]. Invités : Patrick Blanc ; Maria Munoz ; David Rosane ; Cynthia Steiner. **Odyssée**
0.20 Top bab. Invité : Johnny Rotten, des Sex Pistols. **Canal Jimmy**
0.25 Saga-Cités. La porte du Nord. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.35 Les Réalisateurs. James Cameron. **Ciné Cinémas**
18.35 Gardiens de la lumière. **Odyssée**
19.05 Un Bunuel mexicain. **Ciné Classics**
19.05 La Roulette russe. **Odyssée**
19.50 Moscou, ville sans foi ni loi. **13ème RUE**
20.30 L'Egypte. [3/5]. L'âge d'or. **Odyssée**
20.45 L'Aventure humaine. Champollion, un scribe en Egypte. **Arte**
21.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. [15/22]. Le projet Manhattan. **Histoire**
21.20 Cinq colonnes à la une. **Planète**
21.25 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. [16/22] Le mystère du Loch Ness. **Histoire**
22.00 L'Epopée du rail. [6/6]. Le futur sur les rails. **Histoire**
22.25 Passion Callas. **Odyssée**
22.45 La Fée du dixième. **France 3**
0.10 Music Planet. Cesaria Evora. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 19.00 Tennis. Championnat du monde féminin. Demi-finales. A New York. **Eurosport**
15.00 Tennis. Master Series. Open de Paris. Demi-finales. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. **France 2**
15.00 Football. Championnat de France. D : Monaco - Paris-SG. **Canal +**
15.40 Handball. Ligue des champions. Poule B : Dunaffer - Montpellier. A Dunaffer (Hongrie). **Eurosport**
16.00 Rugby à XIII. Coupe du monde. 1e demi-finale. Au Reebok Stadium, à Bolton (Angleterre). **Pathé Sport**
17.05 Rugby. Test-match. Angleterre - Australie. Au stade de Twickenham (Angleterre). **Canal +**
17.45 Tennis. Master Series. Open de Paris. 2e demi-finale. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. **Pathé Sport**
20.00 Football. Championnat de France. D1 : Lyon - Lille. **TPS Foot**
20.45 Rugby. France - Nouvelle-Zélande. Au stade Vélodrome. **France 2**

MUSIQUE

21.00 Concert pour Sarajevo. Enregistré le 14 juillet 1997 par l'Orchestre philharmonique, les Chœurs de la Scala de Milan et l'Orchestre symphonique de Sarajevo, dir. Riccardo Muti. Œuvres de Schubert, Brahms, Beethoven. **Muzzik**
23.25 M. Au Festival des Eurockéennes 2000. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.40 Les Feux de la Saint-Jean. F. Luciani [2/2]. O. **Ciné Cinémas**
20.45 Le Serre aux truffes. Jacques Audoir. **France 3**
20.50 La Passe Montagne. Jean-Marc Seban. O. **Téva**
22.20 Laura. Bruno D. Kiser. O. **Téva**
22.25 L'Ange tombé du ciel. Bernard Uzan. **Festival**
22.40 Piège du bonheur. Jürgen Bretzinger. **Arte**

SÉRIES

18.00 Two. Le secret de Victoria. O. **Série Club**
18.25 Les Brigades du Tigre. Les enfants de la Joconde. **Festival**
18.35 Les Ailes du destin. [1/2]. Les jours s'en vont et je demeure. O. **TMC**
19.00 First Wave. L'antre de la bête. **13ème RUE**
19.45 La Loi du colt. Le chasseur de primes. O. **Série Club**
20.00 Dharma & Greg. Joyeux anniversaire (v.o.) O ; La fiancée de Finklestein (v.o.). **Téva**
20.15 Columbo. Columbo change de peau. **RTBF 1**
20.30 L'Ile aux trente cercueils. [3/3]. **Festival**
20.45 Nestor Burma. La Plus Noble Conquête de Nestor. **13ème RUE**
20.50 Le Caméléon. Intrigues à Las Vegas O. **M 6**
21.05 De la Terre à la Lune. L'union fait la force. O. **Canal Jimmy**
21.40 The Sentinel. La meute. O. **M 6**
21.45 Seinfeld. Décalage. O. **Canal +**
21.50 Ally McBeal. Montrez-moi vos dents. **RTBF 1**
22.30 Nestor Burma. Des kilomètres de linceuls. O. **TMC**
22.35 Buffy contre les vampires. Un silence de mort. O. **M 6**
22.55 Derrick. Tendresse fugitive. **RTL 9**
23.00 Le Visiteur. Le retour (v.o.). O. **Série Club**
23.30 Twin Peaks. (v.o.). O. **13ème RUE**
23.35 Le Prisonnier. Le retour. **France 3**
23.40 Sliders, les mondes parallèles. Un monde mystique. O. **M 6**
23.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Alerte aux neutrons. O. **Série Club**
23.55 Sex and the City. Politically Erect (v.o.). O. **Téva**
0.30 Dark Skies, l'impossible vérité. A chacun sa guerre. O. **M 6**
0.35 Harsh Realm. Three Percenters (v.o.). O. **Série Club**

FILMS

13.15 Le Secret du Bayou ■ Kasi Lemmons (Etats-Unis, 1997, 105 min) O. **Cinéstar 1**
13.15 Alien, le huitième passager ■■■ Ridley Scott (Grande-Bretagne, 1979, v.o., 110 min) ♦. **Ciné Cinémas 1**
13.30 Men in Black ■■ Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1997, 95 min) O. **Cinéfaz**

16.30 Masculin-féminin ■■ **Jean-Luc Godard. Avec Chantal Goya, Jean-Pierre Léaud** (Fr. - Suè., 1966, N., 105 min) O. **Ciné Classics**
23.00 La Maison dans l'ombre ■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min) O. **Ciné Classics**
23.00 Un amour de Swann ■■ Volker Schlöndorff (France - Allemagne, 1984, 110 min) O. **Ciné Cinémas 1**
23.00 1941 ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, 115 min) O. **Cinéstar 1**
23.10 La Ligne rouge ■■ Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 164 min) O. **Canal +**

23.10 Les Griffes jaunes ■■ **John Huston. Avec Humphrey Bogart, Mary Astor** (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 95 min) O. **Cinétoile**
0.30 L'Ange exterminateur ■■ Luis Bunuel (Mexique, 1962, N., v.o., 90 min) O. **Ciné Classics**
0.45 Rocco et ses frères ■■ Luchino Visconti (Italie, 1960, N., v.o., 175 min) O. **Cinétoile**
0.50 Aliens, le retour ■■ James Cameron (Etats-Unis, 1986, v.o., 135 min) ♦. **Ciné Cinémas 3**
1.55 Pas de scandale ■■ Benoît Jacquot (France, 1999, 105 min) O. **Canal +**
2.00 Cadet d'eau douce ■■ Charles F. Reisner (EU, muet, 1928, N., v.o., 70 min) O. **Ciné Classics**
2.15 La Fleur de mon secret ■■ Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995, 105 min) O. **Ciné Cinémas 2**
3.05 La Leçon de piano ■■■ Jane Campion (France - Australie, 1992, v.o., 115 min) O. **Ciné Cinémas 3**
3.55 Jugatsu ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1990, v.o., 95 min) ♦. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.50 Alerte à Malibu.
15.45 Flipper.
16.40 Will & Grace.
17.10 Beverly Hills.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Qui veut gagner des millions ?
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Qui veut gagner des millions ?
21.55 La Fureur.
0.15 Complicité criminelle. Téléfilm. Eric Delabarre ♦.
1.55 Le Temps d'un tournage.

FRANCE 2

14.40 Tiercé. A Vincennes.
15.00 Tennis. Masters séries. Open de Paris.
17.15 Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux mais pas ensemble. Téléfilm. Philippe de Broca O.
18.55 Union libre.
19.50 et 20.30 Tirage du Loto.
19.55 Journal.
20.20 Image du jour : Rugby.
20.25 Talents de vie.
20.40 Rugby. Troisième test match. France - Nouvelle-Zélande. **21.00** Coup d'envoi. En direct du Stade Vélodrome de Marseille.
22.40 Tout le monde en parle.
1.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

15.20 Keno. Jeu.
15.25 Destination pêche.
15.55 La Vie d'ici.
18.10 Expression directe. UPA.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.00 Tout le sport.
20.05 Le Journal du tennis.
20.10 Tous ego.
20.45 Le Serre aux truffes. Téléfilm. Jacques Audoir.
22.20 Météo, Soir 3.
22.45 La Fée du dixième.
23.35 Le Prisonnier. Le retour.
0.25 Saga-Cités. La porte du Nord.

CANAL +

14.45 Football. **15.00** Coup d'envoi. Football D 1. Monaco - PSG.
17.05 Rugby. Angleterre - Australie.
18.55 Les Simpson O.
► En clair jusqu'à 21.00
19.25 (Mon) Nulle part ailleurs.
20.45 Samedi comédie La Cape et l'Epée. **21.00** H. *Une histoire de cobaye* O. **21.20** Evamag. *Le joueur* O. **21.45** Seinfeld. *Décalage* O.
22.09 Y'a un os O.
22.10 Jour de foot. Magazine.
23.10 La Ligne rouge ■■ Film. Terrence Malick O.
1.55 Pas de scandale ■■ Film. Benoît Jacquot O.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.05 Enquête sur la France. Montpellier médiéval.
18.00 Le Magazine de la santé. L'épilepsie. A l'occasion de la Journée Nationale de l'épilepsie, le 18 novembre.
18.55 C'est quoi la France ?
19.00 Histoire parallèle.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes. Orthodoxie : les constantes géo-religieuses de la Russie.
20.15 Contacts. Jeff Wall. Jean-Marc Bustamante.
20.45 L'Aventure humaine. Champollion, un scribe en Egypte.
21.40 Metropolis. Europe, nous voilà ! : la Lituanie. Kanak attack.
22.40 Piège du bonheur. Téléfilm. Jürgen Bretzinger.
0.10 Music Planet. Cesaria Evora. Destination Cap-Vert.

M 6

15.05 Les Mystères de l'Ouest O.
16.05 Los Angeles Heat O.
17.00 Bugs O.
18.00 Amicalement vôtre O.
19.00 Turbo, Warning.
19.40 Politiquement rock.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Vu à la télé.
20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméléon. Intrigues à Las Vegas O. **21.40** The Sentinel. La meute O. **22.35** Buffy contre les vampires. Un silence de mort O.
23.30 Politiquement rock.
23.40 Sliders O.
0.30 Dark Skies, l'impossible vérité O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.50 Mauvais genres. *Angélique, marquise des Anges,* de Serge et Anne Golon.
22.05 Fiction. Racine pour jamais. *Mithridate*, de Jean Racine.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Opéra Euroradio. Guillaume Tell. Opéra de Rossini. Par le Chœur de l'Opéra royal de Wallonie, Edouard Rasquin, chef de chœur et l'Orchestre de l'Opéra royal de Wallonie, dir. Alberto Zedda, Rossella Ragatzu (Mathilde), Anne-Catherine Gillet (Jemmy).
0.15 Le Bel Aujourd'hui. Concert. Nouveautés discographiques et actualité de la vie musicale.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. André Gide et la musique de son temps. Prélude, chorale et fugue, de Franck, S. Hough, piano ; Œuvres de Wagner, Debussy, Fauré, Schmitt, Duparc, Chausson, Milhaud, Albeniz, Stravinsky.
22.00 Da Capo. Pablo Casals, chef d'orchestre. Œuvres de Mozart, Beethoven, Brahms, Bach.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Champollion, un scribe pour l'Egypte

Documentaire de Jean-Claude Lubtchansky, qui s'appuie sur l'ouvrage du même titre de Michel Dewachter. Il fait revivre l'aventure orientale du jeune archéologue grenoblois, d'Alexandrie à Abou Simbel. Un regard qui renouvelle l'émotion de celui qui fut l'un des premiers grands égyptologues, et dont la vie se confondit avec sa passion pour le pays des pharaons.

FRANCE 3

22.45 La Fée du dixième

Portrait en forme de documentaire, d'une figure très parisienne, une concierge, Kheira, installée dans le dixième arrondissement de la capitale depuis qu'elle y est arrivée, il y a un quart de siècle. Un regard sensible et aigu sur un personnage, sur une vie de quartier – elle y distribue le courrier – et les liens qui s'y tissent, par Philippe Baroin, Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.

CINÉTOILE

23.10 Les Griffes jaunes (Across the Pacific) ■■

Un film de John Huston qui était censé participer à la lutte idéologique antijaponaise, pendant la seconde guerre mondiale. Au-delà de l'intrigue qui réunit un cocktail d'humour, d'aventures et d'espionnage, on savourera surtout l'interprétation de Humphrey Bogart, Mary Astor et Sydney Greenstreet – trio déjà rassemblé dans *Le Faucon maltais*.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
♦ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
SAMEDI 18 NOVEMBRE 2000

Fort Mouffetard

par Pierre Georges

LES GRANDES RUPTURES, elles, ne sont pas muettes. Ainsi donc, Jean Tiberi a-t-il choisi le *Figaro-Magazine* pour confier sa colère, son ire même, tant ce terme semble mieux correspondre à une querelle intestine au Paris antique. Jean Tiberi qui rit, ne rit plus. Jean Tiberi est fâché – lâché, amer –, vengeur. Il n'aime plus son Chirac comme d'antan, comme avant et le dit : *« Jacques Chirac n'est plus mon ami. Désormais, il y a une déchirure, une brisure entre nous. »* Et d'ajouter, ce qui semble effectivement la marque indéniable de la brisure d'une amitié de trente ans et plus, il *« m'a humilié »*, il me *« déçoit profondément »*.

Diable, diable ! Cette fois-ci au moins, c'est clair, net et sans ambiguïté. Scène de ménage à Paris-City dans un intense fracas de vaisselle brisée et de reproches jetés à la figure. *Tu quoque* mon Jacquot, lance au Brutus élyséen, le Césarin de Fort Mouffetard !

Est-ce grave, drôle, ou gravement drôle ? Est-ce *« pathétique »* ainsi que le juge, en cette tragi-comédie capitale, la bien prénommée Roxane Decorte, tête de liste dans le XVIIIe arrondissement, devant son seigneur et maître, et maire peut-être, et modèle sûrement, Philippe Séguin ? Est-ce le grand et redoutable virage, qui fait craindre tout à tous, et notamment quelques irréparables gestes du, désormais, forcené de la capitale ?

En tout cas, voici Jean Tiberi seul, ou presque, furieux et furieusement dangereux, en voulant au monde gaulliste entier et à l'infidèle ami, abusé il ne craint pas de le dire, par ses proches. *« Sous l'influence de Dominique de Villepin et de sa fille Claude, persuadés qu'il fallait m'éliminer pour protéger le président, il a laissé m'attaquer. Quelle erreur politique ! »*

Voici qu'erre dans la vaste ville, en cette théâtrale politique de boulevard, un Tiberi désormais dégoupillé, explosif et vengeur, l'escopette à la main, et supposons-le, par pur goût du folklore, la vendetta au cœur, ruminant sa vengeance contre l'ami de toujours qui lui aurait manqué.

Est-ce pathétique, douce Roxane ? Ou plutôt, tout bêtement désolant, humiliant, lamentable, comme une manière d'insulte à l'idée que l'on peut se faire des citoyens conviés à pareil spectacle ? Car, aussitôt écrit ce que l'on a écrit ci-dessus avec une sorte de délectation morose, revient à l'esprit que cette scène de ménage publique se joue entre deux personnages qui ne sont point tout à fait simples hallebardiers au Chatelet. Il s'agit tout de même du président de la République française et du maire de la capitale française ! Voilà où ils en sont. Où nous en sommes à Paris-Koursk, sombrant ainsi dans un ridicule achevé et dans une atteinte assez déplorable aux fonctions qu'ils occupent.

Ces bagarres d'arrière-cour RPR, ces compagnonnages s'achevant en une manière de rixe verbale sur les fortifications, ces menaces à peine voilées, cette querelle faite par le vassal au suzerain, comme si l'on était en pleine féodalité et que le problème des Parisiens n'était vraiment que de savoir qui a droit de donjon sur eux, tout cela fait assez mauvais genre. Et même demi-genre. Alors, rideau ! Le spectacle a assez duré !

Corse : les discussions butent sur le volet économique du projet

M. Vaillant s'engage sur la « deuxième phase » du « processus »

IL Y AURA DONC une sorte de *« Matignon III bis »*. Puisqu'il faut tenir le calendrier et que l'avant-projet de loi sur la Corse sera soumis à Lionel Jospin, vendredi 24 novembre (*Le Monde* du 17 novembre), les élus corses reviendront, en début de semaine prochaine, rue de Varenne. L'idée en a été avancée par Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin, alors que la rencontre organisée, jeudi 16 novembre, au ministère de l'intérieur, butait sur le volet économique du préprojet de loi sur la Corse, après plus de quatre heures d'une réunion que le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, avait voulue très technique.

Les élus devaient en effet quitter Paris précipitamment pour prendre le dernier avion pour l'île, où ils devaient recevoir, vendredi, le commissaire européen Michel Barnier, alors même que le président du conseil exécutif, Jean Baggioni (RPR), et son *« second »*, Jean-Claude Guazelli (apparenté RPR), trouvaient les propositions de Bercy en matière d'aide à l'investissement et de crédit d'impôts *« très insuffisantes »*.

En dépit de cet imprévu, Daniel Vaillant a salué, dans une déclaration solennelle *« l'excellent état d'esprit »* de la réunion. De fait, les élus ont épluché les fiches techniques qu'on leur a distribuées dans une ambiance sereine. Il est vrai que les adversaires du « processus », ou du moins de sa seconde étape qui, en 2004, permettrait d'inscrire dans la loi le tranfert permanent de compétences réglementaires et législatives à la Corse, n'étaient pas là. Venu écouter Jean-Pierre Chevènement, la veille, à la Mutualité, Roger Franzoni avait ainsi fait savoir, que *« pour des raisons qui lui appartiennent »*, selon M. Vaillant, il n'assisterait pas à cette rencontre. Quant au maire radical de gauche de Bastia, Emille Zuccarelli, il était invité par l'association des Corses de New-York, d'où il s'était inquiété, dans un message lu la veille à la Mutualité, du *« toboggan vers l'indépendance »* que représenterait toute révision constitutionnelle en 2004.

« MALENTENDU »

« Est-ce que cette seconde phase sera inscrite dans l'exposé des motifs du projet de loi ? Je vous avais déjà posé la question en Corse, je n'ai pas eu de réponse », a declaré le radical Nicolas Alfonsi au cours de la réunion. *« Oui, on abordera la question d'une manière ou d'une autre, c'est important »*, a tout de suite répondu M. Vaillant, à la satisfaction de la majorité des élus présents. Un débat s'est ensuite installé sur le droit de saisine du Parlement : dans le pré-projet de loi, c'est le conseil exécutif qui en aurait l'initiative principale.

Le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), Simon Renucci (Corse sociale-démocrate) et le nationaliste Jean-Guy Talamoni ont défendu le partage de cette initiative, contre M. Alfonsi, M. Baggioni manifestant des réticences. *« Vous êtes pour l'autonomie, surtout de l'exécutif »*, ont plaisanté ensemble Pierre Chaubon et Paul-Antoine Luciani.

La question sera tranchée les 7 et 8 décembre, à Ajaccio, lorsque l'avant-projet de loi sera mis au débat et au vote. En revanche M, Guazelli, négociateur en chef du volet économique du texte du 20 juillet, suivi par M. Baggioni, a dénoncé la timidité de l'exonération de la taxe professionnelle pour les investissements et les taux de crédits d'impôts, fixés par Bercy dans les fiches à *« de 20 à 30 % »*, quand il en réclame 50 %. *« Nous sommes venus dans cet accord surtout parce que, sur le plan économique, il affichait une ambition et des mesures financières très fortes. Si les chiffres ne suivaient pas, la situation deviendrait inconfortable »*, a-t-il lancé.

Il a été relayé, devant les grilles de la Place Beauvau, par Camille de Rocca-Serra (RPR). *« Nous sommes à un tournant »*, a expliqué le maire RPR de Porto-Vecchio. *« Il doit s'agir d'un malendendu, sinon le texte du 20 juillet serait un leurre, et il n'y aurait plus de majorité. »* Dialogue classique de dernière ligne de négociations ?

Ariane Chemin

Charles Millon embarrasse la droite lyonnaise

LYON
de notre correspondante

La question d'une alliance de la droite lyonnaise avec Charles Millon à l'occasion des élections municipales de mars 2001 n'est plus taboue. Le secrétaire départemental du RPR du Rhône, Eric Pelet, s'est prévalu du *« principe de réalité »* pour affirmer, jeudi 16 novembre, lors d'une conférence de presse, que, *« quel que soit le score de Charles Millon au premier tour – 10, 12, 13 ou 14 % –, il faudra s'allier avec lui pour battre la gauche »*. *« On n'a plus les moyens, comme dans le passé, quand la droite avait 15 ou 20 % d'avance, de se voiler la face, de faire de grandes déclarations sur l'honneur et d'ignorer la campagne de Charles Millon »*, a-t-il ajouté. M. Pelet a précisé qu'il s'exprimait au nom de la fédération RPR, en accord avec son président, Michel Forien.

Interrogé, celui-ci a immédiatement récusé cette affirmation et a indiqué que son sécrétaire départemental s'était prononcé en son nom personnel et *« de manière maladroite »*. *« J'ai toujours condamné toute alliance avec Charles Millon. Si je plaide pour la présence d'une liste UDF et d'une autre RPR au premier tour, c'est justement pour lui laisser le moins d'espace possible »*, a-t-il précisé. Tancé par son président, M. Pelet a livré, dans la soirée, d'un communiqué expliquant que ses propos avaient *« donné lieu à une mauvaise interprétation »*.

Sophie Landrin

Hausse record de l'emploi et des investissements en 2000

LA CONJONCTURE a décidément été très bien orientée en 2000, comme le confirment deux enquêtes, l'une sur les investissements dans l'industrie, l'autre sur les créations d'emplois, publiées vendredi 17 novembre par l'Insee.

Dans le premier cas, l'institut estime en effet, sur la base des réponses fournies par les chefs d'entreprise, que les investissements industriels devraient progresser de 11 % (en valeur) au cours de l'année 2000. Très proche de l'évaluation précédente (+ 12 %), réalisée lors de l'enquête d'avril, ce chiffre confirme que l'investissement a été, avec la consommation des ménages, la principale courroie d'entraînement de la croissance. Un taux de progression de 11 % est sans précédent au cours des années 90. Il serait imputable au premier chef à l'industrie automobile (+ 22 %), mais les autres grands secteurs industriels ont profité d'une tendance favorable : + 11 % pour les biens intermédiaires, + 12 % pour les biens d'équipement professionnels, + 9 % pour les biens de consommation. Pour 2001, la prévision est moins favorable puisque la hausse pourrait n'être que de 5 %. Mais, à ce stade de l'année, les premières indications recueillies par l'Insee sont traditionnellement fragiles.

Il apparaît, par ailleurs, que 118 600 emplois ont été créés au 3e trimestre 2000, ce qui porte à 491 800 le nombre de postes nouveaux créés sur un an. Ces chiffres confirment la tendance soutenue de l'emploi en France après les 121 500 postes du 2e trimestre.

Ces deux indicateurs font donc apparaître que, pour l'heure, les entreprises embauchent et investissent fortement et que la croissance est soutenue. Mais ils n'apportent pas de réponse précise à la question que se posent, maintenant, de nombreux conjoncturistes : les entreprises ne commencent-elles pas à buter sur des contraintes d'« offre », avec des difficultés de recrutement de personnels qualifiés ou des goulots de production de plus en plus fréquents ? En clair, la croissance est soutenue, mais ne risque-t-elle pas d'être « bridée » ?

L'envolée de l'investissement

Taux de variation annuel de l'investissement en valeur dans l'industrie — en %

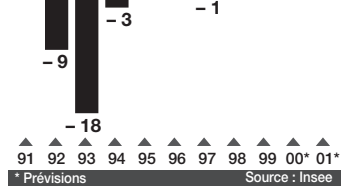

* Prévisions — Source : Insee

À NOS LECTEURS. En raison d'une grève à Météo France, nous ne sommes pas en mesure de publier nos prévisions habituelles.

Tirage du *Monde* daté vendredi 17 novembre 2000 : 530 116 exemplaires. 1 - 3

Les réactions à la mort de Thierry Bréhier

PLUSIEURS personnalités politiques ont réagi à l'annonce de la disparition de Thierry Bréhier (*Le Monde* du 17 novembre). Dans un communiqué diffusé jeudi après-midi, le premier ministre, Lionel Jospin, a indiqué avoir appris *« avec beaucoup de tristesse »* le décès de notre confrère. *« Journaliste de grand talent, Thierry Bréhier avait mis ses capacités d'analyse et sa compétence juridique au service de fortes convictions : la protection de l'Etat de droit, l'indépendance de la justice, la dignité de la personne humaine. Profondément attaché à son pays, il se montrait particulièrement exigeant à l'égard du pouvoir et des institutions. Cette exigence révélait chez lui une passion du politique, et, pour tous ceux qui le connaissaient, une vraie humanité et une très grande sensibilité. Je rends hommage à sa mémoire. J'adresse à sa famille et à toute la rédaction du* Monde *de très sincères condoléances »*, indiquait le communiqué.

Le président de la République, Jacques Chirac, a exprimé sa *« peine »* en affirmant que *« son travail et son éthique resteront une référence »*.

« Par sa rigueur, par son exigence, par sa passion, Thierry Bréhier s'inscrivait dans la plus belle tradition du journalisme français. Observateur reconnu de nos institutions et de notre vie politique, il offrait à tous ses lecteurs l'assurance d'informations précises, puisées avec ténacité à bonne source, exprimées avec talent », écrit le chef de l'Etat, qui adresse ses *« très sincères condoléances »* et son *« témoignage d'affection »* à la famille et aux enfants de Thierry Bréhier, ainsi qu'à la rédaction du *Monde*, qui vient *« de perdre un ami »*.

Dans un message adressé à la rédaction du journal, le président de l'UDF, François Bayrou, rend hommage à Thierry Bréhier, *« estimé de tous ceux qui aimaient la vie politique et parlementaire. Il était l'un des connaisseurs les plus fins et les plus assidus du Parlement, de ses coutumes, de ses mœurs et de ses règles les plus secrètes. Il était surtout un homme cultivé, chaleureux, honnête et courageux. Son amitié parfois bourrue, son panache, ses convictions défendues à la pointe de la plume vont beaucoup manquer à ses confrères et à ses lecteurs »*, écrit M. Bayrou, en ajoutant que, *« pour beaucoup d'entre nous, sa disparition est un chagrin personnel »*.

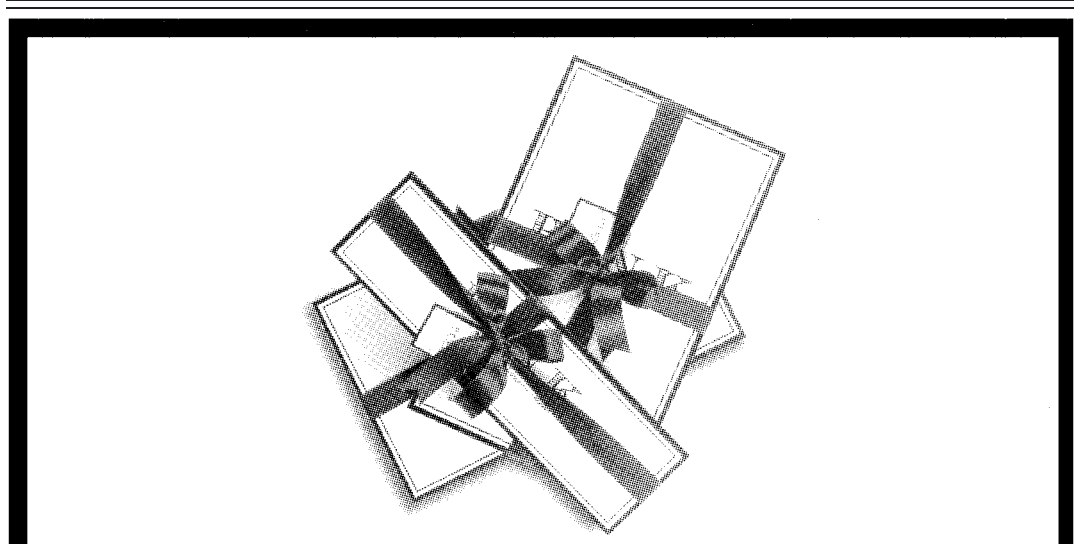

Emballez vos cadeaux pour Noël
Pour Elle et pour Lui, à partir de 65fr

PINK

19, rue François 1er, 75008 Paris Tél: 01 47 23 72 00 pour recevoir un catalogue

www.thomaspink.com

Jean-Claude Gayssot

Sur ma route

Le «camarade» a le verbe facile, l'anecdote savoureuse, l'argument charmeur et la nature chaleureuse.

Émile Favard, *Les Échos*

Stock

Le Monde

S U P P L É M E N T

Coup de chaud sur la planète

Que se passe-t-il ? Que doit-on redouter ? Que peut-on faire ?

CENT QUATRE-VINGTS pays sont réunis à La Haye depuis le 13 et jusqu'au 25 novembre pour combattre le réchauffement de la planète. Si la Terre se réchauffe, c'est parce que l'effet de serre, qui depuis toujours enveloppe la planète d'une chaleur protectrice et la rend habitable, se dérègle dangereusement. Le gaz carbonique et quelques autres gaz nocifs, produits en trop grande quantité, modifient peu à peu cet équilibre ancestral. Ce phénomène a des causes naturelles, notamment les éruptions volcaniques et les émissions d'origine tectonique. Mais il est surtout le fait des hommes. Il résulte de la production d'énergie à partir de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz). L'industrie, les automobiles et les matières organiques agricoles, principaux émetteurs des gaz à effet de serre, sont les premiers responsables du changement climatique qu'ils entraînent. Les symptômes du mal sont multiples. Les déserts progressent, le niveau de la mer monte, des glaciers fondent, les tempêtes sont plus fréquentes. Depuis une dizaine d'années, les experts se penchent régulièrement sur ce phénomène complexe et alarmant lors de grandes conférences solennelles : Rio en 1992, Kyoto en 1997, et en ce moment La Haye. Les gouvernements, pourtant conscients de la gravité de l'enjeu, tergiversent. A Kyoto, les pays industrialisés ont pris l'engagement de réduire de 5 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2010. Mais ils n'ont pas tenu cette promesse.

Malgré tout, chaque pays recherche ses solutions, à son rythme, en fonction de ses intérêts et de ses ressources : l'Allemagne privilégie les économies d'énergie, l'Amérique mise sur les voitures propres, la Chine tarde à abandonner son charbon très polluant. *Le Monde* consacre à ce dossier un supplément spécial de huit pages qui s'achève en donnant la parole à trois écrivains.

J.B. FORBES/AP

QUE SE PASSE-T-IL ?

L'effet de serre, protection et menace

Phénomène naturel bénéfique qui permet à la Terre de conserver une part raisonnable de la chaleur du Soleil, l'effet de serre augmente. Et avec lui la température de la planète...

SANS l'effet de serre, la Terre serait une planète morte. Un désert gelé. Il y régnerait une température polaire de – 18 degrés, l'eau n'y serait présente qu'à l'état de glace et aucune forme de vie n'aurait jamais pu s'y développer. Seul l'effet de serre, en entourant le globe d'une chaleur protectrice, l'a rendue et la maintient habitable. Mais jusqu'à quand ? Car ce régulateur thermique naturel, poussé par l'homme, s'emballe : il y a risque de surchauffe.

Les horticulteurs connaissent bien le phénomène qui fait que leurs serres laissent passer le rayonnement solaire qu'elles reçoivent, mais en piègent ensuite une partie sous forme de chaleur, pour le meilleur profit de leurs plantations. C'est ce principe physique que les climatologues ont baptisé « effet de serre ». L'énergie en provenance du Soleil arrive vers la Terre sous forme de rayonnement lumineux à courte longueur d'onde, dont environ 30 % sont réfléchis vers l'espace par la haute atmosphère et par les nuages, et 20 % absorbés par l'atmosphère. Finalement, le globe terrestre reçoit donc environ la moitié du rayonnement solaire émis dans sa direction, soit un flux énergétique moyen de 170 watts par mètre carré.

Ainsi échauffée, la Terre restitue alors une partie de l'énergie reçue, sous forme, d'une part, de convection (évaporation et condensation de l'eau), d'autre part, de rayonnement thermique de grande longueur d'onde, dans le domaine de l'infrarouge. Mais une partie de ce rayonnement, au lieu d'être renvoyée vers l'espace, est arrêtée et absorbée par les molécules de certains constituants de l'atmosphère terrestre : les gaz à effet de serre. Ceux-ci, agissant comme une « ceinture chauffante », assurent à notre planète une température clémente de 15 degrés en moyenne propice à l'épanouissement de la vie.

L'INFLUENCE HUMAINE

Ce phénomène naturel et bénéfique est aussi vieux que la Terre. Son amplitude a d'ailleurs varié au cours des âges et les chercheurs ont pu établir, en analysant la composition des bulles d'air emprisonnées dans les glaces du Groenland et de l'Antarctique, une corrélation entre la teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre et la température de la Terre, depuis quelque quatre cent vingt mille ans. Mais il s'y ajoute les rejets gazeux générés par les activités humaines. Or, ceux-ci n'ont cessé de croître depuis les débuts de l'ère industrielle, provoquant ainsi un effet de serre additionnel.

Sans doute l'homme n'influe-t-il pas directement sur le principal agent de l'effet de serre, la vapeur d'eau. Encore qu'un réchauffement planétaire d'origine anthropique aura pour conséquence d'accélérer l'évaporation de l'eau, donc de renforcer l'effet de serre. En revanche, l'homme est bien responsable de l'augmentation continue de la concentration dans l'atmosphère du gaz le plus pénalisant, le dioxyde de carbone (CO_2, ou gaz carbonique). Cette concentration est passée de 280 parties par million (ppm), avant la période industrielle, à plus de 360 ppm aujourd'hui. Si rien n'est fait, à la fin du siècle prochain, elle se situera dans une fourchette comprise entre 540 et 970 ppm, selon les dernières et alarmantes projections du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (IPCC).

A la source de ces rejets croissants de gaz carbonique, la combustion de produits fossiles, pétrole, charbon ou gaz naturel, mais aussi, pour une part plus réduite, les destructions massives des forêts tropicales. Au cours de la dernière décennie, la combustion d'hydrocarbures a ainsi libéré dans l'atmosphère quelque 22 milliards de tonnes de CO_2 par an (contre 20 milliards de tonnes au cours de la décennie précédente), et le déboisement 5,85 milliards de tonnes. Des volumes qui restent faibles en regard des masses de dioxyde de carbone échangées naturellement par l'air, l'océan et les végétaux – environ 700 milliards de tonnes par an –, mais qui jouent pourtant un rôle déterminant dans l'accroissement de l'effet de serre.

COUP DE POUCE NÉFASTE

D'autant que d'autres composés gazeux entrent également en ligne de compte, notamment le méthane. Celui-ci, issu principalement des activités agricoles, est émis en quantités beaucoup plus faibles que le gaz carbonique : il n'est présent dans l'atmosphère qu'à hauteur de 1,7 ppm. Mais ce chiffre a doublé en un siècle et les rejets de méthane contribuent pour environ 15 % à l'effet de serre additionnel. Autres coupables, les fameux chlorofluorocarbones (CFC), responsables de la destruction de l'ozone stratosphérique. Ces produits sont aujourd'hui interdits, mais leur effet se fera sentir encore longtemps, en raison de leur très grande stabilité. Du reste, certains des gaz de substitution qui les ont remplacés, bien que moins nocifs pour la couche d'ozone, participent néanmoins à l'effet de serre.

Au total, l'effet de serre imputable à l'homme ne représente, pour la Terre, qu'un surcroît énergétique de quelques watts par mètre carré. Mais ce « coup de pouce » est susceptible de perturber le fonctionnement de la complexe machinerie climatique. « *Cette modification*, souligne Hervé Le Treut, directeur de recherches au laboratoire de météorologie dynamique (CNRS-ENS-Ecole polytechnique-Paris-VI), *est suffisante pour modifier la température en surface de quelques degrés.* » Entre 1,5 et 6 degrés d'ici à 2100 selon l'IPCC, ce qui est considérable.

Pierre Le Hir

Une ceinture chauffante

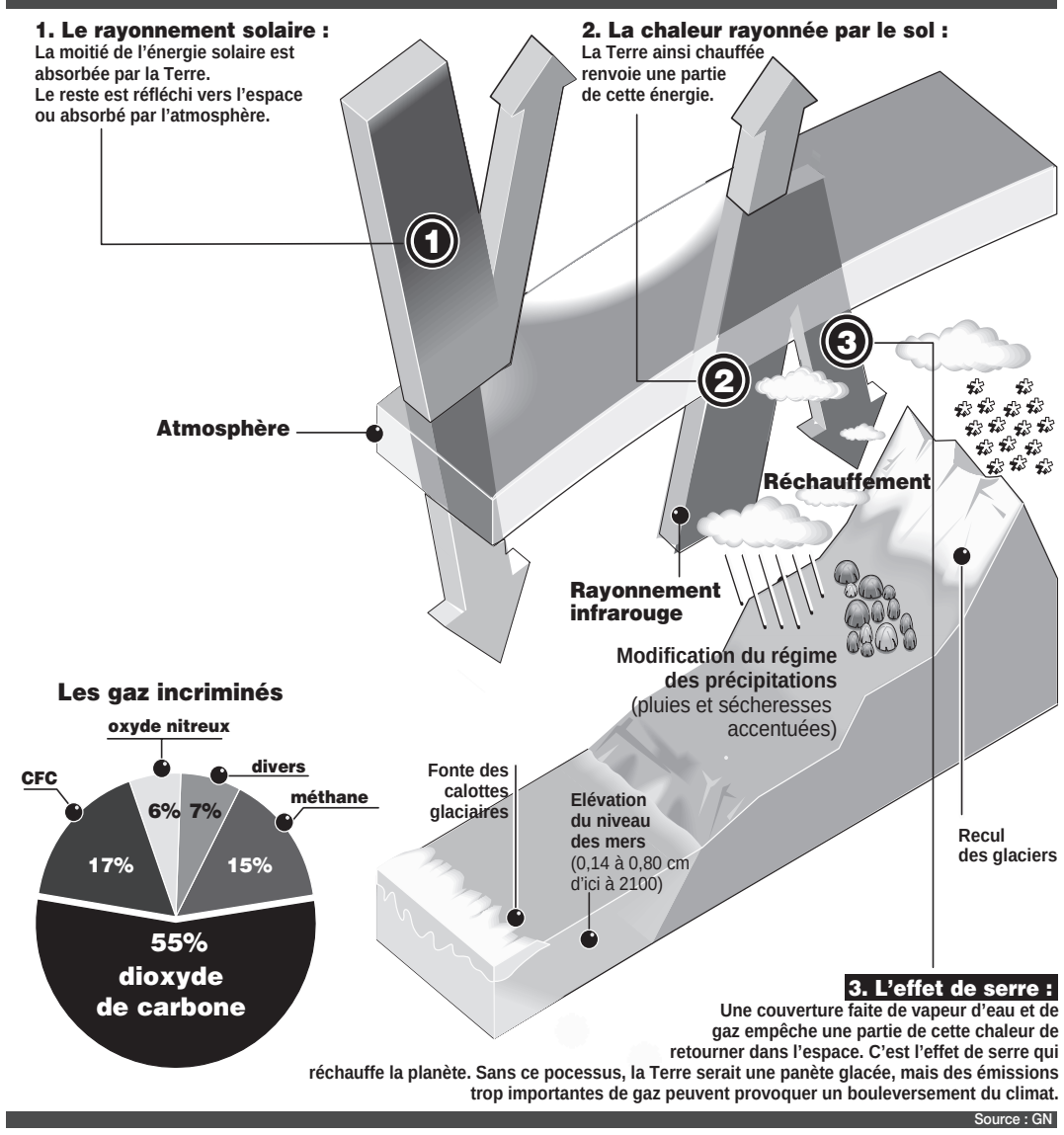

3. L'effet de serre :
Une couverture faite de vapeur d'eau et de gaz empêche une partie de cette chaleur de retourner dans l'espace. C'est l'effet de serre qui réchauffe la planète. Sans ce pocessus, la Terre serait une panète glacée, mais des émissions trop importantes de gaz peuvent provoquer un bouleversement du climat.

Source : GN

Les gaz incriminés

● **Le dioxyde de carbone**, ou gaz carbonique (CO_2), est naturellement présent dans l'atmosphère, la biosphère terrestre (organismes vivants et sols) et les océans, entre lesquels ont lieu des échanges permanents. Du CO_2 est ainsi produit par les éruptions volcaniques et la respiration animale. En retour, il est absorbé par les végétaux (photosynthèse) et les océans.

L'augmentation des rejets de CO_2 est due surtout à la combustion de pétrole, charbon et gaz naturel, pour les transports, l'industrie et la production d'énergie. Elle résulte aussi de la destruction des forêts qui, pendant leur croissance, stockent en quelque sorte le carbone sur pied. En cent ans, la concentration en CO_2 a augmenté de 30 %. Ce gaz a contribué ainsi pour plus de la moitié à l'accroissement de l'effet de serre, soit un apport énergétique de 1,5 watt par mètre carré. La durée de vie de cette molécule varie de cinquante à deux cents ans.

● **Le méthane** (CH_4) est dégagé par la décomposition de la matière organique en milieu anaérobie (dépourvu d'oxygène), comme les rizières et les marécages, d'où son appellation de gaz des marais. Il est aussi produit, par fermentation, au cours de la rumination du bétail, ainsi que par des insectes comme les termites.

L'augmentation de la teneur en méthane est essentiellement d'origine agricole, en relation directe avec la poussée démographique mondiale, mais un bilan précis des différentes sources d'émission de ce gaz reste à établir. Sa concentration a plus que doublé (+ 145 %) depuis 1750, ce qui entraîne un apport énergétique de 0,5 watt par mètre carré. Le CH_4 subsiste dans l'atmosphère pendant une dizaine d'années.

● **Les chlorofluorocarbones** (CFC) ont été couramment utilisés dans l'industrie, sous le nom de fréons, comme liquides réfrigérants, gaz propulseurs ou agents de fabrication de mousses et de solvants, avant d'être prohibés. Selon leur formule, ces composés organochlorés resteront actifs entre soixante et cent vingt ans. Leur impact énergétique est de 0,3 watt par mètre carré.

S'ajoutent trois gaz fluorés – les hydrofluorocarbones (HFC), utilisés en remplacement de certains CFC, les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF_6) – qui contribuent dans une moindre mesure à l'effet de serre.

● **L'oxyde nitreux** (N_2O) trouve ses sources principales dans le milieu océanique, l'humus forestier, la combustion de végétaux et l'utilisation d'engrais azotés. La formation de ce gaz est liée à l'action de micro-organismes dans les sols et dans l'eau. Sa concentration a augmenté de 7,6 % depuis le siècle dernier et son impact énergétique est de 0,1 watt par mètre carré. La durée de vie du N_2O est de cent cinquante ans.

P. L. H.

Découvertes, inquiétudes, réactions

Pendant ce temps, la couche d'ozone s'amincit

Le fameux trou, en dépit des mesures prises, grandit. Mais le phénomène n'a pas les mêmes causes que l'augmentation de l'effet de serre

● **1827 :** première description de l'effet de serre par Jean-Baptiste Fourier.
● **1873 :** début des observations météorologiques standardisées.
● **1895 :** Svante Arrhenius suggère l'influence du CO_2 dans le réchauffement du climat.
● **1957 :** début des mesures systématiques de CO_2 à Hawaï et en Alaska.
● **1967 :** premières prévisions d'un doublement de la concentration de CO_2 d'ici le début du XXIe siècle et d'une élévation de la température moyenne de 2,5 degrés.
● **1979 :** première conférence mondiale sur le climat (Genève).
● **1988 :** création du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, IPCC en anglais).
● **1989 :** deuxième conférence sur la climat (La Haye). Engagement de la CEE de stabiliser ses émissions de CO_2 au niveau de 1990 d'ici 2000.
● **Juin 1992 :** signature à Rio de la convention-cadre sur les changements climatiques, entrée en vigueur en mars 1994 : les pays développés s'engagent à stabiliser leurs émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990.
● **1995 :** le second rapport du GIEC prévoit un réchauffement moyen de 1 à 3,5 degrés d'ici à 2100 et une augmentation du niveau de la mer de 15 à 95 centimètres.
● **1997 :** le protocole de Kyoto fixe comme objectif une réduction de 5,2 % des émissions en 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Introduction des mécanismes de flexibilité.

INSTALLÉE dans la stratosphère entre 25 et 30 kilomètres d'altitude, la couche d'ozone protège les plantes et les animaux des méfaits des rayons ultra-violets du Soleil. Mais cet écran protecteur est si mince que les chercheurs craignent pour sa destruction. Ramenée aux conditions de température et de pression qui règnent au ras du sol, elle ne mesure en effet pas plus de 3 millimètres d'épaisseur. Quand elle franchit le cap des 2 mm les scientifiques parlent alors de « trou » dans cette couche. Ce phénomène, souvent confondu par le grand public avec l'effet de serre, pour préoccupant qu'il soit, est en fait totalement dissocié dans ses causes.

C'est au milieu des années 80 que les climatologues ont enregistré au-dessus de l'Antarctique les premières atteintes faites à la couche d'ozone grâce aux données fournies par les stations au sol anglaise de Halley Bay et japonaise de Syowa. Paradoxalement, l'instrument TOMS (Total Ozone Mapping Spectrometer) installé à bord du satellite américain Nimbus 7, qui observait l'ozone depuis six ans, « rata le trou ». A l'époque, les scientifiques refusèrent d'envisager une telle baisse de l'ozone, « *pensant qu'il y avait une erreur dans leurs résultats* », explique Florence Goutail, du service d'aéronomie du CNRS de Verrières-le-Buisson. Une nouvelle analyse des données confirma plus tard les observations d'Halley Bay et de Syowa.

En 1987, des observations réalisées par un avion de la NASA précisèrent le lien existant entre la déperdition d'ozone et la présence, en grandes quantités, de chlore d'origine anthropique dans l'atmosphère. Au sein de nuages stratosphériques très froids, ce gaz casse les molécules d'ozone et les transforme en oxygène. Or ce chlore provient de la photodissociation à haute altitude des chlorofluorocarbones (CFC), produits utilisés dans les bombes à aérosols, les frigidaires et les mousses expansées. D'autres substances comme les halons et le bromure de méthyle ayant des effets similaires, la situation de la couche d'ozone n'était pas des meilleures d'autant que les gaz et les poussières vomies par les éruptions volcaniques contribuent aussi à la destruction du précieux ozone.

Devant le danger présenté par les CFC, la communauté mondiale a, pour une fois, réagi très vite et décidé à Montréal (1987), puis à Londres (1990) d'interdire la production et l'utilisation des CFC d'ici l'an 2000. Pour le bromure de méthyle, l'interdiction ne sera effective qu'en 2010. Mais les CFC ont la vie dure. Les scientifiques estiment qu'on pourrait revenir à une situation normale vers 2050. Ces facteurs expliquent la persistance d'un trou d'ozone en Antarctique depuis 1987 et en Arctique depuis 1994, avec une déperdition plus marquée au pôle sud. Ce décalage s'explique par les conditions météorologiques locales. En Antarctique, la température de la stratosphère est en moyenne inférieure de 10 degrés à celle de l'Arctique. Or, pour se réaliser, la chimie destructrice de l'ozone a besoin de la présence de nuages stratosphériques très froids, qui apparaissent seulement à – 85 degrés.

ENCORE BEAUCOUP D'INCONNUES

En 2000, la déperdition d'ozone constatée aux pôles est encore importante, et a même battu quelques records. En Antarctique, en octobre, « *le trou a atteint la surface record de 29 millions de kilomètres carrés, au lieu des 25-26 millions habituels. Dans la couche des nuages stratosphériques entre 13 et 18 kilomètres, l'ozone a complètement disparu, ce qui s'est déjà produit les années précédentes. Mais la déperdition sur la colonne totale d'ozone a été plus importante en 2000 : 66 % contre 60 à 65 % précédemment* », précise Florence Goutail. En Arctique, les mesures réalisées pendant les mois de février et mars ont montré une déperdition de 23 % dans la colonne totale d'ozone. Pour la première fois, 60 % de la couche d'ozone a disparu entre 13 et 18 kilomètres, contre 40 ou 50 % les années précédentes.

Comment va évoluer la situation dans les années à venir ? Pour l'instant, le phénomène semble relativement stable. Les scientifiques comprennent mieux aujourd'hui la chimie destructice de l'ozone et savent que le chlore devient dangereux quand son taux – en bas de la stratosphère – atteint les 3 ppb (parties par milliard). Mais beaucoup d'inconnues demeurent concernant les processus impliqués dans les équilibres stratosphériques. Cela limite donc « *fortement notre capacité à prévoir l'évolution future de la couche d'ozone* », précisait le rapport sur l'ozone stratosphérique, publié par l'Académie des sciences en 1998 sous la direction de Gérard Mégie, directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace des sciences de l'environnement global, et nouveau président du CNRS.

Christiane Galus

Le réchauffement de la planète

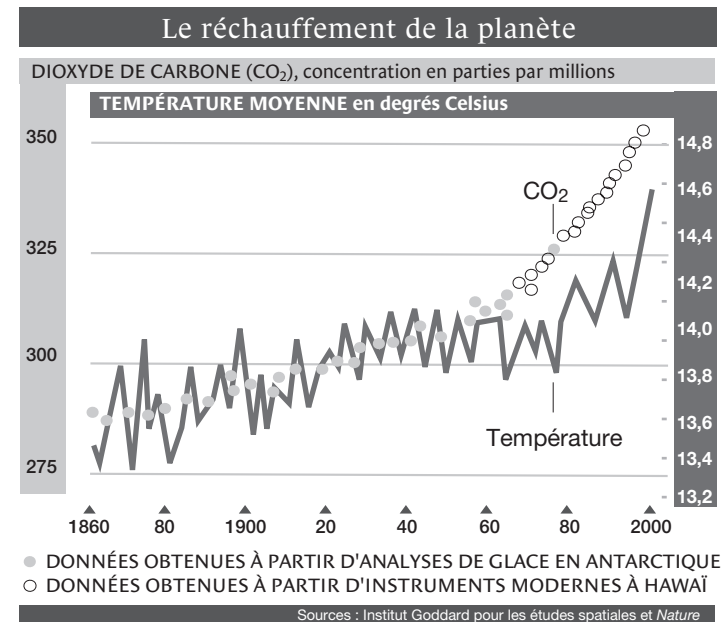

Sources : Institut Goddard pour les études spatiales et *Nature*

A l'âge du charbon et du pétrole, l'homme émet du CO_2 en masse

PRODUCTION D'ÉNERGIE

La production d'énergie, quand elle passe par la combustion de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz), est la première source de gaz à effet de serre. Ces combustibles sont en effet formés de matières organiques végétales fossilisées, qui relâchent leur carbone sous forme de gaz carbonique lors de la combustion dans l'air. L'extraction de pétrole et de gaz entraîne aussi l'émission de méthane (CH_4), un autre gaz à effet de serre. L'énergie est utilisée dans la production d'électricité, le chauffage, l'industrie, les transports, mais le secteur de l'électricité, conventionnellement désigné par le terme de « secteur énergétique », représente 43 % des émissions de CO_2 dans le monde.

Le chiffre de ses émissions devrait augmenter dans l'avenir, du fait de l'urbanisation croissante et d'une augmentation de la population du globe d'environ trois milliards d'individus d'ici à 2050, essentiellement dans les pays en développement, d'où viendront donc les nouveaux besoins énergétiques. Selon les scénarios explorés par le Conseil mondial de l'énergie et l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA), la consommation mondiale d'énergie (tous usages confondus) pourrait ainsi être multipliée par 2,7 au rythme actuel ou par 1,5 dans les scénarios incluant des politiques d'efficacité énergétique.

Cette augmentation prévisible part d'une position de départ très inégalitaire. Actuellement, 1,2 milliard de personnes dans les pays les plus développés, soit 20 % de la population mondiale, consomment 60 % de l'énergie, tandis que les habitants des pays en voie de développement (près de 5 milliards) en consomment 40 %. Les 2 milliards de personnes les plus pauvres utilisent seulement 0,2 tonne d'équivalent pétrole par an et par personne, et la plupart n'ont pas accès à l'électricité.

Les principales causes humaines de l'augmentation de l'effet de serre ont trait à la production d'énergie, aux procédés industriels, aux nuisances automobiles et aux activités agricoles

Les besoins prévisibles sont donc énormes. Pour y répondre, il faudrait construire d'ici à 2050 autant de centrales électriques que durant tout le XXe siècle. 70 % des investissements seront faits en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Les combustibles fossiles resteront dominants, représentant de 75 à 80 % du total, avec une augmentation de la part du gaz, le reste étant réparti entre le nucléaire (4 à 7 %), et les énergies renouvelables (16 à 21 %), dont 8 % pour l'hydraulique. Il sera difficile dans ces conditions de limiter les émissions de gaz dans l'atmosphère, le charbon restant une source importante d'énergie pour produire de l'électricité et se chauffer en raison de son abondance en Chine, Inde et Afrique du Sud. Le gaz, le moins polluant des combustibles fossiles, est très en vogue en raison du coût peu élevé des installations. Les ressources hydrauliques gardent un potentiel de développement en Amérique latine et centrale, en Inde et en Chine. Quant au nucléaire, son développement restera bridé tant que ne sera pas résolu le problème de son acceptation par l'opinion publique et celui de l'élimination des déchets.

INDUSTRIE

Les procédés industriels consomment beaucoup d'énergie, soit pour faire tourner les machines, soit pour alimenter les fours. L'industrie émet donc une quantité importante de gaz à effet de serre (19 % du total mondial), mais parvient à réduire ses émissions en appliquant des technologies efficaces. D'après l'Agence internationale de l'énergie (AIE), ces émissions ont même diminué de près de 10 % entre 1990 et 1998 – l'affaiblissement de l'appareil industriel russe jouant un rôle dans cette décrue. Le transfert de technologies propres, c'est-à-dire limitant la consommation d'énergie, est un enjeu essentiel pour le développement industriel des pays du Sud.

TRANSPORTS

Au contraire de l'industrie, le transport est un mauvais élève de la classe climatique. Entre 1971 et 1997, les émissions qui lui sont attribuables ont presque doublé dans les pays de l'OCDE. Pour le monde entier, cette hausse dépasse 75 %. Le transport routier (autos, camions et motos) est le premier responsable, pour les quatre cinquièmes, de cette envolée qui ne semble pas pouvoir s'arrêter. Les pays en développement suivent cette pente dangereuse, et connaissent déjà, dans de nombreuses métropoles, une pollution de l'air extrême. De surcroît, l'efficacité énergétique n'augmente pas dans ce secteur : les émissions dues au transport croissent au même rythme que la croissance économique.

La lutte contre les nuisances automobiles est difficile : les sociétés occidentales sont devenues extrêmement dépendantes des véhicules individuels, et les responsables politiques réfléchissent à deux fois avant de s'engager dans des politiques cherchant à en limiter le nombre : en 1993, le président Bill Clinton a dû abandonner son projet de taxe sur l'essence, et en septembre les dirigeants européens ont dû abaisser leurs propres taxes devant la grogne des automobilistes et du lobby routier. Deux voies permettront de limiter la pollution automobile. D'une part, l'amélioration technique des moteurs : l'Association européenne des constructeurs automobiles s'est ainsi engagée à atteindre un niveau d'émission de 140 g de CO_2 par kilomètre pour les voitures vendues en 2008, soit une consommation de 5,7 litres aux 100 kilomètres), contre 186 g pour les voitures neuves actuelles. D'autre part, le développement des transports en commun et du transport ferroviaire de marchandises s'amorce timidement dans l'Union européenne. Quant au transport aérien, il se développe lui aussi vigoureusement, alors qu'il est un émetteur de gaz à effet de serre non négligeable (environ 1,4 % du total mondial).

AGRICULTURE

Décomposées à l'abri de l'oxygène, les matières organiques dégagent du gaz carbonique et du méthane, un gaz au puissant effet de serre, qui compte pour environ 15 % de l'effet de serre total. Décharges, terres inondées, rizières, rumens (premier estomac des ruminants), déjections animales sont donc des sources de gaz importantes : on estime ainsi que l'agriculture compte pour 55 % des émissions de méthane d'origine humaine.

Dominique Gallois et Hervé Kempf

Le casse-tête des chiffres

Combien y a-t-il de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ? La question n'est simple qu'en apparence. D'abord, les quantités ne sont pas mesurées directement mais extrapolées à partir d'échantillons. Aisée pour le dioxyde de carbone, ou gaz carbonique (CO_2), – on connaît bien la quantité de charbon brûlée dans le monde et combien une tonne de charbon relâche de ce gaz –, l'extrapolation devient moins sûre pour les autres gaz, comme le méthane, dont la production est moins uniforme. Ensuite, la valeur des coefficients de réchauffement, permettant de convertir les gaz en équivalent CO_2, sont incertains et discutés. Enfin, si les chercheurs raisonnent plutôt en tonnes de carbone, présent sous différentes formes chimiques selon les compartiments de la biosphère qu'il occupe, les diplomates et les énergéticiens parlent en tonnes de gaz carbonique, parce que c'est sous cette forme atmosphérique qu'il induit le changement climatique. Une tonne de carbone équivaut à 3,66 tonnes de CO_2.

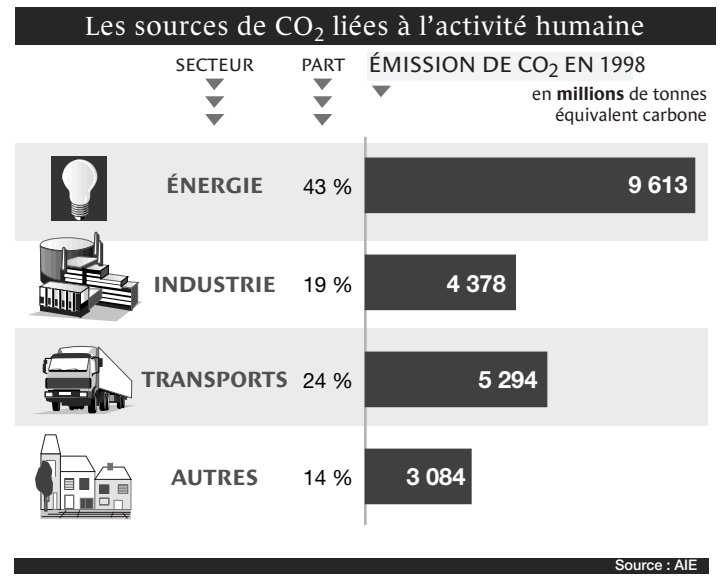

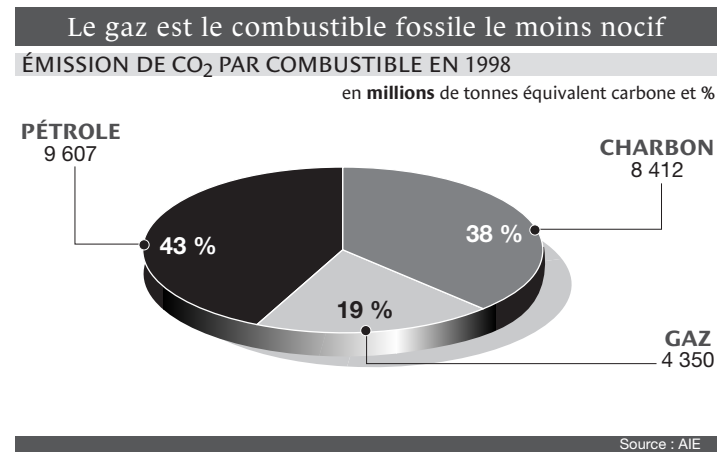

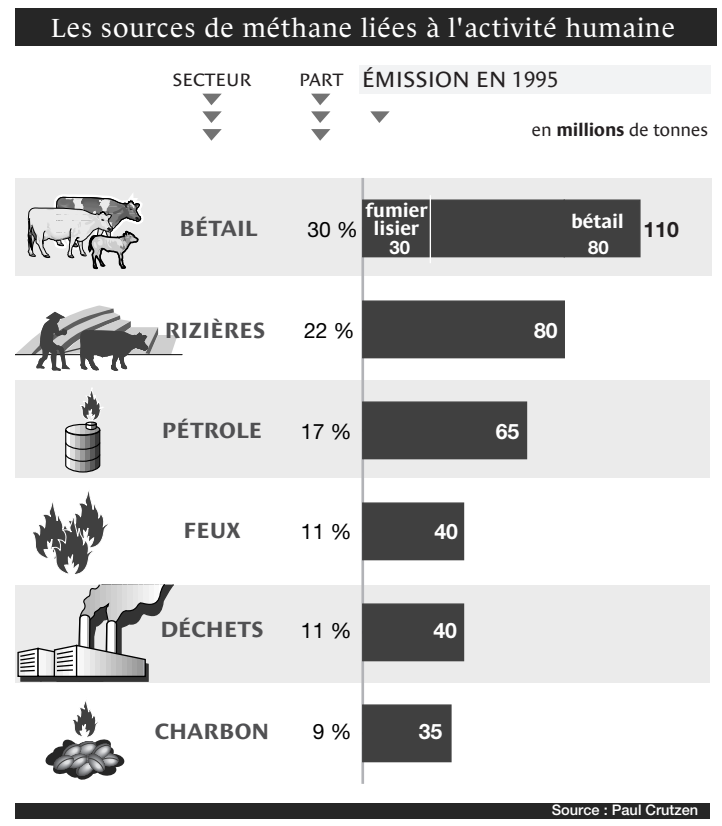

DANIEL AGUILAR/REUTERS

Les volcans en éruption (ici le Popocatepetl, au Mexique) émettent d'importantes quantités de gaz à effet de serre.

La nature, usine et supermarché à carbone

Notre planète, indépendamment de toute activité humaine, est une formidable machine à produire, stocker et échanger du dioxyde de carbone

A en croire les experts, les activités humaines ont donné lieu en un siècle et demi au « largage » dans l'atmosphère de quelque 350 milliards de tonnes de carbone soit environ 1 300 milliards de tonnes de dioxyde de carbone (CO_2). A l'énoncé de tels chiffres, l'esprit défaille et l'opinion se demande si l'homme ne devrait pas réduire ses rejets : environ 28 milliards de tonnes de CO_2 par an, déboisement compris. Pour autant, ces quantités qui inquiètent aujourd'hui ne sont qu'une infime proportion par rapport aux gigantesques stocks de dioxyde de carbone d'origine naturelle de la planète.

Hervé Le Treut et Robert Kandel, du Laboratoire de météorologie dynamique, rappellent que 750 milliards de tonnes de carbone (soit 2 750 milliards de tonnes de CO_2) sont naturellement présents dans l'atmosphère. Il s'y ajoute 39 000 autres milliards de tonnes de carbone dans l'océan – dont 1 000 dans les couches chaudes superficielles –, 1 500 milliards dans les premiers mètres du sol et les 550 milliards dans la biomasse végétale. Et ces chiffres ne sont rien comparés aux 20 millions de milliards de tonnes de carbone qui sont « piégées » dans les sédiments calcaires. Quant aux échanges entre océan et atmosphère, d'une part, et biosphère et atmosphère, d'autre part, ils sont de 700 milliards de tonnes de CO_2.

Les sources de ces apports ou de ces stocks de CO_2 naturels sont très variées. Au premier rang d'entre elles se trouvent les volcans qui, lors des éruptions, vomissent cendres et quantité de gaz : vapeur d'eau, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, acide chlorhydrique et fluorhydrique. Ces monstres n'affecteraient-ils pas le climat ? Bien sûr que si. Mais de manière très limitée. Leur rôle dans les émissions de CO_2 reste mineur alors que les cendres et les gouttelettes d'acide sulfurique présentes dans leurs panaches contribuent à... refroidir pendant quelques années l'atmosphère. La récente éruption, en 1991, du Pinatubo (Philippines), comme celles du Mont St Helens (Etats-Unis) en 1980 et d'El Chichon (Mexique) en 1982, l'ont démontré. Autre source de CO_2, plutôt inattendue, la tectonique qui, par le jeu permanent des plaques formant la croûte terrestre, recycle sur de longues périodes le dioxyde de carbone des sédiments tombés au fond des océans et le relâche ensuite avec la remontée du magma. Mais là encore, cette activité ne représente que quelques pour-cent par rapport aux rejets de l'homme relâchés, eux, en abondance et sur une très courte période.

L'OCÉAN, GRAND RÉGULATEUR

A ces émissions d'origine tectonique s'en ajoutent d'autres relatives à la vie terrestre et à la vie océanique. Ainsi, le rôle des forêts, et en particulier du déboisement, est essentiel dans le cycle du carbone. Certains expliquent cependant que, les plantes s'étant nourries de dioxyde de carbone au cours de leur développement, elles ne font que le restituer lorsqu'elles brûlent. Le bilan serait donc nul.

Cet argument est recevable, précise Sylvie Joussaume, du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (CEA-CNRS), lorsque la destruction est suivie d'un reboisement. Sinon, l'équilibre est rompu. Malheureusement, le reboisement des forêts tropicales, quant il a lieu, ne se fait pas toujours avec les mêmes essences, ce qui a un effet négatif à la fois sur la biodiversité et sur la capacité de stockage du carbone par ces arbres.

C'est un déséquilibre d'autant plus gênant que s'ajoutent à ces excédents de CO_2 ceux des feux de forêts et de savanes d'origine naturelle qui engendrent également du méthane, un gaz déjà produit en quantité dans les zones inondées sous l'action de la décomposition bactérienne de la cellulose. *« La forêt amazonienne, les mangroves tropicales à palétuviers, la toundra marécageuse du Nord canadien et de la Sibérie enrichissent l'atmosphère en méthane »*, remarque Sylvie Joussaume, qui ajoute que *« les sources naturelles contribuent pour environ 20 % aux émissions de méthane. »*

Reste l'océan et ses ressources vivantes, dont on sous-estime souvent, par méconnaissance, les capacités à réguler le cycle du carbone. Sur les 28 milliards de tonnes de CO_2 que les activités humaines rejettent dans l'atmosphère chaque année, 7,3 milliards sont stockés par la végétation terrestre et 7,3 autres le sont par de minuscules algues poussant dans les océans. Cette pompe biologique marine très complexe vient d'être en partie décrite par Paul Treguer (IUEM, CNRS, université de Bretagne occidentale), qui précise que l'océan est un facteur essentiel du contrôle du présent et du futur du climat de la planète.

Jean-François Augereau

Veaux, vaches, moutons, termites...

Lorsque des spécialistes de l'effet de serre ont commencé à s'intéresser aux pets des vaches et des moutons, cela a fait sourire. Et puis, très vite, il a fallu se rendre à l'évidence : l'élevage a sa part dans les émissions de méthane dans l'atmosphère. Modeste, certes, mais pas négligeable. Sur les 5 milliards de tonnes de méthane présentes dans l'atmosphère, bovins et ovins en produiraient 80 millions de tonnes par an. Et la vache qui ne broute que de l'herbe serait plus péteuse que sa consœur nourrie en partie aux granulés, note Sylvestre Huet dans *Quel climat pour demain ?* (Calmann-Lévy).

Ces chiffres acceptés, il a fallu se pencher sur les émissions de méthane que produisent les espèces sauvages. Pas facile de les traquer. Mais une chercheuse de l'INRA, Corinne Rouland, voulant en avoir le cœur net, a détourné le problème en se penchant sur le cas d'une population animale sédentaire : le termite. Cet insecte serait responsable de la production de 27 millions de tonnes de méthane par an. Mais, avertit-elle, rien ne dit que ces chiffres obtenus sur une des trois mille espèces de termites africains soient généralisables.

QUE DOIT-ON REDOUTER ?

Le XXe siècle a été le plus chaud du millénaire et le XXIe battra ce record

NOTRE planète se réchauffe. En un siècle, sa température moyenne s'est, selon l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), élevée d'un demi-degré, pour atteindre, durant la dernière décennie, des niveaux records. L'organisation météorologique mondiale a d'ailleurs déclaré le XXe siècle le plus chaud du millénaire et la décennie 90 la plus chaude depuis 1860, date depuis laquelle on dispose de mesures fiables. Dans l'hémisphère Nord, les dix années les plus chaudes se sont succédé depuis 1983, le record absolu ayant été enregistré en 1998, où la température moyenne a dépassé de 0,58 degré la température moyenne lors du siècle écoulé.

Bien peu de scientifiques soutiennent encore que ces records sont simplement l'œuvre de la variabilité du climat, qui a fait qu'au cours des âges géologiques notre planète a pu être tantôt beaucoup plus chaude, tantôt beaucoup plus froide, notamment en raison de sa position par rapport au Soleil. Lors des deux derniers extrêmes climatiques, il y a 18 000 ans et 8 000 ans, la température moyenne était respectivement de 4,5 degrés plus froide qu'aujourd'hui et supérieure de 2 degrés à celle que nous connaissons actuellement. Mais ces extrêmes ont mis un long millénaire à s'installer, un rythme beaucoup plus faible que celui prédit pour le siècle prochain.

A vrai dire, le réchauffement actuel, bien qu'encore ténu, a été annoncé dès la fin du XIXe siècle par le chimiste suédois Svante Arrhénius, qui, le premier, a montré le lien existant entre l'augmentation du taux de CO_2 dans l'atmosphère et le renforcement de l'effet de serre. Alertés par leurs modèles, les scientifiques ont commencé à tirer le signal d'alarme, dans les années 80, à une époque où les signes du réchauffement n'étaient pas encore tangibles.

Aujourd'hui encore, ce sont ces simulations numériques qui servent de base à toutes les négociations sur la lutte contre l'effet de serre. Dans son rapport de 1995, l'IPCC reprenait le pronostic issu de milliers d'heures de calcul : au cours du prochain siècle, concluait-il, l'élévation de la température devrait se poursuivre à un rythme soutenu et son augmentation atteindre en 2100 une valeur comprise entre 1 et 3,5 degrés. Dans son nouveau rapport, l'IPCC a revu ces chiffres. Elle prévoit désormais un accroissement moyen de la température de surface de 1,5 à 6 degrés pour la période 1990-2100, *« une augmentation sans précédent dans les dix mille dernières années »* (*Le Monde* du 3 novembre). La différence entre les deux estimations tient à la réduction prévue des émissions de dioxyde de soufre, un polluant atmosphérique redouté mais qui limite l'effet de serre.

BILLY SMITH II/AP

L'Amérique du Nord (ici le Kansas, une région agricole) pourrait être une des zones qui connaîtraient le plus fort réchauffement.

« Il est presque certain que toutes les surfaces terrestres se réchaufferont plus rapidement que la moyenne, particulièrement celles situées à haute latitude en saison froide, poursuit l'IPCC dans son *Résumé pour les décideurs. Le plus notable est le réchauffement des régions au nord de l'Amérique du Nord et dans l'Asie du nord et du centre. »* Il devrait être de 40 % supérieur au changement moyen. En revanche, le réchauffement sera *« inférieur à la moyenne en Asie du Sud et du Sud-Est pendant l'été, et au sud de l'Amérique du Sud en hiver »*.

Cette élévation de la température aura des effets contrastés. Sécheresse ici, inondations là, fonte de la calotte polaire et des glaciers ailleurs, autant de modifications que les modèles commencent à cerner à l'échelle de continents, même s'ils ont encore du mal à les appréhender à l'échelle des zones « régionales », comme par exemple la France. *« S'il s'agit de dire qui seront les gagnants et les perdants du réchauffement, on ne sait pas le faire »*, confesse Hervé Le Treut, du laboratoire de météorologie dynamique (université Pierre-et-Marie-Curie-ENS). *Mais il est certain,* ajoute-t-il, *que l'on va créer un déséquilibre entre le climat et nos modes de vie. Ceux qui pensent qu'ils vont y gagner se trompent sans doute. »*

Hervé Morin

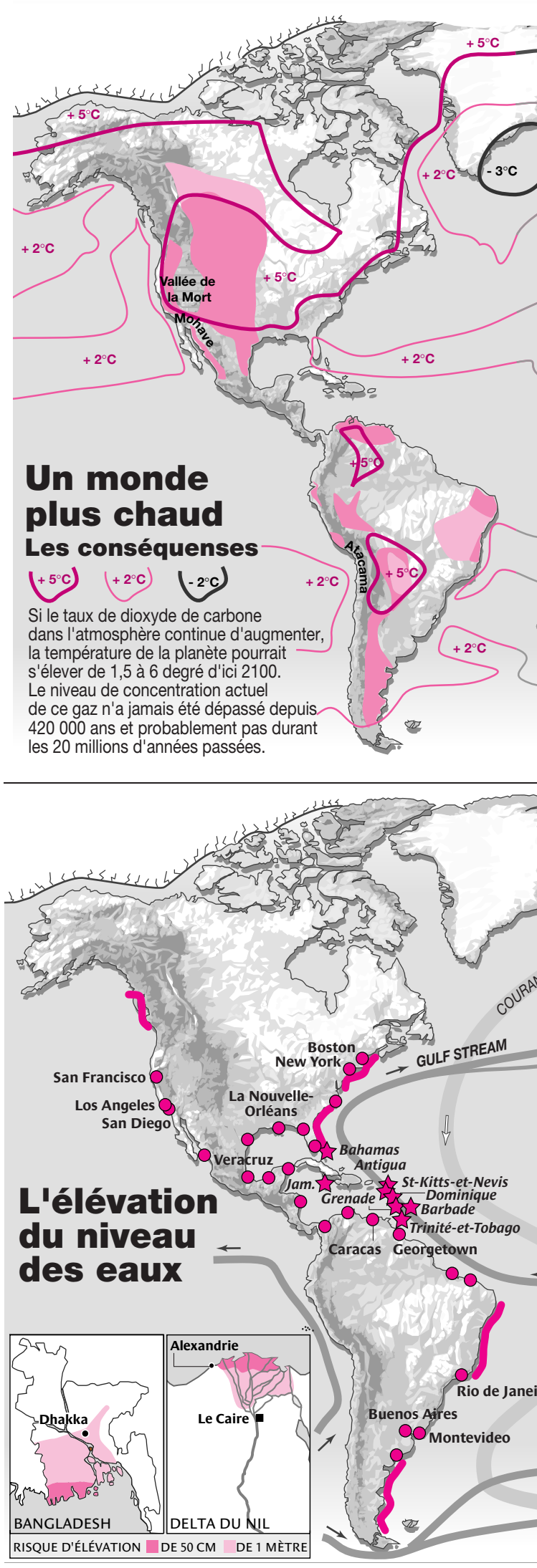

La mer monte et les courants changent

LES MALDIVES seront-elles demain rayées de la carte du fait de la montée des eaux ? Les Pays-Bas surélèveront-ils leurs digues pour protéger les polders ? Les populations déjà très exposées du Bangladesh installées dans les deltas du Gange et du Brahmapoutre devront-elles déserter ces zones pourtant favorables aux cultures ? Sans céder au catastrophisme des années 80 – on prédisait à l'époque un niveau des mers surélevé de 2 mètres en 2100 –, les chercheurs s'interrogent sur les conséquences d'une montée, même modeste, du niveau des eaux.

Aujourd'hui, rappelle le géographe Paolo Pirazzoli (CNRS, Meudon-Bellevue), la communauté scientifique, s'appuyant à la fois sur les relevés des marégraphes et sur les observations du satellite franco-américain Topex-Poséidon, estime que les eaux pourrraient monter de 50 cm – la fourchette des prévisions est comprise entre 14 et 80 cm – d'ici à la fin du XXIe siècle. L'origine de ce phénomène ? Avant tout un gonflement thermique des océans, consécutif à un réchauffement climatique global, et secondairement la fonte des glaces.

Cette montée des eaux, bien que plus faible que prévu, ne serait pas sans effets. A la perte de certaines zones littorales particulièrement exposées pourrait s'ajouter une fréquence accrue des submersions temporaires des terres, liées bien sûr à l'expansion thermique des océans, mais aussi à la modification du régime des vents et à des ondes propagées par les tempêtes. Ainsi, *« dans l'estuaire de la Loire, une surcote de 1,40 m, prévisible une fois par siècle environ, deviendrait décennale avec une élévation du niveau marin de 30 cm »*.

A cette possible montée des eaux s'ajoute un phénomène, au moins aussi inquiétant, lié au dérèglement que l'augmentation de la température à la surface de la planète pourrait provoquer dans les océans. En effet, les rayons solaires chauffent bien plus les régions tropicales et équatoriales que les zones polaires. Notre planète est donc une gigantesque machine thermique où deux fluides principaux, l'atmosphère et les océans, redistribuent l'énergie excédentaire des tropiques vers les latitudes polaires. Les échanges de chaleur et d'eau entre l'océan et l'atmosphère modulent ainsi la température et la salinité de l'eau de mer et, partant, sa densité. Ces échanges agissent donc comme un moteur de la circulation générale des océans (circulation thermohaline).

Le Gulf Stream, qui longe la côte de l'Amérique du Nord, transportant des eaux chaudes d'origine tropicale vers le nord de l'Atlantique, en est un exemple. Aux alentours de Terre-Neuve, il se disperse, laissant la place à la dérive nord-atlantique qui file vers l'Europe et le nord-est de l'Atlantique. Ce qui explique les conditions climatiques clémentes des côtes françaises. Au large de la Norvège, du Groenland et du Labrador, ses eaux se refroidissent, plongent profondément et s'écoulent ensuite vers le sud. Elles rejoignent alors le courant circumpolaire antarctique, et sont entraînées vers l'océan Indien et le Pacifique-Nord, où elles remontent en surface pour se mêler aux courants chauds qui, après avoir contourné l'Afrique, reviennent dans l'Atlantique. Ce cycle s'effectue en mille ans environ.

Que cette machine se grippe, et c'est tout le climat de l'Atlantique nord qui change. Il n'y a qu'à voir comment quelques modifications du comportement d'El Niño, énorme masse d'eau chaude circulant d'ouest en est dans le Pacifique, ont perturbé le climat de la planète ces dernières années pour s'en convaincre. D'autre part, l'amincissement de la banquise dans l'Arctique ne risque-t-il pas d'aboutir au XXIe siècle à la disparition du régime des glaces pluriannuelles ? Ce phénomène pourrait alors modifier le régime climatique des régions encadrant l'Atlantique nord, dont l'Europe occidentale.

Christiane Galus et Vincent Tardieu

NATIONAL ENVIRONMENTAL TRUST/AP

A gauche, Cape Cod et Martha's Vineyard (nord-est des Etats-Unis) aujourd'hui. A droite, simulation de ce que serait la région si le niveau de la mer montait d'un mètre.

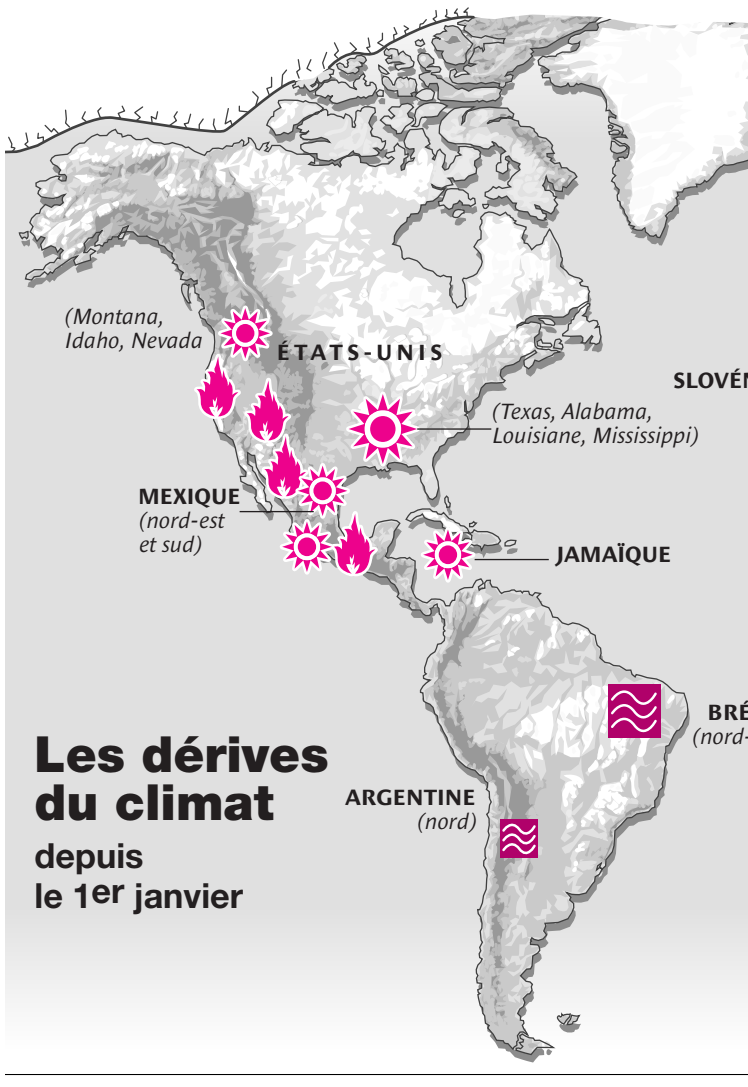

La banquise fond tandis que certains glaciers progressent

DANS la plupart des modèles développés par les climatologues, la première conséquence d'une hausse des températures sera un accroissement de la quantité de vapeur d'eau présente dans l'atmosphère et, par voie de conséquence, une augmentation des précipitations qui, dans l'Antarctique, devrait se traduire par... de fréquentes chutes de neige. Mais, à long terme, prévient Jean Jouzel du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (CEA-CNRS, Saclay), les phénomènes de fusion de la glace devraient *« prendre le pas »*.

« Même si les Américains s'intéressent actuellement beaucoup à la calotte antarctique de l'Ouest, qu'ils jugent instable, c'est, explique-t-il, *au Groenland que la fusion risque d'agir le plus. Si l'on se base sur une hausse durable de la température de 3 degrés, une bonne partie des glaces du Groenland pourraient fondre d'ici à cinq cents ans. Or, le Groenland, c'est 3 millions de kilomètres cubes d'eau »,* ce qui représente une hausse possible de 6 mètres du niveau des océans.

Aujourd'hui, quelques scientifiques affirment observer les premiers signes de cette fonte sur la côte groenlandaise. Prudent, Jean Jouzel préfère enrichir encore ses données avant de trancher. Quant aux icebergs colossaux qui se détachent régulièrement de la banquise antarctique, il est difficile de dire qu'il s'agit là de signes du réchauffement planétaire. *« La seule chose dont on soit sûr,* explique le chercheur du CEA, *c'est que la péninsule antarctique, la pointe qui se dirige vers l'Amérique du Sud, s'est réchauffée de 2 degrés au cours du XXe siècle. »*

Plusieurs études scientifiques parues depuis un an tirent le signal d'alarme, car l'océan gelé du nord de la planète fond rapidement. En superficie d'abord : des données enregistrées entre 1978 et 1998 prouvent que, depuis vingt ans, la banquise arctique a perdu chaque année 37 000 km² en moyenne, soit plus que la Belgique et le Luxembourg réunis. Mais c'est surtout en épaisseur que le pack arctique a perdu le plus. En trente ans, l'épaisseur moyenne de la banquise est tombée de 3,1 mètres à 1,8 mètre (– 40 %).

Les chercheurs s'interrogent aussi sur la responsabilité que les gaz à effet de serre auraient sur le recul de la plupart des glaciers. La situation dans ce domaine est un peu contrastée. Tandis que les glaciers des Alpes dépérissent, leurs voisins scandinaves affichent une santé resplendissante et redescendent dans les fjords dont ils s'étaient retirés. Les glaciers boliviens, colombiens, équatoriaux ou péruviens sont en net repli, tandis que d'autres en Argentine et au Chili progressent. Mais ces données ne sont pas suffisamment précises pour que les chercheurs puissent aujourd'hui incriminer avec certitude tel ou tel processus.

Pierre Barthélémy

Tempêtes : pas de certitudes

CHARLES PLATIAU/REUTERS

Les tempêtes sont en recrudescence en Europe depuis 1970, constatent les chercheurs.

UN changement climatique entraînera-t-il une multiplication des tempêtes ? Cette question est une des plus incertaines de la climatologie actuelle. Certes, la tempête en France de décembre 1999 ou les inondations récentes dues à des précipitations exceptionnelles au Royaume-Uni laissent à penser que les désordres météorologiques s'accroissent. Ainsi la tempête française d'il y a onze mois n'a pas de précédent dans l'histoire météorologique du pays ; mais les annales précises sur ce point ne remontent qu'au XVIIe siècle (*Le Monde* du 7 janvier). Or la variabilité naturelle semble si grande que seule une longue série historique permettrait de trancher ; ainsi, dans l'étude récemment publiée par l'université d'East Anglia sur les effets du changement climatique sur l'Europe (site Internet www.jei.uea.ac.uk/), les scientifiques écrivent : *« Il n'y a pas de tendance persistante dans le nombre et la sévérité des tempêtes »* au XXe siècle en Europe, même si *« la période allant de 1970 à maintenant a vu une nette augmentation des tempêtes »*. Cependant, *« cette augmentation n'est pas identifiée comme un effet du réchauffement climatique, mais est plus probablement une fonction de la variabilité naturelle »*.

Les modèles climatiques divergent en fait largement quand il s'agit de prévoir l'occurrence des tempêtes et autres cyclones. Le *Résumé pour les décideurs* établi par l'IPCC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), dont une version préliminaire a récemment été connue (*Le Monde* du 3 novembre), est sur ce point très clair : *« On dispose actuellement d'informations insuffisantes pour établir les tendances récentes, et la confiance dans les modèles est insuffisante pour faire des projections. »*

En revanche, les modèles tendent à prévoir une intensité croissante des événements du type El Niño : il s'agit d'un phénomène caractérisé par un réchauffement anormal des eaux au centre et à l'est du Pacifique, qui a des répercussions souvent violentes sur une bonne partie du globe. La tendance historique est cependant difficile à faire ressortir, même si l'El Niño de 1997-1998 a été le plus violent jamais enregistré. Pour Hervé Le Treut, du Laboratoire de météorologie dynamique, à Paris, *« si la température moyenne augmente sous les tropiques, il est difficile de penser que les caractères du phénomène El Niño n'en seront pas affectés »*. Il reste que, selon Pascale Delécluse, du Laboratoire Lodyc, de l'université Paris 6, *« les simulations numériques tentant de démontrer un lien entre El Niño et le changement global sont encore trop théoriques pour être concluantes »*.

Hervé Kempf

Au bonheur des moustiques

L'INFECTION de chevaux camarguais par le virus West Nile et celle de moutons corses par le virus de la Blue Tongue ont pu, ces dernières semaines, être interprétées comme les symptômes de ce que les modifications climatiques pourraient provoquer en matière de pathologies infectieuses animales ou humaines. La question est d'autant plus vive qu'ont été observées la résurgence du virus Ebola ainsi que l'installation du West Nile sur le continent nord-américain. Quant au virus de la fièvre de la vallée du Rift, il a quitté pour la première fois le continent africain pour le Yémen et l'Arabie saoudite où il a fait plusieurs centaines de victimes.

Y-a-t-il un lien entre ces bouffées épidémiques et un possible réchauffement de la planète ? Ce réchauffement redouté a-t-il dès à présent modifié l'aire de distribution géographique de certains agents pathogènes ? Doit-on, à l'inverse, postuler que certains événements épidémiologiques ne sont que l'expression spectaculaire d'une réalité infectieuse due à des modifications d'écosystème sous l'effet conjoint de modifications climatiques et de situations socio-économiques particulières ?

Les données dont on dispose ne tranchent pas mais attestent de l'action d'un certain nombre de facteurs favorisants. Ainsi, l'apparition de la fièvre jaune et de la dengue hémorragique peut être associée à la création de barrages ou à des eaux stagnantes. Les épidémies de grippe trouvent leur origine dans les élevages chinois de porcs et de canards. La fièvre de la vallée du Rift est étroitement associée à la création de barrages ou à des opérations d'irrigation.

D'une manière générale, ce sont les maladies dont le germe est véhiculé par les moustiques qui pourraient voir leur distribution géographique modifiée par un réchauffement planétaire. Pour autant, ce dernier n'est pas une condition indispensable à leur prolifération. En témoigne la présence, il n'y a pas si longtemps, du paludisme dans plusieurs régions françaises.

Jean-Yves Nau

QUE PEUT-ON FAIRE ?

Le climat, une question politique

EN quelques années, le changement climatique s'est transformé : question scientifique émergente dans les années 1980, il est maintenant devenu un des principaux enjeux diplomatiques de l'époque. Il s'affirme aussi comme une préoccupation au sein des politiques économiques, même s'il ne les modifie pas encore.

C'est à Rio de Janeiro, dans le cadre du Sommet de la Terre, en juin 1992, que fut signée la « Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ». Elle se fixait un objectif très nouveau : *« stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique »*. La Convention listait dans son « annexe I » les pays industrialisés – pays de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) et de l'ex-URSS – qui prenaient l'engagement spécifique de *« limiter »* les émissions de gaz. Elle rassemblait aussi dans son « annexe II » les pays de l'OCDE, qui s'engageaient à *« fournir des ressources financières nouvelles »* pour couvrir les coûts supportés par les pays en développement pour mettre en œuvre des technologies réduisant les émissions de gaz.

En décembre 1997, les pays industrialisés allaient plus loin, en s'engageant dans le protocole de Kyoto à réduire de 5 % en 2010 par rapport à 1990 leurs émissions de gaz à effet de serre. Une décision remarquable, puisque les gaz à effet de serre proviennent en grande partie des activités énergétiques et de transport. Ce qui signifie que les pays industrialisés doivent modifier sensiblement leur structure économique.

Cet engagement est si extraordinaire, d'ailleurs, que lesdits pays ont le plus grand mal à l'appliquer et donnent l'impression qu'ils cherchent à y échapper. *« Nous sommes frustrés et désespérés*, déclarait le 15 novembre Mohammed Barkindo, représentant du Nigeria et qui préside à la Conférence de La Haye le groupe des pays en développement dit G77 : *les pays de l'annexe I n'ont pas respecté leurs obligations en réduisant leurs émissions, ils les ont au contraire accrues. »*

En fait, comme le montrent les exemples des Etats-Unis et de l'Allemagne, il est très difficile de réduire ces émissions qui restent intrinsèquement liées à l'activité économique, d'autant plus qu'ils impliquent un changement au moins marginal du mode de vie, ce que les citoyens occidentaux ne semblent pas prêts à accepter. Quant aux pays en développement, ils semblent devoir être les principales victimes du changement climatique, comme le montre le cas de l'Egypte. Mais ils ont aussi des besoins de développement importants. Comment les satisfaire sans puiser dans les ressources disponibles, par exemple, le charbon, dans le cas de la Chine ?

Les engagements pris à la conférence de Kyoto en 1997 induisent des changements de mode de vie que les pays développés ne sont pas toujours prêts à accepter

Le débat international sur les émissions de gaz à effet de serre porte donc sur le modèle de développement suivi depuis la révolution industrielle par les pays occidentaux. Il s'agit, comme l'écrit une ONG indienne, le Centre for Science and Environment dans *Green Politics* (New Delhi, 1999), *« de créer un cadre de coopération globale, de façon à ce que le monde évolue aussi vite que possible vers une économie mondiale dynamique tout en utilisant l'énergie renouvelable »*. Ce défi au système économique se double d'un débat sur l'équité : au nom de quoi, en effet, un habitant des Etats-Unis émet-il 20 tonnes de gaz carbonique en 1998 quand un Chinois est à 2,30 et un Africain à 0,96 ?

« En fondant le niveau futur des émissions sur des niveaux passés, écrive un groupe de chercheurs américains dans l'hebdomadaire *Science* du 29 septembre, *le protocole récompense ceux qui ont historiquement été les plus grands émetteurs et pénalise les faibles émetteurs. Un accord juste à long terme exigera des limites fondées sur des émissions égales par tête. »* Système économique, inégalité entre nations : la discussion sur le changement climatique est bien devenue un lieu crucial du débat politique mondial.

Hervé Kempf

Les Etats-Unis, premier émetteur mondial des gaz à effet de serre

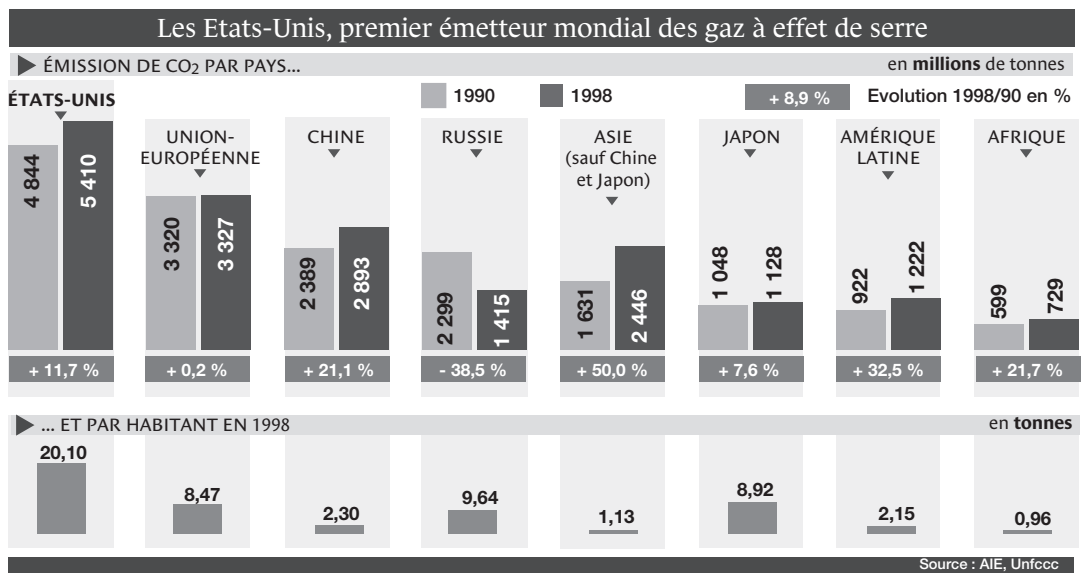

Source : AIE, Unfccc

Les « voitures propres » ou le pari californien

C'ÉTAIT un défilé écolo d'un genre nouveau : cet été, une cinquantaine de conducteurs de véhicules à énergie alternative – fonctionnant à l'électricité ou au gaz – ont roulé en caravane sur une autoroute californienne, afin de faire connaître ces voitures qui offrent une solution à la pollution atmosphérique. Avec six automobiles pour dix habitants et une urbanisation horizontale qui rend les quatre-roues indispensables, on n'entendra jamais parler de « journée sans voiture » aux Etats-Unis. Ce pays est pourtant le premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, en augmentation de 11 % depuis 1990.

Le secteur des transports est à l'origine de 32 % des émissions de CO_2 du pays, mais l'Américain moyen n'est pas près de lâcher le volant. Sans réduction possible du trafic, avec la vogue des « véhicules utilitaires sportifs » qui consomment encore davantage, des limitations de vitesse révisées à la hausse et aucun espoir du côté des transports en commun, comment les Américains entendent-ils réduire leurs émissions de CO_2 ? Sûrement pas en changeant leurs comportements, car le public, qui a pu se mobiliser autour de certains problèmes d'environnement ou d'économie d'énergie, semble mal saisir l'impact nocif qu'ont ses voitures bien-aimées sur le climat. Les informations contradictoires sur les causes et les conséquences du réchauffement de la planète peuvent expliquer cette apathie ou ce scepticisme, comme en témoigne le candidat républicain à la présidence George W. Bush, qui affirmait récemment à ce sujet : *« Nous ne savons pas tout. »*

« En Californie, nous sommes très conscients des effets de la circulation automobile sur le réchauffement de la planète... », rétorque Jerry Martin, porte-parole du California Air Resources Board (CARB), qui confirme que le Golden State, pionnier du carburant sans plomb, impose déjà les normes les plus sévères du monde en matière d'essence. *« Notre réglementation de 1996 équivaut à retirer trois millions de véhicules de la circulation. »* Alors la Californie, où la pollution est attribuée à 60 % aux 26 millions de véhicules immatriculés, mise sur les voitures « propres » et met la pression sur les constructeurs, avec un programme de réduction obligatoire des émissions lancé en 1990. 10 % des nouveaux modèles mis en vente en 2003 devront être *low-emission* (LEV) ou *zero-emission* (ZEV), ce qui est le cas des voitures électriques. A l'échelle fédérale, l'US Partnership for a New Generation of Vehicles (PNVG), auquel participent trois constructeurs automobiles, veut *« réduire l'impact des voitures et camionnettes sur l'environnement »*. Un prototype est annoncé pour 2004. Il serait commercialisé d'ici cinq ans.

Les consommateurs qui achètent une voiture électrique ont déjà droit à un dégrèvement d'impôts d'un maximum de 4 000 dollars par an, et la Californie ajoute un crédit de 3 000 dollars. Le candidat démocrate Al Gore propose pour les Etats-Unis un plan similaire à celui mis en place dans le Golden State. Les Californiens se sont-ils précipités ? A peine. Depuis 1998, General Motors a vendu un millier de voitures électriques en Californie, où l'on ne compte que cinq mille de ces véhicules en circulation, et autant à carburant alternatif.

Les voitures électriques restent onéreuses à cause du coût de leurs batteries, leur autonomie limitée est un inconvénient majeur et, en l'absence d'une infrastructure de distribution, les véhicules à carburant alternatif connaissent un problème de ravitaillement. Pourtant, face aux échéances imposées par la Californie, les constructeurs ont déjà annoncé des modèles plus propres : DaimlerChrysler mettra en vente une voiture hybride (essence et électricité) et un minivan électrique en 2003. GM, en partenariat avec Exxon Mobil, aura une version de son minivan Zafira alimentée à l'hydrogène par le système de « fuel-cell».

Le secteur des transports est à l'origine de 32 % des émissions de CO_2 du pays, mais l'Américain moyen n'est pas près de lâcher le volant

Le gouvernement californien tente aussi de jouer les consommateurs modèles. Il a décidé que son parc de dix mille véhicules de service sera remplacé par des voitures non polluantes ou à basse pollution. Mais il a fallu une plainte en justice d'associations écologistes pour forcer les supermarchés à convertir leurs camions de livraison au diesel en véhicules plus propres. La critique de l'automobile est rarissime outre-Atlantique : le groupe canadien des Adbusters, qui envoie ses messages contestataires aux consommateurs américains, a produit une pub télé – Autosaurus, où l'auto dévore la ville – que les chaînes refusent de diffuser... car elles comptent trop sur les dollars publicitaires des constructeurs.

Enfin la lutte contre l'effet de serre, aggravé par le déboisement, a donné lieu à un *deal* qualifié d'historique en Californie, le 9 novembre : Green Mountain Energy Co, une société d'énergie texane, a acheté les « droits de carbone » de 2 000 hectares de forêts californiennes, qui lui vaudront un crédit de réduction des émissions de carbone, d'une valeur de 6 000 dollars.

Claudine Mulard

La Chine, empire du charbon, se réoriente vers le gaz

LA Chine est montrée du doigt. Au rythme actuel, elle deviendra le premier émetteur mondial de gaz carbonique en 2020 : sa part passera de 14 % à 18 % du total. Tout l'enjeu de la question de l'environnement dans l'empire du Milieu se résume à cette projection. S'ajoutant à la pollution de l'eau et à l'érosion des sols – le désert progresse de 2 400 km² par an, en particulier dans le nord du pays – la détérioration de la qualité de l'air a atteint des niveaux insoutenables.

On a coutume de citer l'estimation de World Ressources Institute selon laquelle neuf des dix villes les plus polluées du monde sont chinoises. A en croire la Banque mondiale, cette pollution est responsable de 180 000 décès par an. Elle alimente aussi les pluies acides qui ravagent certaines parties des forêts de pins de la province du Sichuan. L'inventaire précis des dégâts serait long.

L'explosion du parc automobile, conséquence de l'élévation du niveau de vie dans la Chine de la « réforme économique », est bien sûr incriminée. Mais la racine du mal est beaucoup plus ancienne : l'hégémonie du charbon. La Chine est au premier rang mondial avec un tiers de la production totale. La ressource est abondante et bon marché. Bien que sa commercialisation bute sur des goulets d'étranglement – l'acheminement des cargaisons des bassins miniers du Nord-Ouest vers les provinces consommatrices du Sud-Est engorge le trafic ferroviaire à 40 % –, son exploitation se poursuit bon an mal an.

DIVERSIFICATION

A de multiples reprises, le gouvernement a affiché sa volonté de fermer les mines les plus polluantes ou obsolètes. Le chiffre officiel de 30 000 unités est souvent cité. En réalité, ces instructions centrales sont fort mal exécutées par les autorités locales, soucieuses de stabilité sociale. A chaque fois qu'un coup de grisou alimente la chronique des accidents meurtriers, on apprend que la mine en question était censée avoir été fermée.

Poids des intérêts locaux mais aussi absence d'alternative à court terme, la dépendance de la Chine à l'égard du charbon est ainsi loin d'avoir été allégée. Elle s'est même accrue. Sa part dans le bilan énergétique (production d'énergie primaire) a grimpé de 72,2 % en 1980 à 75 % aujourd'hui. Le gouvernement souhaite ramener cette proportion à 67 % à l'échéance 2020, mais cela représentera toujours une progression en valeur absolue.

Pékin est conscient de l'impérieuse nécessité d'une stratégie de diversification. Le pétrole (17 % du bilan) n'est sûrement pas une alternative. Il est polluant, bien sûr. Mais il pose aussi un délicat défi à la souveraineté économique du pays : la Chine, dont les réserves s'épuisent, est devenue importatrice nette depuis 1993, au point de se trouver de plus en plus dépendante du Proche-Orient. Des liens discrets ont été noués avec l'Iran, l'Irak ou le Soudan.

Une autre ressource est purement domestique : l'hydroélectricité (6 %). La formule est tentante – voir le barrage des Trois-Gorges à la symbolique politique chargée – mais son coût social est élevé (le déplacement des populations est une source de tensions régulières). Quant au nucléaire, il est marginal (moins de 1 %) et promet de le rester tant la stratégie de sa promotion reste confuse. Si la province du Guangdong, où est située la centrale d'origine française Daya Bay, piaffe d'impatience, on ne peut en dire autant des autorités pékinoises, visiblement beaucoup plus sceptiques.

Il reste alors « la » solution qui combinerait une relative innocuité écologique et des réserves nationales – ou situées sur la proche périphérie : le gaz naturel (2 % à 3 %). L'objectif est de tripler sa part dans le bilan à échéance 2010. C'est la grande affaire du moment. Les esprits s'échauffent autour de deux projets de gazoducs : l'un reliant la province de l'extrême ouest du Xinjiang à Shanghaï ; l'autre impliquant une coopération transfrontalière, reliant la Sibérie à la Corée du Sud via la Chine. On s'active aussi beaucoup autour de projets de terminaux sur les provinces côtières afin d'accueillir du gaz importé, notamment d'Indonésie.

MODERNISATION

A l'heure où le gouvernement cherche à substituer le gaz au charbon en milieu urbain, cette réorientation a sa cohérence bien qu'elle bute encore sur d'énormes carences d'infrastructures. Elle s'inscrit dans une prise de conscience générale des périls qui a déjà produit quelques résultats en matière d'« efficacité énergétique ». Le rapport consommation d'énergie/PIB accuse en effet un recul.

La tendance accompagne certes inévitablement la modernisation économique – loi observée en Occident – mais *« les améliorations sont intervenues en Chine à un rythme plus rapide »*, relève le géographe canadien Vaclav Smil dans le numéro spécial consacré à l'environnement de la revue *China Quaterly* (décembre 1998). On en voit aussi une illustration dans le « décrochage » entre l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et la croissance du PIB : la première augmente deux fois moins vite que la seconde. Mais elle continue de croître. Et c'est bien tout le problème. Vu l'échelle de la Chine.

Frédéric Bobin

KATHARINA HESSE, AP

Jeune mineur dans la province de Shaanxi, au sud-ouest de Pékin. L'extraction du charbon est l'industrie la plus mortelle en Chine.

Un barrage de digues

QUELLE surprise ! Le Nil ne se jette dans la Méditerranée que par un mince goulet d'environ 200 mètres de large. Certes, il est beaucoup plus large, en amont, quand on remonte vers Rosette. Certes, un deuxième bras rejoint la mer à 200 km d'ici, près de Damiette. Il n'empêche : largement ponctionné au long de son voyage, le flot lent du plus grand fleuve d'Afrique n'est pas plus majestueux en son embouchure que la Seine ou la Tamise. Il est même enserré d'une longue digue de blocs de basalte, prolongée par un assemblage savant de lourdes pièces de béton qui, sur 30 mètres de large, protège la côte contre la mer. Derrière l'autre rive, on aperçoit des engins de chantier qui travaillent à un autre mur sur la côte est.

Ici, sur cette bande de terre qu'on appelle le promontoire de Rosette, la mer gagne avec une rapidité folle sur la terre : avant les travaux d'endiguement, le rivage reculait de près de 150 mètres par an. Il a fallu bétonner, construire, édifier, pour empêcher l'érosion. Plus à l'ouest, une nouvelle technique est expérimentée : il s'agit de béton coulé dans des textiles spéciaux qui doivent retenir le sable apporté par le courant venu de l'ouest.

Sur tout le rivage égyptien, les travaux de protection se multiplient : la corniche d'Alexandrie, qui borde sur dix-sept kilomètres la deuxième ville du pays, est un chantier permanent. Même le vendredi soir, alors que des familles célèbrent des mariages dans les « casinos », les bulldozers s'agitent sous les colliers d'ampoules, tandis que des camions apportent du sable pour « nourrir » la plage. Les vieux Alexandriotes voient avec tristesse la célèbre plage Stanley, bordée de jolies rangées de cabanons, enfermée par un pont-muré qui tranche son petit golfe incurvé.

Le Schleswig-Holstein, au nord-ouest de l'Allemagne, offre les conditions idéales pour installer les éoliennes. Cette énergie représente déjà 5 % de la demande nationale.

PETER MULLER, REUTERS

Russie : un énorme marché de permis d'émission de CO_2

LE désintérêt absolu des médias russes pour la conférence sur le changement climatique qui se tient à La Haye du 13 au 25 novembre est un symptôme criant. Habituée aux crises, la Russie n'est en rien préparée à une éventuelle mise en application du protocole de Kyoto. Au silence des journaux et des télévisions a donc répondu celui du gouvernement. Aucun des nombreux ministères concernés n'a jugé bon de présenter ce que pourrait être une stratégie à dix ans, bien que la Russie ait approuvé le protocole.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre constitue pourtant un marché potentiel de plusieurs milliards de dollars dont Moscou devrait être le principal bénéficiaire. Car, si un marché international des permis d'émission de gaz carbonique (CO_2) se met en place, comme il est prévu, *« la Russie est en position d'être l'unique gros vendeur mondial »*, note l'AISU, un centre de recherche américain travaillant avec les autorités russes.

Le calcul est simple : Moscou ne doit pas dépasser en 2010 son niveau d'émissions de 1990, soit 2,29 milliards de tonnes de CO_2. Or l'effondrement de la production, les fermetures et restructurations des mines et des énormes conglomérats chimiques et métallurgiques font que ces émissions ont été mécaniquement réduites de près de 30 %. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la Russie n'aurait rejeté, en 1997, que 1,5 milliard de tonnes de CO_2.

Moscou disposerait ainsi d'un crédit d'émissions de près de 1 milliard de tonnes de gaz carbonique qu'elle pourrait céder à d'autres pays ou à des groupes industriels dépassant leurs quotas. Là commencent les difficultés. La première, soulignent les experts russes, est la mise en place d'*« un système sûr, aux standards internationaux et vérifiable par des parties indépendantes, des émissions de gaz »*. *« C'est la condition première pour pouvoir participer à un éventuel marché des certificats d'émission »*, note l'AISU. Actuellement, ces mesures sont faites par des agences fédérales, des villes, des régions, des entreprises, des ministères, toutes ces données étant ensuite compilées au niveau fédéral.

Le résultat statistique est approximatif. En 1994, une agence fédérale était créée, chargée de ces questions et pilotée par Roshydromet, le service fédéral d'hydrométéorologie. Elle doit coordonner le travail de vingt et un ministères et agences fédérales, sans compter les organisations mises en place par les quatre-vingt-neuf sujets de la fédération ! Elle doit également travailler avec les principaux pollueurs, les compagnies pétrolières, le géant gazier Gazprom ou celui de l'électricité, UES, qui, à lui seul, est à l'origine de 30 % des rejets de gaz carbonique.

> Des mesures simples permettraient d'économiser 30 % de chauffage et 15 % d'électricité

Quelques pourcents seulement du budget prévu de 40 millions de dollars ont été alloués et un système national et unifié d'analyse des quantités de gaz n'existe toujours pas. Il devrait voir le jour dans les trois ans, pas avant. *« Même avec le retour de la croissance, nous n'atteindrons pas en 2010 les niveaux d'émission de 1990 »*, dit Alexeï Kokhorin, responsable de l'antenne russe du WWF (World Wild Fund, Fonds mondial pour la nature), *« la principale obligation que nous crée Kyoto est donc le contrôle et le suivi de ces émissions »*.

D'autres experts soulignent que l'enjeu de Kyoto est autrement plus important. Il touche au cœur de l'économie russe – premier producteur mondial de gaz, troisième de pétrole – le complexe énergétique. Or ce secteur est en pleine crise, souffrant d'une panne chronique d'investissement et de l'obsolescence avancée de ses équipements. Cela, combiné à des prix de vente très bas, conduit à un immense gâchis énergétique qui distingue la Russie de tous les pays industrialisés.

En 1999, un plan fédéral d'action a été élaboré par Roshydromet qui porte sur la mise en place d'une politique d'économie d'énergie, aujourd'hui inexistante. Les rejets de gaz carbonique pourraient être réduits de 200 millions de tonnes en 2005. *« Des mesures simples permettraient d'économiser 30 % de chauffage et 15 % d'électricité »*, note ce service. Ainsi, outre son avantage initial – un crédit de 1 milliard de tonnes de gaz carbonique –, la Russie pourrait, même en cas de croissance forte, continuer à diminuer sensiblement ses émissions de gaz. Pourquoi, justement, ne pas financer ces économies d'énergie par la vente de permis d'émission de CO_2 ? A cette question, les autorités russes et les grandes entreprises du pays ne présentent pas, pour l'instant, de réponses claires.

François Bonnet

Allemagne : économies d'énergie et taxations

NOUS avons fait notre devoir chez nous et nous adopterons à la conférence de La Haye une attitude constructive et ferme », a déclaré, lundi 13 novembre, le ministre Vert allemand Jürgen Trittin, se présentant ainsi en bon élève de l'environnement. Il a fait adopter plusieurs projets pour permettre à son pays de remplir les engagements pris à Kyoto en 1997 pour lutter contre l'effet de serre. Fin 1999, le pays enregistrait déjà un recul de 15,3 %, qui s'explique par la liquidation de l'économie polluante de l'ex-RDA, mais l'Allemagne émet encore 50 % de CO_2 de plus par habitant que la France, au climat plus doux, et 13 % de plus que la Grande-Bretagne. Le chemin reste long, si l'Allemagne veut parvenir à réduire de 25 % ses émissions de dioxyde de carbone de 1990 à 2005.

100 000 PANNEAUX SOLAIRES

Premier problème, l'électricité : l'Allemagne tire les deux tiers de son électricité de la houille et du lignite, deux producteurs de CO_2. D'ici à 2010, elle veut que la part des énergies renouvelables dans la production totale d'électricité double pour atteindre 10 %. Le pays met le paquet sur l'énergie éolienne, dont Greenpeace souligne la rentabilité (10 à 15 pfennige le kWh). La production a été multipliée par 71 depuis 1990 (0,7 % du total), mais le pays commence déjà à saturer, notamment dans le Schleswig-Holstein, où ces engins qui sifflent et polluent le paysage ne sont plus toujours les bienvenus.

Le gouvernement a, par ailleurs, lancé en 1998 un programme de subvention de 100 000 panneaux solaires. Mais cette énergie reste prohibitive, à 1 deutschemark le kilowattheure. Elle ne représente d'ailleurs que 0,2 % de la production. Le remplacement de certaines centrales à charbon et au lignite par des centrales au gaz devrait aider à une réduction des émissions de CO_2, tout comme la cogénération-production simultanée de chauffage urbain et d'électricité. Mais rien n'est prévu pour remplacer les centrales nucléaires (un tiers de l'électricité) que l'Allemagne veut fermer d'ici vingt ans. Et le ministère de l'industrie ne présentera de concept énergétique qu'au début de l'année prochaine.

En fait le pays mise beaucoup sur les économies d'énergie. M. Trittin a annoncé un programme de prêts bonifiés pour améliorer l'isolation des habitations anciennes. Il veut abaisser de 30 % la consommation d'énergie des nouvelles constructions. Le patronat industriel s'est engagé à réduire sa consommation d'énergie de 28 % en 2005 au lieu de 25 % prévus jusqu'à présent. Les industriels auraient pris cet engagement en échange de la garantie du chancelier Schröder que l'écotaxe, instaurée en 1998, ne serait plus augmentée.

Au pays de l'écologie mais surtout des automobilistes, l'un des problèmes principaux est celui des transports. Les émissions de CO_2 par les véhicules ont augmenté de 12 % entre 1990 et 1998. Pour encourager la population à laisser les automobiles au garage, la coalition sociaux-démocrates-Verts a introduit un impôt écologique de 18 pfennige (60 centimes) sur le litre d'essence, effectif au 1er janvier 2001. Cet argent devrait permettre à l'Allemagne de rattraper le niveau de taxation appliqué en France. Mais l'effet le plus dissuasif sur l'usage de la voiture est certainement la hausse des cours du brut. M. Schröder aura toutes les peines du monde à faire passer une nouvelle augmentation début 2002, à neuf mois des législatives, si les prix du pétrole ne diminuent pas d'ici là. Plus que l'écotaxe, la récente flambée des prix a fait prendre conscience à l'Allemagne qu'il fallait trouver un moyen de sortir de la dépendance du pétrole.

Volkswagen se vante d'avoir construit une automobile consommant 3 litres aux 100 km, mais elle coûte à l'achat 40 % de plus que le modèle normal. Surtout, la population préfère les grosses cylindrées. En dépit des grands discours, la recherche n'a pas encore fait de percée spectaculaire. Mais le pays entend bien se retrouver en tête du savoir-faire dans le domaine de l'environnement. En proie au chômage et à une économie vieillissante, l'Allemagne y voit un moyen de bénéficier à terme des retombées financières et créatrices d'emplois de cet immense marché.

Arnaud Leparmentier

égyptiennes contre la Méditerranée

La mer monte ? C'est un fait avéré – 2,5 mm par an – qu'on ne peut encore attribuer au changement climatique. Mais surtout, le haut barrage d'Assouan retient les sédiments qu'il déversait avant 1971 à raison de 85 000 m^3 par an dans le delta. Le jeu complexe des courants côtiers aggrave cette déficience, tandis que des phénomènes de subsidence apparaissent à Alexandrie et à Port-Saïd, du fait de l'exploitation *offshore* des hydrocarbures.

La perspective du changement climatique est devenue une préoccupation majeure des scientifiques. A l'université d'Alexandrie, Mohamed El Raey, doyen de l'Institut des études supérieures et de la recherche, résume les résultats de la simulation effectuée en 1995, croisée avec des images satellitaires, des effets possibles d'une élévation de 0,5 m à 1 m du niveau de la mer sur le delta, dont l'altitude ne dépasse jamais 2 m : *« Nous prévoyons de sérieuses menaces sur les trois principales villes côtières, Alexandrie, Rosette et Damiette. Deux millions de personnes pourraient avoir à émigrer. »* Le danger n'est-il pas exagéré ? *« Il y a des zones qui sont naturellement protégées par leur position par rapport aux courants,* dit Osman Frihy, chercheur à l'Institut de recherche côtière d'Alexandrie. *Et puis, pensez-vous que les hommes resteront là sans rien faire ? Même dans les pays pauvres, de tels travaux ne coûtent pas très cher. »*

> Le changement climatique pourrait aussi affecter le régime des pluies éthiopiennes, qui fournissent 85 % des eaux du Nil

S'ajoutant aux effets du haut barrage, la perspective de l'élévation de la mer est un défi majeur pour le delta du Nil, qui fournit la moitié de la production agricole. Outre l'inondation, les experts craignent la salinisation des terres littorales, par infiltration de l'eau de mer, la perte du tourisme balnéaire, la baisse des ressources piscicoles des grands lagons. Une autre menace, encore hypothétique, inquiète les scientifiques : *« Le changement climatique pourrait affecter le régime des pluies éthiopiennes, qui fournissent 85 % des eaux du Nil »*, dit Samir Ghabbour, professeur au département des ressources naturelles de l'université du Caire. *« C'est le principal problème,* confirme Mohamed El Raey. *Mais l'incertitude est énorme : selon les modèles, on prévoit une variation du débit de + 20 % à – 75 %. »*

Comment faire face à cette double menace, montée des eaux marines et raréfaction des eaux terrestres ? Par des digues toujours plus hautes ? A moins qu'une *« ceinture verte »* à l'ouest d'Alexandrie fixe les sols et retienne l'eau, ou que, autre rêve, les sédiments accumulés dans le lac Nasser donnent naissance, dans le sud lointain, à un nouveau delta. Mais il s'agit là d'idées d'ingénieurs ; moins conscient du problème du changement climatique, l'Etat vise à développer l'urbanisation le long de la côte méditerranéenne. Il y faudra, sans doute, beaucoup de nouvelles digues.

Hervé Kempf

DEMAIN

Témoins du siècle, les écrivains Ahmadou Kourouma, Arundhati Roy et James Ballard imaginent le monde transformé par les changements climatiques : l'écart des inégalités Nord-Sud, les dégâts des sociétés consuméristes et l'influence des désordres climatiques sur la psychologie humaine. Un avenir qu'ils voient difficile, tragique, sans doute nourri d'irrationnel...

DESSIN : TCHIKIOTO

La savane deviendra le Sahel

AFP

AHMADOU KOUROUMA, *né en Côte d'Ivoire en 1927, vient d'obtenir une reconnaissance méritée avec le prix Renaudot pour* **Allah n'est pas obligé** *(Seuil, 2000). Son premier roman, paru en 1976,* **Les Soleils des indépendances** *(Seuil), est devenu un classique.* **Monnè, outrages et défis** *(Seuil) et* **En attendant le vote des bêtes sauvages** *(Seuil) lui ont acquis un public fidèle.*

LE BRIS

ARUNDHATI ROY, *née en 1960 à Ayemenen (sud de l'Inde), est un auteur parmi les plus célèbres en Inde, où son* **Dieu des petits riens** *(1997) a connu un succès foudroyant, suivi par un accueil mondial spectaculaire.* **Le Coût de la vie** *(1998) est une analyse fouillée des projets de grands barrages.*

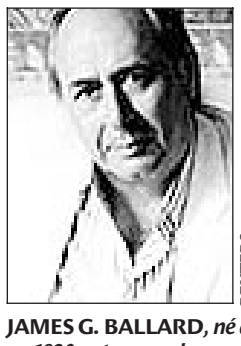

REUTERS

JAMES G. BALLARD, *né à Shanghaï en 1930, est connu du grand public par son roman* **Crash** *(parution 1973, éd.Pocket 1987, épuisé), où il décrypte les relations entre l'automobile et la sexualité, et dont David Cronenberg a tiré un film aussi saisissant que le livre. Dans* **Le Monde englouti** *(1962, éd. Denoël 1964) et* **Sécheresse** *(1964, éd. Pocket 1986, épuisé), bien avant que le changement climatique soit dans l'esprit du temps, Ballard a décrit la Terre noyée par la montée des eaux ou asséchée par la chaleur.*

Propos recueillis par Hervé Kempf

POUR nous, Africains, le changement climatique est quelque chose d'extraordinaire, de terrible. Cela va amener les gens à émigrer beaucoup plus qu'avant, parce que la progression du Sahara va augmenter la famine. La progression du Sahara frappe déjà l'Afrique de l'Ouest, où tous les pays du Sahel sont concernés : le Niger, le Burkina, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, et puis le nord du Nigeria. Les grandes sécheresses vont se multiplier. Déjà il y a beaucoup de villages en Afrique de l'Ouest, dans le Sahel, qui sont envahis par le désert. Déjà dans beaucoup de coins, le Niger n'est plus en eau que pendant quelques mois.

Maintenant, pour les pays qui sont sur la côte, qu'est-ce que cela signifie ? Moins de pluies, alors que les pluies sont déjà moins abondantes qu'auparavant. La côte de l'Afrique, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Bénin, c'est une des régions du monde les plus peuplées, alors si la sécheresse augmente, si le Sahara avance, s'il y a moins de pluie, il y aura un déséquilibre total dans ce coin-là.

Dans un pays comme la Côte d'Ivoire, on a déjà largement détruit la forêt primaire. Le manque de pluies peut diminuer encore la forêt qui reste. Dans une large zone déboisée qu'on appelle le Vbaoulé, une ville comme Dimbokro, qui produisait du cacao il y a une vingtaine d'années, ne peut plus le faire. Parce qu'il pleut moins, le Vbaoulé s'enfonce vers le sud. Alors les gens quittent le Vbaoulé, ils vont dans les autres zones où ils sont mal reçus, ça crée un déséquilibre tribal, des problèmes sociologiques, économiques, politiques. Au Nigeria aussi, où il y a des populations très denses, il y aura des difficultés agricoles. Au Togo, qui a complètement changé depuis vingt ans à cause du manque de pluies, le pays est devenu sec, les gens sont en train de fuir.

On a parlé du Sahel, on a parlé de la forêt, mais il faut parler de la savane. La savane deviendra une partie du Sahel, et la forêt deviendra la savane. C'est très grave pour le nord de la Côte d'Ivoire, le nord du Ghana, et pour toute la Guinée. Ça va amener ces populations à aller chercher ailleurs, et ailleurs n'est plus possible. L'Occident nous a fermé ses portes, les gens vont errer un peu partout, et dans un pays comme la Côte d'Ivoire, où les frontières sont ouvertes, un problème tribal va se poser, parce qu'il y aura beaucoup plus de personnes. La Côte d'Ivoire, qui comptait 3 millions d'habitants lorsque j'étais jeune, maintenant va vers les 15 millions, vers les 20 millions, et ces gens n'ont plus de terres.

Ahmadou Kourouma

En Afrique, on ne parle pas du changement climatique, parce qu'on voit ça d'un peu loin. Mais quand ça va devenir beaucoup plus proche, on va s'en rendre compte. Les pays africains seront victimes de cette situation, alors qu'ils ne produisent presque pas de gaz à effet de serre. Nous sommes tous sur Terre, la Terre nous est commune à tous, mais il n'existe pas de solidarité entre les gens vivant sur le même sol. Si vos actions nuisent à la Terre, nuisent au climat, nous les subissons de plein fouet, nous ne pouvons pas nous en sortir, c'est une situation que l'on pourrait dire tragique, parce que nous sommes coincés, nous ne pouvons pas partir ailleurs, et nous sommes dans des difficultés énormes. On ne veut pas nous recevoir, alors que si nous sommes chassés de chez nous, c'est en conséquence des actions européennes, c'est très injuste.

Il faudrait des aides, mais les pays du Nord ne veulent pas se priver pour nous. Il y a des aides des organisations non gouvernementales, pour avoir la conscience tranquille, mais c'est dérisoire, il faudrait des aides conséquentes pour prendre le problème au fond. On pourrait prendre modèle sur le plan Marshall, qui a permis la construction de l'Europe, on pourrait ainsi aider l'Afrique. Cependant, pour l'instant, la mondialisation signifie que l'Afrique va rester dans sa position de fournisseur de main-d'œuvre et de matières premières. La mondialisation signifie une spécialisation de chaque pays dans ce qu'il a l'habitude de faire.

L'Afrique apportera la matière première, de l'or, des diamants, du café, du cacao, mais ne pourra pas s'industrialiser. On l'a vu avec la hausse du prix du pétrole, quand il y a une augmentation du prix des matières premières, les Européens se révoltent. Mais quand eux augmentent le produit manufacturé, nous le subissons.

Ainsi naquit l'esprit chinois

L'EUROPE DE L'OUEST, qui est la région qui nous concerne le plus, a connu un climat très stable depuis des siècles : des hivers froids, des étés chauds, des pluies au printemps et à l'automne. Les sociétés bourgeoises ont ainsi évolué sous la protection de ce climat stable. Maintenant, si, comme il est probable, se produisent des transformations climatiques majeures, si le temps devient plus volatil, si se multiplient les sécheresses, les inondations, les ouragans, ce n'est pas seulement le mode de vie des gens qui va être bouleversé, mais leur psychologie même. Si ces événements continuent dix, vingt, cinquante, cent ans, l'esprit de l'Europe occidentale va changer, parce que le temps a une grande influence sur ce que ressentent les gens. J'ai passé mon enfance à Shanghaï, en Chine, qui est une région régulièrement dévastée par les inondations et les désordres climatiques – c'est ce qui a produit l'esprit chinois. De la même façon, le changement climatique va transformer le caractère européen.

Le danger est que les gens chercheront une sorte de dimension surnaturelle ou spirituelle. Il est dans la nature des êtres humains de faire des sacrifices aux dieux dans l'espoir d'améliorer les choses. Il est possible que des cultes très étranges apparaissent, des religions très bizarres. Il est probable aussi que la politique telle que nous la connaissons se disloquera, et que la raison, qui fonde l'Europe aujourd'hui, cède d'une façon ou d'une autre la place à l'irrationalisme. Nous pourrions revenir à une sorte de Moyen Age, un temps de superstition, de peur, d'incertitude.

James Ballard

Il est aussi possible qu'un nouveau sentiment de solidarité apparaisse. On l'a vu lors des récentes inondations en Angleterre, les gens se sont soutenus, se sont rassemblés, comme pendant une guerre. En temps de guerre, les communautés locales s'unissent pour s'entraider. Cela pourrait arriver au niveau local. Mais, à l'échelle nationale, ou paneuropéenne, j'en doute. Je pense au contraire que les liens se distendraient.

Les sociétés occidentales modifieront-elles leur mode de vie pour prévenir le changement climatique ? Je ne pense pas. Il n'y a pas d'espoir que l'Américain moyen abandonne sa Buick, que le Français ou la Française moyenne lâche sa Renault, que l'Anglais renonce à sa Ford : la voiture n'est pas seulement un outil nécessaire à la vie de tous les jours, c'est aussi un moyen d'exprimer ses émotions, sa sexualité. Les Français particulièrement sont très sensibles à ça : mon roman *Crash* avait été très bien reçu et compris chez vous. Il en va de même de la technologie : elle n'est pas seulement utilitaire, elle est un vecteur puissant d'émotions et de sentiments. Les Occidentaux ne pourront pas s'en détacher.

Prémices d'une rébellion contre un monde barbare

ON NE DISCUTE PAS beaucoup du changement climatique en Inde, parce que les gens se battent avec des choses si énormes et si brutales que rien ne peut plus les horrifier. Tous les jours, on se lève, et on lit ou on sent ou on vit des choses terribles, au bout de quelque temps, on s'immunise, on n'a plus de sentiment ou de pensée à l'égard de ça.

Le monde dans cinquante ans avec le changement climatique ? Ce ne serait qu'une vision, en pire, du monde d'aujourd'hui. Nous voyons déjà la nature nous frapper de la manière la plus inattendue, mais la question est que personne n'a jamais remis en cause ce que nous appelons le développement. A moins qu'on ne commence à remettre en cause ce modèle, qui a été imposé à l'ensemble du monde, dans des pays comme l'Inde...

Ce n'est pas seulement le réchauffement global qui pose problème, c'est l'ensemble de ce que l'on a choisi de faire, de qui en profite et de qui paye. On affirme que le seul modèle de consommation possible est celui de la forte consommation, toutes les institutions financières le promeuvent, mais c'est ce développement qui cause le changement climatique, et c'est lui que les pays développés ne veulent pas remettre en question. Les méthodes actuelles de développement sont hautement barbares, antisociales, égoïstes, destructrices et pas seulement au sens écologique, mais aussi en termes d'équité, de gouvernance, de distribution des ressources.

L'Inde produit vingt fois plus d'électricité qu'il y a cinquante ans, mais ils ne vous disent pas que 80 % des ménages n'ont pas d'électricité, que 90 % des intouchables et des indigènes n'ont pas l'électricité : c'est seulement les gens du sommet qui consomment de plus en plus, et la consommation devient l'étalon par lequel on mesure le développement, pas la répartition, la consommation. Si 10 % de la population consomme plus, on conclura que le pays se développe.

Nous n'avons qu'une quantité limitée de forêts, d'eau, de terre. Si vous transformez tout en climatiseurs, en pommes-frites, en voitures, à un moment vous n'aurez plus rien. Vous produirez de l'argent, mais il n'y aura plus rien à acheter : vous ne pouvez pas acheter l'air, vous ne pouvez pas acheter l'eau. Je vis à New Delhi depuis quinze ans, les gens sont devenus plus riches, les voitures plus grosses, les maisons plus grandes, mais l'air est maintenant noir, et les pauvres se pressent dans tous les coins de la ville.

Je ne sais pas si les pays riches sauront changer leur façon de consommer. Leur égoïsme est incontestable. Tout ce que je peux dire, c'est que dans, les années récentes, des organes comme la Banque mondiale ou l'Organisation mondiale du commerce, qui soutiennent ce modèle de consommation et de développement, rencontrent une résistance de plus en plus grande. La rébellion commence, même dans les sociétés du premier monde, on reconnaît que ce qui se passe est inacceptable. Les pays développés ne changeront pas spontanément, ils ne changeront que sous la pression de ces luttes. Aucune société ne se transforme spontanément.

Ce qui se passe en fait dans le monde aujourd'hui est que la globalisation, l'économie privatisée intensive en capital, détruit l'idée de nation, de pays. L'Inde aujourd'hui soumet son administration aux grandes multinationales qui décident ce qui doit arriver. Hier, j'étais assise dans les rues de New Delhi avec 5 000 personnes déplacées par le barrage de la Narmada, pour interpeller le président de la Banque mondiale, qui soutient ce barrage. Le président est sorti, exactement comme un roi blanc, et a dit : *« J'étudierai vos cas individuellement. »* La discussion a commencé : *« Mais qui êtes-vous ? Pourquoi contrôlez-vous notre sort ? Pourquoi avez-vous le droit de décider ce que deviendront nos terres et nos rivières ? »* Aujourd'hui, le président de la Banque mondiale est plus puissant en Inde que beaucoup de ministres d'Etat. Il y a une coalition entre le premier-monde et l'élite du tiers-monde pour s'approprier les ressources, pour continuer ce modèle de développement.

Arundhati Roy

Pour comprendre le changement climatique, vous devez aller aux racines de ce qui advient, et ces racines, c'est un processus politique et économique. Nous avons besoin d'une nouvelle imagination politique pour faire face à ça. C'est un peu comparable à la course aux armements nucléaires, vous ne savez pas quoi dire sauf que finalement la question est morale. Parce qu'il y a toujours un contre-argument pour toute critique. Le cœur de la solution est que l'on doit respecter l'environnement, il n'y a pas d'alternative.